PIERRE-DANIEL HUET

MEMOIRES

(1718)

INTRODUCTION ET NOTES
PAR

PHILIPPE-JOSEPH SALAZAR

SOCIETE DE LITTERATURES CLASSIQUES

Toulouse - 1993

PIERRE-DANIEL HUET

MEMOIRES

(1718)

INTRODUCTION ET NOTES
PAR

PHILIPPE-JOSEPH SALAZAR

Collection des Rééditions de textes du XVII[e] siècle
publiée en supplément de la revue
Littératures classiques

Société de Littératures Classiques
Diffusion: Klincksieck
8, rue de la Sorbonne
75005 Paris

1993

PIERRE-DANIEL HUET

MEMOIRES

(1718)

INTRODUCTION ET NOTES
PAR

PHILIPPE-JOSEPH SALAZAR
DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES
À L'UNIVERSITÉ DE CAPE TOWN

Tous droits réservés
© 1993 Société de Littératures Classiques
25, rue Louis Parant - 31300 Toulouse
ISSN : 1152-1678
ISBN : 2-908-728-13-3

NOTE PRELIMINAIRE

Cette version française des *Mémoires* en latin de Huet reprend, avec des corrections, la traduction de Charles Nisard (1853). Les références, souvent énigmatiques aujourd'hui mais évidentes pour un lettré du XVII[e] ou du XVIII[e], à des ouvrages savants qui scandent et nourrissent cette autobiographie ont été, dans la mesure du possible, élucidées dans les notes (les crochets carrés indiquent une cote à la Bibliothèque Nationale et, plus rarement, les crochets pointus, une cote à la *British Library*).

Le préfacier tient à remercier le *Research Committee* de l'Université de Cape Town pour l'aide que celle-ci a bien voulu lui apporter au cours de ses recherches. Il remercie son assistante et étudiante, Nadine Pienaar, de l'avoir aidé avec dévouement dans cette tâche, ainsi que la *Special Collection* de la *Jagger Library* (Université de Cape Town) où il eut libre accès aux oeuvres de Huet déposées dans le fonds du Diocèse Anglican du Cap.

REPERES CHRONOLOGIQUES

Nous suivons l'ordre de la narration en ne relevant que les principaux événements sur lesquels Huet lui-même insiste. A titre d'aide-mémoire nous indiquons, au fil de cette narration, les principaux ouvrages de Huet. On se reportera aux notes pour des indications bibliographiques complètes.

LIVRE I

8 février 1630	Naissance à Caen de Pierre-Daniel Huet.
1633	Mort du père de Huet.
1636	Mort de la mère de Huet.
1636-1642	Etudes primaires.
1638	Confirmation aux mains de J.-P. Camus.
1642-1650	Etudes chez les Jésuites de Caen.
1651-1652	Séjour à Paris.

LIVRE II

1652	Retour à Caen et départ pour la Suède.
avril-mai 1652	Voyage par Leyde, Brême, Copenhague, arrivée à Stockholm.
1652-1659	Séjour à la Cour de Christine de Suède.

LIVRE III & LIVRE IV

automne 1659	Huet décide de rentrer en France.
hiver 1659	Voyage de retour par Amsterdam, Utrecht, Leyde, Bruxelles et Paris.
hiver 1659-60	Il demeure chez les oratoriens de Saint-Magloire.
1660-1667	Huet s'installe à Caen.
1661	DE INTERPRETATIONE.
1662	ITER SUECICUM.
1662	Premières réunions de l'Académie de Physique (en fait, 1665).
1663	Louis XIV lui accorde une pension. Il refuse le préceptorat de Charles-Gustave XI de Suède.
début 1666	Huet compose son ORIGINE DES ROMANS.
avril 1666	Huet part pour Rouen.
octobre 1667	Il s'installe au faubourg Saint-Jacques. Louis XIV donne son approbation à l'Académie Royale des Sciences de Caen.
mars-août 1668	Huet revient à Caen, il y dirige l'Académie.
août 1668	Huet revient à Paris.
1668 (avant novembre)	Huet présenté à Louis XIV: il lui offre son
1668	ORIGENIS...COMMENTARIA.
1669	Il se brouille avec Segrais.
mai-sept. 1670	Nouveau séjour à Caen, malade.

octobre 1670	Huet est appelé à ses fonctions de sous-précepteur du Grand Dauphin.
1669 ou 1670	Parution de son ORIGINE DES ROMANS.

LIVRE V

1670-1680	Séjour à la Cour, auprès du Grand Dauphin.
août 1674	Huet est reçu à l'Académie française.
	DISCOURS PRONONCEZ A L'ACADEMIE .
1675	Huet est gravement malade.
1676	Il est ordonné prêtre.
1678	Huet reçoit l'abbaye d'Aulnai, près de Caen.
1680	DEMONSTRATIO EVANGELICA.
1683	LETTRE À MONTAUSIER (publiée en 1706).
1685	Louis XIV lui donne l'évêché de Soissons.
1689	CENSURA PHILOSOPHIÆ CARTESIANÆ.
1689	Huet permute avec Brûlart de Sillery et obtient l'évêché d'Avranches.
1690	ALNETANÆ QUÆSTIONES.
	DEMONSTRATIO EVANGELICA (2e édition).
1692	Il reçoit ses bulles, est sacré évêque.
1692	NOUVEAUX MÉMOIRES...CARTÉSIANISME.
1695	Huet délégué de la province de Rouen à l'Assemblée du Clergé.
1698	COMMENTARIUS DE NAVIGATIONIBUS SALOMONIS.
1699	Huet se démet de son siège épiscopal.
	Il s'installe à l'abbaye de Fontenai.

LIVRE VI

1691	Huet lègue sa bibliothèque à la maison professe de Paris de la Compagnie de Jésus.
	Mort du duc de Montausier.
1692	Mort de Ménage.
1694	DE SITU PARADISO (à la suite de la 4e éd. de la DEMONSTRATIO EVANGELICA).
	POEMATA.
1700	POEMATA (4e édition, par Grævius).
1701	Il s'installe à la maison professe des Jésuites.
1702	ORIGINES DE CAEN.
1703	Huet est pressenti pour le cardinalat.
1704	Mort de ses soeurs.
	Mort de Bourdaloue.
1712	DISSERTATIONS DIVERSES éditées par Tilladet.
	Huet tombe gravement malade.
1713	Il entame la rédaction de ses *Mémoires*.

PREFACE

L'AUTOBIOGRAPHIE D'UN SAVANT

Même pour les amateurs du XVII[e] siècle, le nom de Pierre-Daniel Huet (1630-1721) n'évoque que le fastidieux préfacier du deuxième coup d'essai littéraire de Madame de Lafayette, sa *Zaïde* (1670) ou, depuis que la traduction prend figure de discipline moderne, l'auteur encore incertainement compris du *De interpretatione* (1661). Les spécialistes du scepticisme, qui n'est plus un genre français, le reconnaissent, outre-Atlantique, pour avoir composé un essai sur la *Faiblesse de l'esprit humain* (publication posthume, 1724) et, peut-être à la suite de cet interêt éveillé par les travaux de R. Popkin, il aura fallu attendre ceux de David S. Lux pour que l'activité scientifique de l'évêque d'Avranches soit mise en lumière. Un colloque récent, tenu à Caen, a voulu faire le point sur nos ignorances.

Le personnage, il est vrai, n'est pas aisément cernable. Il irrite même par la batterie de feux et de contre-feux qu'il dresse au cours de sa carrière dans les honneurs de la République des Lettres et du pensionnement colbertiste des gens de lettres au XVII[e] siècle. Sainte-Beuve, dans une amusante et voltairienne *Causerie du lundi* (1850), avait admirablement articulé, à l'occasion de la parution d'une thèse sur le scepticisme philosophique de Huet, le sentiment mêlé de plaisir, d'agacement et de curiosité que ressent un observateur de Huet. Sainte-Beuve lisait le latin, il avait donc pu suivre, dans le *Commentarius* de « la plume la plus savante de l'Europe », cette autobiographie parue en 1718, les épisodes d'une vie de savant telle qu'elle pouvait prendre forme, s'affermir et s'épanouir sous la monarchie absolue. Trois ans plus tard d'ailleurs, Charles Nisard, qui s'apprêtait à publier son important *Triumvirat littéraire au XVI[e] siècle*, offrait aux lettrés du

Second Empire sa traduction française de ces *Mémoires* (1853). Elle sera saluée par les critiques comme un événement, louange à laquelle leurs amères plaintes sur la déchéance du latin chez les « intellectuels » donnent une saveur particulièrement actuelle.

Cette page du feuilleton littéraire de Sainte-Beuve reste pour l'essentiel fidèle aux *Mémoires* dont l'auteur de *Port-Royal* suit les grandes lignes pour évoquer le sous-précepteur du Grand Dauphin. Mais lorsque, sur la butée de son analyse, à la recherche de cette *diuinae particulam aurae* qui fait l'originalité d' un écrivain et dont il prend la défense contre la sécheresse positiviste de Taine, Sainte-Beuve doit, malgré qu'il en ait, accuser les traits de cet aimable jugement: « Ainsi, en toute chose, Huet aimait mieux l'égalité et la douceur de la lumière que le trop de rayons et d'ardeur », par cette atroce formule : « Cet homme avait décidément trop lu », on saisit combien Sainte-Beuve se reconnaît dans Huet. Si celui-ci incarne bien le classique, homme de « l'activité dans l'apaisement » (*Cours inaugural* à l'Ecole normale supérieure), cet érudit du XVII[e] qui accepte la protection des Grands comme le critique du XIX[e] se rallie à l'Empereur afin de jouir enfin, l'un comme l'autre, des fruits égoïstes (mais ce sont les seuls, au fond, pour les lettrés) de la paix civile, Sainte-Beuve a certainement entrevu dans le jeune écrivain de la romanesque *Diane de Castro* (publication posthume, 1728), dont le vieux prélat savoure encore la délicieuse tentation d'écrivain, son double, l'auteur jumeau de son *Volupté* (1834). Après tout Amaury, le héros de Sainte-Beuve, se fera lui aussi prêtre. Et, pour finir cette esquisse d'une « vie parallèle », n'oublions pas de noter que Sainte-Beuve insère son portrait de Huet entre deux autres causeries, l'une consacrée aux *Mémoires d'outre-tombe* et l'autre aux *Mémoires* de Madame d'Epinay. Entre l' « homme à bonnes fortunes », Chateaubriand, et celle qui « fut et resta toujours vraiment femme, ce qui devient rare », Huet, tel qu'il se donne dans ses *Mémoires*, serait le mélange capiteux d'un savant à bonnes fortunes et qui toujours le resta - ce qui devenait rare dans la deuxième moitié du XVII[e] siècle -.

Il s'agit donc d'une autobiographie canonique, l'auteur se confiant au papier, en toute conscience, à la première personne, afin de retracer, avec les jalons chronologiques nécessaires bien qu'épars et parfois incertains, les étapes, les « actes » de sa vie. Or, Huet choisit d'encadrer sa narration d'un appel aux *Confessions* de saint Augustin. Il ouvre son texte sur une vigoureuse et solennelle déclaration, sorte de « pacte autobiographique » qu'il veut passer avec ceux de son rang dans l'ordre des Lettres et de la Foi. La fermeté de l'expression latine restera au demeurant desservie par la traduction :

« Grauissimus bene sentiendi, & bene agendi auctor & magister, summaeque in Ecclesia Christi auctoritatis Aurelius Augustinus, uergente in

senium aetate, ante actae uitae suae facta recognoscens, si quid occurrebat animo pie actum, grato id animo referebat ad beneficentiam Dei ».

Il refermera ses *Mémoires* sur l'auteur des *Confessions* ayant, dans l'entretemps de la lecture, démontré que la composition d'une autobiographie revient à faire oeuvre d'humilité et non pas parade d'amour-propre.

Ces termes d' « autobiographie » ou de « mémoires » sont du reste fallacieux : ils ne rendent pas ce qui donne son ressort au projet de Huet qui, à l'imitation d'Augustin, veut conduire une revue de soi-même, un *commentarius* en effet au fil duquel l'homme privé, se retournant sur les actes du savant, du courtisan, du prélat, cherche à trier l'ordure de la pureté et à se laver des saletés de son existence (*ad abstergendes pristinae uitae sordes* dit-il dans son impitoyable latin). Ce « commentaire » de soi par soi prend l'allure d'un rapport rendu à Dieu lui-même. Les confessions, ainsi comprises, sont un exercice spirituel qui s'accomplit sous les yeux de l'*auctor*, du garant dernier, sous le regard de Dieu. L'autobiographe n'est auteur de son livre de vie que par délégation et le pacte autobiographique reste en dernière analyse passé avec le Créateur.

On ne trouvera donc rien, dans ces pages, qui accusent son auteur. Les « saletés » ont été méditées, confessées, abandonnées. Ne demeurent que les actes admirables dont, comme le dit à plusieurs reprises Huet, il ne s'enorgueillit pas puisqu'il sait, dans ce rapport circonstancié murmuré comme une prière, qu'ils ne sont que le reliquat au fond du tamis, précieux extrait d'une vie qui témoigne ainsi de l'humiliation véritable du pécheur face à soi-même, et de son triomphe. Et si ces *Mémoires* privés peuvent servir à éclairer, sous un jour nouveau, plus de cinquante années de l'histoire publique de cette République des Lettres encore chrétienne et humaniste, Huet retrouve alors naturellement dans son imploration finale les accents d'un de ses maîtres, Jacques-Auguste de Thou dont la prière inspirée, cette *Epître* à Henri IV (1604), avait naguère ouvert l' *Historia* :

« Donne une telle force à ce que ie diray & escriray cy-apres que ceux-qui viuent à present, & qui viendront apres nous, recoignoissent ma liberte reglee de ma conscience & de la verite. Et que mon style soit aussi eslongné de flaterie & de calomnie, comme ie n'ay point sujet & qui m'y puisse contraindre ».

C'est dans une telle vision qu'il faut comprendre la liste presque interminable des mémoires anciens et modernes qui mène à la cadence finale de l'ouvrage. Huet veut y signaler que son entreprise appartient aussi à un genre littéraire qui possède ses lettres d'ancienneté, de noblesse et où, par delà les rangs et les fortunes, se rejoignent des érudits, des hommes d'Etat, des soldats et des reines. Mais les inflexions du genre, du latin au vernaculaire, des mémoires d'Etat aux mémoires privés, de l'eulogie de soi-même donné en exemple à l'univers aux « essais », sont, pour Huet, non pas le signe d'une sorte de capacité protéiforme du genre à s'adapter à chaque individu, mais le signe d'un vrai danger - l'orgueil -,

incarné par Scaliger, Cardan et Montaigne, que seul l'exercice spirituel du « rapport » à Dieu peut récuser. La liste de ces mémoires en tout genre ne peut en effet qu'être ironiquement laissée ouverte sur un *et cetera*.

Mais, pour nous qui ne sommes pas les lecteurs auxquels Huet adressait en latin son *Commentarius*, ses derniers savants amis, Grævius par exemple, ou ses admirateurs plus récents, comme l'abbé d'Olivet, ses *Mémoires* tiennent ainsi à la fois du récit historique (sous certains égards il y a là l'esquisse de « Mémoires pour servir à l'histoire de la République des Lettres »), d'un roman à clefs (c'est-à-dire véridique mais masqué : ainsi, l'épisode du plagiat de sa *Demonstratio euangelica*) et d'un roman vrai dont les clefs sont données...aux seuls savants qui connaissent et la langue et les acteurs et les querelles de l'Europe savante, de cet univers aussi opaque aux mondains que le sont aux lettrés les relations par ailleurs si transparentes aux premiers de la Cour (grâce à cela nous avons la clef, offerte à Huet, des romans de Mademoiselle de Montpensier).

Mais ces *Mémoires* incarnent enfin la volonté de transmettre à la postérité une exemplaire « vie de savant » qui formerait avec la survivance de ses livres érudits, la collection des soixante volumes *ad usum Delphini* dont il fut le maître d'oeuvre (et qui restera, jusqu'au XIX^{e}, le fondement de l'enseignement des classiques) et la transmission de sa bibliothèque aux Jésuites de la rue Saint-Antoine un véritable mausolée, une architecture spirituelle, un « lieu de mémoire ».

Lors de son *Discours* de réception à l'Académie, Huet avait fermement défini le propos d'une telle vie : participer à une « succession de gloire ». De fait, ces *Mémoires*, autoportrait si fidèle d'un prince de la République des Lettres que son modèle rejette tous les portraits d'artiste que l'on tire de lui comme grossiers ou contrefaits - la *descriptio* éloquente supplante évidemment chez cet humaniste l'artisanat mécanique des couleurs et des lignes -, forment un jalon essentiel dans la tradition renaissante de « l'éloge du savant ». Des *Elogia* de Scévole de Sainte-Marthe aux *Apes urbanæ* de Léon Allatius, si lues par les Français et les Italiens de la génération précédente, jusqu'au moment où l'éloge académique prendra son essor en France, sous Fontenelle, l'Europe savante cherche au XVII^{e} siècle une forme littéraire qui permette la transmission de la mémoire privée de la science; elle la trouve dans le portrait littéraire, intellectuel et moral de ses héros, de leur vie, de leur oeuvre. Et pouvoir accrocher son éloge, sa « doctrine », ses ouvrages, bref son portrait dans cette prestigieuse galerie, cela se nomme simplement « la gloire ». Citons le discours de réception :

« Enfin, Messievrs, cette couronne de laurier qui couvre vostre teste, commence d'estendre ses branches sur la mienne; & cette immortalité à laquelle vous aspirez & que vous meritez, fait aujourd'hui ma pretention & mes desirs comme les vostres. Il est temps, Messievrs, que je me depoüille de cette timidité scrupuleuse. Vostre choix fait ma hardiesse ».

Or la « gloire » s'affirme comme la conclusion naturelle d'une carrière conduite dans les honneurs d'un choix : devenir un lettré. Car cet homme d'Ancien Régime, à peine membre du second ordre du royaume, comprend très jeune et très vite, face à ses cousins dont le mépris des livres sied à de futurs hobereaux ou officiers de province, que fils d'une famille orpheline, dont personne ne souhaite la tutelle, il doit avancer dans la vie « protégé » par les Grands.

Dans son cas, ses Grands seront d'abord ceux qui illustrent les Lettres. Sa vocation, il nous la livre avec émotion, dans une sorte de scène primitive de la littérature qui n'est pas sans évoquer une similaire vision de Guez de Balzac : un jour, jeune enfant, il assiste à une récitation. C'est l'émerveillement. Dès lors, de l'apprentissage des lettres de l'alphabet au magistère des Lettres savantes, Huet va séduire, par ses seuls dons et avec une énergie dont il n'est pas peu fier, des protecteurs qui l'aimeront - l'un d'eux, un jésuite, manque y perdre la vie - et qui lui permettront d'apprivoiser et de faire sienne cette magie, savoir lire - en français, en latin, en hébreu et, durant toute sa vie, pouvoir écouter, chaque jour, les domestiques et les enfants qu'il emploie à lui réciter, à haute voix, les grands textes qu'il analyse et les lettres qu'il reçoit des quatre coins de l'Europe -. Des érudits locaux (mais dont le nom retentit dans cet univers cosmopolite de la *respublica literaria*) guident ses premiers pas. De grands jésuites le soumettent, de bonne grâce, à la discipline des bonnes Lettres. Puis majeur, libre de ses soeurs (mises au couvent, mariées, mourant dans des douleurs qui sentent la sainteté : vies exemplaires), rentré en possession de son héritage, Huet n'hésite pas. Il part pour Paris : celui des frères du Puy, de Naudé, de Petau et des libraires de la rue Saint-Jacques. Ce sera ensuite la protection étendue sur lui par Claude Saumaise dont l'illustre chaire, celle de Scaliger, lui sera offerte, par la reine Christine de Suède (dont la Cour lui demandera peu après d'accepter le préceptorat de Charles-Gustave XI) et par ces amitiés mondaines nées dans sa fréquentation de l'hôtel de Rambouillet, celle de Montausier entre toutes qui décidera de son élévation à la Cour, celle de Chapelain qui l'aura présenté à Colbert. Sa carrière dans les honneurs se développera donc naturellement, de cercle en cercle, de relations en relations, jusqu'à recouvrir d'un réseau soigneusement entretenu l'Europe érudite, la France littéraire, la Cour enfin l'Eglise.

La polymathie de son oeuvre, qui surprend et peut-être irrite le lecteur inattentif, illustre en fait combien l'amour « irrépressible » (dit-il) des Lettres (bref

du « savoir ») s'accommode d'un bon usage stratégique : si le traité sur l'*Origine des romans* paraît le tribut payé à ses relations mondaines et littéraires (au sens moderne de ce mot), il est aussi l'occasion de mener une enquête savante au moment où, tout autour de lui, les salons se jettent, corps et âme, dans le genre romanesque. Servir Colbert? certes, mais le résultat en est aussi une étude du commerce hollandais où Huet peut d'un seul geste rendre hommage à ses amis des Etats, se souvenir avec nostalgie de ses voyages et des douceurs qu'il y connut - tout en produisant un texte de fond sur l'expansion marchande et les conditions de la prospérité -. L'exemple de son *Origène* est encore plus probant : répétant le geste symbolique de la science humaniste, « inventer » un texte inconnu, Huet comprend que, s'il veut donner tout son éclat à cette découverte et en recueillir les fruits légitimes - une prélature et l'assurance de revenus stables -, l'ouvrage doit paraître en France et non pas dans la protestante Suède qu'il plante là dès qu'il devine, avec un flair dont on doit lui donner le crédit, que la « Minerve du Nord » s'apprête à abdiquer. Mais la lente et pénible gestation du travail d'annotations - qu'il déteste : Huet accable les « critiques », les pousseurs de variantes, de ses sarcasmes - remplit le monde savant d'une rumeur qui va s'amplifiant, telle que sa parution couronne le jeune érudit et prépare, dix ans plus tard, le succès de sa *Demonstratio euangelica*, laquelle mettra son auteur au premier rang des défenseurs de la foi - sans qu'on lui demande donc de choisir, lors des querelles politiques qui dressent Louis XIV et le Clergé de France contre la Cour de Rome, entre le roi et le pape -. En 1703 il est pressenti pour le chapeau rouge. Il n'est pas jusqu'à ses poèmes latins qui ne puissent nous rappeler que telles sont les marques, encore récemment sous Urbain VIII, de la prélature savante : humaniste, apologète, poète. Et ses poésies, sur le thé ou le sel, sont en effet des pièces de circonstance qui servent de mot de passe entre amis et entre savants : il suffit de relire comment Huet abandonne à Grævius ses notes à l'*Anthologie* et avec quelle sollicitude celui-ci publie en retour plusieurs éditions des *Poemata* de son collègue français, pour entrevoir la surenchère de politesses et la loi non écrite des agréments réciproques qui scandent ces échanges érudits.

La gloire repose ainsi sur cette urbanité et cette générosité réglées, lesquelles assurent ceux qui s'y reconnaissent égaux d'une forme durable d'amitié. La correspondance, les visites, la tenue de réunions privées bientôt ennoblies du nom d'académie (chez Henri Justel et chez Huet, par exemple, outre celles bien établies de Montmor et de Lamoignon) soutiennent l'activité savante et relancent les amitiés. La plus amère déception que ressentit Huet reste, de ce point de vue, l'échec du travail d'équipe qui aurait dû donner leur véritable élan aux collaborateurs de la collection *ad usum Delphini* : celle-ci ne fut pas le résultat harmonieux et concerté d'une sorte d'académie de haute érudition, mise au service de l'éducation royale, mais une suite désarticulée de textes. Il faudrait écrire l'histoire de cet échec d'autant plus frappant que Huet sait se trouver au sein d'un

réseau de savants, de cette république de l'esprit qui contribue à façonner sa gloire. De fait, un érudit digne de ce nom n'est jamais seul : Saumaise à Leyde puis Vossius, Francius à Amsterdam, Grævius et Sikius à Utrecht, Cuper à Franeker, Justel et Gale à Londres, Pearson à Chester, Ludolf à Francfort et Spanheim au Palatinat, Lambecius à Hambourg ainsi que le cardinal Léopold de Médicis, le fondateur de l'Académie *del cimento*, contribuent à le parer, dans sa vieillesse, du plus beau des titres, celui de détenteur de la « mémoire » d'un siècle qui touchait encore à l'âge héroïque des Scaligers et de Juste Lipse. Rien d'étonnant à ce que, vers le Livre V, ces *Mémoires* prennent le ton d'une lamentation dès lors que Huet reste, comme un témoin, à dire les « actes » de ses amis disparus. Il célèbre le thrène de l'amitié savante et polie, société d'hommes où quelques rares femmes ont leur place, due à leur seule élévation intellectuelle, Anna-Maria Van Schurman et Madame Dacier, par exemple.

Telle est, en fait, la raison essentielle de sa haine envers Boileau et Descartes (mais le mot est à prendre dans le sens qu'il a pour un aristotélicien : la passion contraire de l'amour, et rien ne pouvait contraindre Huet à aimer Boileau comme il aima le vieux Saumaise ou, plus tendrement mais mal lui en prit, Alexander Morus). Le « satirique », comme Huet nomme Boileau, ignore les nuances de la carrière savante : il ne sait pas pratiquer le don des idées, l'envoi de notes savantes, le sauvetage de livres rares (un thème obsédant de ces *Mémoires*), il traduit Longin en s'imaginant que personne avant lui s'y soit sérieusement intéressé, il agit brutalement. Ces amis?...des « chiens enragés »! Sa traduction du traité *Du sublime*, une imposture! Quant à Descartes, Huet brûlerait ce qu'il aurait adoré dans sa jeunesse. Mais cette détestation a ses raisons : le *Discours de la méthode* nie certainement tout ce qui est cher à Huet, la tradition des Lettres que Descartes compare à une bâtisse construite sans plan (Huet se fait de l'« ordre » une idée plus fluide et plus humaine, confiant dans les pouvoirs de l'échange intellectuel, que l'ordre cartésien, abstrait, méthodique, inhumain), la beauté de la mémoire, la démonstration possible d'un Dieu chrétien. Mais il incarne surtout un réseau d'adversaires, implantés au coeur même de deux hauts lieux de la science, qu'elle soit humaniste ou moderne, la Hollande et la France. Huet a bien compris que deux stratégies s'affrontent, l'une dont il ne veut que dire la générosité, celle de la République des Lettres, l'autre dont il accuse les tours de passe-passe : il reprochera à Bossuet de tricher, d'être cartésien chez lui et chrétien à Versailles; il amusera la galerie en racontant que Descartes n'est pas mort, qu'il est rose-croix, qu'il a fondé une université chez les Lapons...autrement dit qu'il a gelé la vraie science et transformé, pour longtemps, la France en désert intellectuel. Huet ne discerne aucune gloire ni chez Boileau ni chez Descartes. Seulement de la vanité, péril qui guette et démasque soudain le faux savant - Segrais - ou, Huet s'y appesantit au Livre II, le vrai savant saisi d'une ambition qui le retranche de la protection des Grands et de l'admiration de ses pairs - Tycho Brahé -.

Mais, et c'est ce que Sainte-Beuve n'avait pas compris, la vigueur de l'expression, la vivacité de certains épisodes, la verdeur des attaques, l'enjouement des phrases, l'art des sous-entendus et l'allant général de la narration, nous invitent à lire ces *Mémoires* comme une aventure. Huet laisse percer le cavalier, ce jeune homme qui s'embarque pour la Suède et nage dans les fjords, cet érudit que les femmes trouvent trop beau, ce prélat qui ne mâche pas ses mots ni à ces moines ni aux jésuites ses hôtes, et même l'homme d'affaires qui marchande ferme. Avec ce léger recul, le portrait que Huet peint de lui-même n'est pas aussi uni qu'il y paraît. Ayant fait la paix avec lui-même et avec son Créateur, Huet n'a pas pu, pourtant, gommer de sa mémoire les couleurs de son existence, il a simplement voulu tantôt les laisser deviner, tantôt les mettre en relief ainsi que dans un « commentaire » savant le critique attentionné aime à relever les beautés du texte original. L'ennui que lui tire la lecture des *Essais* de Montaigne et ses railleries envers les vantardises de Bussy-Rabutin trouvent ici leur raison : ces auteurs-là ne sauraient pas cultiver l'art suprêmement civilisé qui joue de l'allusion et de la soudaine révélation, celui d'un La Fontaine et d'un Méré, ces nouveaux classiques auprès desquels, par ses *Mémoires*, Pierre-Daniel Huet sait qu'il peut réclamer sa place.

Philippe-Joseph Salazar.

REFERENCES

Allatius (Leone). *Apes urbanæ siue de uiris illustribus qui anno MDCXXX per totum MDCXXXII Romæ adfuerunt*. Hamburgi : apud Ch. Liebezeit, 1711 (1ère éd. 1633).

Bartholmèss (Christian). *Huet, évêque d'Avranches, ou le scepticisme*. Paris : Franck, 1850.

Bury (Emmanuel). « Bien écrire ou bien traduire : Pierre-Daniel Huet théoricien de la traduction », *Littératures classiques* 13, 1990, pp. 251-260.

Fumaroli (Marc). *L'inspiration du poète de Poussin*. Paris : Réunion des Musées nationaux (coll. « Les dossiers du département des peintures », 36), 1989. Sur le pontificat « poétique » d'Urbain VIII.

Guellouz (Suzanne) ed. *Papers on French Seventeenth Century Literature, Actes du colloque Huet, Caen, 1993*. Paris/Tübingen/Seattle : Biblio 17 (1994, à paraître). On

trouvera dans ce volume une documentation à jour sur chacun des aspects de la production littéraire de Huet.

Lux (David S.). *Patronage and Royal Science in Seventeenth-Century France. The Académie de Physique de Caen*. Ithaca/Londres : Cornell University Press, 1989. Ouvrage de référence par la qualité de sa documentation sur la carrière scientifique de Huet.

Nisard (Charles). *Le triumvirat littéraire du XVI^e siècle : Juste Lipse, Joseph Scaliger et Isaac Casaubon*. Paris : Amyot, 1852.

- . *Mémoires de Daniel Huet*. Paris : L. Hachette, 1853.

Sainte-Beuve (C.-A.). *Causeries du Lundi*. Paris, Garnier, s.d., 15 vol.

Salazar (Philippe-Joseph). « La mémoire sacrée de l'écrivain : *Ecritures* et fiction », *XVII^e* siècle, 182 (1), 1994 (sous presse).
-. « Moïse écrivain : sur le mensonge et la fiction au XVII^e siècle », *Rue Descartes*, automne-hiver 1993 (sous presse). Cet article et le précédent s'attachent à analyser la théorie littéraire de Huet, dans la *Demonstratio euangelica* et l'*Origine des romans*.
-. « Naissance de l'histoire littéraire : de l'éloge humaniste à l'éloge académique », en préparation (Congrès international des Etudes Néo-latines, Bari, 1994). Sur l'art du portrait littéraire et de la « vie de savant » de P. Jiovio à Fontenelle.

Thou (Jacques-Auguste de). *Epistre au Roy*. Traduction française par Nicolas Rapin. Paris: Pierre Chevalier, 1614.

MEMOIRES

LIVRE I

Un écrivain des plus grands et un maître en l'art de bien penser et de bien dire, et d'une autorité souveraine dans l'Eglise de Jésus-Christ, saint Augustin, aux approches de la vieillesse revenant sur les événements de sa vie passée, rapportait avec reconnaissance à la bonté de Dieu ce qu'il y trouvait de vertueux et de louable. Dès qu'il y apercevait quelque infraction à la loi divine, il s'en purifiait par une pénitence salutaire et, après en avoir fait l'aveu, se portait publiquement accusateur de lui-même. « N'ai-je pas, mon Dieu, disait-il, déclaré contre moi-même mes offenses? Et vous avez chassé l'impiété de mon coeur. »

Pour moi, bien qu'un si grand exemple m'excitât depuis longtemps à nettoyer les souillures de ma vie passée, une cause plus grave encore m'y détermina tout à coup. Ce fut une maladie aiguë et presque mortelle qui m'éprouva cruellement durant six mois entiers, et dont je ne suis pas tout à fait remis, encore qu'elle ait cessé depuis quelques années. L'avertissement était dur et sévère mais les effets en furent excellents. Je sentis que Dieu m'appelait à faire mon examen de conscience et à lui offrir mes fautes avec tous les sentiments de la plus profonde humilité. Je crus en conséquence qu'il était à propos d'exposer le tableau de toute ma conduite en présence de Dieu, le témoin et le juge de mes erreurs, l'auteur de toute grâce et de toute bonté. Ajoutez à cela que j'étais en butte chaque jour aux *reproches* de mes amis qui, m'ayant entendu raconter une foule d'anecdotes sur les plus savants hommes de ce siècle que j'avais particulièrement connus, me demandaient avec instance ces *Mémoires*, sous prétexte d'apprendre quelque chose de certain à cet égard et de peur que le souvenir des faits dont ils n'étaient instruits que par moi, ne tombassent dans l'oubli.

Toi donc, Dieu tout-puissant, qui entends, qui ordonnes qu'on te regarde comme le père de tous les hommes, ainsi que tu l'es en effet, daigne accueillir avec faveur cet ouvrage entrepris par ton ordre, afin qu'en l'écrivant et en le publiant, ma pensée, ma volonté, tous mes sentiments n'aient d'autre but que d'accroître l'amour de toi dans le coeur de ceux qui le liront. Car alors ils reconnaîtront qu'après avoir été privé de mon père et de ma mère presque dès

l'enfance, méprisé et repoussé de mes parents et de mes alliés, je n'ai pas cessé d'être l'objet de ta tendresse paternelle et d'être guidé par ta main bienfaisante à travers les accidents et les corruptions d'une longue vie, jusqu'à une extrême vieillesse.

Le parti calviniste, peu d'années après la prise de la Rochelle, était à son déclin lorsque je naquis à Caen de noble race. Au moment de ma naissance, Daniel Huet, mon père, engagé d'abord dans ce parti, était déjà vieux; mais ma mère était jeune encore. Elle s'appelait Isabelle Pillon de Bertoville, appartenait à une famille de Rouen, et était femme d'un grand mérite. Elle avait eu deux filles avant moi, Marie et Suzanne, et un autre fils nommé François. Leur naissance et la mienne furent suivies de celle de Gillette, plus jeune que moi de deux ans. Bientôt après naquit Valentine qui, comme François, vécut peu de jours. Je dois compter comme un des plus grands des bienfaits que j'aie reçus de Dieu, celui d'être né de parents catholiques. Car, bien que mon père fût né et eût été élevé au milieu des erreurs du calvinisme, le vent de la grâce céleste souffla enfin sur lui et bientôt, instruit, éclairé par les conseils et les exhortations, comme aussi par les lettres que je possède encore de Jean Gontier, docte et pieux jésuite, il fit sa soumission à l'Eglise catholique, but l'antidote salutaire de la vérité et rejeta le poison mortel de la doctrine impie. Et il ne pratiqua pas mollement sa nouvelle religion car il s'était exercé avec soin aux controverses qui ont pour but la défense du catholicisme, et il s'était appliqué, avec un zèle extrême, à étendre, à mesure de ses forces, les limites de cette religion qu'il avait d'abord méprisée. En effet sa mère, mon aïeule, qui l'avait infecté de ses dogmes pervers, étant gravement malade et en danger de mort, les prières à Dieu de cet excellent homme pour le salut de sa mère et les exhortations pressantes qu'il lui adressait à elle-même eurent tant d'efficace, qu'il la contraignit enfin de confesser la vérité. Aussi abjura-t-elle ses doctrines, et ses dernières paroles, comme le chant du cygne, furent un renoncement aux dogmes de sa secte odieuse. Elle s'endormit ensuite doucement dans le Seigneur. A la nouvelle de cette mort Gontier, heureux d'être si bien payé de la peine qu'il avait prise, puisque l'homme qu'il avait converti avait été en état de rendre le même service à d'autres, pensa que l'événement méritait d'être consacré par des monuments publiques et recommandé à l'attention de la postérité. Ses amis donc et lui prirent la peine de célébrer cette conversion en vers grecs, latins et français, fort bien tournés, et ils y ajoutèrent un bel éloge de la vie et des rares vertus de mon aïeule. Le tout, par l'ordre de mon père, fut gravé sur une table de marbre, pour en conserver le souvenir à perpétuité, et placé sur le tombeau de la défunte, qu'il avait fait construire dans l'église Saint-Jean à Caen. Il fit également construire dans cette même église, pour soi et sa postérité, une chapelle entourée d'une balustrade élégante, ornée de peintures et de sculptures, pourvue de linge d'autel et de tapis de la plus grande magnificence et dotée chaque année d'un revenu fixe. Tels furent, en outre, sa piété et son zèle pour le service religieux,

qu'il rehaussa la simplicité des chants de l'église en établissant dans sa paroisse un maître de musique et un choeur composé de voix et d'instruments. A cet effet il donna libéralement à l'église les instruments qu'il avait achetés pour son propre plaisir, les consacrant désormais à cet usage pieux. Il était très amateur de musique, où il était fort habile et dont il maniait les instruments en artiste. Il dansait avec grâce et excellait tellement dans cet art qu'étant un peu malade et dans son lit, un jour qu'on donnait un grand bal à Caen, les danseurs vinrent chez lui répéter et le constituèrent spectateur et juge de leurs talents respectifs. Il s'était aussi exercé dans la poésie, et n'avait point trouvé Apollon rebelle, soit dans les essais de sa jeunesse, soit dans les compositions plus sérieuses qu'il destinait au théâtre. Je n'éprouve aucun embarras à rappeler ici, comme un témoignage de sa piété chrétienne, le service qu'il rendit aux carmes du monastère de Caen. Je prie seulement le lecteur d'avoir de l'indulgence pour un fils imprudent et qui met peut-être plus de complaisance qu'il ne doit à raconter les actes de son père. La maison des pères menaçait ruine, et déjà le cloître tout entier s'était écroulé. Comme les moines, à cause de leur voeu de pauvreté, n'étaient pas en état de réparer le dommage, survint mon père à propos, qui prit à sa charge une grande partie des dépenses nécessaires à la réparation des bâtiments, et entreprit d'en surveiller toute l'exécution. Les religieux ne furent pas ingrats, et le blason de notre famille qu'ils firent sculpter en plusieurs endroits sur le cloître rendit témoignage de leur reconnaissance. Cet exemple que mon père m'avait laissé et beaucoup d'autres encore de ses bons procédés envers l'Eglise attirèrent alors médiocrement mon attention, détournée qu'elle était par les dissipations de la vie vers d'autres objets.

J'avais été tenu sur les fonts de baptême par un personnage riche et du premier rang dans la ville de Caen. Le 1er janvier qui suivit ma naissance, il me donna de magnifiques étrennes. C'était un petit chapeau de soie, orné d'une aigrette en plumes de héron retenues par un anneau d'or enrichi de diamants. Il y ajouta un ceinturon brodé d'or d'où pendait une épée assortie à la petitesse de ma taille, puis un collier d'or massif si pesant que, lorsque je fus un peu plus grand et qu'on m'en parait, embarrassé dans ses nombreux replis, j'étais accablé de ce poids énorme et tombais à chaque instant.

Mon père ne survécut pas longtemps à cette quantité d'enfants. Atteint d'hydropisie, il prit vainement toutes sortes de remèdes, entre autres des eaux de Pougues. Au retour de ces eaux, il mourut sans douleur. Alors la tutelle et l'administration de nos biens fut donnée à notre mère, qui géra l'une et l'autre avec sagesse pendant trois ans. A cette époque, ma mère me menait souvent chez sa soeur et ma tante, Catherine Pillon, dans un domaine à côté de la ville. Il y avait dans le voisinage une vieille paysanne qui avait pour moi beaucoup de tendresse et m'attirait souvent dans sa chaumière par des caresses et de petits présents. Un jour que j'étais allé la voir, je la trouvai étendue par terre, près de la cheminée, et la

tête enveloppée de telle sorte que je pus à peine approcher ma figure de la sienne pour l'embrasser. Elle, m'écartant par de douces paroles et détournant la tête, me pressait de m'en aller bien vite. Et elle avait raison. Elle était alors en proie à une maladie contagieuse très maligne dont elle mourut la nuit suivante. Pour moi, je n'eus aucun mal. Je serais le plus ingrat, le plus méchant des hommes, si je n'attribuais pas un si insigne bienfait à la protection manifeste de Dieu. Mais cette protection, je n'ai jamais cessé d'en être l'objet depuis cet âge si tendre jusqu'aujourd'hui.

J'avais cinq ans, et déjà il semblait que j'étais capable d'apprendre quelque chose de cette première littérature qui est comme l'enfance de la grammaire et que Varron appelle *litteratio*. Tout près de nous demeurait alors un ecclésiastique, nommé Alain Augée, remarquable par sa piété, la droiture de son esprit, et ne manquant pas d'instruction classique ni même d'un certain talent pour la poésie. Très exercé d'ailleurs dans les controverses sur les points qui touchent à la foi, il en a laissé de copieux témoignages dans les écrits qu'il a publiés. Ma mère, qui avait déjà porté ses vues sur lui pour en faire mon précepteur, voulut qu'il m'enseignât les premiers éléments des lettres. Déjà j'y avais fait quelques progrès, lorsque les espérances que je donnais à ce sujet furent brisées par la mort prématurée de ma mère bien-aimée qui n'avait pas encore quarante ans. Cet événement remplit de deuil toute la maison et mit un tel trouble dans les affaires de la famille, que peu s'en fallut qu'on ne regardât comme probable sa ruine presque complète. Mais le Dieu tout-puissant, soutien et père des orphelins, vint à notre aide; il rendit l'espérance à celui qu'on méprisait et releva celui qu'on foulait aux pieds. Alors je pus dire de moi: « Mon père et ma mère m'ont abandonné; mais le Seigneur m'a adopté[1]. » Notre parenté, en effet, se bornait à un très petit nombre de personnes; encore se dérobaient-elles avec un soin particulier à la nécessité menaçante d'une longue tutelle. Gilles Macé, qui avait épousé ma tante Gillette, eût alors hérité de notre fortune, si mes soeurs et moi fussions venus à mourir. Mais, dit Justinien[2], « les parents que la loi appelle à hériter sont aussi ceux qu'elle oblige à la tutelle; car à qui peut échoir le bénéfice de la succession doivent incomber aussi les charges. »

Ce Macé était fameux par ses grandes connaissances dans les mathématiques et principalement en astronomie. Il en avait donné une marque dans un ouvrage sur les mouvements de la comète qui parut en 1618[3]. Pour les bien observer, il avait acheté des instruments fabriqués avec le plus grand soin, qui me sont demeurés depuis avec tous ses autres instruments de mathématiques. C'est

---

[1] *Psaumes*, xvi, 10.

[2] *Instit.*, I, 17.

[3] *Discours de la prodigieuse comète de l'an 1618*, Caen, J. Brenouset, 1619, in-8° (exemplaire de Huet) [V.7974].

Daniel Macé, fils de Gilles, qui m'en fit présent. A vrai dire, Gilles parut trop donner dans la vanité ou plutôt dans la sottise des horoscopes.

Quoi qu'il en soit, oublieux des liens qui l'attachaient à nous, n'ayant nul souci de ses devoirs, épris seulement de son art et regardant comme perdu tout le temps que réclamerait de lui la tutelle dont il allait être investi; prévoyant que le fardeau en serait si lourd et la durée si longue qu'il n'aurait pas un moment à donner à d'autres soins, il résolut, autant qu'il était en soi, de s'y soustraire. Il s'enfuit donc à Paris, chez des amis. Mais tandis qu'il s'efforce, au moyen de leur crédit, d'obtenir la décharge de la tutelle, il tombe gravement malade et meurt dans toute la force de l'âge.

Pendant qu'on disputait sur le successeur à donner à ma mère dans la tutelle, je fus conduit dans la maison Macé, où ma tante se chargea de mon éducation. Cette maison était voisine d'un couvent de pères porte-croix. Je fus, avec quelques autres enfants de bonne famille, confié à l'un d'eux, pour apprendre à fond les premiers éléments des lettres. Mais, bien que le bonhomme fût d'un caractère doux et ne se montrât nullement sévère dans ses leçons, le souvenir des caresses de ma mère, au milieu desquelles j'avais été élevé jusqu'alors, me fit prendre en horreur la voix et le regard sourcilleux de cet étranger. Je me rappelle même que, quelques années après, et quoique je fusse déjà grand, je frémissais des pieds jusqu'à la tête en entendant la cloche qui nous appelait à l'école.

Sur ces entrefaites, arrivèrent nos parents les plus proches pour veiller à notre éducation et faire choix d'un tuteur. Il en vint un, entre autres, du pays de Pont-Audemer, à deux journées de Caen. C'était un bon homme, mais qui n'entendait rien aux affaires, et cela au grand dommage de notre patrimoine, lequel allait payer les frais d'une tutelle administrée par un étranger tenu de faire de fréquents voyages, de longues absences hors de chez lui, et à de longs séjours à Caen. Mais la mort ne le laissa pas longtemps remplir sa charge et Daniel Macé, fils de Gilles, fut choisi pour le remplacer.

Le conseil de famille avait trouvé expédient de reléguer mes soeurs à Rouen et de les mettre en pension chez des dominicaines. Deux de nos tantes, jeunes filles d'une piété rare, avaient déjà depuis longtemps prononcé leurs voeux dans cette maison. Dernièrement encore la tante Catherine Pillon, dont j'ai parlé plus haut, y était morte. Elle avait été mariée autrefois dans notre ville, était veuve depuis longtemps, et mère de quatre fils alors dans l'adolescence et plus âgés que moi de quelques années. On me réunit à eux pour vivre en commun et partager leurs études. Quelques-uns suivaient déjà les écoles publiques; les autres, à peu près de mon âge, recevaient à la maison des leçons d'un excellent prêtre, très capable sans doute d'instruire des enfants dans la connaissance de la religion chrétienne et de régler leurs moeurs, mais absolument illettré. Pour ses élèves, ils avaient une telle horreur de l'étude, que les jours de classe, quand venait l'heure d'y retourner, il semblait qu'on les traînât au moulin pour tourner la meule. C'est enchaîné à de pareils condisciples que j'étudiai durant six années. Devenu plus

âgé, quoique encore un enfant, je fus mis aux jésuites du collège du Mont-Royal à Caen. J'y étudiai cinq ans les belles-lettres et trois ans la philosophie. Mais si, peut-être charmés de mon goût pour les belles-lettres, les pères ne m'eussent vivement poussé, encouragé, soutenu, tout ce qu'il pouvait y avoir de bon en moi eût été détruit par les mauvais exemples que j'avais à la maison. Car, comme ma passion pour les Lettres excitait l'envie de mes cousins, ils ne négligeaient rien de ce qu'ils croyaient pouvoir troubler mes études. Ils me volaient mes livres, déchiraient mes cahiers, les trempaient dans l'eau ou les frottaient de suif afin qu'il me fût impossible d'y écrire. Ils fermaient les portes de notre chambre de peur que, tandis qu'ils joueraient, je ne m'y cachasse avec un livre, ainsi qu'ils m'avaient surpris plusieurs fois à la campagne pendant les vacances d'automne. Regardant comme un crime de toucher seulement à un livre, ils exigeaient qu'on passât les journées entières à jouer, à chasser ou à se promener. Pour moi, porté vers des plaisirs d'un autre genre, je m'esquivais au lever du soleil, alors qu'ils dormaient encore; puis, m'enfonçant dans les bois, je m'arrêtais à l'endroit le plus sombre et le plus commode pour lire et étudier, à l'abri de leurs regards. De leur côté, après m'avoir longtemps cherché, traqué, cerné, ils m'expulsaient de mon gîte, en me jetant des pierres ou des mottes de terre mouillée, ou en me lançant de l'eau avec un tube à travers les branches. Mais autant leur envie et leur méchanceté opposaient d'obstacles à mes efforts, autant ces mêmes efforts se développaient, se soutenaient par le désir infini d'apprendre que la nature m'avait inspiré. Tel est même l'empire que cette passion a exercé sur moi dès ma naissance que si, prêt d'ailleurs à céder à d'autres la gloire dans les Lettres, je ne le cède à personne en un amour constant, irrépressible, pour elles. J'ai le droit, je pense, et je le déclare franchement, de revendiquer ce genre de mérite : il est un des principaux bienfaits que Dieu m'a si libéralement répartis; c'est grâce à mon assiduité à l'étude, à mes nobles soucis que je n'ai point eu de peine à me préserver des excès de l'adolescence et des vices de la jeunesse, quoique j'y aie été depuis trop souvent entraîné par les courants d'une nature impétueuse et par la fougue d'un caractère rebelle et singulièrement éveillé.

De ce goût imperturbable pour les Lettres et de l'étude continuelle des choses qui en sont l'objet, je conclus que, parmi une foule d'autres avantages que j'y ai acquis, je dois faire état principalement de celui-ci: je n'ai jamais senti ce dégoût de la vie ni cet ennui des hommes et des choses, dont en général on a coutume de se plaindre plus que de raison, et la plus grande de toutes mes pertes ayant toujours été le temps, j'ai toujours aussi tâché de la réparer à force de diligence et d'opiniâtreté dans le travail. Je me souviens que, ayant à peine quitté la mamelle, et ne sachant pas même encore l'alphabet, s'il m'arrivait d'entendre quelqu'un lire un conte, je portais une envie extrême à cette personne-là, me figurant mille plaisirs, du moment que je pourrais de moi-même, et sans l'aide d'autrui, lire et m'amuser comme elle. Plus tard, ayant su le faire mais n'ayant point encore appris à écrire, si je voyais quelqu'un ouvrir et lire une lettre, je

pensais combien il me serait agréable de communiquer et de causer de même avec un camarade.

Ces regrets étaient l'aiguillon de mes études. Je le sentais, en apprenant la grammaire et les autres sciences à l'égard desquelles je me forgeais des motifs pour m'animer à les connaître et à m'en pénétrer. Ces heureuses dispositions n'échappaient point à mes maîtres; aussi, dans le but de les favoriser, et durant cette période de cinq ans que je passai dans les classes inférieures, tantôt ils me faisaient des présents, tantôt me décernaient un prix à la suite d'un concours. L'un d'eux avait un tel attachement, une si grande tendresse pour moi, qu'ayant su que j'avais été, en jouant, très grièvement blessé à la tête d'un coup de pierre, il en conçut tout à coup les plus vives alarmes. Il en tomba même malade et courut danger de mort. Avec de tels appuis, il ne m'était pas difficile de mépriser les envieux. Aussi, ai-je toujours aimé ce noble collège de Caen, ce théâtre des exercices de mon adolescence. Toutes les fois que j'ai pu le revoir, ce fut pour moi le comble de la joie; je pensai alors rajeunir et remonter le cours de mes premières années.

Ce que saint Augustin dit avoir senti au commencement de ses études, c'est à dire de l'aversion pour le grec[4], je l'éprouvai moi-même. Mais je ne fus pas longtemps à reconnaître l'utilité de cette langue et, dès ce moment, je travaillai avec ardeur à réparer les suites de mon antipathie. J'avais cependant un penchant déjà irrésistible pour la poésie et mon esprit bouillonnait, attisé par je ne sais quel souffle mystérieux. Des vers bien tournés étaient, selon moi, le comble de la gloire. Quelque sujet donc qui se présentât, je le mettais tout de suite en vers, comme aussi tout ce que je disais était vers. Et, parce que j'avais remarqué que la poésie classique était entremêlée, assaisonnée des fables de l'Antiquité, j'avais résolu de les apprendre si bien, qu'il n'était pas aisé de trouver parmi mes condisciples quelqu'un qui les sût mieux que moi. Ce goût pour la poésie aurait peut-être produit de bons fruits, s'il n'avait été gâté par les sottes recommandations du précepteur que j'avais alors. Cet homme, au lieu de me proposer pour uniques modèles Virgile, Horace, Ovide et les autres poètes, nos maîtres et nos guides les plus sûrs dans les sentiers du Parnasse, les avait arrachés de mes mains pour leur substituer je ne sais quels obscurs versificateurs de ce siècle, italiens et belges. C'était au moyen de pointes et de sentences bien aiguisées que ces poètes, sans doute spirituels et piquants, recherchaient la louange, depuis que ce siècle dégénéré, quittant le ton majestueux, simple et nu des grands poètes de l'Antiquité, laissait périr les vraies beautés qui n'appartiennent qu'à la bonne, à la saine poésie. Leur faux brillant ne manqua pas de séduire mon esprit enfantin, comme l'eussent fait des jouets, et de le détourner de la bonne voie. Je ne reconnus mon erreur que

---

[4] *Les Confessions*, I, 13.

dans un âge plus mûr, lorsque je sus faire la différence entre un vers baroque et fardé et un vers où brillaient des grâces naturelles.

J'avais huit ans lorsque je reçus le sacrement de la confirmation des mains de Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, prélat vénérable aussi bien par la sainteté de sa vie que par son esprit, son éloquence et le grand nombre de ses écrits. Je lui succéderai, bien longtemps après, comme abbé d'Aulnai. Lorsque j'avais neuf ans, je fus attaqué de deux maladies particulières aux enfants, qu'on appelle communément la petite vérole et la rougeole. Je dis maladies d'enfants, quoiqu'on sache depuis longtemps et par expérience (et cela s'est vu surtout dans ces dernières années) qu'elles sont de tous les âges. L'histoire nous apprend aussi que ceux qui croient que ce sont des maladies tout à fait inconnues de l'Antiquité se trompent beaucoup. Il faut avouer pourtant que les auteurs grecs et romains, et les plus anciens, n'en ont fait que peu ou point de mention, et qu'il n'est parlé nulle part des marques que les boutons de la première laissent sur le visage. Les plus anciens médecins surtout n'en disent rien; car ce que les Latins nomment *uari*, d'où est venu le mot *uariola*, étaient des taches qu'on avait sur le visage, naturelles et non produites par aucune maladie. C'est ce que prouve manifestement le jeu de mots de Cicéron sur Servilius Isauricus, lequel avait de ces taches et un caractère inconstant : « Je m'étonne, dit Cicéron, que votre père qui était l'homme du monde le plus égal, ait laissé un fils aussi inégal. » Il tenait donc ses taches de son père, c'est-à-dire de naissance et non de maladie. Ce mot de Cicéron, rapporté par Quintilien[5], a été mal entendu des savants, dans le sens de traces de la petite vérole. De là sont venus les noms et surnoms de quelques familles romaines, *Varus, Varius* et *Varenus*. Mais on ne peut point en conclure qu'il n'y avait point alors de petite vérole. Il peut se faire que cette maladie fut rare parmi les Latins et les Grecs, comme on assure encore aujourd'hui qu'elle n'existe pas chez certains peuples, entre autres les Circassiens, soit à cause de l'air du pays, soit à cause de la manière dont ils élèvent leurs enfants, et l'emploi qu'ils font de certains remèdes connus d'eux comme bons pour prévenir le mal. Peut-être aussi que cette maladie a paru plus tard parmi ces nations-là, comme quelques autres maladies dont parle Pline[6], inconnues de son temps à Rome, mais connues dans l'Antiquité, et comme la syphilis dans ces derniers temps. Elle se manifesta quelques années après Jésus-Christ. Vettius Valens, astrologue d'Antioche, qui a vécu du temps de Hadrien, un auteur que j'ai traduit autrefois avec l'intention de le publier[7], et Ætius d'Amida, médecin qui florissait peu de temps après Constantin, en ont parlé. Ils appellent la petite vérole εξεσματα, *ébullitions*, et la rougeole εξαντηεματα,

---

[5] *Instit. or.*, vi, 3.

[6] *Hist. nat.*, xxvi, 1.

[7] Voir le Livre III, note 2. Huet a pu connaître l'édition aldine de cet auteur (Venetiis, 1534, in-fol [T[28].32]) ou l'édition lyonnaise (ex. off. G. et M. Beringorum fratrum et apud S. de Honoratis, 1549 et 1560, t.1-2 in-fol. et t.3 in-32 [T[28].34 et 35], III, 3.)

fleurs jetées au dehors. Il déclarent que ce sont des maladies de l'enfance. La *Chronique* de Marius nous apprend que ces maladies affligèrent la France et l'Italie au commencement du VI^e^ siècle[8]. J'ajouterai (si le lecteur a la bonté de me permettre d'oser m'étendre un peu hors des limites de mon sujet) ce que j'ai lu dans Grégoire de Tours. Selon cet historien, cette maladie fit beaucoup de ravages en France, sous le règne de Childebert, roi des Francs, vers l'an 520 : *Magna*, dit Grégoire, *eo anno lues in populo fuit, ualetudines uariae, milinae cum pustulis et uesic is*[9]. Il appelle le mal *ualetudines uariae et milinae*, parce que ceux qui en étaient attaqués avaient des taches nommées *uari*, semblables à un grain de mil, telles que sont les pustules qui, selon Actuarius[10], viennent dans la maladie qu'on appelle *herpès*; d'où il m'est démontré que c'est une conjecture vaine de substituer le mot *malignae*, au mot *milinae* qu'on n'a pas compris. L'histoire de France nous apprend aussi[11] que le comte Baudouin de Flandre en mourut en 1362. On peut comprendre combien cette maladie était commune parmi les Sarrasins, en ce que Elmacin[12] et Abulfarage[13] rapportent que la plupart des califes en étaient marqués, et que quelques-uns en étaient morts. Enfin, elle est très fréquente et mortelle en Egypte, en Orient[14] et entre les Tropiques. Elle semble être venue en Occident d'Egypte et des Indes, à la suite des conquêtes des Sarrasins. Mais en voilà assez sur ce sujet; je reviens à mon propos.

Dans le temps que j'étais chez les jésuites de Caen, j'avais pour condisciple Bernardin Gigault de Bellefont, qui fut depuis maréchal de France. Il avait alors pour précepteur particulier, Brébeuf, cet esprit sublime, qui devint depuis si fameux par sa traduction de Lucain[15]. Quoique je ne fusse encore qu'un enfant, j'aimais déjà passionnément la poésie dont je voyais bien que Brébeuf ne goûtait nullement le terre à terre, élevant à cet égard son esprit bien au delà de la portée des simples mortels. Aussi, je l'interrogeais souvent sur le mérite des anciens

---

[8] Huet fait ici référence au *Chronicon* de Marius d'Avenches, publié par André du Chesne dans ses *Historiae francorum scriptores*, Lutetiæ Parisiorum, sumptibus S. Cramoisy, 1636-1649, 5 vol. in-fol. (exemplaire des du Puy [Rés.L^{45}.5]).

[9] *Historiae francorum libri decem*, Parisiis, e typ. P. Chevalerii, 1610, in-8°, VI, 14 [8°La^{5}.5].

[10] Περι διαγνωσεως παθων, II, 31.

[11] Huet renvoie ici à Claude Fauchet, *Antiquitez gauloises et françoise, in*: *OEuvres*, Paris, D. Le Clerc, 1610, in-4°, XII, 15 (exemplaire de Huet) [Rés. Z.1675].

[12] C'est-à-dire Makin Djirdjis Ibn al'Amid Aboul Yasir, *Historia saracenica*, Lugduni Batauorum, apud J. Maire et Elzevirios, 1625, in-fol., I, 8, 13 et II, 16 [Fol.J.90].

[13] Aboul Faradj (Gregorius Bar-Hebræus), *Historia compendiosa dynastiarum*, Oxoniæ, R. Davis, 1663, in-4°, IX [O^{2}g63 et 64].

[14] *Chronic.orient.*, p.71.

[15] Georges de Brébeuf, *La Pharsale de Lucain*, Paris, A. de Sommaville, 1654, in-4° [Yc.794]. Nombreuses réimpressions au 17^e^ siècle.

poètes, et je cherchais à pénétrer son sentiment là-dessus pour y conformer le mien. Mais il m'était insupportable dès que je l'entendais parler avec mépris de Virgile, et lui préférer, ainsi qu'à tous les autres poètes de l'antiquité, l'auteur de la *Pharsale*. On vit plus tard Corneille, le premier des poètes dramatiques français, affligé de la même chimère, et j'ai entendu dire que Malherbe, qui n'a pas son maître dans la poésie lyrique, aimait les coups de trompette et le claquet de Stace, jusqu'à en perdre le sens; tant il est vrai, comme je l'ai souvent expérimenté, qu'on trouve plus rarement de bons juges de la poésie que de bon poètes.

J'eus aussi le bonheur de voir à cette époque, un poète remarquable par les agréments et les charmes de son esprit, et par la suavité de ses poésies: je veux dire Jean-François Sarrasin. Il était venu à Caen pour assister aux obsèques de son père, membre du corps des Trésoriers de France. Je regardais avec une extrême curiosité cet homme déjà célèbre, bien que sa réputation ne fût que commencée.

Mes deux soeurs, Marie et Suzanne, avaient été retirées des mains de nos tantes les dominicaines, où elles étaient en pension, et ramenées à Caen chez la tante Gilles. Peu d'années après, elles firent des mariages très avantageux. Marie eut plusieurs enfants qui se multiplièrent eux-mêmes à l'infini. Suzanne n'eut qu'un fils qui ne vécut pas longtemps.

Ayant achevé mes humanités, et déjà mûr pour la philosophie, quoique je n'eusse pas encore quatorze ans, débarrassé enfin de la dangereuse compagnie de mes cousins, je devins, à mon grand avantage, pensionnaire et élève d'Antoine Halley, professeur royal à Caen. C'était un homme très savant; il avait acquis en outre dans la poésie un nom célèbre, qu'il rendit plus célèbre encore en publiant ses vers, sur la fin de sa vie[16]. Il s'était également distingué par sa grande habileté dans la géographie, qu'il avait professée publiquement à l'université de Caen. Mais j'ignorais tout à fait cette science; je n'en savais pas même le premier mot. Halley ne put souffrir en moi plus longtemps cette honteuse ignorance, et comme il voyait d'ailleurs que j'étais consumé du désir d'apprendre et de savoir, il résolut, soit dans ses leçons publiques, soit par des leçons particulières, de m'initier aux études géographiques. De ces rapports intimes et fréquents, non seulement je recueillis des fruits qui témoignaient de mes progrès dans la géographie, mais je m'en aidai pour corriger plusieurs erreurs dont j'étais imbu depuis mon enfance. Il avait une bienveillance ou plutôt une tendresse pour moi singulière, et il me la conserva si constamment jusqu'à la fin de sa vie, qu'étant près de mourir, la mort étant dans ses yeux et le dernier souffle sur ses lèvres, il fit approcher de lui Guillaume Pyron, docte commentateur de Claudien[17], et lui dit : « Vous savez très bien, mon cher Pyron, quelle a été, tant que j'ai vécu, mon affection pour Huet; veuillez donc

[16] Voir comme exemple de son oeuvre: *Illustrissimi comitis Seltsii epicedion*, Cadomi, apud J. Cavelier, 1661, in-4° [Yc.3051], un envoi autographe à Huet; et ses *Opuscula miscellanea*, Cadomi, apud J. Cavelier, 1675, in-8° [Yc.8280].

[17] Il s'agit de l'édition *ad usum Delphini* (vol. 33), *Opera quae extant*, Parisiis, apud F. Leonard, 1677, in-4° [Rés.Z.1615].

lui faire savoir que si près que je sois de la mort, je n'oublie pas notre ancienne amitié, et que je le conjure de persévérer religieusement, ainsi qu'il a fait jusqu'ici, dans l'observation et le souvenir de cette amitié. » A ces mots, il expira. Oui, âme pure, jusqu'à présent, j'ai obéi à ta dernière volonté, et certes j'y obéirai tant que je vivrai. Et si mes voeux, si mes prières ont quelque pouvoir près de Dieu, je le conjure de toutes mes forces de t'admettre au partage de sa gloire et de son éternelle félicité.

A l'époque où j'étudiais sous Halley, il était recteur du collège Dubois, à Caen, et Antoine Gosselin, d'Amiens, professeur royal et prêtre de la paroisse de la Sainte-Vierge, y enseignait la rhétorique en présence d'un grand concours d'auditeurs. Nourri de l'étude des Lettres grecques et latines, Gosselin se livrait depuis longtemps et avec fruit à la recherche des antiquités romaines[18]. Il aurait été sage de s'en tenir à ce genre de recherche. Car, ayant voulu les étendre aux antiquités gauloises, et ayant même écrit un livre sur ce sujet, il parut bien à quelques ignorants qu'il avait atteint son but, mais il prêta le flanc à la critique des habiles gens, entre autres du savant le plus consommé dans les littératures abstruses, c'est à dire Bochart. Celui-ci, dans une lettre remplie d'érudition et adressée à Moisant de Brieux, marqua Gosselin d'un stigmate indélébile.

C'est alors que je commençai mes études philosophiques sous le jésuite Pierre Mambrun, qui, après avoir enseigné la rhétorique à Paris[19], durant quatre ans, aux applaudissements de tous, vint professer à Caen la philosophie, comme pour se reposer de ses fatigues dans le sein de cette noble discipline. Devenu son élève, je fus apprécié et aimé de lui de telle sorte qu'il résolut de prendre un soin tout particulier de mon instruction. Il me faisait venir chez lui, même pendant les vacances, prétendant qu'il en agissait ainsi envers moi, comme autrefois Platon avec ses disciples auxquels, en vertu d'une loi qu'il avait faite et qui était affichée aux portes de la classe, il interdisait l'entrée de son cours, s'ils n'avaient au moins quelque teinture de géométrie.

Je me mis donc à la géométrie, sous la direction de Mambrun. J'en étais à la sixième proposition d'Euclide, lorsque je fus forcé de quitter mon maître et de partir pour la campagne. Je n'avais fait qu'effleurer la géométrie, mais il m'en était resté une passion si vive de connaître cette belle science, que je passais les jours et les nuits à l'apprendre, et je sentis presque du dégoût pour les autres études qui m'avaient jusqu'alors si agréablement occupé. Je refusai même à la philosophie

---

[18] *Historia Gallorum ueterum*, Cadomi, apud P. Poisson, 1636, in-8° [8°.La².35].

[19] On relève sa *Dissertatio peripatetica de epico carmine*, Parisiis, apud S. et G. Cramoisy, 1652, in-4° [Y.123], importante pour le débat sur le genre épique; et ses *Opera poetica*, Fixæ Andecauorum, ex.off. G. Labre, 1661, in-fol. [Yc.162].

tous les soins que réclamaient la dignité et la grandeur de cette science. Tout enfin, à l'exception de la géométrie, me donnait des nausées. Mambrun, le premier auteur du mal, me blâmait fort; il tâchait, par des admonitions fréquentes, de me corriger, de me rappeler au devoir. Il me disait qu'il n'y avait rien de plus contradictoire que de mépriser la philosophie et de lui préférer la géométrie, quand il ne fallait apprendre la géométrie que pour le besoin de la philosophie. Mais il n'obtint rien de moi, sinon que j'en usai envers lui avec plus de circonspection, que je dissimulai la passion dont j'étais dévoré, et que j'accordai un peu plus à la philosophie, jusqu'à ce que les deux ans marqués pour l'achèvement du cours fussent écoulés.

Environ à la même époque, arriva une compagnie de dominicains, de l'observance la plus rigide. Ils venaient rétablir, dans un couvent de notre ville, la sévérité de l'ancienne discipline qui en avait complètement disparu. La nouveauté de cette règle, qui consistait en pratiques extérieures de piété, me charma au point que j'eus le plus grand désir d'être admis dans cette congrégation, et je le demandai aussitôt avec instance au père supérieur, qui était un personnage d'une sainteté de moeurs primitive. Il fut loin de s'y opposer mais la ville tout entière le vit d'un mauvais oeil, s'imaginant que j'avais été séduit par les moines. Il y eut même des gens qui vinrent trouver le supérieur et qui lui firent les plus horribles menaces, s'il persistait, disaient-ils, et ainsi qu'ils se l'étaient faussement persuadé, à influencer un jeune imprudent par ses paroles artificieuses. Pour ma famille, on me tint longtemps prisonnier à la maison, malgré ma résistance mais sans me priver toutefois d'affection. C'est ainsi que fut rompu un projet que j'avais cru d'abord formé sous l'inspiration de Dieu. Et encore qu'au sentiment de beaucoup de gens il ait été conçu avec une légèreté de jeune homme (ce dont j'avais fini par convenir moi-même), cependant, lorsque, docile aux remontrances unanimes de mes amis, je l'abandonnai, je ne cessai pas d'y reconnaître la voix de Dieu qui déjà daignait m'appeler à lui pour me sauver des vanités et des souillures de ce monde. J'avais fait hautement le voeu, dès ma plus tendre enfance, de m'enrôler un jour sous la bannière du Christ; je sentais souvent s'échapper du plus profond de mon coeur les élans enflammés de cette pieuse pensée mais mon caractère turbulent, esclave des vains désirs et des futilités mondaines, les comprimait aussitôt. Un jour enfin la grâce victorieuse mit un frein au pécheur qui luttait et regimbait, et je lui rendis les armes. En attendant, je fus reçu membre de la pieuse confrérie, instituée pour célébrer les louanges de la sainte Vierge, dans le collège des jésuites de Caen et dans toutes leurs autres maisons. Mambrun en était le chef, et je crus devoir faire de lui mon guide dans la voie du ciel, comme il l'avait été dans celle de la science.

Devenu plus circonspect avec l'âge et plus juste appréciateur des choses, quoique je ne me repentisse pas de m'être appliqué à la géométrie, je commençai à m'apercevoir combien j'avais nui à mes connaissances lttéraires, en négligeant la philosophie, dont les Anciens ont dit qu'aucun bien plus désirable n'avait été

donné et ne serait donné de Dieu à l'homme. En réfléchissant souvent, et non sans inquiétude, à tout cela, je pensai que je réparerais le dommage que je m'étais causé si, remontant la carrière que j'avais parcourue, je revenais sur mes études philosophiques. Je me disais, après tout, que je n'avais pas encore dix-sept ans tandis que la plupart des anciens philosophes, en si haute estime aujourd'hui parmi nous, avaient abordé la philosophie dans l'âge mûr seulement et presque dans la vieillesse. Je comptais aussi sur l'autorité de Mambrun dont l'amitié pour moi croissait de jour en jour. M'étant ouvert à lui à ce sujet, il m'embrassa avec effusion, disant qu'il n'approuvait pas seulement mon dessein mais que lui-même avait déjà pensé à me le suggérer, à en favoriser l'exécution, « à condition, ajoutait-il, que vous mettrez de côté tous les livres de géométrie. » La condition me parut dure; je l'acceptai néanmoins et laissai là tout mon attirail géométrique et astronomique. Je me remis donc bravement à la philosophie; mes premières études, toutes superficielles qu'elles avaient été, ne m'y servirent pas médiocrement et l'excellente méthode d'investigation, en usage chez les géomètres, m'y aida bien davantage.

Tandis que je suis tout entier à cette étude, celui-là même qui m'y avait rappelé, Mambrun, m'ordonna tout à coup de l'interrompre et reprendre les mathématiques. Il disait qu'il était juste que je recueillisse quelques fruits de la peine extrême que je m'étais donnée pour les apprendre, qu'il avait jugé à propos d'ouvrir une conférence solennelle où je répondrais publiquement sur toutes les parties de cette science, qu'il connaissait ce dont j'étais capable à cet égard et qu'il répondait du succès. Je suivis les conseils de ce sage maître, pensant qu'il me connaissait mieux que je ne me connaissais moi-même. La dispute eut lieu devant une assemblée nombreuse de personnes de la ville, auxquelles la nouveauté du spectacle parut agréer singulièrement. On ne se rappelait pas avoir vu rien de pareil à Caen où il ne manquait pas d'ailleurs d'érudits.

Dans cette vaste carrière des mathématiques, où j'étais entré de moi-même, Mambrun me donna pour modérateur et pour guide Erard Bille, jésuite lorrain, qui professait alors la théologie morale à Caen[20]. C'était un très habile homme dans les sciences abstraites mais sa vertu ardente et sa modestie singulière n'en laissaient rien apercevoir. Il mit un soin particulier à m'instruire et les leçons de cet excellent maître m'eussent profité à bien d'autres égards, s'il n'eût péri bientôt après dans un naufrage, comme il allait, entraîné par son zèle, convertir les peuples de l'Amérique.

Je connus aussi, à la même époque, Georges Fournier, autre jésuite qui, dans un ouvrage remarquable d'hydrographie publié en français[21], et dans d'autres écrits, avait déjà fait voir ce dont il était capable dans les travaux de ce genre. Cette connaissance, j'en fais hautement l'aveu, me fut extrêmement utile. Une

---

[20] Casuiste dont la 12e *Provinciale* fait son jeu.

[21] *Hydrographie*, Paris, M. Soly, 1643, in-fol. [V.2395].

autre ne me le fut pas moins: ce fut celle de Pierre Gautruche, collègue de Fournier, dont les différents ouvrages, principalement ceux qui regardent l'étude de la littérature, ont enrichi la République des Lettres[22].

Descartes publia dans ce temps-là les principes de sa secte et comme durant les trois années précédentes j'avais fort cultivé la philosophie et m'étais pénétré de ses préceptes et de ses dogmes, j'eus un violent désir de connaître ceux de Descartes et je n'eus pas de cesse que je ne me procurasse son livre et ne le parcourusse en diligence. Il me serait difficile de dire quel enthousiasme excitèrent en moi, jeune encore et ne sachant rien des anciennes sectes philosophiques, la nouveauté de cette méthode et ces merveilles éblouissantes issues des principes les plus simples et les plus clairs, et la masse compacte des mondes, et la nature des choses naissant pour ainsi dire d'elles-mêmes à la vie. Durant plusieurs années, j'appartins corps et âme au cartésianisme, d'autant que je le voyais exercer sur les personnages les plus graves et les plus doctes de l'Allemagne et de la Hollande une sorte de fascination.

Après avoir enseigné la philosophie à Caen, Mambrun vint à Paris où il l'enseigna de nouveau pendant quatre ans; puis, il fut envoyé à La Flèche, où il passa le reste de sa vie, c'est-à-dire environ neuf ans à professer la théologie; il était digne assurément d'un auditoire plus illustre. En même temps, il occupait ses loisirs à cultiver la poésie; il publia même d'excellentes productions qui lui firent un éternel honneur parmi les vrais amants des Muses. L'éloignement et l'absence, que nous adoucîmes par un commerce de lettres fréquent, ne diminuèrent en aucune façon notre amitié. Je ne pus toutefois m'empêcher, poussé par le désir d'embrasser mon ancien maître, de faire de temps en temps des courses à La Flèche, comme si j'eusse prévu que j'aurais bientôt la douleur de le perdre. Mais le souvenir de notre délicieuse intimité est demeuré dans mon coeur pour n'en sortir jamais. « Que la terre vous soit légère! Que vos urnes recèlent un éternel printemps, ô vous qui voulûtes que vos enfants respectassent dans un maître la sainte autorité du père[23] », ou « regardassent un maître comme un père dont ils tiennent non la vie du corps, mais celle de l'esprit[24]. »

Pour me conformer à l'usage, j'étudiai le droit. Je m'instruisis avec un grand plaisir dans toute cette partie de la sagesse romaine que renferment les décisions des savants et la rédaction des lois. D'autre part, je rentrai dans la carrière pleine de charmes de la littérature et de l'antiquité, en lisant la *Geographia sacra* de Bochart qu'il commençait alors à publier à Caen[25]. Par cette

---

[22] Citons, pour le débat actuel sur le statut de la Fable au 17e : *L'histoire poétique pour l'intelligence des poètes et des auteurs anciens*, 6e éd., Caen, J. Cavelier, 1671, in-12 [J.24910] qui connut de nombreuses réimpressions et traductions. Et, dans les sciences: *Philosophiae ac mathematicae totius insitutio*, nouv. éd., Cadomi, apud J. Cavelier, 1665, 6 vol. in-12 [R.9732-9737].

[23] Juvénal, *Satires*, VII.

[24] Quintilien, *Instit. or.*, II.

brillante esquisse de la littérature grecque et hébraïque, je compris non seulement combien j'ignorais de choses mais j'eus honte de les ignorer. Je résolus donc de laisser de côté toutes mes autres études, jusqu'à ce que je me sois fait connaître comme n'étant pas trop inhabile en celle-là. Je me souvenais d'avoir lu dans la fameuse lettre de Joseph Scaliger à Douza, que Scaliger, ne sachant rien de ces langues, les avait apprises à dix-neuf ans, sans autre maître que lui-même[26]. Je puis dire de moi la même chose, et que je me suis fait une grammaire hébraïque d'après les analogies que j'avais aperçues dans le *Pentateuque*. Je me suis servi par la suite de cette grammaire pour chercher les déclinaisons des mots et en extraire les racines. Et comme, me fiant à la véracité de Scaliger, j'espérais prendre pour ainsi dire d'assaut la langue grecque, lire tout Homère en vingt et un jours et dévorer les autres poètes grecs en quatre mois, je reconnus par ma propre expérience que ce n'était là qu'une de ces grosses vantardises telles que cet homme, d'un génie et d'une science d'ailleurs incomparables, mais admirateur et louangeur outré de soi-même, en avait semé dans tous ses ouvrages. Pour moi, ayant commencé par Homère, je parcourus ensuite avec soin les autres poètes grecs, en consultant les anciennes scolies qui sont la vraie source de toute l'histoire mythologique. De là, je passai aux historiens, parmi lesquels ayant trouvé Thucydide trop difficile, je le quittai pour un temps, jusqu'à ce que je fusse en état, avec l'aide et les conseils de Petau, de surmonter ses difficultés.

Lorsqu'il me parut que j'avais acquis une connaissance assez étendue de la langue grecque, je résolus de me hasarder à faire voir ma mesure à ce sujet, en traduisant en latin un auteur grec dont je ne possédasse aucune traduction. De ce genre était la *Pastorale* de Longus. Je la rendis en latin, ne sachant guère jusqu'à quel point la licence et l'impureté de cet auteur, que je n'avais point encore lu, pouvait corrompre les moeurs de la jeunesse. Bochart ne le savait pas davantage, lequel j'avais consulté sur mon projet et qui ne l'avait pas désapprouvé.

Je n'étais pas tellement absorbé par ma passion pour les Lettres grecques, que je négligeasse l'hébreu et que je n'y consacrasse tous les jours quelques heures. A la fin, je me dégoûtai de ma méthode, trop lente et trop molle pour une étude si importante que celle de l'*Ecriture*. Je m'y remis avec plus d'ardeur quelques années après (en 1681); et durant trente ans, à dater de cette époque, il ne se passa pas un jour, sans que j'employasse deux ou trois heures, soit à lire la Bible, soit à lire les rabbins, quelque empêchement qu'y apportassent et les affaires et les voyages. Je lus ainsi toute la sainte *Ecriture*, depuis le commencement jusqu'à la fin, vingt-quatre fois.

---

[25] *Geographiae sacrae pars prior....pars alterae*, Cadomi, typis P. Cardonelli, 1646, in-fol. [A.1377].

[26] J. Douza (Johan Van der Does), l'éditeur de Pétrone. Joseph J. Scaliger, *Epistolae omnes*, Lugduni Batauorum, ex. officina B. et A. Elzevir, 1627, in-8°, I, 1 (exemplaire ayant appartenu à Huet) [Rés.Z.2233].

Puisque j'ai commencé de donner l'histoire de mes études, j'ajouterai que je suis plein de reconnaissance pour la grâce singulière que j'ai reçue de Dieu, ayant été formé par lui de telle sorte que, non seulement pendant que j'étais jeune et vigoureux mais encore depuis que je suis affaibli par l'âge, je n'ai jamais senti la moindre fatigue de mes lectures continuelles, de mon existence sédentaire et du prolongement de mes veilles. Jamais je ne succombai à l'ennui; jamais la pâleur de l'oisiveté ne flétrit mon visage; je quittais mes livres toujours frais et dispos, même après six ou sept heures d'effort intellectuel. Souvent même alors j'étais gai et chantais à moi et aux Muses, contrairement à la plupart qui quittent le travail, tristes et épuisés. Il me paraît donc que la race des médecins ne fait pas preuve d'un grand jugement lorsqu'elle pose en principe général que les forces du corps s'affaiblissent dans l'inaction, se nourrissent et se fortifient par l'exercice. Combien ai-je connu d'hommes de lettres qui arrivèrent avec une santé ferme jusqu'à la dernière vieillesse? Je voyais souvent, étant jeune, le docte Jacques Sirmond, alors presque centenaire mais dont le corps était sain, quoiqu'il ne lui donnât point d'exercice. Je le trouvais pour ainsi dire couché parmi ses livres, rarement sorti, et ne prenant de relâche (si on peut employer ce mot dans cas-là) que ce qu'en exigeaient ses entretiens avec ses amis sur des matières sérieuses et de littérature. Combien ai-je vu de vieillards décrépits mais en bonne santé suivre le barreau, ou passer leurs jours dans la pieuse, uniforme et constante tranquillité du cloître! Combien d'artisans dont la vie est recluse! Au contraire, que de laboureurs, de chasseurs, de voyageurs, d'hommes de cheval, de maîtres d'armes, de maîtres de danse et autres, dont les professions exigent du mouvement, qui, fatigués, usés avant le temps par un exercice continuel, livrent à la vieillesse un corps infirme et impotent!

Cependant mon attention était toute à la *Geographia sacra* de Bochart[27], qui depuis longtemps déjà était sous presse. Comme, en la lisant, je comparais cette abondance inépuisable d'érudition sacrée et profane avec ma petite et chétive provision, c'était une vraie *douleur pour mes yeux*, et un motif considérable pour déplorer mon indigence. Il me parut alors que si j'allais trouver l'auteur lui-même et que je cherchasse à me lier avec lui, je m'approprierais quelque chose de ses richesses, en m'aidant de ses avis. Cette conjecture était fondée. Bochart m'accueillit avec courtoisie et bonté, et déjà je pus prévoir et espérer que nous deviendrions bons amis. Mais comme c'était le temps des plus ardentes controverses entre les catholiques et les calvinistes, et que Bochart était ministre de cette dernière secte, il fut convenu entre lui et moi que, pour ôter au moins tout prétexte de suspecter la pureté de ma foi, nous nous verrions en secret, presque toujours la nuit et sans témoin. Eh bien! dans cette intimité de plusieurs années, je

[27] L'édition complète de la *Geographia sacra* sortira seulement en 1681 (Francofurti ad Moenum, impensis J. D. Zuneri, in-4°) [A.3824].

puis protester que jamais il n'y eut entre nous, je ne dirai pas une dispute, mais une simple conversation sur les points de la religion chrétienne alors les plus controversés. L'un et l'autre nous évitâmes toujours avec soin cet écueil. Une fois seulement, nous touchâmes à la question du culte des images, à l'occasion de quelques tableaux peints que nous avoins vus dans des églises luthériennes; mais nous le fîmes avec délicatesse, amicalement et toujours en restant fort en deçà de la dispute. Bochart ne s'opposa même pas à une seule de mes observations sur Origène, que j'avais soumises à son examen, et dont plusieurs offraient matière à controverse. Mais enfin, et bien longtemps après, nos esprits s'étant exaspérés pour des motifs que je dirai plus loin, nous disputâmes avec une vivacité qui alla jusqu'à l'aigreur sur le sentiment d'Origène touchant l'Eucharistie et l'invocation des anges. Comme cette dispute a été publiée, je n'en dirai ici pas davantage[28].

Bochart voyant que dans l'âge de l'adolescence j'étais si plein de zèle pour les Lettres grecques, que tantôt je lui adressais des questions sur les auteurs grecs, tantôt je lui faisais part de ce que j'avais observé moi-même, excitait encore mon ardeur à aller en avant et m'exhortait vivement à écrire une histoire de la littérature grecque, ainsi qu'à former un corps des auteurs en cette langue, afin que ce que Gérard Vossius avait si heureusement fait pour les historiens grecs[29], je le fisse moi-même pour les autres écrivains de la même nation. C'était une oeuvre immense, demandant beaucoup de temps et de travail, utile et presque indispensable, mais j'aimais mieux qu'un autre que moi l'entreprît.

Ainsi mon intimité avec Bochart était entière et toute la direction de mes études réglée sur ses avis. La reine Christine l'ayant appelé en Suède, je m'offris pour l'accompagner dans ce voyage. Avant de raconter cet épisode, je dois faire mention de quelques illustres personnages qui étaient mes amis, de ceux surtout dont le mérite et la science ont tant contribué à la gloire littéraire de Caen. De ce nombre était Etienne de Cahaignes, parent d'un autre Cahaignes qui écrivit assez élégamment les éloges des hommes illustres de notre ville[30]. Parmi les lettres de Joseph Scaliger[31], je voudrais qu'on lût celle qu'il écrivit à Jacques de Cahaignes, médecin de Caen, après en avoir reçu, accompagnée d'une lettre extrêmement polie, une de ces jolies bourses brodées qui étaient alors une production particulièrement célèbre de l'industrie de Caen. Jacques avait chargé

---

[28] Voir les *Samuelis Bocharti Opera omnia*, Lugduni Batauorum, apud C. Boutesteyn et Y. Luchtmans, 1692, 3 vol. in-fol. [A.1378].

[29] *Ars historica de Historicis graecis libri quatuor...* (éd. posthume), Amstelodami, ex. typog. P. et J. Blaeu, 1699, in-fol [Z.704]. La première mouture du texte date de 1623 (exemplaire de J.-A. de Thou) [Rés.Z.1935].

[30] Jacques de Cahaignes,*Elogiorum ciuium Cadomensium centuria prima*, Cadomi, typis J.Basi ,1609, in-8° [Ln^{25}.17].

[31] Joseph J. Scaliger, *op.cit.*, III, 255.

Etienne, qui allait étudier en Hollande, d'offrir de sa part ce présent à Scaliger. De retour à Caen Etienne y fut reçu médecin, et il était le mien comme aussi mon ami. Je l'entendis raconter avec agrément beaucoup de choses relatives à Scaliger. Il disait entre autres qu'aussitôt qu'il lui avait présenté la bourse et posée sur une table où elle était vue de tous les assistants, la princesse d'Orange vint faire une visite à Scaliger qui lui fit cadeau de la bourse. Cahaignes, ayant quelque talent en peinture, demanda la permission à Scaliger de faire son portrait en couleurs. Scaliger le lui permit volontiers et posa à cet effet. J'ai vu ce portrait qui ne diffère pas beaucoup des autres du même personnage qu'on voit partout. L'année suivante, Scaliger étant mort, Cahaignes fut convié aux obsèques et honoré de la triste prérogative de tenir un des quatre coins du poële. On avait choisi pour cela deux Français nobles, parce que Scaliger était Français, et deux Hollandais nobles, parce qu'il habitait la Hollande. Cahaignes, à la vente de la bibliothèque de Scaliger, acheta plusieurs livres ayant les marges pleines de notes écrites de sa main, dont il me permit l'usage, et que son fils, excellent homme, m'a donnés depuis.

Mes richesses littéraires s'accrurent encore de quelques lettres écrites à différentes époques et en français par le même Scaliger à Jacques Dalechamps, de Caen, où il exerçait alors la médecine[32]. A la mort de Dalechamps, tout ce qu'il avait laissé fut, par l'ordre de ses héritiers, transporté à Caen. C'est à leur générosité que je suis redevable de ces lettres de Scaliger et aussi de quelques autres de Cujas en grec et en latin, parfaitement bien écrites, quoique très facilement et comme par un homme d'humeur nonchalante et distraite. D'autres beaux livres portant les traces glorieuses de la main et de la science de Scaliger me furent aussi donnés libéralement par Etienne Le Moyne, qui les avait achetés à la vente de la bibliothèque d'Heinsius. Parmi eux était le *De emendatione temporum*, de la première édition, avec quantité de corrections, de notes et d'additions sur lesquelles furent faites les éditions postérieures[33].

En ce temps-là florissaient à Caen dans les Lettres grecques deux autres personnages, à savoir Louis Thouroude, de Rouen, et Jacques Le Paulmier de Grentemesnil, de Vandoeuvre. Ce dernier faisait bien les vers grecs qui avaient une couleur et un parfum d'antiquité et, quoique écrits dans un âge avancé, respiraient le feu de la jeunesse. De ce genre sont le poème *De uenatione rusticulae* (de la chasse de la bécasse), dédiée et envoyée à Bochart avec une couple de ces oiseaux, et celle en l'honneur de la naissance du Sérénissime Dauphin. Le Paulmier écrivait également bien la prose grecque. Je me souviens qu'étant allé un jour le voir à Vandoeuvre, il me lut une espèce d'histoire écrite par

---

[32] Voir son *Historia generalis plantarum*, Lugduni, apud G. Rovillium, 1586-1587, in-fol. [S.650-651].

[33] Joseph J. Scaliger, *Opus nouum de emendatione temporum*, Lutetiæ, apud M. Patissonium, 1583, in-fol. [Rés.G.141] (est-ce l'exemplaire dont parle Huet?)

lui-même en langue grecque, assez amusante, assaisonnée de sel attique et nullement dépourvue de l'élégance de l'ancienne Grèce. Le vieillard y racontait les amours du jeune homme. Il travaillait alors à son grand ouvrage *Veteris Graeciae descriptio*, auquel il rapportait toutes ses études. Mais comme cet ouvrage traînait en longueur et que l'auteur était déjà vieux, je conseillai fortement à Le Paulmier de quitter un travail que l'âge, qui s'appesantissait de jour en jour, ne lui permettrait pas d'achever, de donner au public ses nombreuses et savantes observations sur les écrivains des deux langues, et par là de répondre aux voeux, aux besoins des hommes studieux et intéressés à ce que tant de corrections écrites aux marges de ses livres, tant d'interprétations de passages obscurs, ne demeurent pas sans emploi. Il ne goûta pas d'abord cet avis; mais, par la suite, il s'y conforma. Je ne puis me tenir de raconter un fait inouï, incroyable de cet homme qui, déjà voisin de la décrépitude et vivant la plupart du temps à la campagne, dans la société de quelques jeunes gentilshommes campagnards, se mit un jour en tête qu'un d'eux, plus pétulant, plus grossier que les autres, avait dit ou fait quelque chose qui l'avait offensé. Il appela notre homme sur le pré, et le poussa si vivement qu'il le força à demander merci et à rendre son épée.

Le Paulmier avait alors un neveu nommé comme lui Jacques, et fils de son frère. Ce jeune homme était d'un esprit charmant et improvisait si naturellement des vers français, qu'il semblait que ce qui n'était possible aux autres qu'après de longues méditations coulât chez lui de source.

Thouroude, que je viens de nommer, avait formé dans le même temps le projet d'une description de l'ancienne Grèce. Ayant reconnu qu'il n'y avait plus lieu d'attendre du grand âge de Le Paulmier un ouvrage si vaste et si difficile, et persuadé qu'il ne pouvait, par la seule lecture des monuments anciens, acquérir une connaissance certaine et parfaite des choses s'il ne voyait de ses propres yeux les côtes, les fleuves, les montagnes et les débris des cités, il alla en Grèce, en parcourut plusieurs contrées, en visita les ruines, en mesura les distances, et prit note de toutes ses découvertes avec l'intention d'en faire usage lorsqu'il aurait rapporté dans sa patrie ce qu'il avait recueilli. Il avait déjà commencé son ouvrage et m'avait fait voir ses descriptions de l'Illyrie, de l'Epire, du Péloponnèse et de l'Achaïe; elles étaient en état d'être publiées, et je l'engageai à le faire sans attendre l'achèvement du reste, comme si je prévoyais ce qui allait arriver. Il mourut bientôt en effet. Ses héritiers, immédiatement après sa mort, mirent au pillage ses manuscrits, ses livres, ses papiers et, repoussant les libraires qui offraient d'éditer sa description de la Grèce, aimèrent mieux anéantir le fruit de tant d'années, de tant de travaux, de tant de veilles, que d'assurer à la mémoire de leur parent la gloire qu'il avait si bien méritée[34].

---

[34] Voir son *Delphinorum dialogus*, Cadomi, apud M. Yvon, 1662, in-4° [Yb.540] et sa *Graeciae antiquae descriptio* (qui fut donc publiée), Lugduni Batauorum, apud D. a Gæsbeck, 1678, in-4° [J.6063].

C'était un très habile helléniste, et j'ai beaucoup profité, je l'avoue, des rapports très fréquents et presque quotidiens que j'avais avec lui. Mais comme il méprisait souverainement la science des autres, si je m'amusais à écrire quelques vers grecs et que je le consultasse à ce sujet, il fronçait le sourcil pour me marquer son dédain et me défendait de prétendre à imiter les Anciens jusqu'à ce que, par un exercice long et opiniâtre, je prouvasse que j'en étais capable. Ennuyé de ses mépris, comptant sur mon habileté et peut-être trop sûr d'elle, je composai deux épigrammes à l'Antique et deux autres du Moyen Age; je les présentai à Thouroude indistinctement et sans indiquer la date de leur origine; je lui proposai de reconnaître, s'il le pouvait, celles qui m'appartenaient et de donner par là, à ses risques et périls, un témoignage de son exquise perspicacité. Il accepta le défi de mauvaise grâce et ne fut pas heureux dans sa décision, car de mes deux épigrammes il dit que l'une appartenait à l'Antiquité, l'autre au Moyen Age. Ainsi Thouroude fut joué par moi à peu près de la même manière que Scaliger l'avait été par Muret. Celui-ci ayant fait une épigramme et l'ayant offerte au soi-disant dictateur de la critique comme tirée d'un ancien manuscrit, Scaliger y reconnut des vers frappés à l'Antique et eut de la peine à revenir de ce préjugé.

L'un de mes amis était encore Jacques Graindorge de Prémont, qui alors se faisait remarquer à Caen par ses études sur les antiquités romaines et la numismatique, par la finesse, l'élégance et l'urbanité de son esprit. J'en ai fait l'éloge dans un autre ouvrage qui est dans les mains de tout le monde et que j'ai dédié à son frère André, rival de ses vertus et aussi mon ami. Celui-ci était depuis vingt ans médecin à Narbonne lorsque, ayant appris la mort prématurée de son frère, il fut obligé de revenir dans son pays et dans sa famille. Nous fûmes très intimement liés durant plusieurs années car, outre qu'il était très habile dans la philosophie dont je faisais alors mes seules délices, et surtout dans la physique, il n'était pas non plus étranger à l'étude de l'antiquité et des médailles dont et il avait rapporté une quantité considérable recueillie dans la Narbonnaise. Jacques ne savait pas le grec et souvent, Thouroude et moi, nous l'avertissions qu'il perdait à cela bien des jouissances. Mais nous avions beau l'exhorter sans cesse à l'apprendre, faisant même valoir outre mesure les avantages qu'il en pourrait tirer et qu'il comprenait d'ailleurs très bien, il aimait mieux, tant il appréhendait le travail, être privé de ces mêmes avantages que de s'imposer de nouveaux soucis. Nous obtînmes pourtant, à force de prières et de reproches, qu'il souffrît que nous combattissions sa paresse et qu'il se repentît enfin de son ignorance. Il se mit avec tant d'ardeur à réparer le temps perdu qu'il s'acquit enfin ce qui avait jusqu'alors manqué à son érudition. Je me souviens d'avoir décidé par cet exemple deux illustres personnages à étudier le grec, Louis de Bourbon, prince de Condé, le plus grand capitaine de notre âge, très savant en tout, mais principalement dans les antiquités romaines, et M. le duc de Montausier, qui passait un temps considérable

à lire les auteurs latins. Mais, réclamés tous deux par des tâches plus graves, il eût été difficile qu'ils appliquassent leur esprit à l'étude des règles de la grammaire.

Pour Prémont, il revint à son ancienne paresse lorsque l'Académie de Caen[35] l'eut pressé jusqu'à l'importunité de faire des recherches sur les origines de notre patrie et de les transmettre à nos descendants. Je n'acceptai moi-même cette tâche qu'après qu'il l'eut nettement déclinée et donné pour motif de son refus que toutes les anciennes archives de Caen avaient été ou pillées pendant les guerres avec les Anglais, ou brûlées, et que le souvenir même de ses antiquités était anéanti. Je prétendais, au contraire, que cet anéantissement des monuments, que cette destruction des archives, étaient du ressort des recherches historiques, et que celui qui constaterait ce fait pour la science prouverait du moins qu'il ne peut rien savoir davantage et que toutes ses recherches à ce sujet sont inutiles. Prémont voyait très bien cela et le sentait aussi bien que moi, mais il colorait sa paresse d'un vain prétexte, et répétait aussi en plaisantant cet adage italien : *Ne rien faire est le plaisir des dieux*.

Jusqu'ici l'amour des Lettres m'avait tellement subjugué qu'encore que l'amour de Dieu, dont le germe était en moi, y eût, par les soins de mes maîtres, jeté de profondes racines, il ne laissa pas d'être opprimé par l'autre. Et, privé de cette céleste rosée qui est l'effet de la fréquente communion, il s'en fallut peu qu'il ne se flétrit tout à fait. Ajoutez à cela l'exemple de mes jeunes compagnons qui ne respiraient que plaisir, dissipations, vanités du monde, et n'avaient pas beaucoup de peine à me faire partager leurs goûts et leurs folies. Je courais donc les salons, ceux des femmes principalement: il n'existe pas, selon moi, de témoignage plus éclatant de notre politesse, que de plaire aux femmes. C'est pourquoi je ne négligeais rien de ce qui pouvait m'attirer leurs bonnes grâces, ni le soin minutieux de ma personne, ni l'élégance de ma toilette, ni les visites assidues, ni les vers galants, ni les mots tendres soufflés dans l'oreille, et qui alimentent la passion. J'ai exposé tout cela avec trop peu de réserve dans une lettre écrite en vers à Ménage, qui est dans les mains de tout le monde[36].

D'un autre côté, mon tuteur voyant se refroidir en moi peu à peu la fougue de l'adolescence, et qu'il était temps de me fortifier le corps par les exercices de la jeunesse, me donna des maîtres d'armes, de danse et d'équitation, pour laquelle il avait lui-même beaucoup de goût. Je dansais gauchement mais à l'escrime et à l'équitation je l'emportais sur tous, et de manière à exciter l'envie de mes compagnons et des maîtres eux-mêmes. J'étais si leste qu'il suffisait que je touchasse un but avec la main pour que je le touchasse aussi de mes pieds en sautant; si bon coureur, que je laissais derrière moi tous les autres; si vigoureux, qu'un jour deux forts gaillards étant assis par terre, et tenant un bâton, eux d'un

---

[35] Sur cette académie, voir le Livre III.

[36] *Ad Ægidium Menagium epistola*, s.l.n.d., in-4° [Rés.m.Yc.910(33)].

bout et moi de l'autre, ils ne purent ni me l'ôter des mains, ni seulement me faire bouger de place.

Il y avait longtemps déjà, et cela remontait à mon enfance, que j'avais appris à nager sans maître, sans liège, et comme par hasard. L'été, sous prétexte de me rafraîchir, j'allais me jeter dans les étangs, dans les rivières, et plusieurs fois le même jour, comme font ordinairement les enfants. Un jour je me baignais dans une rivière que je ne connaissais pas et dont je n'avais pas sondé la profondeur; je perdis pied tout à coup et me crus perdu. Mais la grandeur du péril me donna de l'énergie; je fis tant des pieds et des mains que je revins à la surface et pus enfin respirer. Cet accident m'apprit que je savais nager; ce dont je ne m'étais pas douté jusque là. Je devins bientôt habile nageur; je plongeais au plus profond des rivières, d'où je rapportais des coquillages, et pas un de mes compagnons n'était à cet égard en état de me le disputer.

Ayant atteint mes vingt et un ans, je devins majeur, selon la coutume de Normandie, et je secouai le joug de mon tuteur. Cet homme m'avait traité durement et chichement, à ce point que pour faire face à mes dépenses de jeune homme j'étais obligé de recourir à la bourse de mes amis. Je ne saurais nullement approuver cette parcimonie, même si elle semble avoir pour objet d'augmenter le patrimoine des pupilles; elle avilit les âmes des jeunes gens, qu'elle porte à des actes de bassesse et à des industries malhonnêtes pour soulager leurs besoins. Aussi, dorénavant plus à l'aise, je commençai à former d'autres projets, je sentis surtout un désir irrésistible d'aller à Paris, tant pour voir cette ville célèbre elle-même, que les princes de la République des Lettres, déjà connus de moi par leur réputation et par leurs écrits. Néanmoins, mon but principal était d'acheter des livres, faute desquels il fallait que mes études languissent ou restassent à peu près suspendues. J'accourus donc bien vite à Paris et plus vite encore chez les libraires. Mais l'argent que j'avais destiné à m'approvisionner dans leurs boutiques fut bientôt épuisé. La même chose m'arriva cent fois dans la suite. Tout l'argent que j'avais pu ramasser, en le dérobant à mes autres plaisirs, les libraires de la rue Saint-Jacques me l'enlevaient jusqu'au dernier sou. D'où il advint que durant toute cette époque de ma jeunesse, mon assiette presque toujours vide ne logeait que des araignées. Au contraire, ma bibliothèque était si bien remplie, qu'elle n'avait pas son égale dans tout le pays, ni pour le choix, ni pour le nombre des livres. Ce choix consistait dans les écrivains de l'Antiquité, qu'avant tout j'avais voulu posséder. D'ailleurs, je n'attachais pas la moindre importance à la reliure, qu'elle fût en parchemin ou en maroquin; je laissais ce luxe aux riches et aux banquiers. Plus tard, quand je pus me rendre la justice de n'avoir point amassé tant de livres par une vaine ostentation, mais uniquement pour en faire usage, je me souciai peu de les entretenir propres. Si je trouvais, en les lisant, quelque chose qui valût la peine d'être noté, soit pour la correction du texte, soit pour l'éclaircissement des passages, je le notais à la marge. Une pensée toutefois m'obsédait: ce travail de tant d'années, me disais-je, cette masse de volumes rassemblés à si grands frais

pour le plaisir et la nourriture de mon esprit, seront dispersés un jour, ou retourneront dans les boutiques des librairies, ou tomberont dans les mains des sots. Cette idée m'épouvantait, et pour empêcher qu'elle ne se réalisât, je pris une mesure dont il sera parlé par la suite.

Ces allées et venues perpétuelles et ces longs séjours à Paris ne furent pas seulement employés à me procurer des livres; le soin de rechercher et de voir ces hommes non moins illustres qu'excellents et dont la grande renommée était le prix de leur merveilleuse érudition, les Sirmond d'abord, les Petau, les Labbé, les Vavasseur, les Rapin, les Cossart et les Commire m'avait aussi préoccupé dès les premiers jours de mon arrivée. Sirmond, quoique plus que nonagénaire, n'en était pas moins ardent à l'étude et passait les derniers moments de sa vie à commenter et à écrire. Il avait une politesse et une distinction singulières; on reconnaissait aisément l'homme qui avait fréquenté longtemps les Cours de Paris et de Rome. Pour moi que sa réputation de bonté avait prévenu en sa faveur, je fus de sa part l'objet d'une réception qui dépassa encore mon attente; car, presque aussitôt après notre première entrevue, il m'ouvrit son coeur et son cabinet et me donna les meilleurs conseils pour me diriger dans mes études et régler mes moeurs. Il m'écrivait, en outre, pendant mes absences, les plus charmantes lettres. J'aurais recueilli de cette liaison un plaisir et des avantages infinis, si une mort inattendue, presque subite et qui dans un jeune homme même eût semblé prématurée, ne m'eût ravi ce vieillard. Denis Petau avait des apparences plus froides, quelque chose de grave et de sévère qui disparaissait néanmoins dans un commerce suivi. Je l'avais tellement apprivoisé, à force d'attentions et de zèle, que, quoiqu'il fût absorbé par ses *Theologica dogmata*, immense ouvrage où il fait passer la théologie du domaine labyrinthique de l'Ecole au terrain ouvert et aplani par les Pères de l'ancienne Eglise, il ne dédaignait pas de s'abaisser avec moi à des exercices de moindre conséquence, et par là il lui semblait revenir à ses premières années[37]. Comme je lisais alors Thucydide, et que ça et là, principalement dans ses harangues, cet historien est rempli de phrases si obscures qu'au témoignage de Cicéron il est à peine intelligible, toutes les fois que je tombais sur quelque difficulté de ce genre, je m'adressais incontinent à Petau, comme au trépied de la pythie. Il paraissait charmé de ma hardiesse et de mes importunités et souffrait courtoisement que je lui dérobasse ainsi de bonnes heures.

Mon intimité ne fut pas moins grande avec les autres, et particulièrement avec Commire et Rapin, deux poètes célèbres[38]. On sait assez quelles obligations les Lettres leur doivent à tous, pour l'énorme quantité de leurs travaux, et à chacun

---

[37] Denis Petau, *Theologicorum dogmatum tomus I^us^-IV^us^*, Lutetiæ Parisiorum, sumptibus S. Cramoisy, 1644-1650, 4 vol. in-fol. [D.244].

[38] Citons de Jean Commire, *Carminum libri tres*, Lutetiæ Parisiorum, apud S. Bernard, 1678, in-4° [Yc.1319]. Nombreuses réimpressions et éditions. Et de René Rapin, *Carminum*, Parisiis, excudebat S. Mabre-Cramoisy, 1681, in-12 [Yc.8536-8537].

pour le genre qui lui est propre. A qui est étranger Philippe Labbé, cet océan d'érudition? Quelle contrée de la littérature n'a-t-il pas explorée? Un homme eût pu l'égaler, le surpasser peut-être : c'est Gabriel Cossart. Mais cet heureux génie ne pouvait souffrir le travail; il n'était pas assez avare du temps et frustrait sa gloire de tout ce qu'il dérobait à l'étude. Il est célèbre surtout par un discours improvisé dans une dispute académique, alors que, répondant *ex abrupto* à la déclamation pleine d'injures d'un professeur fameux, il le réfuta avec esprit et éloquence, aux applaudissements unanimes des principaux membres de l'université de Paris[39]. François Vavasseur se cantonna dans la poésie[40]. Vrai puriste et, pour ainsi dire, à l'affût des élégances de la langue latine, il les observe avec tant de soin que tandis qu'il ambitionne la gloire d'un grammairien habile, il acquiert le triste renom de poète mou et éreinté. Je l'aimais pourtant et j'en fus aimé à ce point qu'il voulait me faire part, de préférence à tout autre, de ses poésies et m'en constituer l'arbitre. Commire et Rapin ne s'aventurèrent pas beaucoup au delà des bornes de la poésie. Ce que Rapin a écrit en français est une bagatelle et quand il l'écrivit il manquait quelque chose à sa provision de science. Mais ses vers sont pleins d'agrément, de douceur et de cette facilité qui annonce l'enfant gâté des Muses. Aussi sont-ils dépourvus de la *uis poetica* et de cet enthousiasme sans lequel, suivant Démocrite, il n'y a pas de grands poètes. Je me souviens avec un plaisir extrême de ce cher homme; j'en ai reçu des preuves d'amitié singulières, et tant qu'il a vécu je l'ai honoré des marques du plus profond respect. Commire avait autant de facilité et plus de nerf; il improvisait rapidement. Plus d'une fois je l'ai vu réciter, en se jouant et debout sur un pied, des vers qui semblaient couler de source.

J'eus aussi le plaisir de rencontrer à Paris Etienne-Agard Dechamps, jésuite, né Bourges, et qui avait eu l'honneur de passer par toutes les dignités de son ordre. Je le connus dans mon enfance; il enseignait alors la rhétorique à Caen. C'était, sous une enveloppe imposante et digne, une belle intelligence et un esprit très cultivé. Sa mémoire était d'une étendue et d'une fidélité incroyables. Il l'avait tellement nourrie par l'étude et fortifiée par l'art, qu'ayant entendu réciter une seule fois devant lui un grand nombre de mots, il les répétait dans le même ordre, faculté merveilleuse dont chacun était ébahi. Il avait été l'objet d'une haute considération de la part de la société, pendant ses disputes avec les jansénistes, ayant alors publié, sous le nom d'Antoine Ricard, un livre où il entreprenait de prouver que Jansénius avait emprunté à Calvin sa doctrine[41].

Dans cette compagnie de savants hommes que je fréquentais alors, Jean Garnier tenait très bien sa place. Il était déjà connu par quelques ouvrages, mais il

---

[39] Dans ses *Oratores duae: Extemporalis defensio*, Parisiis, apud S. et G. Cramoisy, 1651, in-4° [X.4342].

[40] *Opera omnia*, Amstelodami, apud P. Humbertum, 1709, in-fol. [Z.729}. Contient l'important *De ludicra dictione.*

[41] *De haeresi janseniana*, Lutetiæ Parisiorum, sumptibus S. et G. Cramoisy, 1654, in-fol. [D.317].

le devint bien autrement par son édition de Marius Mercator[42], lequel vivait au siècle de saint Augustin et qui attaqua vigoureusement les hérésies de Pélage et de Nestorius. Ce serait une omission coupable que de passer sous silence le concours diligent et fécond que me prêta cet excellent homme, lorsque je dressais l'histoire d'Origène et qu'il me fallait placer chaque chose à son rang et suivant l'ordre chronologique.

Je ne dois pas oublier de citer, en dehors de la Société de Jésus, les autres savants illustres de cette époque avec qui j'avais lié amitié. Les principaux sont les frères Pierre et Jacques du Puy, dont le nom ennobli par les vertus de leurs ancêtres et plus encore par les leurs propres est de soi-même un éloge. Ils étaient d'une grande douceur de moeurs et de plus doués d'un savoir exquis, Pierre surtout, l'intrépide champion de l'indépendance de la couronne de France et des libertés de l'Eglise gallicane[43]. Le riche trésor de la bibliothèque royale étant confié à leur garde, la plupart des savants alors en renom venaient chaque jour chez eux, et j'assistais avec un plaisir infini à leurs doctes entretiens, depuis le moment surtout où ce noble couple de frères avait eu la bonté de dire du bien de moi à l'illustre assemblée. C'est ainsi que, sans efforts de ma part et nonobstant mon petit mérite, je me trouvai admis dans l'intimité de tant de grands hommes et que je vis mon nom inscrit sur leurs listes. Parmi eux, François Guyet était hautement estimé pour son talent poétique. Amant zélé de la saine Antiquité, émeule des anciens poètes, il ne leur était pas inférieur à beaucoup d'égards, tant ses vers, encore qu'on y souhaiterait un peu de patine romaine, enchantaient par la rondeur de la phrase et par l'harmonie du rythme[44]. Il fit aussi le métier de critique mais il y prit trop de libertés car, en examinant les écrits des Anciens, il prononce et décide avec tant d'autorité, qu'on dirait plutôt qu'il monte à l'assaut contre eux. J'ai vu des notes de sa main aux marges du Virgile dont il se servait habituellement; il corrige ce poète avec une liberté sans mesure, il le met si bien en pièces que, s'il l'avait publié en cet état, on aurait cherché Virgile dans Virgile même. Je fus très lié aussi avec Ismaël Boulliau, qui vivait alors en commun avec les du Puy. L'absence n'interrompit point cette amitié, soit que nous étudions, lui à Paris et moi à Caen. Nous nous écrivions sans cesse; je l'informais de toutes mes études et lui ne me laissait rien ignorer de ce qui se passait chez les savants. Dans ce commerce réciproque nos conditions n'étaient pas égales. Que pouvait dire d'agréable un provincial à un homme qui avait élu domicile dans le sanctuaire même de l'érudition et qui n'en manquait lui-même d'aucune sorte? On n'a qu'à lire son *Astronomia philolaica*[45] où il rajeunit si bien l'astronomie surannée des anciens

---

[42] *Marii Mercatorius opera quaecumque extant*, Parisiis, S. Mabre-Cramoisy, 1673, in-fol. [Rés.C.416].

[43] Pierre du Puy, *Traitez des droits et libertez de l'église gallicane*, s.l. 1639, 2 vol. in-fol. [Rés.Ld^{10}.7].

[44] Par exemple: *Monobiblos siue generosae poëseos specimen*, Parisiis, E. Prevosteau, 1602, in-4° [Rés.m.Yc.902(8)].

pythagoriciens, qu'il pourrait passer pour être l'inventeur de cette science, et on n'aura pas de peine à comprendre qu'il se soit élevé si haut parmi les astronomes distingués de ce siècle. D'ailleurs, il a fait voir surabondamment ce dont il était capable en géométrie par son commentaire *De lineis spiralibus*[46]; en philosophie, par son édition du livre de Ptolémée Περι χριτηριου χαι ηγεμονιχου, avec la traduction et des notes[47]; dans les belles-lettres, par ses conversations et par sa correspondance avec tous ceux qui l'ont connu.

A mon arrivée à Paris, je ne me liai avec personne plus étroitement qu'avec Gabriel Naudé, que le bruit de son nom et plus encore de ses écrits m'avait depuis longtemps fait connaître. Il était alors garde de la bibliothèque Mazarine. Il l'avait pourvue de livres recueillis dans tous ses voyages en Europe et avec des peines infinies et il l'avait tellement augmentée, qu'excepté la bibliothèque royale, aucune en France ne pouvait lui être comparée. Elle fut bientôt vendue et dispersée pendant la Fronde. Comme je dépensais alors en achats de livres au delà de ce que me permettaient mes ressources, Naudé me fit rentrer dans de sages limites, m'aida de son argent et de ses conseils, et m'avertit en ami de me défier de la malhonnêteté des libraires.

Peu de temps auparavant était arrivé à Paris Pierre Lambecius, de Hambourg, fils de la soeur de Lucas Holstenius. Il administra, dans ces dernières années, avec beaucoup d'honneur, la bibliothèque impériale de Vienne, dont il fit un excellent catalogue[48]. A peine à Paris, il publia ses travaux de critique sur Aulu-Gelle[49] et s'introduisit chez Naudé. Comme nous nous y rencontrions souvent l'un et l'autre, je fis sa connaissance. Il s'ensuivit une amitié durable, sous les auspices de Naudé qui avait tant de goût pour notre jeunesse toute dévouée aux bonnes Lettres qu'il nous invitait souvent à sa campagne, et semblait rajeunir avec nous. Etant venu à Hambourg quelques années après, je me gardai bien de passer dans ces quartiers sans saluer mon ami Lambecius. Dieu sait quelle chère il me fit! sans compter qu'il me donna son excellent ouvrage sur les origines de Hambourg[50].

Pendant que je travaillais à grossir ma bibliothèque à Paris, je fis un soir la revue des richesses que j'avais acquises. Je fus attiré particulièrement par les

---

[45] *Astronomia philolaica*, Parisiis, sumptibus S. Piget, 1645, in-fol. [V.1828]. Voir son importante classification en sciences et arts de la bibliothèque de de Thou: *Catalogus bibliothecae Thuanae*, Parisiis, impensis Directionis, 1679, 2 vol. in-8° [Q.84580 et Q8459].

[46] *De lineis spiralibus demonstrationes nouae*, Parisiis, apud S. Cramoisy, 1657, in-4° [V.6261(1)].

[47] Ou *Tractatus de judicandi facultate*, Parisiis, apud S. Cramoisy, 1663, in-4° [R.1717].

[48] Petrus Lambecius (Peter Lambeck), *Commentariorum de bibliotheca caesarea uindobonensi*, Vindobonæ, typis M. Cosmevorii, 1655-1679, 8 vol. in fol. [Q.387-394].

[49] *Prodromus lucubrationum criticarum in Auli Gellii Noctes atticas*, Parisiis, apud S. et G. Cramoisy, 1647, in-8° [Z.12572].

[50] *Origines hamburgenses*, Hamburgi, apud J. Naumannum, 1652, in-4° [M.5602].

Dogmata theologica de Petau, récemment publiés et déjà en grande réputation parmi les érudits. Moi qui connaissais l'auteur, qui l'aimais, qui l'estimais singulièrement, je passai des nuits entières penché sur son livre et captivé par la grandeur de la matière, la beauté du style et une immense érudition. Mais tandis que je pesais la valeur des arguments dont il se sert pour prouver les dogmes, si par hasard un d'eux me semblait faible, ma foi dans le dogme auquel il servait d'appui chancelait aussitôt, parce que je croyais qu'il n'était pas possible de trouver, pour la défense de ce dogme, des raisons plus certaines que celles qui avaient été pesées et apportées par un si grand logicien. Cette opinion téméraire, que j'embrassai avec une légèreté de jeune homme, altéra mes anciennes convictions relativement à certains dogmes de notre sainte religion, et au respect avec lequel je les avais considérés jusque là. Mes préjugés subsistèrent jusqu'au jour où mon esprit, débarrassé des ténèbres qui l'obscurcissaient, et frappé tout à coup du plus pur éclat de la lumière céleste, me permit enfin d'asseoir ma croyance sur des bases plus profondes et plus inébranlables.

LIVRE II

Je revins à Caen avec un renfort considérable pour ma bibliothèque. Pendant que je jouissais à loisir de mes nouvelles richesses et poursuivais doucement mes études, Christine de Suède faisait fort parler d'elle dans le monde entier. On lui faisait honneur, entre autres qualités, de son goût pour les Lettres et de la grande faveur et des libéralités dont elle comblait les gens de lettres. Elle les mandait de toutes parts à sa Cour et, disait-on, à des conditions dignes de la munificence d'Attale. Il y avait Descartes et Saumaise; il y avait Isaac Vossius, son maître de grec mais aussi son guide pour l'intelligence des auteurs latins. La reine n'eût pas souffert de passer un seul jour sans en consacrer les meilleures heures à étudier en tête à tête avec Descartes; elle poussait le zèle à cet égard jusqu'à prendre sur son sommeil. Il résulta de là que ses forces s'affaiblirent peu à peu et que la fièvre vint, suivie de prostration et d'amaigrissement. Les médecins avaient beau réclamer, le plus souvent elle se moquait d'eux. Comme elle avait entendu Vossius parler avec de grands éloges de la science de Bochart, elle devint si désireuse de voir cet homme et de converser avec lui qu'elle l'invita dans les termes les plus honorables à venir près d'elle et qu'elle ordonna à Vossius de l'en presser lui-même, et de lui écrire lettres sur lettres. Bochart s'y laissa prendre et encore qu'il fût retenu par les devoirs de son ministère, par les douces habitudes de la vie de famille, par les charmes de l'étude et de loisirs sans troubles, il oublia tout cela pour obéir à la reine et ne s'effraya même ni de la longueur du voyage, ni de la perte du temps, ni d'une foule d'autres difficultés. Depuis longtemps j'avais une envie démesurée de voir l'Italie; j'étais sur le point de la satisfaire, lorsque Bochart s'ouvrit à moi de son voyage en Suède et m'invita sans détour à l'y accompagner. Je balançai d'abord; je comparai les beautés de l'Italie, son printemps presque perpétuel, ses monuments antiques et vénérables, aux rochers arides de la Suède et à son climat barbare. Bochart me parla des merveilles de la Hollande, chantées en vers élégants par Scaliger, les hommes illustres dans les Lettres, dont elle abondait alors, ses splendides villes et les restes nombreux d'antiquités gothiques qu'on trouvait dans les rochers du Danemark. Que vous dirai-je enfin? vaincu non pas

tant par les raisons que par l'amitié de Bochart, j'obtempérai à sa prière et promis de le suivre. Mais pendant que nous faisions nos préparatifs de départ, je tombai soudain malade. Mais le jour du départ était fixé et Bochart ne pouvait différer plus longtemps. Un navire hollandais, prêt à mettre à la voile pour la Hollande, nous attendait au Havre, à l'embouchure de la Seine. A ma grande douleur, Bochart se mit en route; mais ma douleur eût été bien plus grande, si je n'avais eu la confiance que notre séparation serait de courte durée. Il alla au Havre par la voie de terre et s'embarqua. Heureusement que les vents du nord empêchèrent le navire de prendre le large; car, comme je me sentais un peu mieux, je commençai de croire que je rejoindrais à temps mon ami. A peine convalescent, je partis de chez moi le 14 avril 1652 et gagnai le Havre en litière couverte. J'arrivai vers midi. Hélas! Bochart avait mis à la voile au lever du soleil! Je m'en consolai toutefois, en voyant que deux autres navires hollandais en rade attendaient la première brise du midi pour lever l'ancre à leur tour. Les capitaines l'affirmaient du moins, tandis qu'ils attendaient en réalité quelques bâtiments marchands arrivant de Rouen, qu'ils devaient protéger pendant la traversée. Pour moi qui m'en reposais sur leur parole, je passai onze jours à sécher sur pied et à crever d'ennui. Dieu enfin eut pitié de moi; on s'embarqua et on gagna la haute mer. Comme alors la guerre entre les Anglais et les Hollandais était imminente et qu'elle ne tarda pas longtemps à sévir, nous évitâmes avec assez de peine quelques navires anglais, à l'affût des navires hollandais dans les eaux de Douvres. Arrivé en Zélande, je visitai Middelbourg, capitale de la province, d'où je m'embarquai de suite sur un bateau qui me transporta en Hollande. Je partis incontinent pour Leyde. Je saluai Saumaise à mon arrivée et, prévoyant que je ne pourrais rester que quelques jours en cette ville, je m'arrangeai pour être tout à lui durant cet intervalle. Il n'est pas de bons offices et de respects que je ne lui rendisse du moment que je m'aperçus que ces hommages lui étaient agréables. Informé par lui que Bochart n'avait point encore quitté Amsterdam, j'écrivis à ce dernier pour lui annoncer mon arrivée. Il en fut si ravi qu'il m'envoya sur-le-champ un jeune homme qu'il avait emmené de Caen avec lui pour me faire ses compliments et m'amener sans retard. Cette marque de bonté et d'amitié de la part d'un homme que j'aimais moi-même de tout mon coeur, me remplit de joie. Je piquai ma monture et galopai vers Amsterdam où enfin j'embrassai Bochart. Vossius vint aussitôt me voir; il me dit honnêtement qu'il espérait que le long voyage que nous allions entreprendre nous serait à tous deux non seulement une occasion de faire connaissance, mais encore de contracter une amitié solide; qu'il avait préparé pour lui et Bochart une voiture commode et qu'il m'y avait ménagé une place, si je voulais bien l'accepter. « Sans doute, lui dis-je, et je vous suis très reconnaissant d'un pareil service. » Quatre jours après, nous partîmes d'Amsterdam. Quand nous fûmes à Utrecht, la même maladie qui m'avait retenu à Caen me prit de nouveau. Elle nous força de rester quelques jours à Utrecht et de consulter Henricus Regius, médecin distingué et philosophe plus distingué encore. Je savais qu'il avait donné d'abord dans le cartésianisme, puis été

lui-même un des séides de Descartes, mais qu'il s'était dégoûté de cette doctrine, non sans offenser Descartes par ce revirement. Aussi, après quelques mots échangés sur ma maladie et sur les remèdes à y appliquer, nous parlâmes longuement du cartésianisme. Il ne le méprisait pas tout à fait; il avouait au contraire qu'il devait beaucoup à son chef, et il s'exprimait sur Descartes en termes élogieux[1].

Nous arrivâmes à Hardenberg, dans l'Overijsel. Il sera, je pense, agréable au lecteur de connaître les cérémonies usitées dans cette ville pour l'élection du consul, telles que nous les avons apprises des habitants. Je les ai déjà racontées dans une pièce de vers sur mon voyage en Suède, adressés à Chapelain, et qui font partie du recueil de mes poésies; je ne laisserai pas de les rapporter ici de nouveau.

Dans Hardenberg nous entrons à nuit close.
Certains vieux us y sont plaisante chose:
Quand le consul se retire, et qu'il faut
Pour cet emploi faire un choix convenable,
Des gens à barbe, et longue, et vénérable,
De toutes parts, à la voix d'un hérault,
Sont convoqués à l'entour d'une table.
La table est ronde et si haute, dit-on,
Qu'elle est un point d'appui pour le menton.
Sur un signal ouverte est la séance,
Chacun étant à table jusqu'au cou.
Quand au milieu, bravant la bienséance,
On pose...quoi? Vous le dirai-je? un pou!
Or, le barbu vers qui cette vermine
Avec effort se guinde et s'achemine,
Par l'assistance est consul proclamé
Et par la ville ensuite est acclamé[2].

Lorsque nous eûmes passé l'illustre ville de Brême, nous arrivâmes à Closterseven, gros bourg ainsi appelé de ses sept cloîtres. Nous y vîmes un couvent de religieuses, très florissant autrefois mais qui depuis avait reçu des luthériens une destination nouvelle. Un très petit nombre de religieuses, restées fidèles au culte catholique, habitaient encore quelques cellules dévastées qu'on leur avait assignées pour demeures. Naguère très nombreuses, elles n'étaient plus alors que cinq. Nous en rencontrâmes une logée dans les murs ruinés de ce vaste édifice. Elle gagnait à peine de quoi vivre à filer, était par conséquent très pauvre mais ne laissait pas d'être propre. Je fus heureux, je l'avoue, de retrouver au milieu

[1] Ainsi, ses *Fundamenta medica*, Ultrajecti, apud T. Ackersdycium, 1647, in-4° [4°.T^{30}.55] et sa *Philosophia naturalis*, Amstelodami, apud L. et D. Elsevirios, 1661, in-4° (exemplaire de Huet) [Rés.R.1014].

[2] *Iter suecicum*, s.l., 1662, in-12 [Yc.1457].

de ces décombres du catholicisme des restes vivants et intacts de ma religion; je le dis à la soeur qui à son tour m'exprima toute sa joie de voir un catholique parmi tant de mes compagnons qui étaient étrangers à ce culte. M'offrant alors sa main à baiser, suivant la coutume des Allemandes, et levant les yeux au ciel, elle pria Dieu mentalement d'étendre sa protection sur moi et marqua pieusement de sa main le signe de la croix sur mon front. Certes, ce fut pour moi un triste et bien douloureux spectacle que la dévastation de ces splendides monuments de la piété antique, que ces nouveautés profanes substituées au vrai culte de Dieu, que cet asile préparé à l'erreur et à l'impiété, là où la vérité avait été honorée et sanctifiée.

Après une longue traite, nous arrivâmes enfin à Copenhague, capitale du Danemark. Cette ville est agréablement située et d'un aspect aussi beau que possible sous un climat du Nord. L'ayant d'abord visitée, je montai ensuite dans la tour de l'observatoire, près du Collège royal. Cette tour fut élevée par le roi Christian IV pour observer les astres, après qu'il eut, à force de mauvais traitements, contraint de partir Tycho Brahé, le père de l'astronomie. Ce prince avait pensé qu'il adoucirait par cette oeuvre remarquable les regrets qu'avaient laissés aux Danois le départ de ce grand homme et le transport de ses instruments astronomiques en Allemagne. Pour construire cette tour, il avait consulté Longomontanus[3], qui avait vécu quelques années avec Tycho Brahé. Elle est ronde et très haute. On n'y monte pas par des escaliers, mais au moyen d'une pente douce qui permet aux voitures d'arriver jusqu'à la plateforme. Elle touche à un temple dont une partie tombait de vétusté et qu'on réparait alors. Nous découvrîmes, au milieu des débris, quelques grosses pierres avec des inscriptions runiques, comme il y en a beaucoup en Danemark, en Suède, dans les contrées et dans les îles voisines. Nous en avons souvent fait la remarque. Ces caractères sont, dit-on, l'ancienne écriture des Goths et l'opinion commune des peuples de ce pays est que leurs ancêtres ont transmis à la postérité dans ces monuments grossiers le souvenir de leurs hauts faits et la gloire de leurs grands hommes. Devenus toutefois à peu près illisibles par l'action corrosive du temps, ils eussent entièrement péri si le sagace et infatigable Olaus Wormius n'eût arraché aux outrages des siècles futurs les derniers vestiges de cette langue[4]. Il avait rassemblé avec les soins les plus intelligents tous les produits de la nature ou de l'art, remarquables par leur rareté ou leur singularité, que le hasard lui avait offerts dans ces âpres climats. Aussi, la première chose que se proposait un ami du vrai mérite et de la science, en arrivant à Copenhague, était de tâcher d'obtenir, à force de politesses et de respects, l'amitié de Wormius et de voir ses trésors littéraires. C'est à quoi mes compagnons ne manquèrent pas. Bochart parle, et La Peyrère en avait parlé avant lui, d'une

---

[3] C'est-à-dire Christian Sorensen, auteur de l'*Astronomica danica*, Hauniæ, literis sartorianis, 1645, in-4° [V.6402(3)].

[4] Ou Ole Worm, *Danica literatura antiquissima, uulgo gothica dicta*, Halniæ, typis M. Martzan, 1636, in-4° (exemplaire de Huet) [Dép. des Mss. 8°.49].

dent de baleine du Groënland qu'on voyait dans son cabinet, et que le vulgaire ignorant croit être une corne de licorne.

Nous allâmes de là au Collège pour y voir le globe céleste de bronze, oeuvre de Tycho. Je le connaissais depuis longtemps de réputation. L'ayant alors examiné attentivement, je fus frappé de la beauté, de la délicatesse de l'oeuvre, et de la dextérité de l'ouvrier. Mais ce serait perdre son temps que de décrire les merveilles de cette machine, comme aussi des autres instruments de Tycho, puisqu'il les a dessinés tous dans ses *Mécaniques* où le lecteur les a sous les yeux[5]. Toutefois, pour qu'on puisse se former une idée juste de la fabrication et de la beauté de ce globe, il faut savoir que l'auteur y a travaillé vingt-cinq ans et qu'il y a dépensé cinq mille thalers, environ dix-huit mille livres tournois. En quittant le Danemark, Tycho alla à Prague, emportant avec soi tous ses appareils astronomiques. Mais en 1619, au sac de cette ville par les troupes palatines, ils furent tous détruits, à l'exception du globe qui fut transporté sain et sauf à Neiss, en Silésie, au collège des jésuites. Ulric, fils de Christian IV, s'étant emparé de cette place en 1632, s'empara aussi du globe, comme d'un héritage de son père, et l'envoya au Danemark. Toutes ces circonstances m'inspirèrent un violent désir de visiter l'île de Huen, siège des études de Tycho pendant vingt et un ans, et qu'il illustra par ses observations astronomiques et ses admirables écrits.

Il était né en Scanie, de la noble famille des Brahé, plutôt suédoise que danoise. De fait, durant mon séjour en Suède, parmi les cinq ministres de ce royaume la première place, qui était aussi la plus près de la personne de la reine, était occupée par Pierre Brahé, descendant de cette famille. Mais ce n'est pas ici le lieu (je n'en ai pas non plus l'intention) de raconter la vie de Tycho. D'autres l'ont fait assez exactement. Il rentre seulement dans le plan de ce livre de rapporter par quelles libéralités, quelle prévoyances, Frédéric II, roi de Danemark, retint Tycho dans son pays, au moment où il se disposait à le quitter pour aller se fixer à Bâle.

Il y a dans le détroit qu'on appelle le Sund, une petite île du nom d'Huen, aux rivages en pente douce, et qui s'élève de telle sorte au-dessus des flots que la vue en est accessible de tous les côtés. Ce séjour parut au roi singulièrement propre aux études et aux observations de Tycho. Il le manda aussitôt, lui offrit l'île en usufruit (car elle est du domaine royal) et lui permit de l'habiter. Il lui alloua, de plus, d'amples revenus et lui promit que son aide ne lui manquerait jamais, soit qu'il fallut bâtir dans l'île, soit qu'il fallût le pourvoir d'instruments astronomiques. Tycho accepta avec joie et reconnaissance, et se hâta de jeter les fondements du château d'Urianenbourg. La première pierre en fut posée le 8 août 1576, par Charles Dauzée, ambassadeur de France au Danemark; circonstance que Tycho rechercha comme un honneur et considéra comme tel. Quand j'étais enfant, j'avais

---

[5] *Astronomiae instauratae mechanica*, Noribergæ, apud L. Hulsium, 1602, in-fol. (exemplaire de de Thou) [Rés.V.231].

souvent regardé l'estampe de ce bâtiment dans les oeuvres de Tycho, qui étaient chez Gilles Macé, mon parent; j'avais entendu Macé lui-même raconter une foule d'anecdotes sur Tycho; toutes ces choses s'étaient imprimées si fortement dans mon esprit que, ne me souciant plus de quoi que ce soit, ni même de Copenhague, je sentis un violent désir de voir de mes propres yeux les objets qui n'avaient de corps que dans ma mémoire. Mais j'eus beau presser mes compagnons d'entreprendre ce pèlerinage, mes exhortations et mes prières ne les attendrirent nullement; ils s'intéressaient fort peu à l'astronomie. Un d'eux pourtant consentit à m'accompagner. Je louai un bateau et à la faveur d'une bonne brise du sud, nous touchâmes à Huen le 24 mai 1652. Les uns appellent cette île *Venusia*; les autres *Scarlet*. Je suppose que l'origine de ce dernier nom remonte à un événement qui m'a été rapporté par des personnes bien informées et qui eut lieu sous le règne de Frédéric II. Quelques Anglais s'étaient vantés à Copenhague que si le roi voulait leur vendre l'île, ils lui donneraient en paiement autant de drap anglais de couleur écarlate qu'il en faudrait pour entourer les rivages de l'île, avec une pièce d'or dans chaque pli de l'étoffe. Le roi fort inconsidérément accepta l'offre, n'ayant pas réfléchi que si les Anglais fortifiaient l'île, ils pourraient fermer le Sund avec leurs flottes et supprimer les droits de péage qu'y lève la couronne de Danemark. Mieux avisé, le roi résolut de garder son île. Mais il était inquiet parce que, ayant donné sa parole, il ne voulait pas paraître la violer. Un fou, de l'espèce de ceux qu'on voit dans les Cours, lui suggéra cet expédient : « Pourquoi t'inquiéter, mon cher roi? Que ne dis-tu que tu tiendras ta parole, et que tu vendras Huen à condition que les acheteurs transporteront aussitôt leur marchandise dans les eaux anglaises, qu'ils ont perdu la tête s'ils ont espéré que tu souffrirais qu'ils s'établissent à ta porte? » On loua fort le sage conseil de ce fou et les vues des Anglais furent déjouées. De là vint, je pense, que le nom de Scarlet est resté à l'île.

A peine débarqués, nous gagnâmes un petit village, le seul qui fût dans l'île. Nous fûmes reçus par le ministre luthérien, suivant la coutume générale au Danemark et en Suède où le clergé est très hospitalier et où les maisons des ministres sont ouvertes aux voyageurs qui n'y sont point rançonnés; on ne leur demande que le remboursement pur et simple des avances qui ont été faites pour eux. Cet usage me paraît conforme à la piété chrétienne et digne d'être pris pour exemple par tous les peuples qui professent la religion de Jésus Christ. On en a reporté le mérite aux rois qui permirent, dit-on, au clergé de la campagne de tenir des espèces d'hôtelleries, à la condition d'y recevoir les étrangers. Il est sûr du moins que chez ces peuples du Nord, on tient particulièrement à honneur de remplir les devoirs de l'hospitalité. Celle dont nous fûmes l'objet fut affectueuse. Après quelques moments de repos, je fis une foule de questions à notre hôte, ainsi qu'à d'autres insulaires, sur Tycho et sur le château d'Urianenbourg, l'objet de ma visite. Eh bien, à ma grande surprise, ces noms leur étaient inconnus; personne même n'en avait seulement entendu parler. Cependant, ayant appris qu'il y avait dans l'île un vieillard qu'on disait très âgé, je l'envoyai quérir et lui demandai s'il

n'avait pas eu connaissance autrefois d'un certain Tycho Brahé, et du château d'Urianenbourg, bâti et habité par lui pendant vingt et un ans. Il me répondit que non seulement il avait connu Tycho et Urianenbourg, mais qu'il avait été pendant quelque temps un des domestiques de Tycho, et mis la main à l'oeuvre lors de la construction du château. Tycho, selon lui, était irritable, colérique et violent, maltraitait fort ses domestiques et ses vassaux, s'enivrait et courait les femmes. Il en avait épousé une de la plus basse extraction; elle était de Knudstrup, village où il était né. Il en eut plusieurs enfants. On tenait cette alliance pour déshonorante; l'illustre famille Brahé en avait été très offensée. Ce brave homme ajouta que si j'étais venu dans l'île pour voir Urianenbourg, j'avais pris une peine inutile, vu que le château avait été rasé et qu'il en restait à peine des parties de mur. Je lui demandai pourquoi, ainsi que je l'avais déjà demandé à quelques savants de Copenhague; sa réponse ni les leurs ne s'accordaient entre elles. Selon les uns, Tycho, avant de quitter le Danemark, avait détruit de ses mains son ouvrage, tandis qu'il est constant que tout ce qu'il possédait à Urianenbourg demeura confié à la garde d'un fermier et de quelques serviteurs puisque l'usufruit de la terre lui avait été donné sa vie durant par le roi Frédéric. Selon d'autres, ce sont les troupes suédoises qui, ayant fait une invasion dans l'île, commirent tous ces ravages : circonstances que n'eût point ignorées le vieillard. Pour lui, il en accusait les tempêtes et les ouragans qui règnent sur le détroit du Sund. Bâti en matériaux légers, l'édifice avait cédé d'autant plus facilement, que les courtisans qui avaient obtenu du roi, après Tycho, la concession de l'île, s'étaient fort peu souciés d'entretenir un édifice uniquement propre à des travaux astronomiques.

Par là, il est aisé de comprendre combien est peu de chose cette gloire que nous poursuivons, en y dépensant toutes nos forces. Qu'a recherché Tycho, par ses longues et ardentes études, sinon la gloire? L'aspect d'une mort prochaine n'éteignit même pas en lui la passion qu'il avait pour elle; car étant près d'expirer, il se berçait de l'espoir consolant que la postérité n'oublierait pas ses services, et il ferma les yeux en murmurant plusieurs fois ces paroles : « Plaise à Dieu que je n'aie pas vécu en vain! » A-t-il recueilli, je le demande, le prix de ses oeuvres, celui qui a été en butte à la haine d'un roi et des grands; qui a vu ses labeurs méprisés et soi-même empêché par un arrêt de continuer ses observations astronomiques; qui, exproprié de sa maison, chassé de sa patrie, réfugié sur un sol étranger et vivant du pain d'autrui, a fini sa vie entouré de quelques amis, laissant les instruments qu'il avait inventés et exécutés à si grands frais à la merci d'étrangers rapaces et ignorants? Ces instruments devinrent en effet, peu d'années après, la proie des troupes palatines qui, en les détruisant, condamnèrent les enfants de Tycho à vivre dans l'obscurité et presque dans l'indigence. Telle est la fin des espérances humaines! Voilà où aboutit cet amour insensé de la gloire, auquel se laissent conduire les âmes les plus généreuses, alléchées par les vains discours du vulgaire et les bruits de la renommée! Mais la renommée, fille des opinions des hommes, souvent fausses et presque toujours incertaines et légères,

va s'affaiblissant à mesure que les années s'écoulent, et la plupart du temps s'évanouit dans l'oubli de la postérité.

Gassendi a donné en détail les motifs pour lesquels Tycho fut contraint de s'expatrier[6]. J'ai recueilli à Copenhague, de personnes qui professent un grand respect pour le nom de Tycho, des faits qui se rattachent à cette circonstance, dignes d'êtres rapportés, et dont Gassendi n'a point parlé. Quoique Tycho n'ait jamais rien dit des mauvais traitements qu'il essuya au Danemark, que même, loin de se plaindre du roi Christian, il ait cherché à l'excuser, il est hors de doute qu'il encourut la disgrâce de ce prince et perdit, avec la faveur de la Cour, tous les bienfaits qu'il en avait reçus jadis. Il savait seulement que les rois ont le bras long, et il eut la prudence de dissimuler son ressentiment. Voici quelle fut, dit-on, l'origine de sa disgrâce.

L'ambassadeur d'Angleterre au Danemark avait amené avec lui un mâtin d'une grosseur extraordinaire. Tycho n'eut pas plutôt vu cet animal qu'il demanda à l'ambassadeur de le lui donner pour en faire le chien de garde du château d'Urianenbourg; mais Christophe Walchandorp, Maître de la Cour, avait aussi envie du mâtin. L'ambassadeur, craignant d'offenser ces deux personnages, dit qu'il ne le donnerait ni à l'un, ni à l'autre; mais il promit, dès qu'il retournerait en Angleterre, de leur en envoyer un à chacun, ce qu'il exécuta. L'un des deux chiens ayant paru plus gros que l'autre, Walchandorp voulut l'avoir et le roi le lui adjugea, nonobstant les réclamations de Tycho. Irrité de cette décision et ne sachant pas d'ailleurs contenir sa colère, Tycho tint sur le roi quelques propos imprudents qui furent rapportés incontinent à Sa Majesté par le Maître de la Cour. De là le courroux du roi et la disgrâce de l'astronome.

Nous voulûmes, avant tout, voir le roi. L'heure étant venue où il va au temple avec toutes les personnes de sa suite, nous nous fîmes conduire dans une galerie supérieure de l'édifice d'où nous pouvions voir facilement le cortège. Comme j'ai la vue faible, étant de ceux que les Grecs appellent myopes, et que je me servais de lunettes depuis mon enfance pour voir de loin, je les mis sur mon nez, tant pour regarder l'assistance que le roi, principalement, et la reine assise à côté de lui. Je fis cela avec si peu de précaution et de tact, que, occupé à regarder les autres, je ne vis pas que j'étais moi-même regardé et que mon attitude inconvenante était l'objet de la curiosité générale. Le roi surtout me vit et, ainsi que l'ai su plus tard, il se plaignit hautement à dîner de la tenue irrespectueuse en sa présence des étrangers admis dans le temple où, par moquerie sans doute, ils l'avaient regardé à travers de petits ronds de verre. Quoique le temps pressât et que nous ne pussions rester davantage, nous ne voulions pourtant pas quitter Copenhague sans offrir nos hommages au roi. Mais, craignant de l'avoir offusqué,

---

[6] Pierre Gassendi, *Tychonis Brahei, equitis Dani, astronomorum coryphaei uita*, Parisiis, apud uiduam M. Dupuis, 1654, in-4° (exemplaire de Huet) [Rés.M.580].

nous jugeâmes prudent de partir au plus tôt, moi pour Huen, avec mon compagnon, les autres pour Elseneur, ville située à l'entrée même du Sund.

J'arrivai moi-même en cette ville après ma visite aux ruines de Tycho. Nous allâmes faire une promenade sur le détroit pour y voir les navires qui y stationnaient, les uns pour acquitter le péage, les autres pour le recevoir, le tout au grand profit de Sa danoise Majesté. On nous dit là qu'un riche marchand de Hollande, originaire du palatinat rhénan, nommé Louis Geer, ayant obtenu en Suède une concession de mines de cuivre, faisait un commerce si considérable de ce métal que, des seuls droits prélevés au passage du Sund, le roi du Danemark augmentait énormément ses revenus. Comme l'appétit vient en mangeant, les receveurs royaux élevèrent les droits, usant de force à l'égard de ceux qui se refusaient à les payer. Mais Geer opposa la force à la force. Un beau matin, vingt de ses vaisseaux armés en guerre arrivèrent dans le détroit et tirèrent une vengeance éclatante de ces vexations.

En traversant les campagnes du Danemark, nous vîmes souvent des cadavres de voleurs et de loups pendus à des potences, et des petits couteaux plantés dans ces potences au bas de la poutre ou branche qui en est la pièce principale. Nous demandâmes aux habitants l'explication de ce dernier fait; ils nous répondirent que ces petits couteaux avaient été plantés par des gens qui avaient depuis longtemps la fièvre ou tout autre maladie; qu'on croyait communément qu'en faisant sauter le couteau d'un autre avec son propre couteau, et celui-ci prenant la place de celui-là, on transmettait sa maladie au propriétaire du couteau déplacé. J'ai autrefois mis ce conte en vers :

> Là, vous voyez des carcasses de loups,
> Pendus, mêlés à des corps de filous.

Après avoir passé la frontière danoise, nous arrivâmes à Helmstadt, la première ville suédoise qu'on rencontrait alors. Là nous trouvâmes, le 28 mai, un messager de la reine qui enjoignit à Vossius de reprendre le chemin de la Hollande et de ne pas revenir en Suède qu'il n'ait donné satisfaction à Saumaise de l'outrage que ce dernier disait savoir reçu de lui. Il était vrai que Vossius, pour une cause futile, avait osé appeler Saumaise « le dernier des professeurs » devant le recteur de l'université de Leyde. Vossius donc nous fit ses adieux et retourna en Hollande. Le même personnage qui lui avait apporté l'ordre de la reine devait nous accompagner et nous servir de guide dans notre route. En avançant dans l'Ostrogothie, sur les bords du lac Wetter, nous traversâmes des prairies bigarrées de cette sorte de fleurs qu'on nomme *lys des vallées*, et qui exhalaient un parfum que nous croyions inconnu aux odorats septentrionaux. Nous cueillîmes des fraises dans les bois et nous vîmes dans les environs de Stockholm les bois eux-mêmes rouges de cerises. Dans les jardins de la reine des pommiers en caisse et des melons sous cloches étaient cultivés avec autant d'art et de soin que chez nous.

Pendant que nous côtoyions le lac et que nous jouissions de ses aspects délicieux, le bon Suédois, notre guide, nous montrait au loin une île située au milieu du lac et où, disait-il sérieusement, il y avait une caverne d'une profondeur extraordinaire; là était enfermé depuis plusieurs siècles un magicien, nommé Gilbert, enchaîné par un autre magicien, son maître, avec lequel il avait osé disputer de pouvoir. Plusieurs personnes, soit pour délivrer Gilbert, soit au moins pour le voir, ayant pénétré dans la caverne, avaient payé cette audace en y demeurant elles-mêmes enchaînées par une force mystérieuse. De sorte que le peuple se garde bien d'y entrer. On peut voir, dans l'histoire d'Olaus Magnus[7], que cette fable est répandue dans le pays depuis un très grand nombre d'années et tenue pour vraie par les gens crédules et superstitieux. C'est assez ordinairement le défaut des peuples qui, nés sous un climat froid et ne se ressentant pas aussi bien que nous de la bienfaisante influence du soleil, sont plus lents dans les opérations de l'esprit et moins propres à distinguer la vérité de l'erreur. Tels sont, au rapport d'écrivains dignes de foi, les Lapons, qui confinent à la Suède, les Islandais et les Groënlandais. Le bas peuple de Stockholm parle d'un immense dragon nommé *Necker*, qui erre autour des lacs situés dans le voisinage de la ville et dévore les enfants qui vont s'y baigner. C'est pourquoi, ayant manifesté le désir de m'y baigner moi-même, il n'est pas de moyens qu'on ne mit en oeuvre pour m'en empêcher; et comme, en dépit de ces sottes terreurs, je ne laissais pas de me jeter à l'eau, on ne revenait pas de la surprise de me voir reparaître sain et sauf. Pour moi, j'avertis en ami ces bonnes gens de ne permettre à leurs enfants de se baigner dans les lacs que lorsqu'ils sauraient nager; qu'autrement ce ne serait pas le dragon qui les dévorerait mais les gouffres du fond desquels s'élancent jusqu'à fleur d'eau des rocs irréguliers dont les imprudents n'aperçoivent pas le péril.

Et qu'on ne s'étonne pas si, dans des pays si froids, les chaleurs sont telles qu'il faille les combattre par le bain. Cela tient à ce que pendant l'été le soleil demeure presque constamment sur l'horizon et à la réverbération de sa lumière sur les rochers nus. Aussi je ne me souviens pas d'avoir senti nulle part d'aussi grandes chaleurs qu'en Suède. De ce long séjour du soleil il résulte que, vers le solstice d'été, je pouvais écrire une lettre à minuit sans lumière.

En hiver, ici et principalement dans les régions encore plus proches du pôle Nord, les hirondelles ont des moeurs singulières. Vers l'équinoxe d'automne et aux premiers froids de l'hiver, au lieu d'émigrer au delà des mers et d'aller, suivant leur coutume et celle de la plupart des oiseaux migrateurs, habiter des climats plus doux, elles se plongent dans les lacs et y demeurent endormies et ensevelies sous la glace jusqu'au retour du printemps. Elles sortent alors, dès que les glaces se fondent, de leur long et froid sommeil, montent à la surface de l'eau et reprennent leur vol ordinaire. Les observations qu'on a faites à ce sujet dans le pays de Caen

---

[7] *Historia de gentibus septentrionalibus*, Romæ, apud J. M. de Viottis, 1555, in-fol., III, 20 [M.1288].

ne sont pas moins surprenantes. Sous les rochers en voûtes qui règnent le long du rivage de l'Orne, entre Caen et la mer, on voit des pelotons d'hirondelles, agglomérées et serrées les unes contre les autres en forme de grappes, rester en cet état suspendues aux voûtes durant tout l'hiver. Aristote n'ignorait pas ces phénomènes[8], non plus qu'Albinouanus[9], qui, dans sa charmante élégie sur la mort de Mécène, s'exprime ainsi:

Conglanciantur aquae; scopulis se condit hirundo.

On voit à Stockholm, dans le temple principal de cette ville, un monument remarquable de la superstition des Suédois : c'est un tableau qui représente l'aspect du ciel tel qu'il était le jour où Gustave-Adolphe partit pour son expédition d'Allemagne. On vit ce jour-là trois soleils entourés chacun d'un certain nombre de cercles lumineux. Le peuple crut qu'ils étaient le présage des succès qu'obtint son vaillant roi; il ne se rappelait pas qu'Olaus Magnus, un Suédois, avait remarqué la fréquence des parhélies dans les régions septentrionales. La cause en est, je crois, dans l'humidité plus condensée des nuages qui font l'effet de miroirs, reçoivent et renvoient facilement l'image des objets.

La construction des maisons suédoises me parut digne d'être remarquée. Des troncs de pin ou de sapin de mêmes longueur et épaisseur, écorcés avec soin, aplanis et rabotés sur chaque bord, avec des entailles, sont équarris et reçoivent d'autres troncs de la même forme et ayant aussi des entailles; on les emboîte les uns dans les autres et on en ajuste ainsi autant qu'il en faut pour la hauteur du bâtiment. Si l'opération d'emboîtage est facile, l'opération contraire l'est également; de sorte qu'on voit souvent mener vendre au marché des maisons ainsi démontées, et les acheteurs en emporter les matériaux pour les assembler sur un terrain choisi à cet effet. Les fenêtres sont enchâssées dans le toit, qui lui-même est fait de planches et d'écorces d'une espèce de bouleau qui ne pourrit pas, et est recouvert de gazon; ce dernier mode de couverture était, au témoignage de Virgile[10], appliqué en Italie aux chaumières des paysans. On sème alors sur ce gazon de l'avoine ou d'autres graines dont les racines le font adhérer fortement au toit. Ainsi, les faîtes des maisons sont des champs de verdure et de fleurs, et j'y ai vu paître des moutons et des porcs. Les toits, dit-on, sont faits de cette manière, tant pour que les maisons, qui sont formées de matières résineuses, ne s'embrasent pas au contact de la foudre, que pour avoir, en temps de guerre et au cas où on serait assiégé et bloqué par l'ennemi, des pâturages pour nourrir les troupeaux. Les

---

[8] *De Animal.*, VIII, xvi.

[9] Caius Pedo Albinouanus, *Elegiae III et fragmenta, cum interpretatione et notis J. Scaliger...*, Amstelædami, apud H. Schulte, 1703, 2 vol. in-8° [Yc.6293-6294].

[10] *Eglog.*, I, v.69.

maisons des Moscovites sont pareilles à celles-là, et Arngrim Jonsson l'affirme de celles des Islandais[11]. Mais les maisons des seigneurs suédois, principalement le palais du roi et les temples, sont couverts de lames de cuivre, comme le fut à Rome, au rapport d'Ovide[12], le temple de Vesta. Ces lames contribuent autant à l'ornement qu'à la durée, à cause de la légèreté et de la solidité de la matière dont elles se composent et dont la Suède abonde. Elle a tant de cuivre, en effet, que ses pièces de monnaie, qui sont de cuivre, sont aussi grosses que des tuiles, et que les richards qui thésaurisent les gardent dans des greniers appropriés à cet usage.

Comme la construction de nos cheminées, si différente de ce qu'elle était autrefois, est d'invention moderne, de même les Suédois, instruits par la nécessité, mère des arts, et ayant à lutter contre des froids plus rigoureux, ont changé la forme ordinaire de leurs cheminées en une autre plus commode. Elles ne sont pas, comme chez nous, au centre d'un des murs de la chambre mais à l'un des angles de la pièce, d'où la chaleur se répand mieux partout. Le foyer n'en est ni carré, ni large, non plus que le conduit par où s'échappe la fumée; l'une et l'autre sont de forme ronde, afin que la chaleur du feu soit augmentée par la répercussion et que la fumée chassée par la forte impulsion de la flamme ne puisse pas refluer. En outre les Suédois ne couchent pas le bois sur le feu, comme on fait en France, ils le posent verticalement, qui est la position qu'il a en croissant et lorsqu'il reçoit les sucs de la terre. Ces sucs, absorbés par les fibres, sont séchés par la chaleur du soleil et, comme presque tout le bois est résineux, il est facilement dévoré par la flamme, qui suit spontanément et sans interruption la direction des fibres. Quand le bois se réduit en charbons, on ferme le tube avec une plaque tournante en cuivre, qui est à l'intérieur et qui comprime la chaleur au centre du foyer. Ce genre de cheminée est, dit-on, en usage en Perse. On rapporte qu'Arnold Spirinx, Hollandais et ambassadeur de la reine de Suède en Hollande, ayant reconnu la commodité de ces cheminées et ayant vainement tenté d'en faire faire une chez lui par des ouvriers de son pays, en expédia une toute faite de Suède en Hollande, bien emballée entre des planches épaisses, reliées entre elles par des bandes de fer.

Arrivés à Stockholm, notre premier soin fut de saluer la reine. Son favori était alors Bourdelot, médecin français, né en Bourgogne, de la soeur de ce Bourdelot qui se fit quelque réputation parmi les gens de lettres, par des commentaires estimables sur quelques écrivains anciens[13]. Celui-là, pour se recommander davantage, avait pris le nom de son oncle, le sien propre étant Michon. La reine, à la recommandation de Saumaise, aussi Bourguignon, lui avait confié le soin de sa délicate et chancelante santé et Michon, quoiqu'il ne manquait

---

[11] *Specimen Islandiae historicum et magna exparte chorographicum*, Amstelodomi, 1643, in-4° (exemplaire de Huet) [Rés.M.511].

[12] *Fastes*, VI, v.261.

[13] Pierre Bourdelot, éditeur de Fabricius, *Medicina practica*, Parisiis, 1634, in-4° [Td^{30}.90].

pas de connaissance en son art, en avait plus encore dans l'art du courtisan, qu'il avait pratiqué longtemps avec la médecine auprès des femmes de qualité. Il était dépourvu d'ailleurs de toute espèce d'érudition. Les excès de l'étude ayant fait tomber la reine dans un état de langueur accompagné d'une fièvre intermittente, Bourdelot commença par lui ôter tous ses livres; en quoi il montrait bien le souci qu'il avait de sa place et de sa réputation; il lui déclara ensuite qu'il y allait de sa vie, si elle persistait à étudier. Dans les conversations qu'il avait avec elle, il affectait de lui rappeler le ridicule dont les belles dames de la Cour de France frappaient les personnes du sexe qui se piquaient de science; il l'égayait de plus par des plaisanteries et des bons mots. Par là, il prit peu à peu un tel ascendant sur l'esprit de la jeune reine, qu'il la dégoûta presque de ses doctes études. Christine était d'un caractère faible et inconstant. Elle adoptait sans examen les jugements d'autrui, de ceux surtout qui avaient su gagner son estime par la seule apparence du mérite. Pendant que, emportée par sa passion pour les Lettres, elle étudiait avec Saumaise ou Vossius, elle acceptait si docilement leurs opinions qu'elle invitait à venir à sa Cour tous ceux dont ils lui avaient dit du bien. C'est ce qui eut lieu pour Bochart, le très ancien ami de Vossius. Ayant donc, sur l'avis de Bourdelot, secoué le joug de l'étude et cherché le repos et la distraction, elle commença de se mieux porter et dit à tout le monde qu'elle devait à son médecin, non seulement la santé mais la vie. Depuis lors, elle eut une foi si aveugle en ce bouffon qu'elle se repentait presque d'être savante. Tout cela troubla un peu l'agrément de notre voyage et fut cause que Bochart, appelé d'abord avec autant d'insistance que s'il eût été un homme de l'autre monde, ne fut pas reçu avec les égards qu'il méritait. Nous ne doutions pas qu'il ne fallût en imputer la honte à Bourdelot auquel il importait, selon lui, d'éloigner les savants, de peur que l'ignorance dont il se savait atteint ne devînt plus sensible par la comparaison. Ce fut là probablement le seul motif du renvoi sauvage de Vossius.

La reine avait le mariage en horreur et cherchait à me faire partager son sentiment. Comme elle était plaisante et libre dans ses propos, elle racontait qu'elle avait lu en Pausanias, qu'un homme d'Argos, du même nom que moi, avait surpris sa femme en adultère; que cela ne me présageait rien de bon, et que je prisse garde qu'il ne m'arrivât la même chose. Je répondis que cet exemple n'avait rien qui m'inquiétât, puisque le mari dont il est question se vengea amplement, en tuant sa femme et le complice; que d'ailleurs nos noms ne s'accordaient nullement, l'Argien s'appelant Υηττον, nom que je repoussais avec mépris, et moi Υετιον, qui est un des surnoms de Jupiter.

En dépit de ce désolant abandon des lettres de la part de la reine sa bibliothèque ne cessait pas de s'augmenter d'un nombre considérable d'excellents livres qui y affluaient de toutes parts. Car, à ceux que Gustave-Adolphe avait apportés en Suède, parmi les dépouilles enlevées à l'Allemagne, étaient venus se joindre ceux achetés à la vente de la bibliothèque de Mazarin, ainsi que la

bibliothèque même de Jean-Gérard Vossius, payée fort cher à son fils Isaac. Il y avait de plus la bibliothèque de Petau, formée tout entière de manuscrits grecs et latins; celle de Gaulmin, toute composée de livres hébreux, arabes et d'autres langues de ce genre, laquelle fut pourtant renvoyée depuis à Gaulmin, qui en voulait un prix fou. Isaac Vossius y avait apporté aussi plusieurs bons manuscrits qu'il avait recueillis dans différents pays de l'Europe avec le plus grand soin. Il en était un surtout en langue grecque, assez considérable et ancien, qui contenait quelques tomes des commentaires d'Origène sur saint Matthieu et, de plus, son traité de la Prière. Ayant appris que ce volume venait de Vossius et ayant demandé à ce dernier d'où il l'avait eu, et ce qu'il en avait fait depuis mon départ de la Suède, il me répondit qu'il provenait du pillage de la bibliothèque de Worms, et qu'il était venu en sa possession, après avoir été acheté pour rien à des soldats. Sur les instances de Bochart, je me procurai ce volume et le fis copier aussitôt avec la permission de la reine. De là vient mon édition des commentaires d'Origène, que je publiai quelques années après[14].

Peu de jours auparavant, Marc Meibom était arrivé à Stockholm et avait fait un beau présent à la reine. C'étaient les sept écrivains sur la musique ancienne, traduits et enrichis de notes, et dédiés à la reine[15]. Meibom a rendu par cet ouvrage un service signalé à la littérature, en tirant de l'obscurité, et presque de la mort, et en rendant à son ancien éclat la musique ancienne, si longtemps négligée, délaissée et ayant perdu, à travers la succession des siècles, toute espèce de saveur. Cependant notre siècle indolent et dédaigneux du vrai savoir n'applaudit pas, comme il aurait dû le faire, au travail de l'auteur. Pour moi, si le plan de mes études ne m'eût entraîné ailleurs, j'aurais de grand coeur lu, avec Meibom, ces admirables maîtres du plus noble des arts, et j'aurais appris de sa propre bouche ce qu'il pensait d'eux.

Tandis que nous étions à Stockholm, le poste de Chancelier était occupé par Axel Oxenstiern, personnage que je ne nomme qu'avec respect et qui a si considérablement mérité de son pays. D'abord premier ministre sous Gustave-Adolphe, et chargé de grandes ambassades, ami des Lettres et les ayant lui-même cultivées avec succès, il se rendit singulièrement célèbre par sa prudence, sa sagacité et sa magnanimité. En me rappelant alors les qualités et les belles actions de cet homme illustre, j'admirais en lui la modestie et la simplicité de moeurs par lesquelles il se mettait au niveau avec les plus petits particuliers, et la courtoisie avec laquelle il nous accueillit, nous autres étrangers.

---

[14] *Origenis in Sacras Scripturas commentaria*, Rothomagi, sumptibus J. Bertholini, 1668, 2 vol. in fol. (exemplaire offert par Huet au roi et au Grand Dauphin) [Rés.C.83].

[15] Marcus Meibom, *Antiquae musicae auctores septem, graece et latine*, Amstelodami, apud L. Elzeuirium, 1652, in-4° [4°V.5172].

La mémoire de Descartes, mort à Stockholm deux ans après y avoir été appelé par la reine, était encore fraîche parmi les Suédois. Au delà du faubourg nord de la ville est un cimetière destiné à recevoir les restes de ceux qui sont morts hors de la communion luthérienne. Ayant appris que Descartes y était enterré, et qu'il y avait un tombeau remarquable, j'y allai aussitôt et trouvai une espèce de construction assez grande, faite de planches de sapin, ornée d'inscriptions magnifiques et chargée des louanges de ce philosophe. Tout cela était l'oeuvre de Pierre Chanut, ambassadeur de France en Suède, chez qui mourut Descartes. Comme cette pile de bois avait reçu la forme et la couleur d'une pierre tumulaire, et que l'inscription portait que le corps de Descartes reposait *sub hoc lapide*, un plaisant qui ne s'est pas fait connaître avait substitué *ligno a lapide*[16].

Il n'est pas hors de propos, et il ne sera pas désagréable au lecteur de rapporter ici une épouvantable aventure, à laquelle on ne voudrait pas croire si le fait n'était affirmé par une foule de témoins oculaires qui nous l'ont raconté et s'il n'avait été commis dans ces lieux mêmes peu de temps avant notre arrivée. Un Suédois ayant tout son bon sens, de l'honneur, de la conduite, estimé enfin des gens de son pays, enleva en plein jour, dans la rue, un enfant de quatre ans qui jouait devant la porte de son père et lui plongea un couteau dans la gorge. On l'arrête aussitôt et on le mène devant les juges. Il convint du fait, ne s'en excusa point et n'en témoigna pas le moindre repentir. Il fit plus: « Je sais, dit-il, que j'ai mérité la mort et j'ai employé ce moyen pour l'obtenir, étant persuadé que rien ne nous procure plus sûrement la vie éternelle que de mourir le corps sain et l'âme en possession de toutes ses facultés, de s'élever ainsi en quelque sorte vers Dieu sur les ailes de la prière des hommes et soutenu par leurs exhortations et leurs conseils. N'espérant pas que vous me fassiez mourir en cet état, si je ne le méritais par un crime capital, j'ai choisi celui que j'ai cru le moindre, en tuant un enfant pur encore des corruptions de cette vie, né de parents pauvres et chargés de famille. » Cela dit, il reçut sa sentence avec toutes les marques de la joie et subit sa peine en chantant des hymnes.

Le bruit se répandit un jour que Gabriel Naudé et Raphaël Trichet du Fresne avaient été appelés de France par la reine, celui-ci pour être gardien de son cabinet de curiosités rares et précieuses[17], celui-là pour être son bibliothécaire[18]. On les disait déjà partis de Paris et qu'ils seraient bientôt à Stockholm. Cette nouvelle, qui

[16] Se reporter à l'épisode burlesque de la bûche mis en scène par Huet, dans les *Nouveaux mémoires pour servir à l'histoire du cartésianisme*, s.l., 1692, in-12 p.71 [R.13593] [exemplaire de Huet : R.13597].

[17] Ce savant est, entre autres ouvrages, l'auteur d'une *Briefve histoire de l'institution des ordres religieux*, Paris, A. Menier, 1658, in-4° [Rés.H.615], et d'une édition de Leonardo, *Trattato della pittura*, Parigi, 1651, in-fol. [Fol.V.1474].

[18] Rappelons ici son *Advis pour dresser une bibliothèque présenté à Mgr. le président de Mesme*, Paris, F. Targa, 1627, in-8° [Q.3536].

réjouissait fort les Français, opéra sur les Suédois un effet tout contraire. Ils se plaignaient qu'on épuisât le Trésor par des dépenses énormes et qu'on prodiguât les richesses du royaume à des étrangers, surtout à des Français; ils regardaient ceux-ci d'un fort mauvais oeil, comme étant venus des extrémités du monde pour les piller; ils ne pouvaient souffrir que la reine aimât mieux donner les plus grosses récompenses et les plus beaux emplois à une nation toujours affamée du bien d'autrui qu'à ses propres sujets. En réfléchissant à tout cela, je regrettais mon fâcheux voyage et me préparais à fuir cette contrée hostile. Plusieurs raisons, outre celles-ci, m'y déterminaient : l'automne assez avancée déjà et la nécessité de pourvoir à ce que les tempêtes du commencement de l'hiver ne rendissent pas impossible mon retour en France; mes affaires domestiques, que je n'avais pas perdues de vue (ce qui m'eût causé le plus grave préjudice) mais que j'avais ajournées à un autre temps. Mais quand je demandai à la reine la permission de partir, elle eut la bonté d'imaginer mille raisons pour m'en empêcher. Elle m'offrit d'abord un traitement aussi honorable qu'avantageux; elle me représenta surtout que cette édition des oeuvres d'Origène, à laquelle je lui avais dit que je songeais déjà, je pourrais l'achever à loisir, chez elle, et avec le secours de sa riche bibliothèque. Moi, au contraire, de tenir ferme dans ma résolution, d'opposer la l'ampleur de l'entreprise, le temps et le travail considérable qu'elle exigeait, mes affaires domestiques qui réclamaient ma présence et qui ne pouvaient l'attendre plus longtemps. Tous ces arguments ayant été exposés et combattus pendant quelques jours, une transaction eut lieu aux conditions suivantes : il me serait permis de retourner en France l'hiver prochain mais je reviendrais en Suède au printemps suivant. Et je les aurais remplies si certaines rumeurs, vagues d'abord, ensuite plus précises, touchant l'abdication prochaine de la reine Christine, ne s'y fussent opposées. J'avais déjà prévu cet événement, éclairé par le caractère de la reine et par quelques paroles imprudentes qui lui étaient échappées sur les douceurs de la vie privée et les embarras de la royauté. C'est pourquoi, bien que j'eusse donné ma parole à la reine, toutefois, en quittant Stockholm, je ne me fis pas scrupule, lorsque j'invoquai la protection de Mercure pour mon retour, de protester que je ne reviendrais jamais en Suède, par quelques vers écrits dans la manière de Catulle. J'avais fait aussi en vers français une satire assez aigre et assez piquante des moeurs suédoises. L'ayant lue à Bochart, il la copia, la porta à la reine et la lui lut comme étant une chose qui pouvait l'amuser. Les vers lui plurent en effet, elle en fit l'aveu mais elle ajouta que ses peuples ne goûteraient nullement une plaisanterie qui avait pour but de les tourner en ridicule; qu'il fallait donc remettre ces vers en portefeuille et se garder bien de les montrer.

Je pris pour m'accompagner à mon retour Pierre de Cahaignes de Fierville, de Caen, neveu d'Etienne de Cahaignes dont j'ai déjà parlé. Ses parents l'avaient donné pour compagnon de voyage à Bochart, avec la recommandation de se laisser gouverner par celui-ci en tout et absolument. Mais Pierre, ennuyé de demeurer si longtemps chez des barbares et dans un pays affreux, s'effrayant

beaucoup d'ailleurs à la pensée de ces nuits sans fin, de ces jours sans soleil dont l'approche de l'hiver le menaçait, résolut de quitter la Suède avec moi, et malgré les réclamations et la défense formelle de Bochart, d'être mon compagnon et mon Achate.

Un autre motif me faisait songer à regagner Caen au plus tôt. Depuis plusieurs années, j'avais remarqué qu'on approuvait peu dans le public ma longue liaison, mon intimité avec Bochart, et cette communauté d'études avec un homme qui n'était point catholique, et à l'autorité, à la réputation duquel je ne laissais pas de déférer considérablement. On ne croyait pas que je pusse en agir ainsi sans préjudice pour ma religion. Ces soupçons s'étaient accrus lorsqu'on m'avait vu partir, en si dangereuse compagnie, pour un pays tout luthérien, rester si longtemps à une Cour qui ne faisait pas mystère de son mépris pour le catholicisme, auprès d'une reine qui voulait bien tout ce qu'elle voulait et voulait surtout, disait-on, propager ses opinions religieuses, qui enfin avait donné à entendre que mes services pourraient lui être utiles dans quelque ambassade en Allemagne. Je savais toute la vanité de ces propos; néanmoins je pensai que l'opinion publique, quelque sotte qu'elle soit, mérite qu'on la considère et qu'il fallait, par mon retour, faire taire ces bruits ridicules. Je pensai, de plus, qu'il y allait de la gloire de Dieu et de mon propre salut, que non seulement je gardasse mes sentiments sur la religion purs et sans tache, tels enfin que je les avais reçus de ma très sainte mère l'Eglise catholique, mais encore que je fisse la plus grande attention à ne donner lieu à personne, par ma négligence, de me juger autre que je n'étais en effet.

LIVRE III

En allant en Suède, j'avais remarqué à Gottorp, dans la bibliothèque de cette ville, quelques anciens livres grecs et conjecturé qu'ils pouvaient servir à mes études. En revenant sur mes pas, je ne voulus pas traverser la Chersonèse cimbrique, qui est une province danoise, sans examiner ces livres à loisir, et si j'y trouvais quelque chose à mon gré, sans en prendre des extraits ou le transcrire tout entier. Aussitôt donc que j'arrivai à Gottorp, j'allai voir Olearius, garde de la bibliothèque, personnage distingué par son savoir et par son jugement. Il en avait donné des preuves remarquables dans sa description d'un voyage en Moscovie et en Perse, ouvrage entrepris par ordre de Frédéric, duc de Holstein[1]. Il s'occupait alors, autant que le lui permettaient de graves accès de fièvre dont il souffrait beaucoup, de dresser un index et un vocabulaire explicatif de tous les mots de la langue perse. Je lui demandai d'abord de m'obtenir une audience du prince auquel il était mon devoir d'offrir mes respects, ensuite de me donner accès dans sa bibliothèque, afin d'y recueillir ce que j'estimais devoir m'être bon à quelque chose. Le lendemain, il me fit savoir que le prince me recevrait, quand Son Altesse aurait expédié certaines affaires avec des envoyés de Cours étrangères accrédités dans ce but mais qu'en attendant sa bibliothèque serait entièrement à ma disposition. J'usai largement de la permission, dès que j'eus salué le prince. Parmi les manuscrits que je copiai de ma main, il y en avait une anthologie de Vettius Valens[2]; ce Valens est un ancien astrologue d'Antioche qui écrivit les règles de l'art apotélesmatique sous Hadrien et Antonin. Il ne faut pas le confondre avec un autre astrologue du même nom, connu par les histoires de Georges Cédrénus, de Michel Glycas et de Jean Zonaras, lequel, lors de la fondation de Constantinople,

---

[1] Adam Oelschlæger (dit Olearius), *Relation du voyage de Moscovie, Tartarie et de Perse*, (1ère éd. allemande, 1647), trad. d'A. de Wicquefort, Paris, G. Clouzier, 1656, in-4° [M.11724].

[2] Il s'agit des *Astrologica*, éd. de Joachim Camerarius, Norimbergæ, apud J. Petreium, 1532, in-4° [Rés.V.1006-1007].

donna un plan du ciel et prédit une foule de faussetés ridicules. Je savais qu'il n'existait que deux copies de cet ouvrage, outre celle de Gottorp, l'une à Leyde, de la main de Joseph Scaliger, l'autre à Oxford, faite moyennant vingt guinées par les soins de Christophe Lougueil, et possédée depuis par Jean Selden. Cependant Gesner, dans sa *Bibliotheca*[3], parle d'un autre manuscrit de ce livre qu'on voyait à Rome, dans la bibliothèque de Luca Gaurico[4]. Est-ce de celui-ci ou de celui de Gottorp que se servit Joachim Camerarius, lorsqu'il en inséra un fragment dans ses *Astrologica*, c'est ce que je ne saurais dire, non plus que d'où Scaliger a tiré sa copie. Pendant que j'étais tout entier à mon travail, notre généreux prince entra par une porte dérobée et se trouva tout à coup près de moi sans que je m'attendisse le moins du monde à sa visite. Il s'assit, me fit avec bonté plusieurs questions, tant sur la Suède que sur la France, sur mes études et enfin sur sa bibliothèque; il voulait que je la visite avec soin, et que je lui donne mes avis sur les augmentations à y faire. Comme il ne savait pas le français, et que je ne savais pas moi-même le danois ni l'allemand, notre conversation avait lieu en latin. Il le parlait si bien que, je le dis à ma honte, je le balbutiais auprès de lui.

Etant parti de Gottorp, je vins à Hambourg où, sans souffrir que nous réclamassions ses bons offices, Lambecius vint nous les offrir avec non moins d'empressement que de politesse. C'est lui qui me fit ouvrir la bibliothèque publique laissée par testament à la ville libre de Hambourg par Frédéric Lindenbrog, et augmentée depuis considérablement.

Devant partir de là pour la Hollande, nous ne pûmes nous résoudre à traverser de nouveau ces campagnes sablonneuses et stériles de la Westphalie, que nous avions parcourues naguère avec un mortel ennui. Nous prîmes donc sur la droite, par la Frise, pays remarquable par le grand nombre de ses villes populeuses et sillonné de rivières sur lesquelles on voyage commodément. Nous étions arrivés aux bords du Zuiderzee, lorsque, dans le voisinage de Harlingen, on nous montra une ville qui fournissait, disait-on, à l'Etat, un navire par jour, ou trois cent soixante-cinq par an. Nous allâmes de là visiter l'université de Franeker.

A Worcum, je fis moi-même l'expérience d'un fait dont j'avais souvent entendu parler mais que j'avais regardé jusqu'alors comme un conte fait à plaisir pour amuser les gens : il paraît que, dans les auberges de Hollande, les aubergistes exigent que les étrangers payent non seulement pour leurs besoins personnels mais encore pour le bruit qu'ils font chez eux. En effet, celui chez lequel nous logions, porta sur la carte à payer les aboiements de notre chien et les éclats de rire de notre domestique. A ce trait, nous rîmes tous encore plus fort et nous moquâmes de l'impertinente requête. L'autre, d'entrer en fureur et d'appeler à son secours des hommes de son voisinage et de sa dépendance, brutaux comme des cyclopes, et

---

[3] Conrad Gesner, *Bibliotheca uniuersalis*, Tiguri, apud C. Froschouerum, 1545, in-fol. [Fol.Q.59].

[4] Voir ses *Opera omnia*, Basileæ, ex. off. Henricpetrina, 1575, 2 vol. in-fol. [V.1900-1901].

armés de faux : « Voilà, dit-il en les introduisant, qui va faire payer leurs dettes à cette canaille de Français! » Nous aimâmes mieux payer que de combattre.

Staveren, ancienne capitale du West-Friesland, sur la côte du Zuiderzee, autrefois riche et puissante, avec un port vaste et sûr, était fameuse pour les expéditions lointaines de ses navigateurs, lesquels s'ouvrirent les premiers un passage dans la mer Baltique par le détroit du Sund. Le souvenir de ce service rendu au commerce existe, dit-on, encore aujourd'hui dans l'usage où l'on est d'admettre les vaisseaux de Staveren au payement des droits de péage avant tous les autres. Cette ville était aussi comptée pour une des principales de la hanse. Maintenant elle n'a plus qu'une mauvaise rade, dangereuse pour les vaisseaux, le port étant obstrué par des montagnes de sable. Voici ce qu'on raconte des causes de cette obstruction : un marchand de Staveren, revenant de Prusse avec un énorme chargement de blé, causa tant de dépit à sa femme de ce qu'il n'avait pas apporté d'ambre, comme elle l'avait espéré, qu'elle fit jeter tout le blé à la mer. En punition de ce crime, commis par une femme exaspérée, la ville tout entière fut privée de son port et des avantages du commerce.

Nous nous embarquâmes à Staveren et nous descendîmes à Amsterdam. Appelé bientôt après par quelques affaires urgentes, je fus forcé de gagner Utrecht. Là, je me promis bien de ne pas manquer à une chose que je n'avais pas oubliée, mais seulement différée à mon premier voyage, c'était de présenter mes respects à cette noble fille Anna Maria Van Schurman, mariée depuis peu à Labadie, ministre de l'église calviniste de France, avec qui elle s'était retirée en Frise. Il serait inutile d'entreprendre l'éloge de cette femme, après celui qui Saumaise a fait de son esprit, de sa science universelle et de sa modestie singulière[5]. Pour Saumaise, le désir de le revoir lui-même me rendait impatient de revenir à Leyde car cette amitié commencée entre nous à notre première entrevue, nous l'avions cultivée, pendant que j'étais en Suède, par un échange de lettres actif. J'espérais qu'un long hiver passé près de lui servirait à la fortifier, surtout si, comme je m'assurais de l'obtenir, d'après les témoignages de son goût particulier pour moi, j'avais mes entrées dans sa maison. Mais à peine avais-je commencé de jouir de cette société tant désirée, qu'une fièvre aiguë me mit aux portes du tombeau. Heureusement que le traitement de mon médecin, l'excellent Lindanus et ses soins assidus, comme aussi les consolations, les attentions délicates, réactifs très propres à relever de l'abattement, et qui m'étaient prodigués par Saumaise lui-même et d'autres personnes de l'université et de la ville à moi inconnues jusqu'alors, me tirèrent avant la fin du mois de cette fâcheuse maladie. Je fus surtout l'objet des bons offices de Jacob Golius ce prince de la littérature arabe[6], mais plus estimable

[5] Huet possédait la 2e éd. des *Opuscula* (suivis des *Elogia* par treize écrivains contemporains), éd. de E. Spanheim, Lugduni Batauorum, ex officina Elseuiriorum, 1650, in-8° [Z.19198].

[6] Voir son *Catalogus rarorum librorum quos ex Oriente nuper aduexit et in publica bibliotheca inclytae Leydensis academiae deposuit...Jacobus Golius*, Parisiis, excudebat A. Vitray, 1630, in-4° [Rés.X.714(3)] et son *Lexicon arabico-latinum*, Lugduni Batauorum, typis B. et A. Elseuiriorum,

encore par la pureté et la douceur de ses moeurs. J'eus aussi beaucoup d'obligations à Diodati, également remarquable par sa distinction et la politesse de son esprit. Pendant cette maladie, Alexander Morus logeait[7] dans la même auberge que moi. C'est de là que date notre grande amitié. Il était à mon chevet jour et nuit, et mangeait avec moi durant ma convalescence qu'il égayait par son enjouement et ses bons mots. Nous nous exercions l'un et l'autre à faire des vers, en nous les envoyant tour à tour par voie d'échange ou de réplique; nous nous apercevions qu'à ce jeu notre facilité s'élevait avec succès et quelquefois, contre notre attente, jusqu'à l'improvisation. Mais personne ne me rendit alors plus de services que le bon, que l'excellent Saumaise. Retenu au lit par la goutte et ne pouvant venir chez moi, il me procurait d'agréables distractions, soit en m'écrivant lettres sur lettres, soit en m'envoyant de petits cadeaux. S'étant rappelé que j'avais été habitué dans mon enfance à boire du cidre, selon la coutume des Normands, et que dans ma maladie tout, à l'exception du cidre, me dégoûtait, il fit tant par son industrie, qu'il m'envoya quelques bouteilles de cette suave et salutaire boisson, après les avoir trouvées je ne sais où. Dès que je pus sortir, il me procura toutes les commodités possibles, entre autres son carrosse, dans lequel on me promenait par la ville et dont j'usai encore pour aller voir les autres chefs de la République des Lettres, dont l'érudition faisait la gloire de l'université de Leyde. Le premier que je vis est Heinsius, reste méconnaissable ou à peu près de l'illustre Heinsius d'autrefois, si fameux par les lumières de son génie. Ce génie me parut alors bien bas et sa conversation languissante et maussade. Que j'aurais voulu l'entendre raconter les scènes de sa jeunesse, si heureusement passée dans le giron des Muses, sous la discipline de Scaliger! Le caractère de Marcus Zuerius Boxhornius était peint sur sa figure. Elle était dure, livide, semée de pustules rouges, comme était, dit-on, celle de Sylla, et sa conversation avait je ne sais quoi de brutal et de féroce. Il était ennemi déclaré de Saumaise; il le déchirait dans ses discours et dans ses écrits, comme Heinsius, dont il était le partisan déclaré, l'avait fait avant lui. De jeunes Allemands, admirateurs fanatiques de Saumaise, ayant un jour rencontré Boxhornius dans une rue étroite, l'apostrophèrent en ces termes : « Oses-tu bien, sale cochon! écrire contre le grand Saumaise » et ils essayèrent de le jeter dans le canal. Pour moi, les vertus, la bonté et l'obligeance de Saumaise lui avaient gagné mon coeur, et autant que notre santé nous le permettait, la mienne encore très faible et la sienne à peu près nulle, je me donnais le plaisir de sa société et il venait chercher le sien près de moi. Chaque fois que j'allais chez lui, laissant là toute autre affaire et m'entraînant dans la pièce la plus retirée de son appartement, il m'ouvrait son âme avec tant de candeur que je m'étonnais qu'un

---

1653, in-fol. [X.101].

[7] Huet possédait ses *Poëmata*, Parisiis, apud O. de Varennes, 1669, in-4° [Yc.1591(1)]. Citons ses *Sermons choisis*, Genève, Cramer et Perachon, 1694, in-8° [D².4065].

homme d'une prudence si consommée, si exquise, confiât à un jeune homme juste sorti de l'adolescence une foule de choses sérieuses et secrètes, sans douter un moment de ma discrétion. Je lui ai souvent entendu dire que sa goutte me causait un grand tort, parce qu'elle l'empêchait d'aller dans sa bibliothèque, d'où il aurait tiré bien des choses qui eussent beaucoup profité à mes études. Mais l'humeur impérieuse de sa femme Anne, fille du docte Josias Mercier, ne mettait pas moins d'entraves à sa bonté qu'elle ne troublait son repos. Son état de faiblesse lui rendant indispensable l'aide de cette femme, il était obligé d'en souffrir les inégalités et d'en adopter les goûts, non seulement sans se plaindre mais quelquefois même au dépens de son honneur. Ainsi, lors de son voyage en Suède et quand son âge, son caractère lui prescrivaient de se vêtir avec simplicité et modestie, sa femme, rejetant comme vulgaire et roturière une pareille tenue, voulut qu'il parût à la Cour de Suède en habits militaires, avec une cuirasse en peau de buffle, un justaucorps et des culottes de drap rouge, un feutre gris orné de plumes blanches sur la tête. Saumaise dut consentir à se montrer sous cet accoutrement. Ce tyran femelle s'inquiétait fort, ainsi que j'en ai fait l'expérience, des entretiens particuliers et secrets qu'on pouvait avoir avec son mari. Sitôt que lui et moi nous nous étions retirés pour causer sans témoins, Madame Saumaise ne manquait jamais de faire irruption dans la chambre avec toujours des prétextes insensés pour expliquer son intrusion.

Dans ces entretiens si agréables, Saumaise me raconta que durant toute l'année qu'il avait passée à Stockholm près de la reine Christine, il avait été retenu au lit par la goutte. La reine l'étant venue voir un jour que, pour faire diversion à sa douleur, il lisait le *Moyen de parvenir*, livre fort sale, mais plaisant, dit-on, de Béroalde de Verville, il se hâta de glisser le livre sous ses draps, de peur que la reine ne s'en saisît et ne parût choquée de cette lecture obscène. Mais ce mouvement n'avait point échappé à l'oeil furtif et curieux de Sa Majesté. Elle s'empara du livre, l'ouvrit, en lut quelques lignes en courant et rit des plaisanteries pleines de malice qu'elle y rencontra. Appelant alors sa favorite, Mademoiselle de Sparre, noble et belle jeune fille, elle lui indiqua quelques passages et lui commanda de les lire. Celle-ci eut beau résister, il fallut obéir. Elle en rougissait jusqu'au blanc des yeux mais l'assistance éclatait de rire. En mémoire de cette aventure, Saumaise fit chercher le livre chez les libraires de Leyde et m'en donna un exemplaire élégamment relié.

Vers ce temps-là, une querelle grave, suivie de troubles et de scandale, s'éleva entre Saumaise et Morus, mon compagnon d'auberge. Saumaise avait pour domestique une jeune fille assez jolie, de laquelle Morus, grand admirateur de la beauté, passait pour avoir été amoureux pendant qu'il était l'hôte de Saumaise. Logeant sous le même toit, mangeant à la même table que la jeune servante, il conversait avec elle, et Madame Saumaise n'y mettait point d'obstacles. Elle voyait cet amour avec plaisir, espérant que cela finirait par un mariage, le désirant vivement, et persuadée d'ailleurs d'avoir trouvé une excellente condition pour cette

fille qu'elle aimait beaucoup. Morus étant tombé malade de la fièvre, la servante était toujours près de lui, prompte à lui donner des bouillons et des tisanes préparés de ses mains. Touché de tant de sollicitude, Morus protestait à chaque instant qu'il saurait se montrer reconnaissant, et ces protestations étaient entendues de l'innocente jeune fille et de sa crédule et orgueilleuse maîtresse dans le sens d'une promesse de mariage. A peine rétabli, Morus devina leur pensée, et comme il avait le mariage en horreur il se déroba insensiblement au joug et quitta enfin la maison de Madame Saumaise. De là des querelles honteuses et des reproches amers. Pour moi, j'étais désolé que des hommes, qui étaient mes meilleurs amis, se déshonorassent ainsi l'un l'autre, et je pressentais que la fin de leur démêlé serait un procès. Je me proposai donc de rétablir la paix entre eux. Le bon et pacifique Golius m'y servit de son mieux et déploya beaucoup de zèle. Déjà l'affaire semblait arrangée aux conditions que j'avais prescrites et consignées sur un papier; Morus les avait acceptées et Saumaise n'y répugnait pas. Mais, vaincu par l'opiniâtreté de sa femme, à laquelle il obéissait comme un petit garçon, il les rejeta enfin et tout espoir de réconciliation s'évanouit. L'affaire fut portée et plaidée au tribunal de la province de Hollande, et jugée en faveur de Morus.

La vérité, à laquelle je me conforme en écrivant ces *Mémoires,* exige que je ne passe pas sous silence une conversation que j'eus dans ce temps-là avec Morus. Voyant tous deux que l'état d'infirmité et de décrépitude où Saumaise était réduit par ses attaques de goutte, et concluant de là que sa mort approchait, comme elle eut lieu, en effet, quelques mois après, je demandai à Morus à qui les Etats destinaient la succession du grand Scaliger: « A qui, sinon à vous-même? » me répondit-il. Et moi de rire, comme d'une plaisanterie amicale. « Je parle sérieusement, reprit-il; telle est mon opinion sur vous et celle de tout le monde.- Mais, dis-je, je suis parfaitement convaincu de mon insuffisance, et quand même j'y suppléerais par tout le reste qui est encore fort au-dessus des moyens d'un jeune homme et de mon intelligence naturelle, comment la différence énorme de mes sentiments religieux, sentiments dont je ne me départirai jamais, dût-il m'en coûter la vie, me ferait-elle accepter d'une nation qui aurait eu pour but de m'offrir en exemple à la jeunesse? - Vous vous trompez, me répondit-il, si vous croyez que les considérations religieuses ont tant de poids à ses yeux. Il suffit que vous lui conveniez d'ailleurs; elle passera sur la différence de religion, pourvu que vous observiez la vôtre en secret, que vous acquiesciez aux préjugés reçus, et que vous vous absteniez de disputer. » En quoi il me parut avoir plutôt consulté sa bienveillance pour moi que son propre jugement.

Bien que mes affaires me rappelassent dans mon pays, je crus néanmoins pouvoir sans inconvénient prolonger mon séjour à Leyde, y passer l'hiver, voir souvent Saumaise et devenir même son locataire, avec le bon plaisir toutefois de Madame sa femme. Mais cet espoir séduisant fut détruit par des lettres venues de Caen, où l'on m'annonçait que mon patrimoine courait de grands risques, si je différais seulement mon retour de deux mois. Ajoutez à cela les importunités de

mon compagnon de route, qui se réjouissait vivement de respirer enfin la fumée du foyer paternel. Il fallut donc malgré moi songer au départ. En premier lieu, je dus revenir à Amsterdam pour y prendre des fonds chez mon banquier et faire les préparatifs de mon retour en France. D'autre part Vossius[8]qui était, ainsi que je l'ai dit plus haut, revenu de Suède, m'appelait dans cette ville; Morus était encore plus pressant. Il était alors professeur à Amsterdam, et non seulement il me témoigna la même bienveillance qu'autrefois mais encore il renchérit sur elle. Je fus d'autant plus surpris, lorsqu'il vint à Paris quelques années après, de le trouver tout à fait changé à mon égard et d'être, sans que j'en visse la cause, l'objet de son aversion. Telle était la légèreté de l'homme. Par cet exemple je connus la vanité des espérances et des engagements humains, des liaisons et des amitiés qu'on a cimentées avec le plus de sollicitude. Mais je parlerai de cela plus longuement par la suite.

Pendant mes excursions en Hollande et comme je me promenais souvent sur ces digues merveilleuses qui protègent la campagne contre les envahissements de la mer et la fureur impuissante de ses vagues, je chantai sur la grève même ce magnifique spectacle dans les vers suivants :

> His super edocti, longas molimine magno
> Infixere sudes pelago, immania saxa.

Je profitai de mon séjour à Amsterdam pour voir le rabbin Manassé ben joseph ben Israël, très savant juif, que je connaissais depuis longtemps de réputation et par ses écrits[9]. Je me proposais de connaître à fond l'homme lui-même et de l'interroger sur plusieurs points relatifs aux rites juifs et à la religion chrétienne. Il me parut qu'il me répondait avec finesse toutefois avec candeur, et qu'il ne s'éloignait pas beaucoup de la vérité, pour peu qu'on en usât envers lui avec modération, et non pas comme on a coutume de le faire à l'égard de sa nation, avec âpreté et insolence. Je réfléchis ensuite mûrement à l'objet de nos controverses, considérant ce qu'il y avait de contestable et de vrai. Le résultat de ces longues et profondes opérations de mon esprit fut l'ouvrage que je publiai plus tard sous le titre de *Demonstratio euangelica*[10]. Manassé ne s'était pas fait scrupule, ainsi qu'il me l'a souvent affirmé, d'écrire dans son *Conciliator*, qu'étant

---

[8] La correspondance entre Vossius et Huet se déroule de novembre 1652 à 1679. On la trouvera à la Bibliothèque de Leyde (cotes Burman F.11, I. f°330-345-369^{v}-370-380^{v}-381-382 et F.11, II. f° 12-69-76-77^{v}-83), à celle d'Amsterdam (cotes III E.G$^{128\text{-}151\text{-}214\text{-}237}$, E.10$^{241\text{-}109\text{-}96\text{-}92}$; D.73$^{a\text{-}b}$ et 80^{a}) (renseignements fournis par C. Nativel). Egalement à la Medicæa-Laurenziana, codex Ashburnham 1866 (1772) (voir la bibliographie de Lux, voir *infra*, n. 16, p. 188-189).

[9] Son oeuvre la plus connue, le *Conciliator, siue de conuenentia locorum S. Scripturae quae pugnare inter se uidentur*, trad. latine de D. Vossius, Amstelodami, typis auctoris, 1633, in-4° [A.2673].

[10] *Demonstratio euangelica*, Parisiis, apud S. Michallet, 1679, in-fol. (un des exemplaires de Huet) [Rés.D.870].

parent de David par alliance, et ses fils l'étant par le sang, il était le père des petits-fils de ce roi. Il avait épousé une femme de la famille des Abrabanels, famille très noble parmi les Juifs et qui se disait issue de David.

Je trouvai aussi à Amsterdam David Blondel, qui était fort mon ami, et cela depuis le temps où nous étions à Paris. Nous avions alors de fréquentes conférences auxquelles assistait Claude Sarrau, conseiller au parlement de Paris et grand ami des Lettres[11]. Appelé ensuite en Hollande, Blondel y avait obtenu une chaire de professeur à l'école publique d'Amsterdam, où il avait Alexander Morus pour collègue. Ses yeux étaient saillants et comme hors de leur orbite. Je l'avais vu s'en servir sans difficulté pour lire et pour d'autres exercices, la première fois que j'étais venu à Amsterdam, en allant en Suède. A mon retour, je le trouvai tout à fait aveugle et cependant, grâce à une mémoire très heureuse qui suppléait au défaut de ses yeux, il poursuivait l'ouvrage où il s'était proposé de dérouler la généalogie de la Maison de France depuis son origine[12], et de défendre sa dignité et sa splendeur contre les impertinences de Jean-Jacques Chiflet, de Besançon[13]. J'admirais la dextérité de cet homme à décrire, sans le secours des yeux, la série des familles par générations, noms et surnoms, parentés et alliances, en y ajoutant même les dates, années, mois, semaines et jours. Il faisait toutes ces distinctions avec tant de soin et de diligence, qualités qu'on reconnaît aisément dans ses autres écrits, que Pierre du Puy l'appelait ordinairement *le grand dataire*.

Je ne quittais pas alors la compagnie de Gronovius, lequel, selon moi, a exercé l'art de la critique avec plus de finesse et de bonheur, plus de modération et de prudence que nul ne l'avait fait depuis que les Lettres étaient en honneur. C'est un mérite rare parmi les écrivains modernes, généralement habitués à s'arroger la puissance souveraine sur les anciens auteurs, dont ils refont souvent les écrits au gré de leurs caprices, et à en corrompre par des corrections adultères la pureté originale.

Cependant, il était urgent que je retournasse dans mon pays. Mais la terre et la mer, que nous prissions l'une ou l'autre voie, ne nous offraient pas de médiocres difficultés. La guerre entre les Anglais et les Hollandais d'une part, de l'autre entre les Français et les Espagnols, couvrait la mer de flottes ennemies, ou semait de pillards les routes de Flandre par où nous devions passer. Mais, quoique la saison d'hiver (car l'année était à son déclin) augmentât les inconvénients d'un voyage par terre, nous jugeâmes qu'il offrait encore moins de danger et nous résolûmes de

---

[11] *Epistolarum liber primus, Lugduni Batauorum*, A. Wyngærden, 1656, in-4° (exemplaire de Huet) [Z.3229]. Editeur des *Perroniana*.

[12] David Blondel, *Genealogiae francicae plenior assertio*, Amstelædami, ex. typis Blaeu, 1654, 2 vol. in fol. [Lb^{37}.3234].

[13] Voir, entre autres, son *Verum stemma Childebrandinum, contra Dauidem Blondellum*, s.l., 1656, in fol. [Lm^{3}.392].

l'entreprendre. Etant donc arrivé à Louvain, j'allai visiter la bibliothèque des chanoines réguliers de Saint-Martin, où je savais trouver plusieurs anciens manuscrits que l'intérêt de mes études exigeait que je consultasse et dont Vossius m'avait nettement prié de faire des extraits. J'exécutai cette besogne avec le concours bienveillant du prieur du couvent. Parmi les professeurs de Louvain, Valère-André[14] s'était fait un nom par son livre sur les écrivains belges et espagnols. Je le saluai et voulus être inscrit sur la liste de ses amis.

A Bruxelles, le hasard me conduisit dans une auberge tenue par un homme de Caen. Il parut tout joyeux de voir arriver des compatriotes; il nous traita magnifiquement et nous pourvut libéralement de tout ce dont nous avions besoin. Il nous procura, en outre, des chevaux de poste pour nous mettre en état de suivre le courrier public. Non loin de Bruxelles est la ville de Hal, où une image de la sainte Vierge est l'objet d'une grande vénération. Cette image fut consacrée dans l'église, en 1267, par Adélaïde, femme de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, et elle est fameuse par ses miracles. Juste Lipse, pieux et docte professeur de Belles-Lettres, en écrivit l'histoire pour l'édification des peuples[15]. Je me rappelais cette circonstance en traversant rapidement la ville. J'aurais bien voulu rendre à la vénérable mère du Christ et des chrétiens les honneurs qui lui sont dus, et invoquer dans mes prières sa protection divine mais le courrier à la marche duquel j'étais subordonné ne pouvait pas souffrir de retard. Le deuxième jour, nous arrivâmes de nuit à Louvre, bourg de la banlieue de Paris. Comme c'était le carnaval, nous fûmes accostés par des masques joueurs qui nous proposèrent une partie. Mais notre aubergiste nous avait avertis de nous défier de ces fripons qui maîtrisaient le sort en jouant avec des dés pipés. Quelques-uns de notre compagnie ayant des connaissances dans cet art éludèrent la fraude par la fraude, firent tomber les masques dans leurs propres pièges et les dépouillèrent de leur argent. Nous partîmes le lendemain de grand matin et achevâmes le reste de la route en quelques heures. Ainsi, dans le temps de l'année le plus difficile, pendant les jours les plus courts, par des chemins détrempés et fangeux, nous arrivâmes à Paris en courant, ou plutôt en volant. Nous y restâmes peu de jours; j'en profitai pour m'introduire chez Ménage, avec qui je contractai dès lors une amitié que nous avons fortifiée de part et d'autre par toutes sortes de tendresses et de bons offices, et qui a duré jusqu'à sa mort. Je confesse que notre liaison m'a été extrêmement utile, extrêmement agréable, tant à cause de son savoir varié en littérature que de la politesse et de l'urbanité unique de ce personnage.

Après un court séjour à Paris, nous arrivâmes à Caen. La première chose que nous y apprîmes fut qu'il s'était établi, pendant notre absence, une société d'hommes d'esprit et de savants, tels que notre ville peut se glorifier d'en avoir produit de tout temps un très grand nombre, comparativement (soit dit sans envie)

---

[14] Valerius Andreas, *Bibliotheca belgica*, Louanii, apud H. Hasterium, 1623, in-8° [Q.3366].

[15] Il s'agit du *Diua Virgo Hallensis*, Antuerpiæ, ex officina plantiniana, 1604, in-4° [H.3766].

aux autres villes de l'Europe. Cette assemblée, suivant l'usage, fut décorée du titre d'Académie[16]. Elle se tenait, à des jours déterminés, dans la maison de Jacques Moisant de Brieux, autrefois conseiller au parlement de Metz, alors fervent adorateur des Muses, et possesseur d'une magnifique habitation convenablement située au milieu de la ville. Les chefs de l'Académie étaient, outre Brieux, Nicolas Moustier de Mottée, depuis maire de Caen; Jacques Le Paulmier de Grentemesnil, si remarquable par la variété de ses connaissances littéraires, principalement en grec; Jacques Graindorge de Prémont, dont les vertus, la douceur de moeurs, les lumières et la vivacité d'esprit ont été signalées par moi dans un autre ouvrage; Jacques Savary, qui employa son incroyable facilité à écrire en vers les règles de la chasse, Antoine Halley, que j'ai loué plus haut et qu'on ne louera jamais assez; Philippe Sudre de Petitville, du parlement de Rouen, et Antoine Garabi de La Luzerne : ces quatre derniers poètes latins éminents; enfin Louis Thouroude, docte helléniste. Mais le plus illustre d'entre eux était Jean Regnault de Segrais, célèbre par ses poésies françaises, surtout par ses agréables chansonnettes et ses églogues, dans lesquelles il laisse bien loin derrière lui tous ses rivaux. Je me souviens de lui avoir demandé un jour pourquoi, après les succès qu'il avait eus dans les autres genres de poésie, il avait négligé l'églogue, qui était celui qu'il n'avait point encore abordé. Avait-il du dégoût pour les *Bucoliques* de Virgile, du mépris pour les *Grâces* de Théocrite? « Pour moi, lui disais-je, je suis si ravi de Théocrite, que j'ai recours à lui chaque année, aux premiers jours du printemps; je m'étends à l'ombre d'un arbre, et là, au chant du rossignol, au murmure du ruisseau, je le relis tout entier. » Par hasard, on était à la veille du printemps; j'ajoutai que je voulais faire goûter à Segrais un semblable plaisir. Il le goûta si bien, qu'il se mit aussitôt à imiter le poète grec et cela avec un succès qui lui assure la palme, parmi tous ses compatriotes, dans ce genre de poésie délicat et gracieux.

Un membre de cette même Académie, Gilles-André de La Roque, écrivait en ce temps-là l'histoire de la maison d'Harcourt[17]. Personne ne sut tirer des registres et des archives publics plus de renseignements que lui sur nos affaires domestiques et sur nos anciennes familles. Cette histoire des Harcourt est un vrai trésor d'antiquités normandes. Comme, à cause de l'immensité des matériaux, il ne pouvait, selon ses désirs, publier le tout ensemble et que d'ailleurs il n'était pas possible d'en faire un petit volume pareil à ceux qu'il publiait de temps en temps, il le fondit dans sa généalogie de la maison d'Harcourt.

Dans cette docte et déjà florissante assemblée, la littérature élégante avait pour organe Jacques de Callières, gouverneur de Cherbourg, personnage accompli,

---

[16] Se reporter à l'excellent ouvrage de David S. Lux, *Patronage and Royal Science in Seventeenth-Century France*, Ithaca, Cornell University Press, 1989, chapitre 1.

[17] *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, Paris, S. Cramoisy, 1662, 4 vol. in-fol. [Rés.Lm^3.481].

auteur d'une vie du maréchal de Matignon[18]. Je passe sous silence les autres académiciens.

Peu de jours après mon arrivée, Brieux vint chez moi et, après maints propos sur la nouvelle Académie et les mérites de ses membres, il me déclara que Bochart et moi étions des leurs. Je fus touché de cet honneur d'autant que, sans l'avoir brigué et par les suffrages spontanés de mes compatriotes, je me voyais admis dans une assemblée de gens les plus honnêtes et les plus savants de leur siècle.

Maître enfin de mon temps, après tant de voyages, je me confinai dans ma bibliothèque et lus immodérément. J'y gagnai une grave fluxion d'yeux qu'il a plu aux anciens médecins d'appeler *epiphora*. C'est une maladie que j'avais eue bien des fois étant enfant. Le renouvellement en fut plus incommode et plus prolongé que jamais. Dès qu'elle commença de se guérir, je trouvai bon de chanter cet événement en vers dans le goût de Lucrèce, et d'en gratifier Morus, que je savais admirer et imiter le style de ce poète[19]. Il reçut mon présent avec de grandes protestations de reconnaissance et me la témoigna par des vers de son crû. Il s'établit aussi entre nous un commerce suivi de lettres que le temps et la distance ralentirent sans l'interrompre néanmoins tout à fait. Mais, lorsqu'il fut appelé à Paris par les chefs du parti calviniste, nous resserrâmes les liens de notre ancienne amitié et renouvelâmes ces improvisations en vers que nous échangions jadis à Amsterdam. Je me rappelle que, comme il m'avait un jour provoqué par une épigramme fort plaisante, je lui envoyai à l'instant par le même messager les vers suivants :

Jam pridem resides nostro sub pectore flammas
Divina Phoebi munera...

Je m'étais bercé de l'espoir qu'une liaison, formée entre nous sous de si heureux auspices, était à l'épreuve du temps et des accidents et que nous vivrions à Paris dans les mêmes termes que nous avions vécu à Amsterdam. Cet espoir fut bientôt déçu. Soit que les distractions et le tumulte de Paris, soit que les devoirs de sa charge de ministre en fussent la cause, il finit par s'éloigner de moi entièrement, tellement qu'il se dispensait à mon égard des obligations de pure civilité et ne se souciait pas même des plaintes que m'arrachait son mépris de notre vieille amitié.

Je reçus vers cette époque une lettre de Bochart où il me priait, si j'avais sous la main quelque exemplaire de l'*Anthologie* contenant le poème de Paul le Silentiaire sur les *Thermes pythiens*[20], de le lui envoyer et de lui dire ce que je pensais de ce poème et particulièrement quelle était mon opinion sur le persich

[18] *Histoire du maréchal de Matignon*, Paris, A. Courbé, 1661, in-fol. [Ln^{27}.13768]. Relire son *Courtisan prédestiné, ou le Duc de Joyeuse capucin*, Paris, G. André, 1662, in-8° [Ln^{27}.10455].

[19] *Epiphora, idyllium ad Lucretiani carminis legem...exactum*, Cadomi, excudebat C. Le Blanc, 1654, in-4° [Yc.3154].

pittach dont il y est parlé: car au lieu de ce pittach qui était inintelligible, il proposait de lire pacthch. A première vue, il me parut qu'il y avait un grand désordre dans ce texte, et je désespérai d'en extraire aucun sens. Bochart pensa de même. Mais depuis, ayant procédé à un examen plus attentif, je l'informai que j'avais découvert que les versicules en question avaient été tirés d'un ancien manuscrit dans lequel, pour ménager l'espace, ils avaient été écrits de telle sorte que chaque page était en deux colonnes; qu'en les lisant il fallait passer du premier vers de la première colonne au premier de la seconde, du second vers de la première colonne au second de la seconde, et ainsi de suite jusqu'à la fin; que le contraire avait été fait par un copiste étourdi et ignorant qui, sans se préoccuper du sens, avait copié toute la première colonne, puis toute la seconde, et ainsi de suite pour toutes les autres pages. De là venait cette confusion de vers et de sens à laquelle il était facile de remédier, en rétablissant le tout dans l'ordre qui lui appartient. Il ne fallait donc rien changer au mot pittach, qui est le nom du pays Psittacène, appelé aussi Pittace, Sittace et Psittace.

Une lettre de Le Paulmier m'arriva en cadence, où il me demandait mon avis sur les *Isopsepha* de Leonidas d'Alexandrie, qui sont rapportés dans l'*Anthologie*. Je fus bien surpris que le docte et ingénieux Le Paulmier, Jean Brodeau, le plus savant interprète de l'*Anthologie*[21], et même Henri Estienne, se soient si fort éloignés du sens de ce mot, qu'ils auraient pu trouver dans le *Traité des songes*[22] d'Artémidore, sinon ailleurs. Je répondis donc à Le Paulmier que les grammairiens grecs étaient des badins, qui perdaient le temps en des observations minutieuses et ridicules, et qui se firent moquer d'eux par ceux des siècles suivants, comme on le voit dans Aulu-Gelle. Au nombre de leurs vains arguments est la recherche des *isopsèphes* chez Homère, c'est-à-dire des vers dont les lettres prises collectivement expriment des nombres de même valeur. Ce Leonidas se fit une grande réputation pour les vers de cette espèce. Il écrivait des épigrammes de quatre vers avec un tel art que les deux premiers vers étaient *isopsèphes* aux deux derniers. Ces épigrammes sont dans l'*Anthologie*. Leur pénible, laborieux et puéril artifice sautera aux yeux de quiconque aura le loisir et voudra se donner la peine de faire ce calcul. Parmi ces épigrammes, il y en avait pourtant une de deux vers seulement, qui donnait plus de mal à Le Paulmier que toutes les autres, quoique le sens en soit très clair. De ces deux *isopsèphes*, le premier devait être opposé au second, afin de reconnaître leur *isopséphie*. Il n'en est pas ainsi dans les épigrammes de quatre vers où les deux premiers doivent être opposés aux deux seconds. Le Paulmier ne pouvait souffrir cette longueur de quatre vers; aussi était-ce dans l'*isopsèphe* à deux vers seulement qu'il voulait faire l'épreuve de son

---

[20] Par exemple, l'édition procurée par F. Morel, *In Thermas Pythias et aquarum miracula carmen*, Lutetiæ, apud F. Morellum, 1598, in-8°[Yb.2232].

[21] *Epigrammatum graecorum libri VII*, Basileae, 1549, in-fol. <832.m.13>.

[22] *Oneirocritica*, Lutetiæ, ex officina C. Morelli,1603, in-4° (exemplaire de de Thou) <671.g.15>.

industrie. L'art des juifs modernes, appelé gématrie, a pour objet des niaiseries de ce genre, qu'ils semblent avoir reçus en même temps que le mot de gématrie, c'est-à-dire géométrie, des Grecs décadents.

Comme j'étais alors à Paris, Emeric Bigot[23] vint en même temps et comme de concert avec Le Paulmier me demander mon avis sur un passage obscur de la même *Anthologie*, controversé entre lui et Grævius. Bigot était mon ami de vieille date; nous étions proches parents et nos études étaient les mêmes. Nous montâmes à ma bibliothèque pour y chercher et consulter le livre. Bigot ayant remarqué dans la marge plusieurs notes - comme j'ai l'habitude d'en écrire sur les livres que je lis - écrivit à Grævius qui préparait alors une nouvelle édition de l'*Anthologie*, considérablement augmentée et surtout enrichie d'une excellente traduction en vers latins de Grotius, que j'avais fait beaucoup de notes dont il pourrait illustrer cette édition. Grævius voulut que je les lui communiquasse aussitôt; il m'écrivit lettres sur lettres à ce sujet, remplies des plus pressantes prières. J'accédai à ces honnêtes instances d'un homme qui était mon ami; je copiai mes notes marginales et les lui envoyai. Mais la guerre qui sévissait en Europe ayant mis obstacle aux entreprises des libraires et à tout autre commerce, ces notes restèrent dix ans dans le portefeuille de Grævius, jusqu'à ce qu'il eut l'idée de les annexer à mes poésies qu'il avait eu la bonté de faire réimprimer à Utrecht[24].

Les objets que j'avais rapportés de Suède n'ayant pu être transportés à travers les Flandres, j'avais dû les laisser à la frontière de la Hollande, où ils étaient arrêtés depuis deux ans. Et comme le vif mais secret désir que j'avais dès l'enfance d'entrer dans les ordres, avait pris racine en mon coeur et que l'entreprise, déjà commencée de traduire et d'illustrer Origène, semblait cadrer à merveille avec ce goût, je souhaitais passionnément de recouvrer les matériaux que j'avais amassés pour cet ouvrage, afin de ne m'occuper plus que de travaux convenables à quiconque se destine à une carrière sacrée. La paix faite entre les Anglais et les Hollandais, et la mer devenue libre, mes bagages, malles, caisses et autres effets m'arrivèrent enfin. Je goûtai à loisir et avec délices les fruits que j'avais récoltés, ensuite je les mis sous clef. Mon premier soin fut de relire les commentaires d'Origène que j'avais transcrits, de les traduire en latin et d'y joindre, avec mes observations, tout ce que je pouvais trouver d'écrits du même auteur et de la même nature. Bochart vint un jour chez moi et voulut que je lui montrasse ma copie des commentaires, pour relire plus attentivement le passage sur l'Eucharistie, si controversé et qui a été le sujet de tant de disputes. Ce passage

[23] Editeur de Palladios, *De uita S. Johannis Chrysostomi dialogus*, Luteciæ Parisiorum, apud uiduam E. Martini, 1680, in-4° [C.1538].

[24] Se reporter à l'*Anthologia graeca cum uersione latina Hugon is Grotii... P. D. Huetii notae ad anthologiam*, Ultrajecti, 5 vol. in-4°, 1795-1822 <1870.c.22>. Ces notes paraissent en 1700 à la suite de l'édition des *Poemata*, 4° éd. par Grævius, Ultrajecti, ex. off. G. Broedelet, 1700, in-12 (exemplaire de Huet) [Rés.p.Yc.1055].

remplissait presque une page entière mais il y avait une ligne qui me paraissait offrir un sens douteux, comme s'il y eût manqué quelques mots. N'en étant bien sûr, je consultai un ancien manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris et reconnus que, dans ma trop grande précipitation à copier, j'avais omis quelques mots de peu ou de nulle importance en copiant deux fois la même ligne. Saint Jérôme a remarqué que pareille faute arrive souvent aux copistes. Avec l'aide de ce manuscrit, je rétablis le passage tel qu'il devait être. Mais aveuglé par l'esprit de parti et tout plein d'un zèle furieux, ne se souvenant plus ni de notre ancienne amitié, ni de l'expérience qu'il avait faite de ma bonne foi, Bochart écrivit à ses coréligionnaires, dans tous les pays de l'Europe, que j'avais falsifié Origène. J'eus un chagrin profond de cette calomnie et de l'attentat inouï fait mon honneur par la main d'un ami; je le lui reprochai doucement mais je n'en obtins pas la plus légère satisfaction. Ce procédé inique et barbare rompit pour jamais, à ma très grande douleur, une amitié qui s'était affermie par un commerce de tant d'années et par tant de bons offices réciproques.

Depuis lors, toute mon attention, tous mes soins furent pour Origène. Lorsque j'en étais détourné pour une autre étude, je ne faisais sur ce nouveau terrain qu'une excursion et continuais d'habiter, pour ainsi dire, tout entier dans Origène. Mais comme j'étais souvent obligé de demander çà et là des secours, principalement à la Bibliothèque royale où je savais que plusieurs écrits d'Origène étaient enfouis, comme il me fallut pour cela faire de fréquents voyages, l'oeuvre traîna en longueur et ne fut achevée qu'au bout de plus de dix ans. C'est ce que j'ai expliqué au long de mes prolégomènes aux *Commentaires*. Mon travail s'était accru d'un autre dont j'avais pensé devoir faire précéder cette édition. Car, tandis que je m'appliquais avec ardeur à traduire mon texte en latin, en donner une version exacte et concise, ne pas m'en écarter de l'épaisseur d'un ongle, il me vint tout à coup un scrupule : cette méthode de traduire était-elle juste, la vraie méthode? plairait-elle à ce siècle qui semblait n'avoir de goût que pour les traductions libres et paraphrasées? Cette question n'étant point alors décidée et, qui plus est, les savants ne l'ayant pas même agitée sérieusement, je pris la résolution d'en faire l'objet d'un traité particulier, dans lequel je m'efforçai de réprimer la licence effrénée des traducteurs, et surtout de faire rentrer dans de sages limites ceux qui se mêlent de traduire les livres sacrés[25]. Si ces limites eussent été respectées par ces bourreaux qui prennent audacieusement toutes les licences possibles dans leurs interprétations, le sens pur et primitif de ses livres fût resté intact. Ce traité fut le premier fruit de mes études, un appel au jugement des hommes de savoir, un essai de la faveur populaire. Il fut, ainsi que moi, loué magnifiquement par Antoine Halley, autrefois mon précepteur, dans une pièce de vers pompeuse où l'on eût dit qu'il célébrait, comme venant de lui-même et

[25] *De interpretatione libri duo, quorum prior est de optimo genere interpretandi, alter de claris interpretibus*, Parisiis, apud S. Cramoisy, 1661, in-4° (exemplaire de Huet) [Rés.X.857].

comme lui étant due, cette faculté d'écrire en latin qui m'était propre. Ce témoignage de l'amitié de mon excellent maître me plut alors infiniment, et je m'en fais gloire encore aujourd'hui.

Quand ce livre sur la traduction fut publié, je vis arriver chez moi Jean-Baptiste Cotélier, homme profondément érudit, voué entièrement au grec et au latin, et à la correction, à l'épuration des ouvrages des Pères[26]. Il m'avertit amicalement que je m'étais trompé quelque part mais que je pouvais réparer cette erreur sur les exemplaires qui n'étaient pas encore livrés. Je reconnus là sa bonté et j'avouai l'erreur. Toutefois, je l'avais déjà remarquée et je lui fis voir que je l'avais aussi corrigée sur mon manuscrit.

Pendant ce temps-là, je composais de petites pièces de vers, à l'exemple de mes confrères de l'Académie, lesquels s'exerçaient avec succès dans ce genre de poésie facile, m'invitaient à faire comme eux et me fatiguaient souvent de leurs prières. C'est ainsi que je me conformais aux moeurs de mon pays natal et maintenais autant qu'il était en moi l'ancienne gloire de Caen. Car il y a longtemps déjà que cette ville a ravi la palme poétique aux autres villes de France. On dit assez plaisamment que les autres villes font des vers dans les chambres mais qu'à Caen on les a fait dans les boutiques. J'ai expliqué ce proverbe dans mes *Origines de Caen*[27].

Je commençai alors à être compté pour quelque chose parmi les amis des bonnes Lettres. L'art de la critique était florissant et quiconque arrivait à la gloire d'érudit s'y portait avec tant d'ardeur que toute étude n'avait plus pour objet que de corriger les auteurs anciens, de rétablir des lettres omises, combler des lacunes, redresser des phrases tronquées et discerner des fragments corrompus et intercalés. On y employait des conjectures subtiles qui faisaient impression par une fausse apparence de vérité, et qui obtenaient crédit, en dépit de leurs mensonges et de leurs artifices. On faisait des dépenses considérables pour se procurer de toutes parts d'anciens exemplaires, à l'aide desquels on corrigeait les fautes des plus récents, soit qu'elles vinssent de l'ignorance ou de l'outrecuidance des copistes, soit que le temps, le frottement ou les lacérations en fussent la cause. Il fallut chercher à cela un remède, et le seul était dans la *critique* dont l'invention est attribuée à Aristote. Plusieurs s'y exercèrent dans la suite chez les Grecs et chez les Romains, et la reconnaissance des savants n'a pas permis que leurs noms périssent dans la mémoire des hommes. La critique était aussi connue des Hébreux. Ceux qui l'exerçaient étaient appelés massorètes. Les livres saints on été exposés aux mêmes désordres que les autres; on en a rassemblé et publié les variantes. Et certes, après

---

[26] Auteur, entre autres éditions de patristique, des *Ecclesiae graecae monumenta*, Lutetiæ Parisiorum, apud F. Muguet, 1677-1686, 3 vol. in-4° [C.1998].

[27] *Les origines de la ville de Caen et des lieux circonvoisins*, Rouen, Maurry, 1702, in-8° [Rés.Lk^{7}.1507].

les horribles ténèbres où furent ensevelis pendant tant d'années le monde chrétien et la littérature, il fut heureux que la critique débarrassât l'Antiquité des souillures qui la dérobaient aux regards et servît en quelque sorte de sage-femme à la renaissance des Lettres. Maintenant que, après tant de temps et tant de soins employés à corriger les anciens livres et à les rétablir dans leur splendeur primitive, les Lettres ont recouvré tout leur éclat, passer sa vie entière à refaire la même besogne, comme Gruter, Le Fèvre et beaucoup d'autres, sans espoir d'en être autrement récompensé c'est, selon moi, une occupation misérable et qui ne convient qu'à de petits esprits. J'admets d'ailleurs qu'elle est nécessaire mais elle elle est aussi basse que le métier des sarcleurs que j'emploie à arracher les mauvaises herbes de mon jardin dont je recueille et mange les fruits.

L'habileté dans les langues, qui était alors en grande faveur parmi les érudits et dont l'étude était poussée jusqu'à la folie, ne me paraissait pas mériter plus de louanges. Je sais sans doute que les langues ont leur utilité, leur nécessité et qu'on ne peut acquérir une connaissance certaine de l'Antiquité d'où nous vient ce qu'il y a de meilleur dans les Lettres, sans le secours des langues de ces peuples qui ont inventé les sciences, les ont cultivées et nous les ont transmises; mais il ne faut les considérer que comme des servantes auxquelles on ne doit faire la cour que pour arriver plus sûrement aux maîtresses, c'est-à-dire aux sciences elles-mêmes. Ainsi, les langues sont les clefs au moyen desquelles on ouvre les portes du savoir et ceux qui, satisfaits de les posséder, s'arrêtent sur le seuil et ne pénètrent pas dans le sanctuaire, ressemblent aux portiers qui, pour avoir les clefs de plusieurs portes, n'en couchent pas moins en dehors des appartements.

Tandis que je m'efforçais d'acquérir une parfaite connaissance de l'Antiquité et de pénétrer jusqu'aux sources mêmes de l'érudition, soit que je consultasse les écrivains sacrés, soit que j'interrogeasse les profanes, aucune nation ne me parut avoir plus contribué à la propagation de la science que les Egyptiens. Cependant ils n'avaient été ni connus, ni appréciés par les savants selon leur mérite, quoique leurs livres sacrés témoignassent d'une sagesse consommée et que l'ancienne, la savante Grèce les reconnût pour ses maîtres. Je m'apercevais bien que cette branche de la science qui se rapporte à eux n'avait été que légèrement effleurée ou presque négligée. Athanasius Kircher[28] n'avait point encore essayé de l'approfondir et de l'expliquer dans ses immenses volumes, comme il a fait depuis; son travail, du moins, ne nous était pas encore connu. Et toutefois, quand il le fut, je remarquai que l'auteur n'avait pas mis dans la recherche et dans l'exposition de sa matière autant de science et de sel qu'il y avait mis de jactance et de pompe. John Marsham[29] traita le même sujet avec infiniment plus d'érudition, et fut presque à la

---

[28] *OEdipus aegyptiacus*, Romæ, ex typographia V. Mascardi, 1652-1654, 4 vol. in-fol. [Z.482-485 : le vol. 2, cote Z.483-484 est inutilisable].

[29] *Chronicus canon aegyptiacus, ebraicus, graecus*, Londini, prostant apud G. Wells et A. Scott, 1672, in-fol. [G.743].

hauteur de sa tâche. Mais son ouvrage parut plus tard, et j'ajoute qu'il ne me satisfit point. Moi-même je roulais depuis longtemps cette pierre et j'avais amassé une énorme quantité d'observations et de commentaires sur l'Egypte, qui n'eussent pas été inutiles au public, ni indignes de lui, si l'éboulement de ma maison de Paris n'eût entraîné avec soi la perte de richesses littéraires dont je ne sauvai à peine des ruines que quelques misérables fragments. Je reprends la suite des temps et des événements.

J'étais alors à la campagne dans les environs de Caen, avec Sarrau, dont j'ai déjà parlé. Souvent, à l'ombre des arbres, il me lisait ses vers, qu'il emportait partout avec lui et où il traitait tous les sujets possibles, mais principalement l'art de la chasse. Il y faisait aussi la satire des moeurs de nos concitoyens avec tant de facilité et d'entrain qu'il me semblait avoir surpassé tous les poètes que je connusse au moins de nom, sinon en éloquence et en grâce, du moins en fécondité. Mais il n'avait encore rien publié de ces poésies. Je l'engageai à le faire, pour ne pas frustrer plus longtemps le public de tant de richesses, et soi-même de sa propre gloire. Il me fut reconnaissant de cet avis, à telles enseignes que, peu de jours après, il délivra sa muse de prison et publia une telle quantité de vers que les boutiques des libraires en furent littéralement encombrées, lassant les ouvriers qui l'imprimaient et nous autres qui le lisions.

Ayant, dès mon enfance, toujours aimé avec passion les scènes délicieuses du printemps et de la campagne, mais n'ayant point eu jusqu'alors de maison des champs où je pusse me retirer, quelques-uns de mes amis qui en avaient d'agréables dans le voisinage, m'invitèrent galamment à en user. Celle qui me plaisait surtout était située au midi et élégamment ornée de plantations de chênes verts disposés dans tous les sens; mais elle me souriait bien plus encore à cause du propriétaire du domaine, François Petit de Vacogne, qui avait un esprit cultivé et un grand amour pour les Lettres. Cette maison le cédait pourtant à une autre située près de la mer, entourée de rochers qui, battus et minés par les flots, formaient des grottes où, caché et n'ayant avec moi qu'un livre, je passais des jours entiers avec un plaisir indicible, contemplant du rivage le délicieux spectacle, tantôt de la mer calme et des navires poussés par la brise, tantôt de la mer agitée et des périls que couraient les navires. Dans cette douce retraite, je me passais fort bien en été et de la ville et de la maison que j'y possédais et ce n'était que malgré moi, qu'abandonnant ma chère solitude, je revenais à Caen affronter le tumulte de la foule. Cependant Origène, dont j'avais déjà commencé l'édition, las d'avoir trop souffert de mon absence, jetait, pour ainsi parler, la main sur moi et m'entraînait dans ma bibliothèque.

Ce fut alors que, pour grossir mon travail sur cet auteur, je revins à Paris et y revins toujours plus souvent. Je travaillais donc à la Bibliothèque royale, soit à faire transcrire par des copistes les anciens manuscrits, soit les consulter

moi-même ou les comparer avec les miens. J'avais également souci et de revoir mes anciens amis et d'en faire de nouveaux. Parmi ces derniers, le principal fut Chapelain. Il était fort estimé des amis des Lettres, à cause de ses remarquables ouvrages, ceux en vers particulièrement, et à cause d'une sorte de culte qu'il professait pour la littérature et qui s'étendait jusqu'à la philosophie et aux mathématiques. J'en atteste Gassendi, philosophe éminent de ce siècle, qui se parait et se vantait de l'amitié de Chapelain. Quant à l'opinion de ces poétereaux envieux qui mettent toute leur gloire à médire et à bouffonner, et qui s'acharnaient contre Chapelain dont ils étaient incapables d'égaler le mérite, je n'en fais aucun cas. Ils montraient assez la sottise et la vanité de leurs jugements en ce que, tandis qu'ils exerçaient avec le plus de force leur malignité contre la *Pucelle*, la mettant, si j'ose dire, en lambeaux, ils jugeaient manifestement d'une chose qu'ils ne connaissaient pas puisqu'ils n'en avaient lu que la seule moitié déjà publiée. Il est donc évident qu'ils ne pouvaient connaître ni le sujet du poème, ni l'action, ni la constitution, ni l'ordonnance des parties, en quoi consiste essentiellement la nature du poème épique. Il faut pourtant avouer que Chapelain n'a pas fait assez attention à l'esprit de son siècle et au caractère de sa nation, l'un et l'autre frivoles, capricieux, sans élévation, ennemis de toute application suivie et, à cause de cela, comprenant difficilement la hauteur et la majesté du poème épique. Vous verriez à peine un seul des hommes d'aujourd'hui lire une ode entière sans bâiller, au moins sans témoigner son ennui. Leur goût est tout aux chansons, aux épigrammes ou aux madrigaux. C'est aux femmes, toutes puissantes chez nous, qu'il faut imputer la cause de cette frivolité qui ôte toute énergie à l'autre sexe et amollit la nation entière. Pour moi qui ai lu avec attention tout le poème de Chapelain, je puis assurer qu'il aurait obtenu l'honneur et les louanges dont il est digne s'il avait paru à une époque meilleure et sous une génération plus mâle et plus juste. Je ne puis donc adhérer au jugement de Montausier et de Conrart que Chapelain, par son testament, avait institués les arbitres et les juges de son poème : car, après avoir reçu un accueil si défavorable que celui dont la *Pucelle* avait été l'objet, l'auteur ne laissa pas que d'achever la seconde partie; il voulut seulement la fortifier contre les injustes censures du vulgaire par une préface vigoureuse, qu'il chargea deux de ses amis de rendre publique ou de supprimer à leur choix. Malheureusement ces messieurs la condamnèrent à d'éternelles ténèbres et la détruisirent. Avec la permission de ces illustres personnages, je ne donnerai pas les mains à cette condamnation car si l'oeuvre entière, et garnie de toutes ses pièces, était vue en cet état de personnes doctes et non point aveuglées par l'envie, elles en apercevraient toute la grandeur. Il deviendrait évident pour tous qu'on n'aurait jamais dû en dérober la connaissance à la postérité. Chapelain me témoignait une grande amitié; il encouragea mes travaux et, afin que notre liaison ne se refroidit pas par l'absence, nous nous écrivions très souvent et nous faisions réciproquement la confidence de nos pensées, de nos études et de nos écrits. Une marque de mes sentiments pour lui est la description de mon voyage en Suède, qu'il me pria de lui

dédier[30]. Il voulait, si je ne me trompe, que je laissasse, par ce moyen, un monument public de notre amitié. Mais la prière de Chapelain avait un autre motif. Déjà quelques étincelles avaient jailli de cette inimitié honteuse qui finit par rompre les liens qui l'unissaient depuis longtemps à Ménage, et comme j'avais écrit à ce dernier une lettre que le public avait assez bien reçue[31], où je déclarais mon attachement pour lui et l'opinion avantageuse que j'avais de ses ouvrages, Chapelain, sentant une pointe de jalousie à cette occasion, comme si je lui eusse préféré Ménage, ne se fit pas scrupule d'exiger de moi en propres termes que je lui rendisse le même office. Afin donc de faire connaître au public mes sentiments sur ses talents poétiques, je lui adressai ces vers qui sont à la tête de mon voyage :

Dulcia nobilibus dum diuidis otia curis.

La recommandation de Chapelain me procura de glorieuses amitiés; il voulait que toutes les siennes me fussent communes. C'est ainsi que je connus, entre autres, Henri-Louis Habert de Montmor, maître des requêtes, ami des sciences, des Lettres et de la philosophie[32]. Il réunissait chez lui, un jour par semaine, un grand nombre de savants qui se communiquaient les uns les autres leurs doctes et utiles remarques sur la philosophie naturelle. J'assistais souvent à leurs discussions et de temps en temps je leur donnais à connaître et à juger mes propres écrits sur cette matière. Tel était celui que j'avais fait sur des gouttes de verre qu'on nous avait récemment envoyées d'Allemagne, et qui s'en allaient en poudre, en éclatant avec force, dès qu'on en avait brisé la pointe. La docte assemblée, à l'unanimité, voulut que je lusse ma dissertation, où je m'étais efforcé de deviner par conjectures quelle était la matière de ces gouttes jusqu'à ce jour inconnues en France, leur composition et leur fabrication. J'y réussis assez bien, comme on le vit quand la nouvelle en vint à nos verriers.

L'honneur de cette assemblée était Gassendi, dont j'ai déjà parlé, sans contredit un des premiers philosophes de ce siècle. Quoiqu'il demeurât avec Montmor, qui paraissait être un de ses partisans et qui louait la doctrine d'Epicure, Montmor ne laissait pas d'être en secret favorable à Descartes dont Gassendi était l'adversaire déclaré, et on croyait qu'il n'avait fondé chez lui cette réunion de philosophes que pour familiariser leur esprit avec la doctrine de Descartes et les amener peu à peu à la partager. Je voyais aussi de temps en temps Claude Hardi, conseiller au Châtelet. Il était fort estimé à cause de ses connaissances en mathématiques dont quelques échantillons ont été publiés; mais il avait en réserve plus de richesses intellectuelles que son extérieur n'en promettait. Je connus encore Racan, heureux disciple en poésie de mon compatriote Malherbe. C'est le hasard qui me procura l'amitié de Gabriel Madelenet. Etant dans une boutique de

---

[30] Cité au Livre II, n.2.

[31] *Ad Ægidium Menagium epistola*, s.l.n.d., in-4° [Yc.1859].

[32] Il édita les *Opera omnia* de Gassendi, Lugduni, sumptibus L. Anisson et J.-B. Devenet, 1658, 6 vol. in-fol. [R.381-386].

libraire à feuilleter des catalogues, et y ayant lu les noms de quelques poètes modernes, je demandai à acheter leurs oeuvres. Survint Madelenet qui commença de feuilleter avec moi et qui, après que j'eus acheté les poètes qui me semblaient les meilleurs, me dit : « Je vois que vous aimez les vers et que vous vous y connaissez; j'en ai quelques-uns que je veux vous montrer, qui peut-être ne vous déplairont pas. » En même temps, il en tira d'un portefeuille, qui étaient d'une grâce peu commune. Je les lus, et *ex illo Corydon, Corydon est tempore nobis*; je voulus avoir pour ami Madelenet, et j'en fis cas comme d'un poète qui n'avait rien de bas et était comparable aux Anciens[33]. Jean de Peyrarède ne lui était pas beaucoup inférieur, il fréquentait les maisons des savants et discourait souvent avec moi sur la poésie, qu'il cultivait avec succès. Une de ses oeuvres les plus célèbres est l'achèvement des vers que Virgile a laissés incomplets[34].

J'allais assidûment à la Bibliothèque royale, tant pour y recueillir des matériaux pour mes autres études qu'afin de poursuivre cette édition d'Origène à la perfection de laquelle je travaillais avec ardeur. J'y voyais souvent Antoine Varillas, de Guéret, compulsant les manuscrits et puisant à cette source les éléments d'une histoire de France. Il persévéra plusieurs années dans ce travail et je ne sache pas que personne ait jamais ramassé pour une histoire de son pays une aussi abondante provision de documents excellents[35]. Il est étrange néanmoins qu'un homme obscur, tout couvert de la poussière des collèges, sans monde, sans usage et sans cette fine politesse qu'on a dans les Cours, ait eu un style pur et nullement dépourvu de grâce; qu'inhabile aux affaires, principalement aux publiques, et les ignorant même complètement, il en ait cependant parlé avec assurance et avec esprit. Mais la présomption immodérée de cet homme gâta toutes ces bonnes qualités. Il accordait autant à ses conjectures, à ses soupçons qu'à la vérité, il rapportait avec impudence des faits qui n'étaient appuyés d'aucune autorité, des faits même imaginaires, tout comme s'il les avait vus de ses propres yeux.

L'iconographie de Caen avait été faite avec soin par Gombuste, excellent artiste dans les ouvrages de ce genre, dont les magistrats l'avaient chargé et payé d'avance. Mais après sa mort, son travail fut abandonné pendant quelques années. Je fis venir les héritiers qui avaient oublié les conditions de l'entreprise et je les

---

[33] Auteur d'odes à Mazarin, Richelieu, Louis XIV. *Carminum libellus*, Parisiis, apud C. Cramoisy, 1662, in-fol. [Yc.8333].

[34] Il annota Juvénal, Stace, Térence et Perse.

[35] Huet possédait l'*Histoire de Charles VIII* (Paris, C. Barbin, 1691, in-12 [8°Lb.[28].3.A]), l'*Histoire de Louis XII* (même éd., 1688, in-12 [8°Lb[29].8.A]), l'*Histoire de François I^er^* (*id.*, 1686, in-12 [8°Lb[30].4.B]), l'*Histoire de Louis XI* (*id.*, 1689, in-12 [8°Lb[27].8.A]), l'*Histoire de Henry second* (*id.*, 1692, in-12 [8°Lb[31].2.A]), l'*Histoire de Henry trois* (*id.*, 1695, in-12 [8°Lb[34].5.B]), l'*Histoire des révolutions...religion*, (*id.*, 1686-1689, in-12 [H.11464-11471]), la *Politique de Ferdinand le Catholique* (Amsterdam, P. Brunel, 1690, in-12 [8°Oc.77.B]) et la *Pratique de l'éducation des princes*, Amsterdam, H. Wetstein et H. Desbordes, 1684, in-12 [M.14307].

obligeai à les remplir. De là vint ce plan de notre ville, si parfaitement exécuté, qui fut gravé par Bignon et publié en 1672.

Michel Neuré vint alors à Caen. Il était de la société intime de Gassendi. Il prit part à la controverse que celui-ci et François Bernier[36] eurent avec le mathématicien Jean-Baptiste Morin[37], et dont il est question dans leurs livres. Il accompagnait les jeunes princes de Longueville dont il était le précepteur et il demeura longtemps dans notre région. Comme il s'adonnait principalement à l'astronomie, je le rencontrais souvent au château de Caen, dont la vue s'étend fort loin de tous les côtés, observant la position et les mouvements des étoiles au moyen d'une lunette de trois ou quatre pieds seulement et avec laquelle on n'en apercevait pas moins facilement la figure falciforme de Vénus. Ce qui est ridicule et à peine croyable, c'est que ces noms de Michel et Neuré qu'il s'attribuait, n'étaient pas ses noms de famille mais des noms empruntés. Nous savons, en effet, par les *Chevraeana*[38], puisqu' Urbain Chevreau était son compatriote et son condisciple, qu'il était né à Loudun, en Poitou, que son vrai nom était Laurent Mesme, qu'il prononça ses voeux dans un ordre de Chartreux, passa trente ans à Bordeaux, qu'enfin ennuyé de ce genre de vie et de son nom, il prit un masque, changea d'habits et vint à Paris sous le nom de Michel Neuré.

Lorsqu'il eut achevé l'éducation des jeunes princes, on leur donna pour gouverneur Pierre Fortin de La Hoguette. Ce dernier s'était fait une grande réputation de prudence et de sagacité par un écrit que, dans un âge avancé, et après qu'il eut quitté la profession des armes, il avait composé dans la retraite, pour former ses enfants à la vertu, et publié sous le titre de son *Testament*[39]. Ses enfants étaient issus de son mariage avec la soeur d'Hardouin de Péréfixe qui, après avoir été précepteur de Louis XIV, avait été promu à l'archevêché de Paris. Le même bon sens, la même connaissance du monde, acquise par une longue expérience, que Fortin avait montrée dans ce livre, il s'en servit à élever l'âme de ces jeunes princes et à les régler sur l'exemple des vertus de leur père. Tandis qu'il consacrait généreusement toutes ses pensées, tous ses soins à cette éducation, je le voyais familièrement et je tâchais de m'amender dans la compagnie d'un aussi excellent modèle. Quand le temps qu'il devait à sa charge fut expiré, se rappelant avec quels éloges on avait reçu son premier écrit, il se promit bien d'en mériter de plus grands encore pour un ouvrage où il se proposait d'enseigner les éléments de

---

[36] L'auteur de l'*Abrégé de la philosophie de M. Gassendi*, Paris, J. et E. Langlois, 1674, in-12 [R.28340] et des fameux *Voyages*, Amsterdam, P. Marret, 1699, 2 vol. in-12 [O^2q.4].

[37] Citons par exemple, de Neuré, son *Astrologia gallica*, Hagæ-Comitis, ex typographia A.Vlacq, 1661, in-fol. [V.1910] et, la *Dissertatio de atomis et uacuo contra Petri Gassendi philosophiam epicuream*, Parisiis, apud authorem, 1650, in-4° (exemplaire de Huet) [R.3544].

[38] *Chevraeana*, Paris, F. et P. Delaulne, 1697-1700, II, p. 290, 2 vol. in-12 [Z.18194-18195].

[39] Philippe (dit Pierre) Fortin de La Hoguette, *Testament ou conseils fidelles d'un bon père à ses enfants*, 2° éd., Paris, A. Vitré, 1648, in-8° [*E.3063].

la science politique[40]. Comme il avait appris dans sa retraite à mieux connaître l'Antiquité et que, à force de lire les bons livres, il en avait gardé la substance, il pensa que ce nouvel écrit serait un témoignage de l'accroissement de ses progrès dans la science. Il en fut tout autrement. Son esprit naturel, qu'il avait uniquement consulté quand il composa son premier ouvrage, l'abandonna dans le second et il parut bien inférieur à lui-même dès qu'il se fut accommodé à l'esprit d'autrui.

Le nombre de savants amis augmenta considérablement cette même année. Outre ceux que je viens de nommer, je citerai Pierre Méridat, conseiller au Grand Conseil qui, tantôt en m'écrivant, tantôt en m'envoyant des cadeaux, m'engagea galamment à lier connaissance avec lui. Quoiqu'il n'eût jamais rien publié, à cause de ses amitiés illustres parmi les doctes et parce qu'il avait une belle et nombreuse bibliothèque dont il leur permettait d'user à leur gré, il avait mérité cependant qu'on écrivît son nom dans les fastes de la littérature.

J'avais un extrême désir de revoir mon ami Mambrun, qui avait été, quelques années auparavant, appelé à la chaire de théologie au collège de la Flèche, et qui paraissait devoir prolonger encore son séjour dans cet établissement. Je pensai donc qu'il était de mon devoir, puisqu'il ne pouvait quitter son poste pour venir à moi, d'aller moi-même à lui. J'avais un autre motif plus grave de faire ce voyage. Depuis longtemps déjà, je n'avais pas exploré le fond de ma conscience ni ne l'avais mise en présence de Dieu. Il arrive en effet communément que la poursuite des objets vulgaires détourne l'esprit de l'adoration de Dieu, de la contemplation de la vie céleste et même d'une réforme sévère de nos moeurs. Une retraite à La Flèche et les utiles conseils de Mambrun me permettraient de réaliser tout cela. J'allai donc tout joyeux trouver mon ami et, après une conversation des plus agréables sur ce qui nous concernait l'un et l'autre, je résolus, selon les institutions de saint Ignace, de consacrer une semaine entière à méditer sur toutes les fautes de ma vie passée et à régler avec plus de soin ma conduite et le temps qui me restait à vivre sur les prescriptions de la loi divine. Et plût à Dieu que j'eusse persisté dans cette résolution! Mais, emporté par le feu de la jeunesse, les séductions du monde et les charmes de l'étude, je n'étais bientôt plus que l'esclave de toutes ces vanités; elles s'étaient rendues, en effet, tellement maîtresses de mon coeur, elles en fermaient si étroitement toutes les avenues, qu'elles n'y laissaient pénétrer aucune de ces pensées délicieuses au moyen desquelles on entre en communication intime avec Dieu. Cette mollesse, cette lâcheté de l'âme au regard des choses divines, j'en fus la proie toute ma vie et maintenant encore ces égarements fréquents et presque continuels d'une âme détournée vers d'autres objets paralysent mes élans vers Dieu et m'en font perdre tout le fruit. Lorsque, de temps en temps, Dieu daignait m'appeler à ces pieux exercices, je me retirais pour

---

[40] *Les éléments de la politique selon les principes de la nature*, Paris, A. Vitré, 1663, in-8° [*E.2604].

les remplir courageusement et me purifier des souillures du monde, soit au collège des jésuites de Caen, soit à l'abbaye des Ardennes, de l'ordre des Prémontrés, à un mille de Caen, soit à celle d'Aulnai, quand elle m'appartint. Hélas! j'ai souvent senti les courants contraires de cette brise de la grâce divine, comme si par là Dieu avait voulu punir ma passion immodérée des Lettres et ma lâche tiédeur pour les choses du ciel. Mais quand je portais ma pensée de ce côté, afin de savoir quelles étaient les vues et la volonté de Dieu sur l'état de mes affaires et celui de ma vie, il m'arrivait presque la même chose que jadis au pieux Beauvau, marquis de Novian, de la très noble famille des Beauvau de Lorraine. Pendant qu'il faisait, comme moi, des retraites chez les jésuites, les exemples de sainteté qu'il avait sous les yeux le frappaient tellement qu'il prenait en dégoût le monde et ses plaisirs. Un jour enfin, préférant aux avantages de la fortune la pauvreté, l'humilité du Christ, il abandonna sa femme, sa maison, une nombreuse famille, et se fit jésuite. Il semblait que des motifs graves me portassent moi-même à prendre ce même parti, et je ne doutais pas que Mambrun ne les approuvât. Mais il n'en fut pas ainsi. Mambrun, ayant considéré d'une part mon esprit et mes habitudes, de l'autre les règles et la discipline de son ordre, m'avoua franchement que mon dessein ne lui plaisait pas. Ce genre de vie dépendant de la volonté d'autrui ne convenait pas du tout, disait-il, à la libre allure de mon esprit. Je me soumis à la décision de ce sage et je revolai vers mon nid, à Caen, également sourd à la voix, aux prières, aux lettres réitérées de mes amis qui m'appelaient à Paris, aux efforts qu'ils faisaient pour m'inspirer du mépris pour ma petite ville et à leurs tentatives pour m'attirer dans le séjour de l'urbanité et des Muses. Ce n'était pas certes que ma volonté ne m'y poussât plus que leurs arguments, mais ma fortune y était un obstacle: elle m'interdisait les dépenses qu'une sorte de respect humain, d'ailleurs conforme à mon goût et à mon état, eût exigées de moi si j'avais vécu dans une grande capitale et dans le commerce des personnes opulentes et de qualité.

Lorsque j'étais au collège de La Flèche, le père Mambrun recevait souvent la visite de Louis Meyrat, de la même société, qui était alors très vieux. Je jouissais avec un plaisir extrême de la conversation de ce bon vieillard qui avait un esprit fin et bien exercé par un long enseignement de la théologie; il le fit bien voir dans d'excellentes dissertations qu'il publia sur la *Somme* de saint Thomas d'Aquin.

Revenu à Caen, j'eus le bonheur de rencontrer Pierre Patrix, né dans cette ville, mais attaché depuis plusieurs années à la Cour. Ses affaires personelles l'avaient amené à Caen. Il me fut très agréable de connaître un homme remarquable par les charmes de son esprit, que notre ville regardait comme un de ses ornements, et très aimé à la Cour de Gaston, duc d'Orléans, frère du roi. Notre amitié dura jusqu'à sa mort, et il mourut fort âgé.

Dans le même temps, Gudius, célèbre littérateur d'Allemagne, vint à Caen et m'honora de sa visite[41].

La mairie de Caen était alors occupée par Jean Blois du Quesnay, moins recommandable par ces hautes fonctions et par sa fortune que par son amour pour les Lettres. Notre liaison avait commencé par celle de nos familles et je fus ravi de la continuer et de la cultiver avec soin. Nous étudiions beaucoup ensemble, y étant portés d'ailleurs par le voisinage lequel, selon le poète comique, est un acheminement vers l'amitié. Nous avions alors pour camarade Nicolas Monstier Le Motheux, doué d'une aptitude merveilleuse pour les choses d'érudition. Mais cette qualité ne produisit pas les beaux fruits qu'elle promettait à cause des soins qu'il dut apporter dans l'exercice de sa magistrature (il avait succédé à du Quesnay) et de la nécessité d'augmenter sa fortune afin de pourvoir à l'éducation de ses nombreux enfants. Il avait une si forte inclination pour moi, et il y demeura si ferme jusqu'à sa mort, qu'il souhaita souvent de se démettre de sa charge pour me consacrer le reste de sa vie et la passer avec les Muses et moi dans la retraite.

A cette époque, les Lettres florissaient à Caen et les exemples de tant d'auteurs qui en étaient la gloire et que j'avais sous les yeux m'excitaient à suivre leurs traces et me servaient d'aiguillon. La plus forte impulsion me fut donnée par Etienne Le Moyne, Etienne Morin[42] et Jean Ballachée qui arrivaient de Hollande enrichis des dépouilles de l'Orient et chargés des trésors de l'Attique. Les excellentes qualités de Le Moyne, mon ancienne amitié pour lui, cimentée par des services réciproques, et notre communauté d'études et de pays ne me permettent pas d'en parler brièvement. Il avait un grand fonds de littérature, non seulement de celle qu'il n'est pas rare de posséder mais de celle qu'on acquiert en étudiant Athènes, Rome et l'Orient[43]. Il laissait à désirer, toutefois, plus de pureté, plus d'élégance dans son latin. Mais l'incorrection et les entortillements de son style étaient compensés par l'abondance exquise des choses rares qu'il débitait. Quoiqu'il fût un zélé promoteur de mes études et qu'il ne manquât jamais une occasion de me faire honneur, il n'hésita pas cependant, dans une longue et savante dissertation, à combattre mon avis sur l'origine de ces signes dont on se sert aujourd'hui pour exprimer les nombres et qu'on appelle vulgairement *chiffres*. J'ai rapporté, sans m'appuyer sans doute sur aucune autorité mais sur des arguments certains, l'origine de ces chiffres à des lettres grecques, dans ma *Demonstratio euangelica* (IV, 13). Si on compare, en effet, les lettres grecques avec les marques ordinaires des nombres, elles paraîtront entièrement semblables à eux, quoiqu'un long usage en ait altéré la forme. J'avais fortifié cette opinion par la

---

[41] Marquard Gude (dit Gudius), dont les *Epistolae* paraissent en 1697 (Ultrajecti, F. Halma et G. Vande Vater, in-4°) [Z.3242]. Il annote *Phèdre* (1698).

[42] *Dissertationes*, 2° éd., Dordraci, apud T. Goris, 1700, in-8° [A.7355]; *Oratio inauguralis de linguarum orientalium*, Lugduni in Batauis, typis J. Lindani, 1686, in-8° (exemplaire de Huet) [A.7497].

[43] *Varia sacra, cui sylloge uariorum opusculorum graecorum ad rem ecclesiasticam spectantium*, Lugduni Batauorum, apud D. a. Gæsbeck, 1685, 2 vol. in-4° [D².2220].

description de la table de Pythagore, que Grævius avait tirée des anciens manuscrits de la *Geometria* de Boèce et qu'il m'avait envoyée, ainsi que des caractères de Sénèque et de Tiron, où l'on voit que l'antiquité des chiffres ordinaires remonte beaucoup plus haut qu'on ne le croit généralement. En effet ils sont attribués aux Arabes, qui les ont reçus des Grecs, et les Grecs eux-mêmes, ne sachant pas leur véritable origine, dirent qu'ils les avaient reçus des Indes. Pour Le Moyne, il ne pouvait souffrir qu'on enlevât l'honneur de cette invention aux Arabes, à l'égard desquels il se montrait très partial; il me réfuta très vivement mais il respecta toujours les droits d'une ancienne amitié, qui demeura intacte jusqu'à sa mort.

L'ardeur d'Etienne Morin dans ces luttes savantes n'était pas moindre que la nôtre. Il semblait même prendre plus de peine à explorer les solitudes sauvages des Hébreux et les âpres sentiers des rabbins que les prairies découvertes et fleuries de la Grèce et de Rome. Nous ne nous accordions pas non plus l'un et l'autre sur l'origine de la langue hébraïque, laquelle, à l'exemple du plus grand nombre des savants, il croyait être la langue qu'Adam avait parlée. Je prétendais au contraire que ç'avait été le chananéen, parlé dans la terre de Chanaan et dans les pays voisins, avant qu'Abraham y émigrât. Nous escarmouchâmes sur ce terrain par quelques écrits, dans lesquels nous nous lançâmes l'un l'autre force arguments, mais avec amitié et modestie, et en laissant le procès à vider au lecteur.

Mais Jean Ballachée, n'ayant parcouru l'Orient qu'à la course, prit ses aises dans les jardins de la Grèce. Il nous promettait un gros commentaire sur Denis le Périégète, dont il avait parlé souvent à Saumaise et qu'il voulait lui dédier. Mais je ne sais comment il se fit qu'il se condamna lui-même à la retraite dans une obscure et triste campagne où il catéchisait les habitants, et qu'il y vieillit sans réaliser aucune des espérances qu'il avait fait naître.

Henri d'Orléans, duc de Longueville, était alors gouverneur de la province de Normandie. Comme il en visitait les principales villes, il vint à Caen, capitale de la Basse Normandie. Toute la ville sortit au-devant de lui pour le saluer et j'allai comme les autres lui offrir mes hommages. Il me reçut avec politesse d'abord, puis avec bonté, et à une seconde visite, avec plaisir. Je me souviens qu'un jour, dans la cour du château de Caen où il était entouré d'une noblesse nombreuse, il me prit par la main, me tira familièrement à l'écart et m'entretint assez longtemps, comme s'il eût voulu juger de mon esprit et s'assurer par ma conversation si j'étais digne de l'honneur qu'il daignait me faire. Un autre jour, étant allé le saluer à son lever, il se pencha vers mon oreille et me dit : « Que faites-vous cet après-midi? - Je n'ai pas de projet, répondis-je, mais je suis à vos ordres. - Retournez chez vous, reprit-il, j'irai vous voir après déjeuner et nous causerons à notre aise dans votre cabinet jusqu'à la nuit. » Ce qui eut lieu en effet. Il m'invitait quelquefois à jouer aux échecs et nous y passions des journées entières. Comme il n'aimait pas à perdre, je dissimulais ma force et le laissais

gagner de temps en temps, de peur que mon adresse ne compromît ma faveur. Dès ce moment, protection fut telle qu'elle ne me manqua jamais dans les conjonctures difficiles. Je garde entière et je garderai telle, tant que je vivrai, la mémoire de ce bon et généreux patron.

Pendant ce temps-là, ma soeur Gillette, dominicaine, mourut à Pont-l'Evêque. Deux pieuses filles, mes tantes, de la famille Pillon de Bertoville, qui avaient pris l'habit dans un couvent des dominicaines de Rouen, préférant un genre de vie plus austère et plus étroitement conforme à la règle de saint Dominique, avaient fondé à Pont-l'Evêque un couvent de cet ordre qu'elles avaient doté de riches revenus et appelé du nom vénérable de Croix-du-Christ. Cette maison servait de retraite à une multitude de saintes filles, modèles de toutes les vertus. Gillette avait été élevée là depuis son enfance, avec mes autres soeurs, et dans de tels sentiments de piété qu'elle voulut adopter la même règle et fut enfin admise à faire profession. Supérieure à toutes ses compagnes en esprit et en intelligence, elle l'était encore plus en courage, en énergie, dès qu'il s'agissait d'endurer les souffrances du corps. Elle y perdit ses forces d'abord, sa santé ensuite, et en mourut enfin comme une bienheureuse, à peine âgée de vingt-cinq ans. Je pourrais raconter bien des choses sur la sainteté de sa vie mais elle a été louée par d'autres, comme aussi la piété de mes deux tantes, dans l'*Année dominicaine*. Et moi-même, je n'ai pas manqué de rendre à mon excellente soeur, l'hommage qui lui est dû, dans mon ouvrage sur Caen.

En ce même temps, mourut Jacques du Puy qui, avec son frère Pierre, mort quelques années auparavant, avait été garde de la Bibliothèque royale. J'avais été informé que les Trésoriers du roi avaient mis un prix à cette charge, trop considérable, eu égard à ma fortune, mais léger, eu égard à mes désirs, tant j'espérais faire tourner au profit de mes connaissances littéraires l'administration de ce riche dépôt. Mes amis s'occupaient de cette affaire et je croyais déjà qu'elle aboutirait à mon gré lorsque Colbert intervint et, par la faveur dont il jouissait près du roi, fit choisir pour cette fonction son propre frère qui fut depuis évêque d'Auxerre.

Cependant les Lettres continuaient d'être le charme et l'honneur de mes loisirs, lorsque tout à coup ma vie fut profondément troublée par un événement inattendu. Les faux titres de noblesse étaient alors très communs et il n'était pas facile de les distinguer des vrais. Comme il était expédient de couper court à un mal qui faisait chaque jour des progrès, les fermiers des impôts obtinrent du Trésor, pour une grosse somme, le maniement de cette affaire sous certaines conditions. La principale et la plus malfaisante de toutes était qu'ils auraient les amendes, lesquelles étaient considérables, et grossies arbitrairement par ces vampires. Afin d'en augmenter les profits, ils abusaient si insolemment des pouvoirs qu'on leur avait donnés qu'ils firent descendre de leur rang et réduisirent à la roture quelques familles d'une noblesse avérée, parce qu'elles avaient refusé de payer pour la confirmation de leurs titres. Au contraire, ils élevaient à la

noblesse quelques familles basses et obscures. Je ne fus pas exempt de ces vexations car, comme depuis mon enfance j'avais été sous la direction de tuteurs qui ne m'avaient encore ni rendu leurs comptes, ni restitué les papiers et les vieux parchemins nécessaires, soit à l'apurement de leur tutelle, soit à la justification des titres et de la généalogie de ma famille, je manquais des éléments nécessaires pour établir ma défense. De plus, je ne savais pas ce qu'ils me demanderaient et, en admettant le contraire, il m'eût été difficile, en l'absence des détenteurs de ces titres, de repousser les mauvaises chicanes et de satisfaire aux exigences des officiers du fisc. La personne qui avait été mon premier tuteur habitait alors à deux journées de Caen et ses fils qui, après sa mort, avaient hérité de sa maison, étaient absents pour leurs affaires. Vexé de tous ces délais, pressé par les collecteurs d'impôts, je fus contraint d'avoir recours, non sans qu'il m'en coûtât beaucoup de peine et d'argent, aux archives publiques et d'aller plusieurs fois à Rouen où les affaires de cette nature étaient jugées en dernier ressort par la Cour des Aides. Les juges, ayant examiné la mienne avec maturité et lu avec attention les extraits des archives que j'avais produits, rendirent par un arrêt solennel et motivé l'honneur à ma famille et réprimèrent la rapacité et l'audace des fermiers du fisc.

Cependant ceux-ci, quelques années après, voyant que le Trésor gagnait énormément à cette inquisition eurent permission de revenir à la charge une seconde et une troisième fois, tant chez moi que chez d'autres particuliers. Mais les mêmes juges équitables, vaincus de nouveau par la force de la vérité, me délivrèrent à jamais de cette fâcheuse persécution.

Le couvent des religieuses de la Sainte-Trinité à Caen avait alors pour supérieure Marie-Eléonore de Rohan qui joignait à l'éclat de la naissance un grand esprit naturel, et parlait et écrivait avec une rare facilité. J'allais de temps en temps lui rendre mes devoirs. Nos entretiens roulaient souvent sur des matières de piété et sur la beauté des livres saints. Elle disait qu'elle était particulièrement édifiée par les *Psaumes* de David et les *Proverbes* de Salomon, et elle témoignait le désir de les voir traduits, pour l'usage de ses jeunes religieuses les moins instruites, en langue vulgaire, avec clarté et une paraphrase du sens. « Que ne les traduisez-vous vous-même? lui dis-je : vous possédez parfaitement l'intelligence de cette matière que vous avez étudiée dès votre enfance; vous avez la facilité de l'expresssion, l'abondance du style. - Je sais et je sens, répondit-elle, que ma science est fort peu de chose. Néanmoins, j'entreprendrai cette tâche, si vous voulez m'y aider de vos conseils et vos critiques. » Je le lui promis. Elle se mit à l'oeuvre, et le fruit de ses efforts fut ce livre aussi pieux qu'élégamment écrit qui contient les préceptes moraux de Salomon[44].

Dans ce même couvent était Jacqueline Bouette de Blémur, ma parente, fille d'une insigne piété et d'une rare modestie. Quoiqu'elle eût beaucoup écrit sur

[44] *Traduction ou paraphrase sur le livre de l'Ecclésiaste de Salomon. Paraphrase sur les sept psaumes de la pénitence*, Paris, F. Muguet, 1665, in-12 [A.11227] ou *La morale de sage*, Paris, C. Barbin, 1667, in-12 (exemplaire de Huet) [A.6893].

la règle de sa maison et l'histoire de l'ordre de saint Benoît, elle n'en disait rien par pudeur et comme si elle eût honte d'avoir témérairement entrepris une chose au-dessus de ses forces. Son secret me fut livré par ses compagnes, tant ce sexe est jaseur! Je voulus qu'elle me fît voir ce qu'il en était, non sans me plaindre beaucoup qu'elle eût caché à moi, son ami et son parent, une chose dont elle aurait dû m'informer de préférence à tout autre. Elle me répondit que le grave reproche dont elle était l'objet lui donnait l'espérance que je souffrirais sans peine qu'elle soumit à mon jugement tout ce qu'elle avait écrit et tout ce qu'elle écrirait dans la suite. L'ayant assurée que cette confiance de sa part me serait très agréable, elle m'envoya un gros et excellent ouvrage où elle avait décrit les vies des saints de l'ordre de saint Benoît. Ce livre, publié depuis sous le titre d'*Année bénédictine*, fut reçu avec de grands applaudissements[45]. J'avais, en le lisant, prévu ce résultat, et c'est pourquoi j'avais été fort d'avis qu'on le publiât immédiatement. Il le fut par le frère de l'auteur, Eustache Bouette de Blémur, chanoine régulier du couvent de Saint Victor, à Paris, qui avait des connaissances dans les Lettres, était procurateur de cette célèbre maison et gardien de la bibliothèque qu'il n'enrichit pas médiocrement par ses soins et sa diligence.

Je faisais alors de fréquentes excursions à Rouen, ville où ressortissaient, comme capitale de la Normandie, presque toutes les affaires importantes de la province. J'y étais un jour pour certains procès fâcheux, quand la princesse Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston, oncle du roi, vint aux eaux de Forges qui sont à une journée de Rouen. C'est elle que mon ami Charles du Périer, poète d'un génie sublime, a louée dans les vers suivants :

Haec est illa atauis edita regibus,
Formae mille opibus diues et ingeni
Necnon et patrios jaud muliebriter
Audax stringere acinaces.

Tous ces éloges sont vrais, mais principalement ceux qui s'adressent aux qualités de l'esprit. Du nombre de ses nobles serviteurs était Segrais, dont j'ai déjà parlé, mon compatriote et, dans ce temps-là, mon ami intime. Comme il m'avait écrit plusieurs fois pour m'engager à venir près de sa maîtresse et de lui, j'allai un jour à Forges, où je ne manquai pas de rendre à Son Altesse Sérénissime les respects qui lui étaient dus. Elle aimait passionnément les histoires, et surtout les romans, comme on les appelle. Pendant que ses femmes la coiffaient, elle voulait que je lui fisse la lecture et, quel qu'en fût le sujet, il provoquait de sa part mille questions. En quoi je reconnus bien la finesse de son esprit, et son érudition peu commune pour une personne de son sexe. Je le reconnus encore davantage à ses deux romans, qui sont finement pensés, habilement développés et pleins d'élégance et de grâce. L'un a pour titre : *Relation de l'isle imaginaire* où elle se

[45] L'*année bénédictine*, Paris, L. Billaine, 1667-1673, 6 vol. in-4° [H.4050-4061].

moque spirituellement d'un certain chevalier honoraire du parlement de Dombes; l'autre est l'*Histoire de la princesse de Paphlagonie*[46], qui est une raillerie voilée, mais fine et continuelle d'une jeune fille noble et laide. La princesse avait ordonné qu'on les imprimât; mais on en avait tiré très peu d'exemplaires, qu'elle garda tous, ayant pris toutes ses précautions pour qu'il n'en filtrât rien dans le public.

Elle eut cependant la bonté de m'en donner un, en marge duquel elle avait fait écrire les vrais noms de ses personnages, qui étaient déguisés dans le texte[47]. De l'or m'eût été moins précieux. Deux dames de qualité, que je connaissais depuis longtemps, me prièrent de leur confier ce livre pour quelques jours. Elles me promettaient de me le rendre, et je croyais pouvoir compter sur leur parole. Il n'en fut rien; elles se jouèrent de moi, et une fois en possession du livre, elles le gardèrent.

Peu d'années après, il fut d'usage à la cour et à la ville, chez les gens d'esprit des deux sexes, de faire la description de leurs figures, de leurs personnes, de leurs habitudes et de leurs goûts, comme on l'eût fait dans un tableau. On donnait à cela le nom de *portraits*. La princesse s'y était fort exercée; elle en choisit quelques-uns faits par elle et par d'autres, et m'ordonna de les faire imprimer en secret. Dans toutes ses compositions, ou sérieuses ou plaisantes, et même dévotes, elle montrait un vrai talent d'écrivain. Mais, par modestie, elle ne les communiquait qu'à fort peu de monde[48].

Je m'étais proposé, à partir des premières années de ma jeunesse, la recherche des hommes fameux par leur esprit ou par leur savoir, dont j'avais entendu parler. Ainsi, ayant mis toute mon industrie à entrer en relation avec Faucon de Charleval, je dus au hasard le bonheur d'y réussir. Il m'avait vu un jour dans un bal, où je faisais merveille; et, comme il avait entendu prononcer mon nom par quelqu'un de la compagnie, il demanda si j'étais le fils de ce Huet qu'il avait entendu vanter l'érudition. Dès qu'il sut que ce Huet était moi-même, il n'eut pas de cesse qu'il ne m'adressât la parole et que, avec sa franchise ordinaire, il ne me damandât mon amitié. Pour moi, ravi que le hasard m'eût enfin offert ce que j'avais si passionnément désiré, je fis tout au monde pour m'attacher cet homme, bien vu et aimé de toute la Cour à cause de son urbanité, de l'agrément de son esprit et de la douceur de ses moeurs.

Pareille aventure m'arriva environ le même temps. Un gentilhomme, déjà vieux et assez instruit, voyageait en Basse Normandie. En passant à Caen, il vint chez moi dans l'intention de me faire une visite. Je le reçus avec toute la politesse possible, attendant ce qu'il voulait de moi. « Je viens voir votre père, me dit-il, et

[46] S.l., 1659, in-8° [Rés.8°Lb^{37}.3299].

[47] Il peut s'agir de l'exemplaire [Rés.Lb^{37}.3299α].

[48] Huet aide à publier ces *Divers portraits* de Mademoiselle de Montpensier, s.l., 1659, in-4° (exemplaire de Huet) [Rés.Lb^{37}.187β].

je vous serais obligé de me présenter à lui. - J'étais encore enfant, répondis-je, quand j'ai perdu mon père, et vous ne trouverez pas d'autre Huet ici que moi. - Je n'aurais jamais pensé, reprit-il, que tout ce que j'ai entendu dire de vous fût vrai d'un si jeune homme. » Le bonhomme s'était doublement trompé; car j'étais beaucoup moins savant qu'il ne le pensait et plus âgé que je n'en avais l'air.

Ma bibliothèque reçut bientôt après un renfort considérable. Ce parent, qui avait été mon tuteur, le fils de Gilles Macé, de ce mathématicien distingué dont j'ai fait plus haut l'éloge, me donna libéralement tous les livres de mathématiques qui avaient appartenu à son père, et qui n'étaient ni en petit nombre ni à dédaigner. En les parcourant, je sentis les feux mal éteints de mon ancienne ardeur pour ces nobles études se raviver et faire irruption; je ne les refoulai point, mais je les entretins avec mesure, interrogeant de temps à autre et rapidement les trésors amassés dans ces excellents volumes.

Des Anglais et des Irlandais en assez grand nombre, chassés de leurs pays par la guerre civile, arrivaient souvent en Normandie, et fixaient leur séjour à Caen. Dans le commencement de ma jeunesse, il y en avait un nommé Stanihurst, dialecticien subtil, qui professa à Caen, au milieu d'un grand concours d'auditeurs. Maintes fois, je disputai contre ses disciples, vivement et en appelant à mon aide toutes les ressources de ma logique. Cela lui plaisait beaucoup. Aussi, me poussait-il sans cesse à renouveler ces combats. Il était d'ailleurs bon chimiste; mais il paya cher ses expériences, ayant eu la gorge brûlée par je ne sais quel mauvais breuvage qu'il avala. Un autre Stanihurst, son parent, pratiquait aussi avec succès la médecine dans la même université. Il vint à Caen longtemps après un de leurs compatriotes, François, évêque d'Arde, personnage de moeurs charmantes et d'une sainteté de vie digne de tous les respects. Il était pauvre et même dans l'indigence. Touché de son état, je conseillai l'illustre abbesse, Marie de Rohan, celle que je louais tout à l'heure comme elle mérite d'être louée, de donner dans sa maison un asile au pieux évêque et d'avoir la bonté de pourvoir à tout ce qui l'aiderait à supporter la vie. Elle goûta cet avis, et me pria d'inviter l'évêque en son nom. Mais lui, comme heureux de sa pauvreté dont le Christ lui avait donné le précepte et l'exemple, aima mieux vivre seul dans sa mauvaise auberge. Il alla bientôt à Rennes rejoindre des compatriotes qui étaient arrivés en foule en Bretagne.

Au risque de paraître sottement crédule à quelques lecteurs je rapporterai ici un fait que je tiens de personnes religieuses, discrètes et point superstitieuses, et qui est tout à fait semblable à celui que nous lisons dans les *Actes des apôtres*. Un enfant était tombé d'un toit et s'était brisé les membres. Le saint évêque le prit dans ses bras et le guérit par ses ferventes prières. Plus tard arriva en Normandie Patrick, évêque d'Ardfert, de la famille noble irlandaise des Plunket. Nous l'avons vu depuis évêque de Séez avec une grande réputation de piété.

LIVRE IV

Les nouveaux amis que je me fis à cette période de ma vie furent assez nombreux. Je dus le premier au hasard! c'est Jean Desmarets de Saint-Sorlin, esprit élevé et merveilleusement fait pour la poésie. Je me rappelle que le jour où je fus reçu membre de l'Académie française, quand j'eus prononcé le discours d'usage[1], d'autres membres lurent différentes pièces de leur composition. Desmarets lut à son tour un poème dont les pensées étaient si sublimes et la versification si heureuse, qu'il excita un enthousiasme prodigieux. On remarqua cependant qu'il y rabaissait trop les poètes anciens et faisait entendre assez clairement qu'Homère et Virgile, Pindare et Horace devaient lui céder la palme de la poésie. Il essaya de soutenir cette opinion dans un autre écrit, comme le fit ensuite un de mes amis, Charles Perrault. Mais tous deux eussent sans doute pesé différemment, s'ils se fussent appliqués à acquérir une plus parfaite connaissance de l'Antiquité et d'eux-mêmes. Desmarets avait aussi écrit une élégante histoire, dans le genre des romans, intitulée *Ariane*, et qui était estimée comme une des meilleures après l'*Astrée* de d'Urfé. L'agréable, l'ingénieux poème du même auteur, dans lequel sont décrits les amours de Circine et de Régule, plut encore singulièrement et fut très apprécié par le cardinal de Richelieu.

Je rencontrai alors pour la première fois Paul Pellisson-Fontanier, en qui la beauté de l'esprit, comme autrefois chez Politien, rachetait la laideur du visage. Je fis en outre la connaissance de Valentin Conrart, ce rare et singulier exemple d'une réputation littéraire acquise sans la moindre teinture de l'Antiquité. Mais il n'en était pas de même des Modernes que Conrart connaissait parfaitement. Il était d'ailleurs si prompt à obliger, que personne ne l'était davantage. Je l'ai éprouvé plus d'une fois, et c'est du fond du coeur que j'en fais l'aveu.

Les deux Valois, Henri[2] et Adrien[3], jetaient alors beaucoup d'éclat dans les Lettres. Je les connus fort l'un et l'autre, surtout Henri.

---

[1] *Discovrs prononcez a l'academie françoise*, Paris, P. Le Petit, 1674, in-12 (exemplaire de Huet) [X.19034].

Dans ce temps-là, j'eus le plaisir très vif de recevoir le *Systema saturnium* de Christiaan Huygens[4], que ce savant, bien que je ne le connusse pas encore comme il méritait de l'être, eut la bonté de m'envoyer. J'admirai dans cet ouvrage la pénétration singulière et l'art exquis de l'auteur, et je me sentis de nouveau entraîné violemment vers l'étude de l'astronomie. La liaison commencée à cette occasion entre lui et moi fut cultivée avec soin de part et d'autre les années suivantes, pendant qu'il était à Paris, où le roi l'avait fait venir.

Je ne dois pas omettre dans cette énumération de mes nouveaux amis, Henri Justel[5], fils de Christophe, moins lettré sans doute que patron des lettrés, et l'hôte des Muses elles-mêmes. Tous les jours sa maison était le rendez-vous des savants qui s'y entretenaient de matières d'érudition, et lorsque, sur un motif frivole, il eut abandonné ce genre de vie et les délices de Paris, pour se retirer à Londres, il se repentit trop tard de sa faute et regretta en vain son pays.

Si, comme on le rapporte, du temps où Ptolémée Philadelphe régnait en Egypte, et comme on le vit en France, il y a cent cinquante ans, on eût alors rassemblé une pléiade de poètes, Pierre Petit[6] le médecin, Charles du Périer[7] et Santeuil[8], de la congrégation de Saint-Victor, y eussent fort bien tenu leur place. Les deux derniers étaient poètes dans l'âme mais rien que poètes, et absolument ignorants dans toutes les autres parties des Belles-Lettres. Santeuil était plus fier, du Périer plus modeste, avec un certain air d'antiquité qui frappait encore plus vivement dans les poésies de Petit. Ce dernier avait en outre une profonde littérature, à laquelle il joignait de grandes connaissances en physique. La médecine surtout lui est redevable de l'éclat et de l'impulsion qu'elle a reçus depuis. Il a laissé de remarquables témoignages de son habileté, de son talent à ces

---

2 Henri de Valois, éditeur d'Evagre, d'Eusèbe Pamphile et de Polybe, commentateur de Tite-Live et auteurs d'oraisons funèbres à la mémoire de D. Petau, de D. Sirmond et de P. du Puy. Oeuvres intéressantes pour le développement de l'éloge savant.

3 Adrien de Valois (*alias* Quintus Januarius Fronto), éditeur de Pétrone et d'Ammien Marcellin, historien *(Rerum Francicarum libri*, Luteciæ Parisiorum, sumptibus S. et G. Cramoisy, 1646-1658, 3 vol. in fol. [Fol.La^5.17(1)(2)(3)]. Voir les *Valesiana*, Paris, F. et P. Delaulne,1694, in-12 [Z.18288]

4 *Systema saturnium*, Hagæ-Comitis, ex typ. A. Vlacq, 1659, in-4°[V.6519].

5 Qui rendra hommage à son père dans sa *Bibliotheca juris canonici ueteris*, Lutetiæ Parisiorum, apud. L. Billaine, 1661, 2 vol. in fol. [B330].

6 Voir ses *Selectorum poematum libri duo,* Parisiis, excudebat J. Cusson, 1683, in-8° [Yc.8464] qui contient une *Dissertatio de furore poetico.* Offre à Huet son *Thia simensis ad Petrum Danielem Huetium,* s.l.n.d. (2° éd. 1685), in-4°[Rés.m.Yc.917(8)].

7 Auteur d'ode et d'éloges funèbres, français et néo-latins, remporte en 1681 le prix de poésie de l'Académie, *Pièce qui a remporté le prix de poésie,* s.l.n.d., in-8°[Ye.20811].

8 Citons de Jean-Baptiste de Santeuil ses célèbres *Hymni sacri et noui*, nouv. éd. (1ère éd. 1685), Parisiis, apud D. Thierry, 1698, in-8° [Yc. 13571] et ses *Opera poetica,* Parisiis, apud D. Thierry, 1694, in-12° [Yc.8619], recueil d'une oeuvre abondante et estimée au 17° siècle. *Santoliana*, éd. par M. Dinouart, Paris, Nyon, 1764, in-12 [8°Ln^{27}.18504].

différents titres, dans des écrits d'un style clair et élégant. Mais quand par hasard je venais à rencontrer Santeuil et du Périer, et ce hasard se présentait souvent, tout, autour de moi, retentissait de poésie. Le premier dictait en une heure mille vers, *stans pede in uno*, et se précipitait comme un torrent chargé de limon. Il ressemblait alors à ce Camillo Querno[9], les délices de Léon X, qui obtint de ce pape le titre et les insignes d'*archipoète*, et qui fut jugé digne d'être salué de cette élégante allocution :

Salve brassicea uirens corona
Lauroque archipoeta, pampinoque
Dignus principis auribus Leonis.

Longtemps après, Santeuil ayant su la catastrophe qui avait eu pour effet l'ensevelissement de ma bibliothèque sous les ruines de ma maison, jugea que cet événement valait la peine d'être chanté en vers. Du Périer, son rival, jaloux comme lui du laurier d'Apollon, et plus heureux que lui s'élevait parfois jusqu'à ressembler parfois aux Anciens; et s'il venait à se rappeler la noblesse de sa naissance, il s'estimait à cause de cela supérieur à tous les poètes, comme, à cause de sa poésie, supérieur à tous les nobles. Il méprisait donc fort Santeuil. Il y a quelques vers de moi à lui et plusieurs de lui à moi[10].

Vers ce temps-là, Ménage me conduisit chez Madame de Lafayette, dont il a chanté dans toutes ses poésies la beauté, les grâces, l'esprit et la délicatesse qu'elle déployait soit dans ses discours et dans ses écrits. Et il avait raison; car quoi de plus poli, de plus correct, de plus charmant que ce que nous la voyions écrire, ou que nous l'entendions raconter? Et pourtant, elle se souciait si peu des justes éloges dont elle était l'objet, qu'elle voulut que son agréable roman de *Zaïde* parût sous le nom de Segrais. Ce fait ayant été rapporté par moi dans mes *Origines de Caen*, on s'en plaignit comme d'une injure faite à la réputation de Segrais. Les gens mal avisés, auteurs de ces plaintes, ignoraient parfaitement la vérité. On me l'avait confiée et, outre que j'en étais surabondamment instruit par le témoignage irrécusable de mes yeux, je puis en fournir une foule de preuves tirées des lettres de Madame de Lafayette, laquelle m'envoyait au fur et à mesure qu'elle les avait écrites, les différentes parties de cet ouvrage, avec ordre de les réviser.

A la même époque, deux autres femmes jouissaient aussi d'une certaine célébrité littéraire : ce sont Anne de La Vigne[11] et Marie du Pré[12]. Mais ni l'une ni

---

[9] *Voir ses Duo de bello Neapolitano libri*, Venetiis, apud R. Meiettum, 1605, in-16 [Yc.8515].

[10] Ainsi, de Huet, *Ad Caroleum Pererium ode*, Parisiis, typis E. Martini, 1659, in-4° [Yc.3153].

[11] Par exemple son *Ode sur les conquestes du Roy*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1673, in-8° [Ye.25744].

[12] Voir sa correspondance dans le recueil de *Lettres de M^lle^ de Montpensier*, Paris, L. Collin, 1806, in-12 [Z.15734 et ses poésies dans le volume de Dominique Bouhours, *Recueil de vers choisis*, Paris, G. et L. Josse, 1693, in-12 [Ye.8150].

l'autre n'était à comparer à Madame de Lafayette. Il y a une épigramme de moi à Marie du Pré dans laquelle j'invite à s'égayer cette sérieuse et austère jeune fille.

Odimus horridulas adducta fronte puellas.

Le sérieux n'était pas le défaut d'Anne de La Vigne. Avec des infirmités corporelles et des douleurs qui ne lui donnaient presque pas de relâche, elle était d'une intarissable gaîté. Aussi, tous ses écrits avaient un cachet d'agrément particulier, et une grande élévation d'esprit était le caractère de sa poésie.

Cette année-là (1659), j'habitais, à Paris, la maison des oratoriens de Saint-Magloire. Un logement m'y avait été offert par Louis Thomassin, qui jeta un grand lustre sur la société, par la description qu'il fit, dans un excellent ouvrage, et d'après l'autorité des bons auteurs et les anciens monuments, des usages de la discipline ecclésiastique. Il eût montré beaucoup plus de souci de sa renommée, s'il se fût renfermé dans les limites de cette partie de la littérature où il tenait le sceptre et s'il n'eût point aspiré à la gloire d'enseigner des choses dont il avait à peine effleuré les éléments. Son *Glossarium uniuersale hebraicum*[13], ainsi qu'il l'a intitulé qui fut publié après sa mort, s'il fit bruyamment son entrée dans le monde comme étant le plus riche répertoire de toute la littérature orientale, ne paraîtra, au premier coup d'oeil qu'y jetteront les savants, que le produit venu avant terme d'un sol non labouré, retourné et sillonné, mais effleuré, pour ainsi dire, par le soc. Vainement Thomassin se rabattit sur l'élégance de la forme pour faire passer le fond, il ne fit que revêtir d'un style emphatique et lourd un sujet incompatible avec toute sorte d'ornements et qui demandait à être traité sans art et avec la plus grande simplicité. Il y avait dans la même communauté deux autres érudits : Jérôme Vignier et Charles Le Cointe; le premier donna au public les fragments d'Augustin recueillis dans des manuscrits anciens[14]; le second, les *Annales ecclesiastici Francorum*[15].

Pendant que j'étais à Saint-Magloire, il m'arriva une plaisante aventure. Elle peut être agréable à entendre; elle l'est certainement à raconter. Un jeune Hollandais, qui depuis se fit un certain nom dans les lettres, vint chez moi et m'apporta une lettre indiquant, suivant l'usage, après mon nom, mon adresse, *chez les pères de l'Oratoire*. Ce garçon ne sachant pas bien le français, avait mal compris le sens de cette adresse et m'avait abordé en ces termes : « Je vous salue, *père des orateurs*. » Comme je témoignais mon étonnement de la qualité qu'il me faisait l'honneur de m'attribuer : « Je reconnais là, me dit-il, cette modestie qui

---

[13] *Glossarium uniuersale hebraicum*, Parisiis, e typographia regia, 1697, in-fol. [X.77].

[14] Dans les *Operum Omnium* d'Augustin, Parisiis, sumptibus S. Piget, 1054, in-fol. [C.467].

[15] Parisiis, e typographia regia, 1665-1683, 8 vol. in-fol. [Fol.Ld^{2}5]. Auteur d'une *Relation de Rome*, Paris, T. Jolly, 1662, in-12 [K.7996].

vous fait repousser les hommages qui vous sont dus et que le monde vous rend. » En même temps il me montra la suscription de la lettre.

Sur ces entrefaites, Georges Regnauld de Madelaine, frère de Segrais, revint à Paris de Rome, où il avait été délégué par les religieuses carmélites pour traiter d'affaires importantes. Il vint aussitôt chez moi et m'apprit qu'il était chargé par la reine Christine de m'inviter à venir à Rome, auprès d'elle, m'offrant des montagnes d'or, un appartement confortable dans son palais, tous les moyens enfin de reprendre avec elle plus agréablement et plus tranquillement les études que nous avions commencées tous deux à Stockholm quelques années auparavant. Elle y ajoutait l'offre de ses bons offices et de son crédit auprès de la cour de Rome. Au premier abord, ces propositions me tentèrent singulièrement. J'avais un si grand désir de voir Rome et toute l'Italie, que j'inclinai fortement à accepter. Mais le soin de mon *Origène*, impatient de sortir des presses, me tenait pour ainsi dire à la chaîne. Je me sentais aussi extrêmement découragé par le souvenir des promesses de Stockholm et je connaissais de longue main les caprices de la reine. Je lui écrivis donc et lui alléguai différents prétextes qui me mettaient hors d'état de profiter des généreuses intentions de Sa Majesté.

Cette même année, je revins à Caen, après une longue absence. J'y vis mourir Graindorge et le spectacle de cette mort m'accabla de douleur. Il était mon ami depuis mon bas âge, le plus intime et à qui j'étais le plus obligé. Je ne pouvais rencontrer en nul autre après lui les conseils ni la sagesse nécessaires pour me guider dans mes affaires domestiques et dans mes études, ni cette antique urbanité, ni cet enjouement qui est un produit du climat de la Normandie et en particulier de Caen. Je le voyais très souvent, je l'écoutais avec la plus grande attention; en un mot, je dépendais de lui tout à fait. A peine arrivé, j'avais reçu la triste nouvelle de sa maladie, qui était grave et j'étais accouru aussitôt près de lui, moi-même à demi mort de crainte. Et ce n'était pas sans fondement; je le trouvai à l'extrémité, des suites d'une hydropisie du coeur. Je me rappelai alors que, durant toute sa vie, il avait eu une telle horreur instinctive de l'eau que, lorsqu'il se promenait, il évitait la rencontre des ruisseaux et osait à peine rester sur un pont, comme s'il avait prévu que la mort lui viendrait de cet élément. Mais il n'est pas à propos de renouveler la douleur que sa perte m'a causée. J'ai fait, dans un autre ouvrage, un grand éloge de ses vertus et déploré sa fin.

Vers ce même temps, Jean Bernier[16] clôt par une mort subite une vie dont il avait fait, dès son enfance, un pieux et saint usage. Ayant résigné sa charge de Trésorier de France, il s'était accommodé dans le centre de la ville une retraite solitaire, où il n'avait admis que peu de personnes disposées à suivre son plan de vie. Là, il ne s'occupait que de Dieu, du soulagement des pauvres et de tous les moyens de pourvoir au salut des hommes. On ne finissait pas de raconter combien

---

[16] Auteur d'un *Anti-Menagiana,* Paris, L. d' Houry, 1693, in-12 [Z.18229] et d'*Essais de médecine où il est traité de l'histoire de la médecine,* Paris, S. Langronne, 1689, in-4° [T[1].5].

il agrandit les limites du royaume des cieux, par l'exemple des bonnes oeuvres et par la sainteté imperturbable de sa vie. Quand j'en étais le témoin (car j'habitais dans son voisinage), je me sentais enflammé du désir de l'imiter et j'aurais sans doute alors obéi à la voix de Dieu, si la chaleur de la jeunesse et les séductions du monde ne m'en eussent encore détourné. Le chatouillement de la vaine gloire me troublait toujours l'esprit.

Bernier avait une soeur, Jordane Bernier, fille d'un grand coeur et d'un esprit excellent. Avec peu de moyens mais beaucoup d'industrie, elle fonda un magnifique couvent d'ursulines, dans lequel elle entra. Cette maison fut à la fois un ornement et un bienfait pour la ville de Caen. Elle recevait un nombre considérable de jeunes filles qu'on y instruisait dans la religion, auxquelles on apprenait des travaux de femmes, conformément aux statuts de la communauté, et qui avaient chacune d'elles une maîtresse ou préceptrice particulière.

Plusieurs années auparavant (je touchais presque encore à l'enfance), Hyacinthe de Chalvet, de Toulouse, dominicain, descendant de ce Mathieu de Chalvet[17] dont Scévoe de Sainte-Marthe a donné un ample éloge[18], vint à Caen. Comme ses prédications étaient très courues, alléché par les applaudissements dont il était l'objet, il se fixa à Caen, brigua les titres de docteur et de professeur royal à la faculté de théologie de l'université, et l'obtint à la suite d'un concours. Depuis longtemps il recherchait mon amitié et comme, en vrai prédicateur qu'il était, il avait formé le plan de réduire toute la théologie en sermons, et de la mettre ainsi à la portée du vulgaire, il obtint par mes soins que les libraires de Caen se chargeassent de publier une partie de ce vaste ouvrage, quelques autres parties ayant été déjà publiées en d'autres lieux[19].

L'hôtel de Rambouillet était alors dans tout son éclat. Catherine de Vivonne, veuve du marquis de Rambouillet, en faisait le principal ornement. C'était une personne de la plus haute qualité, au regard de sa naissance, de son esprit et de ses moeurs qui, chez elle, étaient romains. Malherbe, mon compatriote, l'a célébrée sous le nom d'Artenice. Elle avait avec elle ses deux filles, Julie et Angélique d'Angennes, mariées, l'une au duc de Montausier, l'autre au comte de Grignan. L'exquise distinction de leurs manières, jointe aux dons de l'esprit les plus heureux, faisait que quiconque cherchait à se recommander par les mêmes qualités, souhaitait d'être admis dans ce séjour comme dans le sanctuaire de la politesse. Tout ce qu'il y avait de plus raffiné à la Cour et à la Ville y affluait. Quoique je pensasse qu'il était bien hardi de ma part, provincial comme je l'étais, et n'exhalant que des manières provinciales, de me montrer sur un pareil

---

[17] Traduit les *Oeuvres* de Sénèque, Paris, A. Langelier, 1604, in-fol [Rés.R.236] et les *Controverses et suasoires*, Rouen, E. Vereul, 1618, in-4° [R.5867].

[18] Voir les *Virorum doctrina illustrium*, Augustorati Pictonum, ex officina J. Blanceti, 1598, in-8° [8°Ln⁸.28]. G. Colletet les traduit en 1644. Nous en préparons une édition.

[19] *S. Thomas Aquinas ex suggestu siue Theologia...digesta*, Cadomi, M. Yvon, 1663, in fol. [D.437].

théâtre, je souffris cependant, un jour que j'étais à Paris, que mes amis m'y lançassent. Je n'eus pas lieu de me repentir de ma témérité. Je fus reçu avec une extrême bienveillance, principalement par la divinité du lieu, Madame de Vivonne, qui eut la courtoisie de m'inviter à venir souvent causer avec elle, tant que je resterais à Paris, et à échanger des lettres quand j'en serais absent. Elle m'écrivit en effet plusieurs fois les lettres les plus gracieuses, comme pour me provoquer à la réplique. Ce ne fut point par elle que j'obtins l'amitié de son gendre, Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier. Ce fut à l'occasion de mon *De interpretatione* que je venais de publier. Ayant souvent entendu mes amis dire, principalement à Ménage et à Chapelain, que M. de Montausier n'était pas moins éminent dans la littérature qu'à la guerre, je lui envoyai ce livre comme une marque de mon respect. Il le reçut avec une faveur singulière et témoigna constamment qu'il en faisait cas. Depuis, il m'honora de son patronage. J'ai de lui de longues lettres où il proteste de sa bienveillance pour moi.

Au premier rang pour les grâces, la bonne plaisanterie, l'élégance et même le savoir plus relevé, brillait Guillaume Bautru, comte de Serrant, dont l'agréable caractère charmait la Cour et tous les beaux esprits de la Ville. Jaloux de le goûter moi-même, je me fis mener chez lui par des amis à moi, qui étaient aussi les siens depuis fort longtemps. Il me parut très supérieur encore à sa réputation, car tel était l'éclat qui s'échappait de cette âme de feu, qu'on en était ébloui[20].

Je reçus dans ce temps-là des témoignages non équivoques du goût particulier qu'avait pour moi Jean-Baptiste du Hamel. Je ne vis jamais de plus excellent homme, d'âme plus candide, ni, après qu'il voulut bien être de mes amis, d'ami plus fidèle. Ce qu'il pensait de moi, il l'a bien fait voir dans ses écrits, qui sont nombreux et ont été fort utiles aux Lettres[21].

Segrais n'apporta, environ ce même temps, une lettre de Pierre de Fermat, conseiller au parlement de Toulouse. En passant à Toulouse, Segrais avait fait une visite à ce personnage, l'honneur des lettres. Fermat, apprenant qu'il était sur le point de retourner à Caen, et qu'il était mon ami de vieille date, l'avait prié de vouloir bien être le négociateur d'un traité entre nous deux, et l'avait chargé d'une lettre où il me suppliait, dans les termes les plus aimables, de me prêter à cette négociation. Il l'avait chargé, en outre, de me remettre quelques-uns de ses opuscules, monuments incontestables de son rare génie. Ils se composaient, non seulement de poésies latines et françaises pleines de vivacité et de couleur, mais de commentaires sur les théorèmes les plus profonds de la géométrie; il fit bien voir sur le sujet ce dont il était capable dans ses controverses avec Descartes et

---

[20] Lire son *Onozandre ou le grossier satyre*, s.l.n.d., in-8° [Yc.15062].

[21] Traducteur du *Galateo* de G. della Casa (*Galatée ou l'art de plaire dans la conversation*, Paris, C. Angeot, 1666, in-12 [R.21569]) et du *Corteggiano* de B. Castiglione (*Le parfait courtisan de la dame de Cour*, Paris, E. Loyson, 1690, in-12 [R.18567]). Auteur d'une *Regiae scientiarum Academiae historia*, Parisiis, apud S. Michallet, 1698, in-4° [R.3774].

Roberval. Son illustre fils, un des ornements du parlement de Toulouse, hérita des vertus de son père et de la bienveillance que celui-ci avait pour moi.

Parmi les membres de l'Académie française se trouvait alors François Tallemant des Réaux, qui employait beaucoup de temps et se donnait beaucoup de peine à traduire en français les *Vies* de Plutarque. Ayant appris que j'avais quelques connaissances en grec, il voulut que je corrige son ouvrage. Il vint donc à moi sans façon et sans intermédiaire m'apporter l'ouvrage et dit qu'il le soumettait à mon jugement. J'acceptai cette besogne et, dès ce jour et souvent encore dans la suite, nous passâmes les nuits à lire sa traduction, en la comparant et en la contrôlant avec le texte grec. Néanmoins, cette version languissante et diffuse fut médiocrement louée à la Cour[22]. En effet, dans les compositions historiques de ce genre, on tient peu de compte de la fidélité de l'interprétation, si le style ne satisfait point l'oreille. Paul Tallemant, cousin du traducteur de Plutarque, traduisit une de mes poésies latines en vers français avec tant de grâce, que, lorsque je lisais ses vers, les miens me semblaient fades et que je finis par les mépriser, ne trouvant désormais de plaisir qu'à la lecture de mon interprète[23].

Une nouvelle mode littéraire, très plaisante, très agréable, venait d'être introduite par Paul Scarron. Tout le monde en raffolait et il n'était bruit que de l'inventeur[24] dans les cercles les plus distingués de l'un et de l'autre sexe. Mais, ce qui paraîtra singulier, c'est que ce charme extraordinaire et ces saillies d'un esprit plein d'enjouement partaient d'un homme en proie aux plus cruelles maladies, tout mal bâti, et hors d'état de se remuer à cause d'une paralysie des membres presque générale. Comme je m'étais toujours attaché à faire la connaissance des personnes qui avaient une réputation d'esprit ou de savoir, je ne pus souffrir qu'un homme d'une notoriété si particulière me restât plus longtemps étranger. Je lui fus donc présenté par des amis, et fus ravi du sel et de la gaîeté de ses conversations.

On me ménagea, dans le même temps, un accès auprès de Madeleine de Scudéry. J'ai parlé, dans mon livre sur l'*Origine des romans*[25], de cette dame qui joignait à des vertus admirables, à l'esprit le plus heureux une modestie singulière. Qu'il me suffise d'ajouter que je connus dans ce siècle les trois femmes les plus doctes et les plus célèbres sous ce rapport, Christine de Suède, Anna Maria Van Schurmann, dont j'ai déjà parlé, et enfin Madeleine de Scudéry. S'il fallait louer

---

[22] *Les Vies des hommes illustres de Plutarque*, Paris, J. Guignard, 1663-1665, 6 vol. in-12 [J.10972-10977] (un exemplaire [Rés.J.2997], de l'éd. de 1684 a appartenu à Huet).

[23] *Lampyris, ou le ver luisant*, Paris, J.-B. Coignard, 1709, in-12 [Ye.25436]. Co-auteur de l'*Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, Paris, H.-L. Guérin, 1740, 3 vol. in-12 [Z.28259-28261].

[24] Rappelons que le *Typhon* date de 1644, le *Virgile Travesti* de 1648 et le *Romant comique* (1ère partie) de 1651.

[25] *Traité de l'origine des romans*, Paris, C. Barbin, 1670-1671, 2 vol. in-8° [Rés.Y^2.1566-1567]. Se reporter à l'édition de A. Kok, N.V. Swets & Zeitlinger, Amsterdam, 1942 qui donne les notes mss. et les variantes.

chacune d'elles pour ses qualités propres, je dirais que Christine l'emporta par la vivacité, le mordant et le feu de l'esprit, Anna Maria Van Schurmann par la variété, la solidité de l'érudition et Madeleine de Scudéry par l'étendue et la vigueur inépuisable de son imagination. L'honneur de ces éloges, cette fille, la plus modeste des filles, souffrait volontiers qu'on le reportât sur Georges de Scudéry, son frère, bien que ce dernier qui n'était ni un sot, ni un paresseux, eût déjà donné par des écrits en vers et en prose la mesure de ses moyens.

Je faisais alors de fréquents voyages de Caen à Paris, et de Paris à Caen où j'étais domicilié et qui était le centre paisible de mes études. C'est là qu'on m'envoyait en diligence tout ce qui se publiait de nouveau, en France, en Angleterre et en Hollande, principalement ce qui avait rapport aux sciences physiques et mathématiques. Ces sciences étaient alors fort en vogue à Paris et à Londres, où on en avait formé depuis peu des académies. J'étais exactement informé des travaux de la Royal Society de Londres par Henry Oldenburg[26] qui en était le secrétaire. Quant à l'Académie de Caen, fondée par Brieux, elle se renfermait dans les matières purement littéraires et s'il arrivait que je communiquasse quelque écrit d'un autre genre, dont l'envoi m'avait été fait, elle en écoutait la lecture en bâillant et le recevait d'assez mauvaise grâce. Pour moi, je voyais avec peine, avec humeur ces nobles sciences traitées si mal par des hommes d'ailleurs pleins de sens, et mes sentiments étaient partagés par André Graindorge qui cultivait depuis longtemps les sciences physiques. Lui et moi, cependant, nous ne crûmes pas devoir nous relâcher en rien de nos études philosophiques. « Eh bien! me dit-il, si vous m'en croyez, nous choisirons un jour par semaine, où nous parlerons chez vous de physique. - Très volontiers, lui répondis-je, à condition que vous n'y appellerez que ceux dont vous connaîtrez l'aptitude à tout ce qui regarde la philosophie. » Il y consentit et sans désemparer, passa du projet à l'exécution. C'est ainsi que fut créée dans ma maison (1662) une nouvelle Académie, qui, très peu nombreuse d'abord, s'accrut bientôt de jour en jour et marcha de pair avec les plus fameuses. Comme on venait de m'envoyer de Londres quelques observations très précieuses des membres de la Royal Society, dans lesquelles on expliquait la structure du corps humain par des dissections, nous résolûmes de faire entrer cette partie de la physique dans le plan de nos travaux; et, comme il y avait un hôpital dans le voisinage du lieu de nos séances et que les malades y étaient visités par le même chirurgien dont nous nous servions pour les besoins de l'Académie, je le chargeai, s'il mourait quelque malade d'une maladie inconnue, de m'appeler avant l'inhumation afin qu'en ouvrant le corps nous explorassions la nature de cette maladie et la cause de la mort. Notre zèle à cet égard ne se bornait pas à l'homme seul, il s'étendait aussi aux animaux, quadrupèdes, oiseaux, serpents, poissons et insectes tant morts que vivants. Il est

[26] L'auteur des *Philosophical Transactions* (années 1665-1677), <L.R.292> traduisit également les *Voyages* de François Bernier (*The History of the last revolution of the Empire of the Great Mogul* Londres, Moses Pitt, 1671-1672, in-8° [9057.a.36]).

incroyable combien de choses nouvelles, singulières et bien dignes d'être connues, nous observâmes dans ces recherches. J'en prenais note avec soin. Quoique nous ne manquassions pas d'artistes habiles pour nous aider dans nos opérations, nous ne laissions pas quelquefois de mettre nous-mêmes la main à l'oeuvre, quand la chose nous semblait requérir une expérience plus approfondie. Pour moi, bien qu'ayant de mauvais yeux et que je fusse, dès ma naissance, du nombre de ceux qu'Aristote appelle myopes, j'essayais de me servir du scalpel. Ma curiosité se porta principalement sur l'organe de la vue. Je voulus l'interroger de mes propres yeux et j'affirme hautement qu'à cet effet, j'ai disséqué de mes mains plus de trois cents yeux de toute espèce d'animaux[27]. Et, pour mieux comprendre la cause de la finesse de la vue, je comparai les yeux des animaux qui passent pour l'avoir la plus perçante, comme les éperviers, avec ceux des animaux qui l'ont faible, dit-on, et émoussée, comme les hiboux. Mettant à nu toutes les parties des yeux de chacun, j'en comparais avec soin les humeurs, les membranes et les nerfs et quand j'avais trouvé des différences, soit dans la limpidité ou l'obscurité des humeurs, soit dans la ténuité ou l'épaisseur des membranes, soit dans la plénitude ou la petitesse des nerfs, je jugeais que la vue devait être ou fine ou obtuse.

Là ne se bornaient pas les travaux de la nouvelle Académie; ils embrassaient aussi l'astronomie. J'avais fait venir chez moi, avec la bibliothèque de Gilles Macé, des instruments fabriqués par lui-même sur le modèle de ceux de Tycho, et dont il s'était servi pour observer la comète en 1618. C'est ce qu'il dit dans le savant ouvrage où il a donné toute l'histoire de ce météore. Je me servis de ces mêmes instruments pour observer moi-même la comète de 1664.

Nous ne négligeâmes pas non plus cette partie de la physique qu'on appelle vulgairement chimie et que je désigne habituellement sous le nom d'abrégé de la nature; car les effets merveilleux que la nature opère sur toute l'étendue du globe, la chimie les reproduit dans un petit espace, sous les yeux du spectateur. C'est après avoir médité souvent sur cet art et l'avoir souvent pratiqué, que j'ai fait mon poème *sur le sel*, offert au duc de Montausier, le 1er janvier 1670. Deux membres de notre compagnie l'étudiaient aussi avec persévérance; un surtout, le médecin Hauton. Il avait de la candeur, de l'esprit, de la sagacité, mais un tel enthousiasme pour son art qu'il lui attribuait toute espèce de puissance, comme de transmuer les métaux et de produire des médicaments qui, outre qu'ils guérissaient toutes les maladies, prolongeaient la vie humaine jusqu'à cinq cents ans. Il voyait bien que je ne croyais pas un mot de toutes ces folies, principalement de cette faculté de faire de l'or, dont je l'entendais se vanter du matin au soir : « Lorsque vous irez à Rouen, me dit-il un jour, je désire que vous alliez voir Porée, le premier médecin de la ville, et que vous le priiez de ma part de vous raconter ce qu'il lui arriva un jour dans sa jeunesse, à Pontaudemer, avec un prêtre inconnu. »

---

[27] Lux donne une description moins glorieuse des tentatives de dissection menées par Huet et ses collègues de Caen *(op. cit.*, pp.38-46).

Quelques jours après, j'allai à Rouen où je vis Porée. Lui ayant fait la question telle que Hauton me l'avait dictée, il me répondit : « Etant venue à Pont-Audemer, à l'âge de vingt-cinq ans environ, pour affaires personnelles, je fus appelé vers un malade déjà près de sa fin. Il y avait dans la chambre, avec toute la famille, un homme vêtu en ecclésiastique, mal soigné, mal peigné, comme eût dû l'être un voyageur, et que, à la grossièreté, au désordre de ses vêtements, on eût pris pour un mendiant. Comme il passait à Pont-Audemer, il avait guéri, de je ne sais quelle grave maladie, un pauvre diable qu'il avait rencontré par hasard, et le bruit de cette cure s'étant répandu dans la ville, on l'avait fait venir chez le malade dont j'ai parlé. Lorsque je l'eus entendu discourir sur la nature du mal et la méthode de traitement, je m'aperçus qu'il y avait en cet homme quelque chose de plus que les apparences ne promettaient, d'autant qu'au moyen d'un remède simple mais efficace, il rappela, à la vie et à une santé parfaite, le malade à demi mort et abandonné des médecins. Comme il vit que j'en témoignais de l'étonnement et même de l'admiration. « Venez dans mon auberge, me dit-il, et je vous ferai voir quelque chose qui vous étonnera bien davantage. - « J'irai certes, répondis-je; et je n'y manquai pas au jour dit. Dès qu'il m'aperçut : « Faites apporter un pot de terre, me dit-il, jetez-y un peu de plomb et approchez-le du feu, le tout de votre propre main, pour éviter le soupçon de fraude qui pourrait naître de l'emploi d'une main étrangère. » En même temps il tire d'un coffret une feuille de parchemin, remplie d'une sorte de poussière rouge; il y plonge la tête d'une épingle humectée de salive et il secoue sur le plomb liquéfié la poussière qui s'y était attachée. Soudain, le métal se soulève avec une sort de pétillement, entre en ébullition et lance une flamme violette qui retombe peu à peu et s'évanouit. Mon homme déclare que l'opération est terminée; il m'ordonne alors de verser le métal dans un vase de fer préparé à cet effet et qu'il portait toujours dans son bagage. O prodige! de mes yeux, que j'en crois à peine, je vois avec stupeur un lingot d'or! Pour lui, souriant doucement, il détache du lingot un fragment et me l'offre pour garder, dit-il, un souvenir perpétuel de cette métamorphose. Je l'acceptai volontiers et le portai à un orfèvre à qui je commandai d'en faire une bague que j'ai portée jusqu'à ce jour. » En disant ces mots, Porée retire la bague de son doigt pour me le montrer; j'y remarquai, gravés sur la surface intérieure, des caractères qui voulaient dire que cet or était de l'or philosophique. Mais je reviens à Hauton.

Il n'était pas seulement souffleur, il prenait aussi toutes les peines du monde pour adoucir l'eau de la mer, en la dégageant plusieurs fois de suite, au moyen de l'évaporation, du sel dont elle est saturée, jusqu'à ce qu'elle devînt salutaire et potable[28]. En même temps, d'autres membres traitaient d'autres parties de la physique, desquelles il n'était pas une seule qui ne fût l'objet des études et des expériences de chacun de nous. Ainsi, Jean Gosselin Villon essayait de débarrasser

[28] Sur ces "expériences" et les travaux de cette Académie, voir l'ouvrage de Lux, déjà cité, pp.104-108 (le dessalement de l'eau de mer).

le lit de l'Orne de la vase et des rochers qui l'obstruaient pour la rendre navigable. Le même projetait aussi de faire arriver la mer dans la vallée de Colleville et de creuser un port artificiel sur les côtes du canal de la Manche. Nicolas Croixmare de Lasson travaillait à un miroir en cuivre d'un poids plus considérable et d'un plus grand diamètre qu'aucun autre dont on eût entendu parler. Il tâchait en même temps de donner une courbe hyperbolique aux verres de lunettes, suivant la méthode prescrite par Descartes dans sa *Dioptrique* : ce que personne jusqu'ici n'a encore été capable d'exécuter d'une manière complètement satisfaisante. D'autre part, Roberval, géomètre distingué, prétendait que cette courbe était tout à fait impropre à augmenter la puissance de ces verres. Quoi qu'il en soit, une mort prématurée vint mettre fin aux louables tentatives de Lasson.

C'était par ses écrits, sinon par ses actes, que Pierre Cally, professeur royal d'éloquence et de philosophie à l'université de Caen, imprimait l'essor à nos études. Auteur d'un grand ouvrage où il embrassait toute la philosophie, il avait en outre enrichi de vastes commentaires le *De consolatione philosophiae* de Boèce[29]. Mais s'étant imbu, dans les exercices de notre société, des éléments de la doctrine cartésienne qui lui avait été jusqu'alors tout à fait inconnue, il l'adopta avec tant de chaleur que, foulant aux pieds la doctrine d'Aristote que, suivant l'usage maintenu dans les écoles, il aurait dû enseigner et défendre, il infecta de ce levain non seulement la philosophie, mais la théologie elle-même, et encourut les censures de l'Eglise.

Aussitôt que l'illustre Colbert, ce ferme appui des lettres et des lettrés, eut compris que notre Académie, née sous de si heureux auspices, prenait le caractère d'un établissement d'utilité publique, il en fit part au roi et notre société ne tarda pas à sentir les effets de sa bonté, de sa libéralité, par le don que nous reçûmes d'une somme destinée à pourvoir aux frais de nos expériences. En donnant, au nom du roi, l'ordre que cette somme me fût comptée, Colbert m'exhorta vivement à poursuivre nos recherches dans les sciences naturelles, et à reculer les limites de la physique, la plus utile de toutes. Aussi, la renommée de cette Académie florissante s'étendit-elle si loin, que Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, désira en faire partie et me sollicita fortement de l'inscrire au nombre de ses membres.

Sur ces entrefaites, vint à Caen un personnage très versé dans les Lettres, mais surtout dans l'ancienne philosophie, d'une urbanité, d'une amabilité charmantes, portant enfin dans toutes ses manières une exquise distinction : c'était le président Louis de Cormis[30], du Parlement d'Aix, banni de son siège par un

---

[29] Il s'agit de l'édition *ad usum Delphini*, Lutetiæ Parisiorum, apud L. Roulland, 1680, in-4° [Rés.R.1098]. Huet fait référence à son *Institutio philosophiae*, Cadomi, apud J. Poisson, 1674, in-4° [R.2015-2017].

[30] Collabore avec Pierre d'Hozier à l'*Histoire générale des maisons nobles de Provence*, Aix, C. David, 1666, in-fol. [Fol.Lm².106]. Huet mettra dans sa bouche un discours sceptique (1690?) qui devient le *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, Londres, J. Nourse, 1741, in-8° [8°.R.28928]. L'abbé d'Olivet, le traducteur du *De natura deorum* de Cicéron, note, dans l'Avertissement, que Huet

fâcheux retour de la fortune, et relégué à Caen par un ordre du roi. Il m'apporta des lettres de recommandation de Madame de Rambouillet où cette dame, de laquelle j'ai parlé plus haut, me faisait un grand éloge de lui et me priait instamment, si j'avais quelque moyen de le consoler dans son malheur, soit que j'adoucisse par mes discours le regret de sa patrie, soit que je l'aidasse à porter le poids de ses afflictions, soit enfin que je le récréasse par ma compagnie, de ne pas manquer de le faire. Bien que mes sentiments répondissent à cette recommandation, ils furent toutefois principalement déterminés par l'érudition du personnage et sa vertu qu'il me fit connaître dès notre première entrevue. J'allai donc le voir souvent et bientôt il ne se passa pas de jours que nous ne vinssions lui chez moi, moi chez lui, et que nous ne nous promenassions ensemble dans les prairies délicieuses des rives de l'Orne. Nous ne parlions presque que des écoles des philosophes anciens. Il les connaissait toutes parfaitement mais, entre toutes, celle qui eut pour principe de ne rien affirmer. Il était donc partisan déclaré de la doctrine de Sextus Empiricus, et son goût pour ce philosophe que je ne connaissais encore que de nom fut cause que je le lus avec soin, qu'il me devint bientôt familier et que j'en fis le plus grand cas.

En ce temps-là (1662) mourut un conseiller au parlement de Rouen, dont le frère avait épousé ma soeur et à qui la place de conseiller revenait par droit d'héritage. Comme il ne pouvait en remplir les devoirs, ni en porter le titre, non seulement il m'offrit cette charge mais il me conjura instamment de ne pas la refuser. Toute ma famile me pressait vivement d'accepter, afin que je devinsse le nouvel appui des miens, puisque l'autre leur avait été enlevé. Je n'y répugnai pas d'abord, espérant par ce moyen entrer en relation avec plusieurs personnes qui tenaient à moi par la parenté ou par les alliances. Mais, tout bien considéré, il me parut évident que, si je voulais être un bon conseiller, je devrais abandonner tout à fait les études qui m'étaient plus chères que toutes les fortunes du monde et que la vie même. En conséquence, je refusai et rentrai dans la solitude de mon cabinet.

Cependant, les Muses se relevaient sous l'influence d'un astre bienfaisant. Le grand roi avait détourné sur les gens de lettres la source de ses libéralités. Cédant aux conseils du sage Colbert, il avait octroyé des pensions à divers savants en Europe. J'étais alors à la campagne, livré à toutes les douceurs d'une oisiveté obscure, ne sachant ni ne me souciant de savoir ce qui se passait dans le reste du monde. Tout à coup, on m'annonce que je suis au nombre de ceux que le roi a jugés dignes de ses bontés. Ma pension, même après la mort de Colbert, me fut continuée pendant plusieurs années, tandis que la plupart de ceux qui avaient été l'objet de la même faveur, ne la reçurent guère que deux ou trois fois.

Peu de jours auparavant, le comte de Tott, ambassadeur du roi de Suède, était arrivé à Paris. Il était allé voir Chapelain qu'il savait dès longtemps mon ami et lui avait dit qu'il était chargé par la noblesse suédoise de m'annoncer que j'avais

---

avait songé publier le *De imbecillitate* sous le pseudonyme de Théocrite de Pluvignac!

été choisi, à l'unanimité des suffrages, pour être le précepteur de leur roi. Je devais partir sur le champ. Comme à cause de mon absence (j'étais alors en Normandie), il ne pouvait me signifier ce décret, il priait Chapelain de m'en écrire au plus tôt. Chapelain n'y manqua pas. Mais, connaissant par expérience le climat inclément de la Suède, la sauvagerie de ses peuples et leurs moeurs si étrangères à la politesse française, je déclinai modestement l'honneur qui m'était offert.

Esprit Fléchier, mort dernièrement évêque de Nîmes, vint alors à Caen. Il cultivait l'éloquence en même temps que la poésie, et il avait enrichi de plus d'un chef-d'oeuvre ces deux branches des lettres humaines. Comme il passait par Coutances, en Basse Normandie, et que nous étions amis d'ancienne date, il vint à pas de loup me surprendre dans ma bibliothèque et se jeta à mon cou, sans me donner le temps de me reconnaître. Sa présence me fit un singulier plaisir.

L'université de Caen était alors florissante. J'ai déjà loué, parmi les savants qui lui faisaient honneur, Halley et Cally. Elle ne tirait pas moins d'éclat de Guillaume Pyron et de Jacques de Lair, tous deux professeurs royaux en grec, le premier célèbre par ses heureux commentaires sur Claudien, dans les éditions à l'usage du Dauphin[31].

A cette époque, le duc de Montausier visitait la Normandie dont il était depuis peu gouverneur. Quoique je lui fusse déjà bien connu, je ne lui avais jamais parlé ni ne l'avais même jamais vu; il m'avait seulement écrit une fois une lettre pleine de bonté. Comme il sut que j'étais à Caen où il allait arriver, il pria un gentilhomme de mes amis de lui donner l'hospitalité dans une maison que cet ami possédait à six milles de la ville. Il fut convenu entre eux que j'irais moi-même m'y porter à sa rencontre. Prévenu par mon ami, je fus exact au rendez-vous et j'eus la permission de voir pour la première fois et de saluer l'homme dont la vertu et la bonté singulière qu'il me témoigna par toutes sortes de marques éclatantes ont fait de moi, et pour le reste de ma vie, le plus dévoué de ses serviteurs. Il arrivait, amenant avec lui Ménage et Segrais. Ce dernier avait été jadis mon hôte; je voulus que Ménage le devînt à son tour, et tous deux logèrent chez moi. Quant au duc, Brieux le reçut dans son magnifique hôtel où s'assemblaient d'habitude les membres de la célèbre Académie de Caen. De cette manière, le duc fut en quelque sorte l'hôte des Muses. Et en effet, ceux qu'on regardait comme les piliers de l'institution, venaient là sans cesse pour offrir au duc leurs hommages. On n'y parlait presque que littérature et, à cet égard, le duc payait sa dette d'académicien d'une manière si remarquable que, si la fortune ne l'eût appelé à de plus hautes destinées, on peut croire que sa place était marquée parmi les gens de lettres.

Mon *Origène* m'occupait alors beaucoup; il était en état d'être publié lorsque, par l'entremise d'Etienne Le Moyne,mon ami, Berthelin, libraire à Rouen,

[31] *Opera ommia*, Parisiis, apud F. Leonard, 1677, in-4° [Rés.Z.1615]. Il traduit le *Traité de l'origine des romans* en latin (*Liber de origine fabularum romanensium*, Hagæ Comitis, apud A. Leers, 1682, in-8° [X.8997(2)]) (exemplaire de Huet, 1685 [Rés.Y².1207]) et compose une *Ad nobilissimum Huetium oculis stomachoque laborantem epigramma*, s.l.n.d., in-4° [Yc.3960].

se chargea de l'éditer. Comme cette entreprise devait être de longue durée, et que, à cause de mon éloignement des lieux, elle ne pouvait guère être bien conduite, je résolus d'aller à Rouen et de m'y fixer, me réservant de faire de là maintes excursions, soit à Paris, soit à Caen, pour mes autres affaires. Il y avait déjà plusieurs années qu'un couvent de femmes avait été fondé à Rouen par Laurence Gigault de Bellefont, laquelle avait pris le voile au convent de la Trinité à Caen. Elle avait une connaissance du latin rare parmi les personnes de son sexe[32], et ne manquait pas de talent dans la poésie. Mais toutes ces qualités, elle les consacrait à la louange et au service de Dieu; car sa vie était sainte et sa piété singulière[33]. Telle était son humilité que, lorsque le roi l'eût nommée abbesse du couvent de Monstier-Villars, elle demanda que sa jeune soeur lui fût préférée pour remplir ces fonctions, et elle se confina dans la petite maison dont elle était la fondatrice. Mais à quoi bon rappeler des choses que Dominique Bouhours a si bien racontées dans la vie de cette sainte femme?[34] Mais parce qu'elle était ma compatriote (nous étions elle et moi de Caen) et à cause de sa vertu que je prisais au plus haut degré, j'allais souvent la voir et adoucir par le charme de ses entretiens l'ennui de mon séjour à Rouen.

Chez les chartreux de cette même ville, il y avait alors un personnage nommé dom Augustin, fameux par sa science pour ainsi dire improvisée et toujours prompte à paraître au premier appel. J'en avais souvent entendu parler avec admiration par le duc de Longueville qui m'exhorta à lier connaissance avec lui. J'allai donc le voir. Ce qu'on en disait était vrai; je l'entendis avec stupeur réciter de mémoire des pages entières d'auteurs anciens et modernes. Et pour que je ne doutasse pas de la fidélité de cette mémoire prodigieuse, il redit mot pour mot des passages entiers de mon *De interpretatione*, qui avait paru depuis quelque temps déjà, passages que j'avais presque oubliés. Ainsi toutes ses richesses étaient en argent comptant; il n'avait pas de réserve en caisse mais seulement de l'argent à la main, de l'argent de poche. Tout cela, certes, était plus étonnant qu'utile car on ne peut pas dire d'un homme qui montre avec ostentation une certaine quantité d'écus, qu'il est riche, comme on le dit d'un homme qui possède de bonnes maisons au soleil, encore qu'il soit quelquefois très à court d'argent.

Vers ce temps-là, Theophilus ou Gozewijn Hogers (car il prenait ces noms), savant jeune homme et dans les meilleures études, vint à Caen. Il voyageait en France et dans les autres pays de l'Europe, suivant la coutume des Hollandais et des Allemands. Il venait souvent me voir et me témoignait toutes sortes d'attentions. Ayant, malgré ma résistance, obtenu de moi quelques vers composés à différentes époques, de retour dans sa patrie, il les fit imprimer sans ma

---

[32] Elle traduit en effet les *Rationes decem* (1582) d'Edmund Campian: *Les dix raisons proposées aux académies d'Angleterre sur les matières de foy*, Rouen, N. Loiselet, 1654, in-12 [D.37079].

[33] *Oeuvres spirituelles*, Paris, H. Josset, 1688, in-8° [D.17738].

[34] *Vie de Mme de Bellefont*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1686, in-8° [Ln^{27}.1432].

permission[35]. C'est pourquoi, selon toute apparence, on me tenait en Hollande pour un poète, tandis qu'on ne croyait pas en France que je fusse assis même au pied du Parnasse. Depuis, j'exerçai plus souvent ma veine poétique. Je me rendis même Apollon si propice, que je commençai à compter parmi les poètes. Mes essais en ce genre étaient encouragés principalement par Ménage, Cossart et Rapin, eux-mêmes excellents poètes, dont les louanges m'excitaient à conquérir le laurier de la poésie. Je retrouvais les mêmes dispositions à mon égard, dans François Charpentier, de l'Académie française, lequel, déjà très habile dans les lettres anciennes, n'était pas non plus sans talent en poésie française. Mes vers étaient encore assez du goût de Bautru, excellent juge, d'une abondante littérature, d'un esprit élevé, plein de feu et courtisan consommé. J'ai parlé de lui plus haut. En fait de plaisanteries, de finesse et de politesse enjouée, il l'emportait sur tous, à l'exception de Louis de Rohan, prince de Gueménée, qui était tout esprit, tout sel et tout grâce. Comme je trouvais un plaisir infini à leur conversation, et que je m'en montrais fort friand, ils me savaient gré de mon zèle et y trouvaient aussi du plaisir.

J'arrivai de Paris à Caen juste au moment où y arrivait aussi Adrien Parvilliers, jésuite[36]. Il revenait d'un voyage en Syrie où il avait fait une ample provision de connaissances dans les choses et les langues de l'Orient, principalement à Damas où il avait enseigné publiquement pendant dix ans la littérature arabe. Il savait parfaitement cette langue en laquelle il avait écrit à Bochart des lettres très élégantes que Bochart m'avait communiquées. Je l'embrassai avec amitié et tâchai, par toutes sortes de bons offices, de gagner la sienne dans l'espoir d'en recueillir du profit pour mes études. Il me l'accorda généreusement et parut très désireux d'entretenir un commerce littéraire avec moi et de se fixer à Caen. Mais les directeurs de sa Compagnie en décidèrent autrement. Ils confinèrent Parvilliers à la Flèche, en Anjou, où il mourut bientôt après. Avec lui périt un grand ouvrage déjà prêt pour l'impression, où il donnait les explications détaillées des richesses qu'il avait rapportées de l'Orient et qu'il se proposait de publier sous le titre d'*Interpres orientis*.

J'étais aussi à Caen lorsqu'on forma le dessein de restaurer et de renouveler les ornements du maître-autel de l'église Saint-Jean où j'avais été baptisé. On voulait entre autres la décorer d'un tableau représentant le baptême de Jésus-Christ. Chacun prétendait commander ce tableau à quelque mauvais peintre de la localité et de ses amis; mais je fus d'avis qu'on le donnât au premier peintre français de ce temps-là, qui était sans contredit Lebrun, alors chargé des belles peintures qu'on voit dans les palais royaux. Quoique Lebrun eût voué au roi seul

[35] Publiés dans les *Lacrymae*, Dauentriae, typ. J. Columbii, 1665, in-16 [Yc.9356]. Grævius publiera plus tard une édition des *Poemata latina et graeca*, Trajecti ad Rhenum, ex. off. J. Broedelet, 1694, in-8° (exemplaire de Huet) [Rés.p.Yc.1054].

[36] Célèbre pour ses *Stations de Jérusalem et du Calvaire*, rééditées jusqu'à la fin du 19° siècle et traduits dans plusieurs langues.

son pinceau, je ne désespérai pas cependant d'obtenir de lui (car alors nous étions au mieux ensemble) qu'il déroberait quelques heures à ses études et à ses travaux pour les consacrer à notre oeuvre. Il y consentit en effet, d'abord à contrecoeur, puis enfin de bonne grâce et touché de mes prières.

A peu près dans la même époque (1667), au sein même de l'Académie de Caen et au milieu des savants qui y étaient rassemblés, Bochart mourut subitement. Il s'était élevé une question très difficile, concernant quelques médailles espagnoles dont il est parlé dans Covarrubias[37]. La dispute entre Bochart et moi était devenue assez vive lorsque, saisi tout à coup d'un tremblement général, il tomba mort, au grand dommage des Lettres et aux grands regrets de tous ses confrères. La cause de cette mort fut, au témoignage des médecins, la coagulation du sang, laquelle supprima les mouvements du coeur, d'où il résulta nécessairement la cessation de la vie. Quoique depuis longtemps et pour les motifs indiqués plus haut, il se fût refroidi à mon égard, sa mort ne laissa pas de m'affliger profondément; car les injures dont il m'avait poursuivi, encore qu'elles eussent rompu toute intimité entre nous, ne m'avaient rien fait perdre de mon estime pour ses vertus, rien de ces attentions et de ces bons offices qui rendent les relations agréables entre les gens de lettres et tournent à l'avantage des lettres elles-mêmes. C'est ce qu'il fit voir lui-même dans son *Hierozoïcon*[38], lorsque, parlant de l'oryx, il donna un dessin remarquable de cet animal d'après une ancienne peinture que je lui avais communiquée. Il m'avait vivement pressé d'étudier l'arabe et le syriaque, après le départ de Parvilliers que j'avais eu l'intention de choisir pour maître. J'avais suivi ce conseil et repris seul ces études que j'avais interrompues depuis longtemps. Peu de jours avant sa mort il m'avait écrit une longue lettre où il s'efforçait de justifier par l'autorité d'Origène les doctrines de Calvin contre celles du catholicisme touchant l'Eucharistie et l'invocation des anges et des saints. Comme cette lettre était une atteinte portée à l'intégrité de notre sainte Eglise, je regardai comme un devoir d'y opposer une réfutation solide et complète. Cette réponse touchait à sa fin quand Bochart mourut. Depuis, ces deux lettres ont été publiées; je souhaite vivement qu'on les lise et qu'on les compare, afin qu'on juge de combien la vérité l'emporte sur l'erreur et combien cet homme, modéré d'ailleurs, devenait violent lorsqu'il était dupe de l'extravagance de ses opinions[39].

Je ne saurais omettre de rapporter ici une aventure plaisante qui m'arriva pendant un voyage que je fis alors à Paris. J'avais pour compagnon un ami, beau garçon, beau parleur, doué d'une faculté merveilleuse pour improviser des vers

---

[37] Diego Covarrubias y Leyva, *Veterum collatio numismatum*, Salmanticæ, in ædibus D. a Portonariis, 1573, in-fol. [F.1585].

[38] Samuel Bochart, *Hierozoïcon siue bipertitum opus de animalibus Sociae Scripturae* , Londini, T. Roycroft, 1663, 2 vol. in-fol [A.1376].

[39] Voir les *Pensées diverses*, cxv, p. 306-310 pour un aperçu de cette "extravagance".

français et qui conversait ainsi volontiers avec beaucoup d'agrément. A force de le voir et de l'entendre, j'avais acquis quelque chose de son talent et, à ses questions en vers, je répondais en vers aussitôt. De sorte que, soit sur la route, soit aux relais, nous ne faisions que parler en vers. Un jour que nous étions à l'auberge et que nous interpellâmes l'hôtesse en ce langage, elle nous répondit de même avec tant de promptitude et de facilité, qu'elle nous fit honte de notre hésitation.

C'est à cette époque que mon *Origène,* enfin imprimé, allait prendre son essor[40]. Pour me conformer à l'usage, je songeai à lui procurer un patron. Et d'abord, un travail entrepris pour le service et dans l'intérêt de l'Eglise, appartenait de droit à l'Eglise et devait être dédié aux Pères de celle de France. Leur patronage serait sa gloire. Ayant donc écrit à l'Assemblée du clergé qui, par hasard, se tenait alors à Paris, une lettre où je lui faisais part de mon dessein, l'évêque de Tulle, au nom de cette assemblée, me répondit qu'elle l'agréait avec grand plaisir. D'un autre côté, comme j'avais été l'objet des libéralités du roi, l'illustre Colbert, surintendant des finances, m'avertit que le fruit de mes études devait être dédié à celui qui y avait aidé par ses bienfaits. A la suite de cet avis, je me déterminai à ne pas mettre en tête de mon livre d'autre nom que celui du roi. Colbert pensa que je devais l'offrir moi-même à Sa Majesté de qui il obtiendrait l'honneur d'une audience particulière. Il me conduisit en effet au roi, me loua lui-même avec effusion, et parla de mon présent de la manière la plus flatteuse et la plus honorable. Ma modestie m'empêche de dire en quels termes pleins de bonté le roi reçut mon hommage, avec quelle gravité il m'exhorta à pousser vigoureusement mes études, et avec quelle fermeté il m'assura qu'il était résolu de les favoriser.

Dans le même temps, Colbert, inspiré par son goût pour les Lettres, avait fait venir à Paris Jacques de Graindorge, bénédictin de l'abbaye de Fontenai dont je fus depuis abbé commendataire. Ce Graindorge était un disciple de Gilles Macé. Dès son enfance, il avait étudié l'astronomie que j'apprenais moi-même, étant enfant, avec passion, et qui avait été la cause de la recherche que j'avais faite de son amitié. Je l'avais entendu bien des fois se vanter que le secret si important pour le commerce et la navigation, et depuis si longtemps l'objet de recherches vaines, à savoir la détermination du premier méridien ou, comme on l'appelle, la longitude, avait été découvert par lui-même. Mais, en travaillant à ce problème qui devait être fondé sur des principes certains, indubitables, résolu par des démonstrations évidentes, il avait établi les bases de tout son raisonnement sur de pauvres et ridicules fictions de l'astrologie, vulgairement appelée *judiciaire*. C'est pourquoi, ayant trompé, non pas mes espérances qui n'avaient jamais reposé sur ses vantardises bruyantes, mais la confiance qu'on avait pu avoir en ses magnifiques promesses, il tomba dans le discrédit[41].

---

[40] *Origenis in sacres scriptures commentaria*, Rothomagi, sumptibus J. Bertholini, Bibliopolæ, 1668, 2 vol. in-fol. (exemplaire de Huet) [C.85].

[41] Voir Lux, *op. cit.*, pp. 105-107.

Gilles de Roberval, le savant en géométrie, et qui n'avait pas non plus mal employé son temps à étudier la philosophie, suivait dans les mathématiques un chemin bien différent. Appuyé sur de pareils fondements il rejetait avec mépris les fictions de Descartes et les combattait si souvent et par de tels sarcasmes que Descartes, qu'on en avertit, en fut exaspéré. Et comme ce dernier ne pouvait souffrir la contradiction et n'avait de complaisance que pour ses panégyristes, il ne voulut jamais pardonner à son critique, malgré les instances de ses amis. Roberval était alors (s'il y a en cela quelque mérite) le premier des joueurs d'échecs, et comme j'y étais moi-même assez fort, je m'essayai souvent contre lui, mais j'étais toujours battu.

Guillaume de Lamoignon, premier président du Parlement de Paris, tenait alors, en son hôtel, une assemblée de savants fameux, qu'on eût pu appeler une seconde Académie. Ils se réunissaient un jour par semaine, et l'érudition était l'objet de leurs conférences. Je me joignis à eux de grand coeur, après y avoir été convié par M. de Lamoignon dont je connaissais la bonté pour en avoir déjà fait souvent l'expérience lors de nos promenades dans son agréable campagne de Basville, près de la fontaine de Polycrène. Cette fontaine avait été chantée en vers charmants par René Rapin[42], un des intimes du président, lequel invitait ordinairement ses amis et m'invita moi-même à payer le même tribut à cette source limpide. J'obéis aussitôt et chantai à mon tour ces eaux délicieuses.

Dans cette compagnie célèbre de l'hôtel de Lamoignon, je vis pour la première fois Tanneguy Le Fèvre, mon compatriote, personnage d'un savoir considérable, tant dans les lettres grecques et latines que dans toute l'Antiquité[43]. Mais il était plongé dans les erreurs du calvinisme où l'avait entraîné la licence de sa jeunesse, qui l'avait fait rompre avec le catholicisme dans lequel il avait été élevé. Etant retourné à son poste à Saumur, et une correspondance épistolaire s'étant établie entre nous, je crus qu'il m'appartenait de le ramener, s'il était possible, dans une voie meilleure et de le rappeler à des sentiments de piété. J'étais sur le point de l'obtenir, et il semblait déjà ouvrir les yeux à la lumière, lorsque la mort vint tout à coup le surprendre, alors qu'il hésitait et prenait son temps à se tirer du bourbier.

Il s'établit aussi, dans ce temps-là, de très bons rapports entre Charles Dufresne du Cange et moi. Il avait fait un bien infini aux Lettres par les lumières qu'avaient répandues ses travaux sur l'histoire byzantine, et plus encore par son parfait *Glossarium* des mots grecs et latins, pris aux époques où ces deux langues commençaient à vieillir et à tomber dans la barbarie[44].

[42] *In Fontem Polycrenen Bauillaeo*, Parisiis, excudebat S. Mabre-Cramoisy, 1670, in-12 (exemplaire de Huet) [Yc.8526].

[43] Traducteur des *Fabulae ex Locmanis arabico latinis uersibus redditae*, Salnurii, apud R. Pean, 1673, in-12 [Ya.566] et éditeur de Phèdre, d'Anacréon, d'Elien, de Justin, de Tite-Live et d'Horace.

[44] *Glossarium ad Scriptores mediae et infimae graecitatis*, Lugduni, apud Anisson, 1688, 2 vol. in-fol. [X206-207], *Glossarium...latinitatis. Accedit in fine dissertatio de imperatorum*

Jean-Baptiste Tavernier était justement alors à Paris, de retour de ses longs et lointains voyages. J'en avais lu les récits avec un soin particulier et j'y avais trouvé, comme à d'autres de la même espèce, un très vif plaisir[45]. Mais ayant lu dans les ouvrages de ce voyageur tant de choses curieuses, j'espérais en apprendre de sa propre bouche encore davantage. J'allai donc le voir, et lui fis une foule de questions sur l'Orient. Mais je tombai sur un homme impoli, grossier, tout imbu de façons étrangères, et qu'on eût pensé avoir écrit ses livres avec la plume d'autrui. Je recueillis néanmoins de ses conversations plus de fruit que je n'en eusse attendu de tout autre voyageur.

A cette même époque, et par l'entremise de Madame Bertaud de Motteville, personne du plus grand mérite, j'appris au moment où j'y pensais le moins que Louis de La Rivière, évêque de Langres et jadis favori de Gaston, était très désireux de me compter parmi ses amis et tout prêt à me rendre toutes sortes de bons offices pour obtenir de moi cette faveur. Rien ne pouvait m'être plus agréable, tant à cause de la qualité éminente de ce personnage, que pour les charmes singuliers de son esprit, duquel Patris, qui avait été comme lui au duc d'Orléans m'avait fait plus d'une fois l'éloge. Gaston, me disait Patris, ayant lui-même de l'enjouement et de l'esprit, rassemblait autour de soi les personnes douées de ces deux qualités, comme Bellot, Caudabon, Voiture et plusieurs autres. Aussi, sa cour était-elle le séjour de l'urbanité. Mais La Rivière y surpassait tout le monde en politesse exquise et en urbanité. Je n'eus donc rien de plus pressé que de me réjouir de cette nouvelle inattendue, et que de répondre aux offres d'amitié de cet excellent homme. Dès que je fus chez lui, il m'embrassa tendrement et me dit : « Que je suis heureux de voir enfin et d'entendre celui dont Patris, ce juge merveilleux de la vertu et du talent, m'a dit tant et de si agréables choses. Maintenant, à ce que Madame de Motteville vous a rapporté de ma part, j'ajouterai que tout ce que je possède d'influence, de crédit et de fortune, je vous l'offre de bon coeur et souhaite que vous en usiez comme de votre bien propre. Et d'abord, afin que nous nous voyions plus souvent, je désire vivement que vous veniez demeurer dans mon voisinage. Si même vous m'en croyez, vous quitterez la province et viendrez passer le reste de vos jours à Paris; c'est la patrie naturelle de l'érudition et de la politesse. Que si le destin jaloux nous force de nous en éloigner, nous ne pouvons recueillir nulle part des fruits aussi doux de nos travaux et de nos études,

Nec tam praesentes alibi cognoscere diuos[46]

Constantinopolitanorum, Lutetiæ Parisiorum, typis G. Martini, 1678, 3 vol. in-fol. [X286-288].

[45] *Les six voyages...en Turquie, en Perse et aux Indes*, Paris, G. Clouzier et C. Barbin, 1676, 2 vol. in-4° (exemplaire de Huet) [G.6772-6773].

[46] Virgile, *Egl.*, I, v.42.

« Puis, pour rendre plus étroite l'amitié qui, je l'espère, vient de s'établir entre nous, allons prochainement, si cela ne vous incommode pas, à ma campagne de Petit-Bourg, et là découvrons-nous réciproquement les secrets de nos coeurs. » Et il ajouta (car il connaissait les poètes à merveille) ce vers de Térence :

Meus fac sis postremo animus, quando ego sum tuus.[47]

Tout cela était bien convenu entre nous et déjà l'avenir, au travers de cette amitié, m'apparaissait sous les plus belles couleurs lorsque l'évêque fut surpris par la fièvre le lendemain même de cette entrevue, et mourut six jours après. Quant à Madame de Motteville, qui avait ménagé entre nous cette amitié, elle a laissé des *Mémoires* de ce qui s'est passé à la Cour, lorsqu'elle y était la première femme de chambre de la reine Anne d'Autriche. Ces *Mémoires* mériteraient assez d'être loués, si l'auteur y eût mieux observé les règles du récit historique. Son frère, François Bertaud de Fréauville, conseiller au parlement de Paris, me les lut, après la mort de sa soeur, et ils me parurent très agréables et vrais. Bertaud lui-même n'était pas sans lettres. Dans un écrit où il y a quelque science, il a pris parti pour la robe contre l'épée[48]. Leur père, Pierre Bertaud, avait eu avant son mariage, et gardé pendant trois ans, l'abbaye d'Aulnai, aujourd'hui en ruines. Il y eut pour successeur Jean Bertaud, son frère, évêque de Séez. Celui-ci se fit une grande réputation en France pour ses vers, qu'on dirait avoir été trempés par les Muses dans leur nectar le plus pur[49].

Tandis que Madame de Lafayette composait son charmant roman de *Zaïde*, auquel Segrais a mis la main et son nom, ce dernier me demanda un jour qui étaient selon moi les premiers auteurs de romans. Je lui répondis sur le champ et en peu de mots, mais toutefois de manière à lui inspirer le désir d'avoir ma réponse par écrit. Je répliquai que la chose était trop peu importante, mais qu'elle exigerait néanmoins beaucoup de peine et de temps, s'il fallait seulement mettre au net ce que je venais d'improviser.«Je vous prie alors, me dit-il, de l'écrire à votre loisir et de me le communiquer ensuite.» Je le lui promis, à condition de ne pas m'engager pour tel jour et de choisir mon temps.

A sept milles à l'est de Paris, est située une maison de religieuses, qui est le couvent de Malnoue. Le gouvernement en avait été confié à Marie-Eléonore de Rohan, dont j'ai parlé plus haut comme abbesse du couvent de la Sainte-Trinité, à Caen. J'allais de temps en temps la voir à Malnoue, et il m'arrivait même d'y passer souvent quelques jours. Ce séjour me parut propre à l'exécution de mon projet. Et, comme je n'avais point de livres, s'il était besoin que je consultasse un

[47] *Eunuq.*,.I,,2,v.116.

[48] *Les prérogatives de la robe*, Paris, J. Le Febvre, 1701, in-16 [F.25678]. Auteur d'un *Journal du voyage d'Espagne*, Paris, D. Thierry, 1669, in-4°[O.13].

[49] *Oeuvres poétiques*, Paris, T. du Bray, 1620, in-8°[Ye.7707].

auteur, j'écrivais à Cossart, le gardien ou plutôt l'âme de la bibliothèque du collège des jésuites de Paris, et je le priais ou de m'envoyer les livres, ou les passages extraits de ces livres, sur lesquels j'avais des doutes. Ce que ce docte ami ne manquait pas de faire en diligence. Je travaillais donc avec ardeur, et ce que j'avais écrit dans le jour, je le lisais le soir, à la savante abbesse. J'achevai enfin (1666) cette lettre à Segrais, qui depuis fut publiée et mise en tête de *Zaïde*. C'est pourquoi Madame de Lafayette aimait à me dire que nous avions marié entre eux nos enfants. Ce mariage a bien tourné. Il n'est pas un peuple en Europe qui n'ait adopté nos époux et ne leur ait donné droit de cité. Je ne m'étonne pas que quelques Catons m'aient fait un crime d'avoir écrit ce traité, non seulement sans désapprouver les romans et la lecture des romans mais encore avec des marques que je leur étais favorable; que j'avais par là ouvert une source de corruption à la jeunesse, et fourni à ses passions un aliment. S'il en était ainsi, à présent que je suis vieux et sage, je ne rougirais pas de rétracter ce que, jeune homme, j'aurais inconsidérément écrit. Mais si on veut bien considérer de quelles précautions je recommande à ceux qui lisent des ouvrages de galanterie, d'environner, de fortifier leur esprit, on n'hésitera pas à se défaire du préjugé qu'on a conçu contre moi et on sera de mon avis.

Je n'abordai pas la question sans m'y être longtemps préparé. J'avais lu les histoires amoureuses grecques et latines, et traduit, comme je l'ai dit plus haut, les pastorales du sophiste Longus en latin. Etant en France, j'avais fait mes délices des vieux romans français, écrits il y a deux ou trois cents ans. J'avais souvent entendu mes deux soeurs louer les agréments et l'élégance de l'*Astrée*, le roman d'Honoré d'Urfé; elles m'avaient prié un jour de leur apporter ce livre à la campagne où elles demeuraient alors, afin que nous le lussions ensemble. Je n'y manquais pas. Cette lecture nous touchait si fort que l'émotion faisait couler nos larmes et nous ôtait la parole. J'y gagnai un violent désir de m'essayer dans ce genre d'écrit, et je mis à faire aussi mon roman. Mais les événements que j'y racontais n'étaient point imaginaires, comme ils le sont communément; ils étaient très vrais et moi-même ou des personnes de ma connaissance en étions les héros. Excepté l'ordre et l'enchaînement des faits, en quoi consiste presque uniquement l'art du roman, toutes les autres circonstances étaient empruntées à la vie réelle. J'avais mis peu de monde dans le secret de cette oeuvre comme si, pour parler comme le proverbe, je n'avais voulu chanter que pour moi et les Muses. Mais quarante ans après, quelque chose de ce secret m'étant échappé par mégarde en présence des dames, elles me pressèrent si bien de leur faire connaître mon roman, que je dus céder enfin à leurs importunités. Je le fis néanmoins de telle sorte que le manuscrit ne sortit pas de mes mains et que je ne permis pas qu'on en tirât copie[50].

Sur la côte de Caen, près de l'embouchure de l'Orne, est une église consacrée à la Vierge Marie, assez ancienne, quoiqu'on n'en sache pas précisément

[50] Il s'agit de *Diane de Castro*, Paris, G. Martin, 1728, in-8° [Y².6658], ou le *Faux Ynca [Mss.* F².15122].

l'âge ni l'origine, fréquentée par une foule de populations des environs et même étrangères au pays. Elle est connue généralement sous le nom de la Délivrande, soit qu'elle tire ce nom du district d'Yvrande où on dit qu'elle est située, soit qu'elle le tienne de quelque *délivrance* dont les populations qui l'entourent auraient été l'objet de la part de la sainte Vierge. Au printemps de chaque année, les fidèles de Caen y vont en procession, en chantant les louanges de Marie. Je me sentis tout à coup enflammé du désir de les chanter moi-même en vers (1669), en choisissant le mètre qui se plie le mieux aux règles de la musique vocale, et le plus propre à égayer la procession dans sa marche à travers la campagne et à exciter des sentiments de piété. J'exécutai incontinent ce projet; mes vers plurent beaucoup; l'évêque ordonna même qu'ils prissent place parmi les prières liturgiques et, pendant plusieurs années, ces bonnes gens continuèrent de les chanter aux processions solennelles de la Délivrande. Ils furent interrompus dans la suite, afin que j'y retouchasse quelque chose; et pour préserver de l'oubli ce monument de ma dévotion envers la sainte Vierge, je les fis graver sur une table de marbre et sceller ce marbre dans le mur même de la chapelle[51].

C'était le temps de ma plus grande intimité avec Segrais et, quoique nos études différassent essentiellement, puisque Segrais ne sortait pas des limites de la poésie française et que je cultivais d'autres branches de la littérature, cependant notre volonté, nos penchants étaient les mêmes dans tout le reste, à telles enseignes que je ne soupçonnais pas même qu'il pût naître entre nous le moindre sujet de discorde. Le contraire eut lieu cependant, malgré moi et à mon insu car je puis jurer solennellement d'avoir toujours tenu notre amitié pour sacrée, et de n'y avoir jamais failli en quoi que ce soit. Je m'aperçus d'abord que Segrais me témoignait de jour en jour plus de froideur; ce furent ensuite de la dissimulation et une réserve inaccoutumée, de l'impatience, de la dureté même, enfin des injures (1670); tellement que dans la meilleure compagnie, il ne pouvait s'empêcher de me jeter à la face les expressions les plus insultantes. Pour moi je ne lui répondis jamais un mot; j'en prends à témoin des hommes d'honneur qui ont été vivement choqués de ses emportements et de sa brutalité; mais bien qu'il se fût tout à fait éloigné de moi depuis quelque temps, il ne laissait pas d'exister encore entre nous certains rapports de politesse, et des échanges de paroles sur des sujets littéraires où nous nous trouvions engagés parmi les savants nos communs amis. La dispute étant un jour tombée sur le vers où Virgile[52] dit que l'Egypte est pressée par le voisinage de la Perse et fertilisée par un fleuve qui coule de l'Inde, c'est-à-dire, le Nil, Segrais soutenait que ce passage était corrompu et proposait les conjectures les plus vaines et les plus téméraires; j'affirmais au contraire que le passage était correct, très clair et très facile à entendre, pourvu qu'on tînt compte de l'opinion

---

[51] Traduit en français en 1872, *A Notre-Dame de la Délivrande*, Caen, F. Le Blanc-Hardel, in-8° [8°Yc.Pièce 203].

[52] *Géorg.*, IV, v.287

des Anciens sur le Nil. Ils croyaient à tort que ce fleuve avait sa source dans l'Inde, d'où il coulait en Egypte, et ils persistèrent dans cette croyance. Alors Segrais d'entrer en fureur, impatient d'entendre taxer ses opinions de pur verbiage et de voir démasquer son peu d'aptitude et de capacité à éclaircir les textes des Anciens, et qui plus est, à les corriger, s'ils en avaient réellement besoin.

Il y avait deux ans que j'avais quitté Caen, lorsque j'y fus rappelé par mes affaires et surtout par de fâcheux procès, cette affliction d'une bonne partie de ma vie. Après ma longue absence, j'y reçus de l'université qui avait été ma seconde mère et nourrice toutes sortes de félicitations. Je vis là un de ses principaux ornements, Pierre Halley, professeur en droit, frère d'Antoine, qui, de même que Servius Sulpicius, mériterait d'être appelé le pontife des lois, et duquel j'avais appris les premiers éléments de la jurisprudence[53]. Comme il me rappelait ces études de ma jeunesse : « Vous souvient-il encore, me dit-il, de ces disputes, alors que répondant en public sur le droit pontifical et civil, vous sembliez digne d'être assis non seulement sur les bancs des bacheliers et des licenciés mais encore dans la chaire des professeurs? - Je suis bien loin, répondis-je, d'avoir oublié vos jugements favorables sur moi et je m'étonne d'avoir été si peu soucieux de cet honneur que je n'aie pas seulement donné encore un témoignage public de ma reconnaissance pour les bontés et les grâces dont vous m'avez comblé. Je vous prie donc de vouloir bien, suivant l'usage reçu dans les universités et jadis méconnu par moi, me délivrer un diplôme qui rappelle et qui certifie ces anciennes disputes, et dont je puisse faire usage dans l'occasion. » Ce qui me fut libéralement accordé. Depuis lors, j'ai pris place parmi les jurisconsultes, et l'université de Paris m'a reçu dans son illustre corps des docteurs en droit honoraires. Jean Doujat et Pierre Halley étaient alors professeurs dans cette université. Ils connaissaient tous deux admirablement le droit, l'Antiquité, et se distinguaient même par quelques talents dans la poésie. Michel Delaie, mon compatriote et mon ami, très bon jurisconsulte lui-même, était leur collègue et les égalait.

Dans ce temps-là non seulement les érudits mais les grands seigneurs étaient dévorés de la passion des médailles, dont ils faisaient des collections et l'illustre Colbert, dans le but d'enrichir le cabinet du roi, et aussi de garnir son propre médailler, envoyait de toutes parts des gens à la recherche de ces précieuses reliques, qu'ils achetaient quelquefois un prix fou. Je me rappelais avoir vu autrefois à Caen une collection de ces médailles qui n'étaient nullement à mépriser sous le double rapport du nombre et de la valeur. Elles étaient tombées par héritage aux mains de gens qui avaient peu de fortune. A peine en eus-je informé Colbert, qu'il me chargea d'acheter la collection entière et de la lui envoyer sans en détourner une seule pièce. Mais quelque diligence que je misse à exécuter cet ordre, elle fut déjouée par la mauvaise foi de quelques fripons.

---

[53] Citons les *Institutionum canaricorum libri quatuor*, Parisiis, apud F. Le Cointe, 1685, in-8° [E.4033] et sa *Juris canonici laudatio*, Parisiis, apud C. Thiboust, 1656, in-8° [E.4050].

J'appris que les médailles les plus rares avaient été enlevées secrètement, encore que je les eusse vues et touchées moi-même parmi toutes les autres. J'allai donc trouver Colbert et lui dis que puisque j'avais été assez imprudent, assez étourdi pour me laisser duper de cette belle façon, il était juste que je portasse la peine de ma sottise; que je prendrais pour moi ce qui resterait de cette collection et la paierais de mes deniers. Colbert n'accepta point mon sacrifice et garda pour lui les médailles et la perte.

Le Dauphin commençait alors d'étudier les lettres. Il avait pour précepteur Picart Perrin, lequel, de président des enquêtes au parlement de Paris, avait été appelé à cette charge, lorsque le duc de Montausier fut nommé gouverneur du jeune prince. Et comme M. de Montausier m'avait depuis quelques années donné des marques nombreuses de sa bienveillance, il ne manqua pas de me la témoigner de nouveau d'une manière plus éclatante, dès qu'il en eut l'occasion. En effet, le roi ayant pensé (1669) que pour rendre plus parfaite l'instruction du Dauphin il conviendrait d'adjoindre à son gouverneur des gens de lettres dont les conversations avec le prince auraient chaque jour pour objet des matières d'érudition, avait voulu que je fusse choisi pour remplir cet office. Le duc de Montausier avait applaudi au dessein du roi et pris sur soi de l'exécuter. A cette nouvelle, Perrin vivement ému, vient trouver le duc; il se plaint qu'on se soit joué de lui et qu'on lui ait donné un rival observateur jaloux de toutes ses paroles et peut-être bien son calomniateur. M. de Montausier combattait ces soupçons en protestant avec douceur que Perrin connaissait bien peu mon caractère et mes habitudes, que j'étais d'humeur pacifique, accommodante, et point morose ni querelleuse; qu'il se portait garant de mon bon vouloir comme aussi de la paix qui régnerait entre nous. Perrin au contraire prétendait savoir par expérience que j'étais un homme à redouter; qu'il avait pour assuré que certaines personnes de haut rang des deux sexes, parmi lesquelles étaient Colbert et Marie de Rohan, veuve de Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, avaient secrètement mais vivement travaillé à son éloignement pour me mettre à sa place; qu'il reconnaissait ici les mêmes machinations, quoique sous une forme différente, mais qu'il n'aurait jamais attendu un pareil traitement du duc de Montausier, à la faveur duquel il avait cru jusqu'alors. Touché de ces reproches, le duc va trouver le roi, non sans quelque répugnance, et lui expose que Perrin et moi, nous nous accorderions difficilement, et qu'il était à craindre que l'éducation du Dauphin ne souffrît de ce désaccord. Mais la résistance de Perrin et ses observations déplacées n'eurent pas d'autres suites, sa mort ayant eu lieu quelques mois après. On délibéra alors sur le choix de son successeur. Je rapporterai ici cette affaire et les circonstances qui l'ont accompagnée, comme le duc me l'a racontée lui-même plusieurs fois tête-à-tête. Il me dit donc que, après la mort de Perrin (1670), le roi le chargea de chercher quelqu'un en état de le remplacer. Le but de M. de Montausier était d'amener peu à peu Sa Majesté à arrêter spontanément son choix sur moi-même. A cet effet, il avait dressé une liste de tous les candidats à cette charge, qui

souhaitaient que leurs noms fussent mis sous les yeux du roi et qui s'élevaient à près de cent. Il la donna à lire au roi, sans lui faire grâce d'un seul. Mais il ajouta à cette liste les noms de ceux qui ne s'étaient point offerts pour obtenir ce poste, et que cependant il en estimait les plus dignes; il vanta les mérites de chacun d'eux et conclut en ces termes : « Si Votre Majesté me demande lequel je préfère, j'en nommerai trois qui, à mon sens, conviennent le mieux, à la place en question : Ménage, Bossuet et Huet. Je laisse à la sagesse de Votre Majesté le soin de décider entre eux. » Le roi prit quelques jours pour y penser. « Or, ajouta le duc, j'avais amené l'affaire à ce point parce que, prévoyant l'exclusion de Ménage que le roi connaissait à peine de nom, je croyais qu'il ne voudrait pas non plus de Bossuet, lequel, consacré toute sa vie soit aux controverses théologiques, soit à la prédication, ne s'était point exercé à cette partie des Lettres qu'il importait surtout d'enseigner au Dauphin; qu'ainsi la résolution du roi vous serait probablement favorable, d'autant que, peu de mois auparavant, il avait exprimé le désir de vous admettre au partage de cette fonction. Mais l'événement ne répondit pas à mes espérances car comme Bossuet, plus d'une fois et tout dernièrement encore, avait ravi le roi par la sublimité de son éloquence et que les murs de la Cour retentissaient encore de l'éclat de sa voix tonnante, le roi n'eut pas de peine à le choisir. Seulement il vous adjoignit à lui, à titre de coadjuteur. »

J'étais alors à Caen, non encore bien remis d'une fièvre aiguë et de grandes douleurs d'entrailles résultant de la surabondance et de la fermentation de la bile. Appelé en toute hâte par M. de Montausier qui m'écrivait lettre sur lettre, je crus devoir différer mon départ jusqu'à ce que mes forces fussent revenues, que ma bibliothèque et mes meubles fussent emballés et envoyés par mer à l'embouchure de la Seine, pour de là être dirigés par la voie du fleuve sur Paris. Car alors Caen avait été mon principal séjour et le siège de mes études, et encore que j'eusse fait mainte excursion ailleurs, j'avais cependant toujours regardé cette ville comme ma demeure fixe et celle de mes lares. Quoi qu'il en soit, je ne tardai guère à partir. Dès que je fus à Saint-Germain, j'allai offrir au roi mes respects et trouvai le Dauphin alité, par suite d'une indisposition légère, il est vrai, mais qui fut longue et opiniâtre. Ceci se passait à l'automne de l'année 1670.

LIVRE V

A mon arrivée à la Cour et dès que je fis partie de la maison du Dauphin, je n'eus rien de plus pressé que d'offrir mes respectueux hommages au Sérénissime duc d'Orléans, frère du roi, et aux autres personnes de la famille royale; particulièrement à Louis de Bourbon, prince de Condé, digne du nom de héros, tant à cause de son rare courage, de sa fermeté inflexible et de ses victoires, qu'à cause de l'élévation de son esprit et de son instruction singulière dans presque tous les genres. A le voir pour la première fois, on n'eût pas cru cela de lui tant il cachait toutes ses belles qualités sous le voile de la modestie! Ajoutez à cela une passion extrême d'apprendre et de savoir, entretenue par une lecture continuelle de toutes sortes de livres. Je rapporterai ici un fait que j'estime être à ma louange et qui regarde ma *Demonstratio euangelica*. Ce livre ayant paru quelques années après, il se le procura aussitôt et le lut avec tant d'avidité, qu'il le dévora en moins de dix-sept jours. Et toutefois, il ne s'en acquitta pas légèrement. Il avait parcouru tout l'ouvrage, dans toutes ses parties et s'en était parfaitement rendu maître. Il me fit à ce sujet une foule de questions qui me donnèrent l'occasion d'admirer sa vive intelligence et sa sagacité.

J'eus le très grand plaisir alors de recevoir du cardinal Léopold de Médicis, avec qui je n'avais eu encore aucune relation, un présent qui consistait en deux petits volumes dont l'un était la description des funérailles de son frère Ferdinand, l'autre des observations de Francesco Redi[1], sur la physique. Je fus heureux surtout de voir que cette famille qui avait la première réveillé en Europe le goût et l'amour des Lettres, conservait son ancienne coutume d'honorer ceux qui les cultivent, et de leur faire du bien.

Presque à la même époque, Lantin, conseiller au parlement de Dijon mais qui demeurait alors à Paris, vint me voir. Il était très savant et, comme nous causions souvent lui et moi de Saumaise, il me dit qu'il possédait un petit livre de

[1] *Opere*, nouv. éd., Venise, G. G. Ertz, 1712, 3 vol. in-8° [S.21889-21891]. Huet fait référence aux *Experimenta circa generationem insectorum*, Amstelodami, sumptibus A. Frisii, 1671, in-12 [S.12823]. Redi a également laissé une oeuvre poétique.

ce critique, *De homonymis*[2], qui n'avait point encore été publié, qu'il aurait bientôt la vie de Saumaise, écrite par La Mare, aussi du parlement de Dijon et que, puisque j'avais connu intimement Saumaise, je pourrais contribuer à compléter sa vie, soit en y faisant des remarques, soit en y ajoutant plusieurs faits inconnus à La Mare, et non observés par d'autres. Il ajouta enfin que La Mare me priait de lui permettre de m'envoyer son manuscrit, afin que j'y fisse des corrections s'il y avait lieu, et des additions. Y ayant consenti volontiers, cette vie de Saumaise me fut envoyée aussitôt. Je la rendis à La Mare, revue et considérablement augmentée. Elle est encore aujourd'hui dans son portefeuille[3].

Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, me fit la grâce, à la même époque, de m'engager à faire connaissance avec lui. J'obéis et vins chez lui aussitôt. Hélas! je ne jouis pas longtemps de cette bonne fortune car, tandis qu'il demeurait à Paris, j'en étais presque toujours éloigné, emporté que j'étais par le flot de la Cour. Il mourut bientôt après. Il eut pour successeur François de Harlay, archevêque de Rouen, que je connaissais de longue main pour avoir reçu de lui, dans ma jeunesse, la tonsure ecclésiastique (1656).

Je brûlais du désir de consacrer mes études à la défense ou à la gloire de la religion chrétienne. J'aurais pu le faire à certains égards en achevant enfin cette édition d'Origène, dont le commencement avait été si bien accueilli du public. Mais j'y avais tout à fait renoncé, faute d'anciens manuscrits sur lesquels j'avais compté et, s'il faut tout dire, à cause de l'immensité d'un travail sans éclat et qui m'épouvantait. J'aimais mieux que d'autres que moi fissent le métier bas et presque dégradant d'assembleur de notes minutieuses et de pêcheur de misérables variantes; surtout ma pensée était tout entière occupée du plan d'un ouvrage infiniment plus beau et infiniment plus utile, à mon sens, à la cause chrétienne. En effet, plus je considérais dans le calme d'une méditation journalière et profonde les raisons et les preuves qui établissent et confirment la vérité du christianisme, plus je me persuadais qu'il était possible de démontrer cette même vérité, en se frayant une voie nouvelle, bien différente des sentiers battus, simple, droite et sûre, aussi infaillible, aussi claire que les argumentations des géomètres, lesquels se font gloire, non de persuader mais de forcer la conviction. Mon esprit était absorbé par cette sérieuse et grande idée, lorsque je fus attaché à l'éducation du Dauphin. Il me paraissait impossible de mener convenablement de front ces deux affaires, l'une requérant un travail actif et assidu, l'autre une méditation calme et de tous les moments. Il me fallait de plus me pourvoir d'une masse de livres, feuilleter les interprètes des saintes *Ecritures*, consulter et comparer entre eux les Pères, les écrivains sacrés et profanes, anciens et modernes. L'espace manquait pour placer

---

2 *Cl. Salmasii praefatio in librum de homonymis hyles iatricae, ejusdem de Plinio judicium*, Diuione, apud V^uam^ P. Chavanne, 1668, in-fol. [4°.Tc^39^.26].

3 Philibert de La Mare, historien de la Bourgogne et auteur d'une *Huberti Langueti uita*, edidit J.Petri Ludouicus, s.l., impensis A. Dussarat, 1700, in-12 [8°Ln^27^.11363].

tous ces livres dans les appartements des maisons royales, réservés aux personnes suivant la Cour, et le temps que j'aurais employé à les étudier, je le devais tout entier au prince et à ma charge. J'espérais néanmoins parer à ces inconvénients, à force de diligence et d'économie de temps; aussi pris-je la résolution de ne pas laisser perdre une minute, pas même celles qui sont perdues pour tout le monde, comme le temps qu'on passe en voyage, au lit, avant de s'endormir et lorsqu'on vient de s'éveiller, en s'habillant et en se déshabillant. Des enfants me servaient alors de lecteurs, et parmi mes domestiques, je ne souffrais pas qu'un seul fût illettré. Souvent encore, une fois ma leçon donnée au Dauphin, j'accourais à Paris le soir et même la nuit close; puis, après avoir employé une grande partie de la nuit à feuilleter les livres de ma bibliothèque, à faire des recherches et des extraits, je revenais à mon poste. Ce travail dura dix ans. Cependant il me fallait conformer ma vie à la vie agitée de la Cour, changer de résidence à chaque instant, courir les routes et n'être jamais dans la même place. Que le lecteur, s'il est ami des Lettres et de l'étude, se figure combien il est facile pour l'esprit, au milieu de ces allées et venues continuelles et de ces agitations du jour et de la nuit, de s'appliquer aux méditations qui sont le fruit de la tranquillité. Mais, bien que tous ces empêchements fussent plus grands encore qu'on ne saurait l'imaginer, grâce à la persévérance, à l'opiniâtreté de mes efforts, je vins à bout de mon travail. Je l'avais fait pour l'usage du Dauphin et je le lui avais dédié et offert. Son Altesse l'avait gracieusement reçu et avait voulu que le roi lui-même le vît et le louât. C'est pourquoi elle me conduisit aussitôt à Sa Majesté, à qui elle présenta mon livre de ses propres mains.

Je ne puis passer sous silence ce que je découvris alors, avec une extrême surprise, touchant l'habileté et le savoir de Philippe du Plessis-Mornay. Lorsque j'entrepris de découvrir la vérité de la religion chrétienne, j'adoptai pour principe de ne pas laisser un seul ouvrage sur ce sujet, tant des Anciens que des Modernes, sans l'avoir consulté, examiné à fond. J'avais surtout l'espoir de tirer beaucoup de lumières de du Plessis-Mornay qui, dans un livre assez agréable, avait traité le même sujet. Combien je fus déçu, mon Dieu! Au lieu de trésors je ne trouvai, comme dit le proverbe, que des charbons, des arguments vains et futiles, des témoignages des Anciens témérairement invoqués ou mal compris, ou cités avec mauvaise foi, des erreurs infinies, tellement que je demeurai convaincu qu'il n'avait entrepris ce travail qu'avec l'aide de la science d'autrui et que c'était par le même moyen qu'il lisait et écrivait des livres[4]. Je ne m'étonnai plus alors qu'il eût si bien fourni au cardinal du Perron l'occasion de le reprendre, de le combattre et de le confondre publiquement[5].

---

[4] Il s'agit du *De la vérité de la religion chrestienne*, Anvers, C. Plantin, 1581, in-4° [D.5724].

[5] Lors de la fameuse conférence de Fontainebleau, le 4 mai 1600. Voir Jacques Davy du Perron, *Actes de la conférence...*, Evreux, A. Le Marié, 1601, in-8° [D.22854].

Autre déception. Pendant que je travaillais à ma *Demonstratio euangelica*, j'en causais quelquefois avec mes amis; je leur en confiais avec candeur le plan, la méthode et les preuves. Un beau matin, mes paroles furent recueillies par un traître, et bientôt un livre parut, qui reproduisait exactement le mien, quoique en abrégé. Ainsi me fut dérobé le mérite de mon invention[6].

Peu de temps après, le franciscain Claude Frassen, entreprit de traiter un sujet analogue[7]. Il est à peine croyable combien il y eut de gens qui, à mon exemple et dès que j'en eus donné le signal, écrivirent pour la défense de la foi catholique. Mais Frassen n'avait pas mesuré l'étendue et la grandeur de la besogne dont il s'était chargé, ni pesé son mince bagage avant de se mettre en route. Il n'avait pas vu combien peu il avait l'habitude de la lecture des livres sacrés, avec une connaissance très superficielle et presque nulle de la langue hébraïque et de l'Antiquité. Mais ayant trouvé dans mon ouvrage une quantité assez abondante et suffisamment digérée de cette matière, il la pilla effrontément, réflexions, raisons, preuves, et mots eux-mêmes, et n'hésita pas de donner le tout comme un fruit de son crû. Il y ajouta seulement quelques injures qui lui appartenaient bien, pensant dissimuler sa fraude, en déchirant l'homme du bien duquel il avait profité. Informé de ce fait par le bruit public, l'archevêque de Paris, Harlay, pensa qu'il était de son devoir de tancer Frassen. Il l'envoya aussi me faire des excuses et tâcher d'apaiser mon ressentiment par le témoignage de son repentir. Frassen obéit. Bossuet, évêque de Meaux, ne fut pas moins indigné de ce procédé, lui qui voyait publiquement flétrir un ouvrage revêtu de son approbation et de celle des autres évêques, et comblé de toutes sorte d'éloges. Il réprimanda Frassen en termes très vifs et l'envoya garder les arrêts dans son couvent.

Ce n'était pas cependant de son propre mouvement que Frassen s'était engagé dans cette affaire, c'était à l'instigation de Louis Ferrand, le même qui publia depuis un commentaire sur les *Psaumes*[8]. Dès que j'eus commencé à défendre par mes écrits la vérité chrétienne, Ferrand, comme si j'eusse envahi son domaine, ne cessa jamais, soit en public, soit en particulier, de m'attaquer et de témoigner de la haine contre moi. Mais je le laissais volontiers se complaire dans sa mauvaise humeur et sa méchanceté.

Quand ma *Demonstratio* fut publiée, un homme, s'il eût su se modérer, vraiment supérieur dans la critique de toute sortes de livres mais particulièrement de ceux qui traitent des matières ecclésiastiques, Richard Simon, vint chez le libraire Michalet, et là, faisant tout haut l'éloge de l'ouvrage, il déclara qu'il avait l'intention de l'abréger. Je me réjouis sincèrement qu'un connaisseur, un appréciateur si éminent de mon travail, un critique enfin éprouvé dans les oeuvres

---

[6] Jean Filleau de La Chaise, *Pensées...Discours sur les preuves du livre de Moïse; Traité*, Amsterdam, A. Wolfgang, 1688, in-12 [D.46970].

[7] *Disquisitiones biblicae*, Lutetiæ, apud L. Roulland, 1682, in-4° [A.3403].

[8] *Liber psalmorum*, Lutetiæ Parisiorum, A. Pralard, 1683, in-4° [A.3111].

de cette nature, fit cet abrégé que je savais être demandé par plusieurs personnes, et s'imposât une tâche que, ne voulant pas être deux fois le père du même enfant, je ne me sentais pas disposé le moins du monde à entreprendre moi-même. Mais la vraie pensée de Simon était bien différente. Il ne se proposait rien moins que d'interpoler, refondre, désarticuler mon livre, de l'accommoder à son dessein, et de le faire entièrement le sien propre. Quand je sus cela, je le fis prier par Michalet de ne rien toucher à ce qui m'appartenait et de ne s'étendre pas au delà de ce qui était à lui[9].

Mais ce qui doit paraître extraordinaire c'est que, tandis que cet ouvrage, entrepris dans un but de piété, était l'objet des attaques de mes concitoyens catholiques, il était au contraire loué, prôné par des personnes qui n'étaient ni de mon pays, ni de ma religion : ce que les nombreuses éditions qu'on en fit en maints endroits indiquaient assez. Et quand Samuel Puffendorf, alors secrétaire de la reine Ulrique-Eléonore de Suède, en eut reçu un exemplaire que son frère lui envoyait d'Allemagne, non seulement il écrivit à ce frère et dans les termes les plus magnifiques que l'ouvrage lui avait plu infiniment, mais encore qu'il en concevait l'espoir considérable de voir cesser les controverses et les dissensions auxquelles l'Eglise était en proie, pour peu qu'on se servît, pour prouver la vérité du christianisme, de la méthode du raisonnement dont je m'étais servi moi-même. Il observait de plus que les nations du Nord avaient beaucoup rabattu de leurs vieilles haines et de leur ancienne opiniâtreté et qu'elles semblaient disposées à traiter de la paix à des conditions égales. Cette lettre ne parut pas tant avoir été écrit par Puffendorf à son frère qu'à moi-même. Aussi me la fit-il remettre par mon illustre ami, le marquis de Feuquières, alors ambassadeur de France en Suède[10]. Feuquières m'écrivit de son côté dans le même sens et aussi à Bossuet. Il nous exhortait vivement tous deux, Bossuet de me presser d'entreprendre ce travail de réconciliation, moi de ne m'y pas refuser. Et je me fusse prêté volontiers à un acte si favorable aux intérêts de la religion, si nos troubles civiles n'eussent fermé toutes voies à un accommodement. Oui, à une oeuvre si belle et si sainte, j'eusse consacré de grand coeur non seulement une partie de mon temps et de mes études, mais encore de ma vie entière, si longue qu'elle eût été.

Comme j'écrivais ma *Demonstratio euangelica*, un autre genre de travail long et pénible, mais très utile à la jeunesse studieuse et dont l'honneur et le fruit appartiennent au duc de Montausier qui en avait eu l'idée, vint tout à coup fondre sur moi (1672). Le duc de Montausier, dès son enfance, avait lu et relu avec soin

---

[9] Huet possédait son *Histoire critique du Vieux Testament*, Paris, V^ve^ Billaine, 1678, in-4° [Rés.A.3498], celle *du Nouveau Testament*, 2^e^ éd. (1ère éd. 1689), Rotterdam, R. Leers, 1689, in-4° [A.3503] et sa *Bibliothèque critique*, Amsterdam, J. L. de Lormes, 1708-1710, 4 vol. in-12 (t.3 et 4) [Z.20629-20630] et Bâle, C. Wackermann, in-12 (t.1 et 2) [Z.20627-20628].

[10] Se reporter aux *Dissertations*, éd. par J.-M. de La Marque de Tilladet, Paris, 1712, 2 vol. in-12 (exemplaire de Huet) [Rés.D.21788].

les auteurs anciens et il se plaignait d'avoir été toujours arrêté dans ses lectures par deux difficultés principales: la première qui venait de l'obscurité des mots et du style, et l'autre, de son ignorance de l'Antiquité. Et comme il lui eût été difficile d'emporter avec soi dans ses campagnes une charge entière de commentateurs, il avait eu à souffrir souvent dans ses études du double inconvénient indiqué plus haut. Il souhaitait donc vivement que je prisse le soin de choisir quelques personnes, parmi les érudits, qui se chargeassent d'enrichir de notes et d'éclaircissements, à l'usage du Dauphin, les anciens auteurs qu'Aulu-Gelle appelle « classiques », et de les engager dans cette entreprise, non comme des mercenaires, en stipulant un prix misérable et indigne de leurs travaux, mais en leur proposant une rémunération honorable qu'il espérait bien que le roi proportionnerait à sa libéralité naturelle. De son côté, il promettait de la solliciter et se faisait fort de l'obtenir. Informé de ce projet, je répondis au duc de Montausier que, quoique je visse dans l'exécution de cette idée, un surcroît énorme de besogne et une grande perte de temps pour moi, je ne faillirais jamais ni au service du prince, ni à l'utilité du public. En conséquence, je fis venir tous les bons lettrés, et généralement tous les hommes rompus à la lecture des anciens auteurs, que je connaissais soit personellement, soit de réputation. Je leur expliquai le but qu'on se proposait et les exhortai à remplir envers le Dauphin des devoirs auxquels ils étaient d'ailleurs assez bien disposés. Ils accédèrent volontiers à tout ce que je leur demandais. J'ajoutai qu'ils se missent à l'oeuvre sans perdre un moment. Je venais donc à Paris tous les quinze jours; on se rassemblait chez moi à une heure fixe et chacun me montrait ce qu'il avait fait, pour que j'en prisse connaissance, que je l'examinasse et le jugeasse. J'eus seul l'idée de faire faire pour chaque auteur un index, non comme on le pratiquait habituellement en n'y renfermant que les choses et les mots les plus essentiels, mais en y faisant entrer tous les mots dont cet auteur était composé. Je connaissais de longue main et par expérience l'utilité des index exécutés d'après cette méthode sur les auteurs grecs et latins par quelques érudits, tels que Wolfgang Seber[11] sur Homère, Nicolas Erythræus sur Virgile[12], Orazio Toscanella sur Catulle, Properce et Tibulle[13] , Daniel Pareus sur Musée et Lucrèce[14], Thomas Treter[15] sur Horace, Joseph Lange[16] sur Martial,

---

[11] *Argus homericus*, éd. augm. (1[re] éd. 1604), Amsterodami, apud J. Jansonnium, 1649, in-4° [Yb.176].

[12] *P. Virgilii Maronis Bucolica, Georgica et Æneis*, Venetiis, informabat J. A. Sabius, 1539, 2 vol. in-8° [Rés.p.Yc.419-420].

[13] *Opera Catulli, Tibulli, Propertii*, nouv. éd. (1[re]éd. 1569), Hanouidæ, typis Wechelianis, 1608, in-8° [Yc.5141].

[14] *Erotopaegnion Herus et Leandri*, Francofurti, impensis G. Fitzeri, 1627, in-4° [Yb.376]; *De rerum natura*, même éd., 1631, in-8° [Yc.5039-5041].

[15] A défaut de l'édition de Treter (Antuerpiæ, ex. off. C. Plantini, 1576, exemplaire de Claude du Puy [Rés.p.Yc.554] Huet possédait l'édition de Venise (apud J. M. Bonellum, 1559, in fol. [Rés.g.Yc.339].

[16] Ainsi, l'éd. de Martial, *Epigrammaton libri XV...*, Argentinæ, ære L. Zetneri, 1595, 2 vol. in-16 [Yc.7288-7289].

Juvénal et Perse, Pompeio Pasqualini[17] sur les *Métamorphoses* d'Ovide, et d'autres sur d'autres auteurs. J'avais surtout remarqué par le long usage que j'en avais fait moi-même combien, pour ceux qui étudient les saintes *Ecritures*, il y a de commodités dans ces index qui, sous le titre de concordances, sont annexés aux éditions des livres sacrés, hébraïques, grecs et de la Vulgate. Si donc on appliquait au moins aux auteurs latins un procédé qui les rendît plus abordables, plus faciles à entendre, j'étais persuadé qu'on obligerait par là considérablement les gens de lettres. Mais un avantage bien plus important encore résulterait, selon moi, de ces index; c'était de renfermer, de circonscrire pour ainsi dire, les limites de la pure latinité. Car, comme ces limites sont toutes marquées dans les écrivains classiques, si chacun d'eux était accompagné d'un index contenant tous les mots de son auteur, et si de ces index particuliers on en formait un général, ce dernier ferait voir toute la latinité dans un tableau complet et disposé de telle sorte que, un mot quelconque étant donné, il serait facile par le moyen de cet index général d'en connaître l'origine, l'emploi, le développement et la décadence. Ce plan qu'approuvaient beaucoup de gens et qu'ils souhaitaient voir se réaliser, fut contre mon attente l'objet d'une violente opposition de la part de quelques-uns, à savoir de ceux mêmes qui travaillaient aux commentaires, et que l'étendue et la sécheresse d'une pareille tâche épouvantaient. On craignait aussi que le bénéfice de cet entreprise ne fût incertain, ou ne fût pas assez considérable pour couvrir les frais d'impression. Cependant, je ne me rendis point et ne cessai

Ære coere viros, Martemque accendere cantu

jusqu'au moment où il fut question de marier le Dauphin. Alors, cette littérature princière, qui avait déjà coûté plus de deux cent mille livres, fut réduite au silence. Mais quels qu'aient été mes soins dans le choix des savants chargés de ces commentaires, plusieurs cependant moins instruits que je ne l'avais pensé ou plus paresseux, trompèrent les espérances qu'ils m'avaient fait concevoir. Pourquoi ne le dirai-je pas? Il s'en faut beaucoup que toutes les parties de cette collection soient d'un mérite égal, il n'est pas non plus surprenant que dans cette quantité de jeunes gens qui y essayaient pour la première fois leurs forces, il s'en soit glissé plusieurs sortis des derniers rangs de la science, qui s'étaient crus en état d'apprendre aux autres ce qu'ils ne savaient pas assez eux-mêmes. La présomption est le défaut de cet âge.

Même si, dans cette affaire, je ne fusse qu'un organisateur et un directeur, et non un ouvrier, je ne laissai pas de finir peu à peu par remplir moi-même cette humble fonction. Michel La Faye ayant voulu donner l'interprétation de Manilius, hésitait souvent aux passages un peu obscurs et ne se tirait pas facilement des

---

[17] *P. Ovidii Nasonis Metamorphosis*, Romæ, ex. typis J. Mascardi, 1614, in-8° [Yc.6405].

notes de Scaliger. Il avait donc recours de temps en temps à moi qu'il savait l'avoir lu jadis avec soin et avoir mis en marge de mon exemplaire des notes à mon usage, au moyen desquelles j'éclaircissais le système de l'auteur et relevais beaucoup d'erreurs de Scaliger. Il m'avait souvent entendu dire, qu'en aucun autre de ses écrits Scaliger ne s'était vanté avec tant d'insolence et ne s'était promis tant de gloire, sa marotte étant de se poser en seul et unique connaisseur de l'ancienne astrologie. Sa vanité à cet égard était telle que, à son lit de mort et déjà près d'expirer, il pensait à ses commentaires de Manilius. Et cependant, il ignorait presque entièrement cette science qui consiste à lire dans les mouvements des astres et qui est aujourd'hui sans valeur et tombée en désuétude; il ne connaissait pas davantage l'art d'en tirer des prédictions. Lors donc que La Faye se fut aperçu que mes notes marginales l'aideraient beaucoup à éclaircir les ténèbres de Manilius, il me pressa vivement de les recueillir, de les rassembler, de les appuyer par des preuves et de lui permettre de les adjoindre à son texte[18]. Comme je n'y étais en aucune façon disposé, étant accablé de besogne d'ailleurs, il fit agir le duc de Montausier qui avait sur moi tout crédit, et je me laissai si bien entortiller que je consentis enfin à ce qu'on me demandait.

Parmi les personnes que j'employai pour les éditions du Dauphin, je ne dois pas omettre Anne Le Fèvre, nourrie sous la discipline de Tanneguy, son père, et qui s'était fortifiée depuis par les conseils du savant André Dacier, son mari. Non contente de commenter Florus, Aurelius Victor et Dictys de Crète, elle entreprit une oeuvre d'un ordre plus élevé, à savoir, une édition de Callimaque, avec de nombreuses additions et des notes plus savantes qu'on ne l'eût attendu de son sexe[19]. Elle mit en tête de ce livre, comme un témoignage de ses sentiments pour moi, une dédicace où elle faisait savoir dans les termes les plus honnêtes pourquoi elle avait voulu que ce livre parût sous mon patronage.

L'idée du duc de Montausier, favoriser, au moyen de commentaires, l'intelligence des écrivains de l'Antiquité, m'en rappelle une autre du même personnage tout à fait charmante, louée, comme elle le méritait, et chantée par tous les poètes français, sous le nom bien connu de *Guirlande de Julie*. Il était alors très amoureux de l'illustre Mademoiselle de Rambouillet, Julie d'Angennes, et, comme tous les amoureux, il aspirait par toutes sortes de services, à l'honneur de sa main. Le 1[er] janvier approchant, il voulut régaler cette jeune fille en lui offrant comme étrennes une collection peinte de toutes les fleurs qu'il avait pu

---

[18] *M. Manilii Astronomicon*, (éd. La Faye). *Accesserunt Petri Danielis Huetii Animaduersiones ad Manilium et Scaligeri notae*, Parisiis, apud F. Leonard, 1679, in-4° [Yc.715] (28° vol. *ad usum Delphini*). L'exemplaire de Huet [Rés.m.Yc.499], qui par ailleurs possédait l'édition due à Scaliger, 1579, [Rés.p.Yc.617], est incomplet.

[19] C'est le 16° vol. de la collection: *Hymni, epigrammata et fragmenta*, Parisiis, S. Mabre-Cramoisy, 1675, in-4° (exemplaire de Huet) [Rés.Yb.313]. Sa traduction de l'*Iliade* paraîtra en 1711 et rappelons son important *Des causes de la corruption du goust*, Paris, Rigaud, 1714, in-12 [Z.12782].

ramasser dans une saison où il y en a si peu. Il employa pour ce genre de peinture qu'on appelle miniature, l'artiste qui passait pour y être le plus habile. Il fit ménager au bas de chaque figure assez d'espace pour y faire écrire un madrigal sur la fleur qui y était peinte et à la louange de la vertu, de l'esprit, de la beauté et des autres qualités de Julie. Il pria les beaux esprits de ce temps-là qui étaient presque tous de ses amis, Chapelain, Desmarets, et plusieurs autres, de se charger de la composition de ces pièces, après s'en être réservé la meilleure partie. Pour copier chaque madrigal, il se servit d'un calligraphe si excellent, que si cet homme eût laissé quelque échantillon de son écriture, on le payerait aujourd'hui au poids de l'or. Le tout, magnifiquement relié et enfermé dans un sac de peau parfumée d'Espagne, qui était alors à la mode chez les gens d'un luxe raffiné, fut envoyé à la belle Julie. A partir de ce jour, la *Guirlande de Julie* fut le thème obligé des conversations du beau monde, et il n'y eut personne de l'un et de l'autre sexe, se piquant d'esprit et de goût, qui ne souhaitât de flairer ce précieux volume et d'en examiner les fleurs. Je n'avais point obtenu jusqu'alors la faveur de contempler cette merveille, et je m'étais souvent plaint à M. de Montausier d'être à peu près le seul de ses connaissances qui ait été privé de cette bonne fortune. Un jour que je renouvelais cette plainte en présence de Madame Marie de Sainte-Maure, femme de l'illustre M. de Crussol, duc d'Uzès, et fille de M. de Montausier, elle me dit à l'oreille : « Taisez-vous, et demain votre curiosité sera satisfaite. » Elle le fit comme elle me l'avait promis. Elle me conduisit le lendemain dans sa bibliothèque, qui était peu nombreuse mais pleine de livres de la meilleure qualité, qu'elle avait choisis elle-même, dont elle seule se servait et qui étaient reliés dans un goût particulier aux dames. Prenant alors le livre tant désiré : « Tenez, me dit-elle, voici la *Guirlande de Julie*, lisez, régalez-vous, jusqu'à que je sois de retour. Et pour qu'on ne vienne pas vous interrompre, vous me permettrez de vous enfermer ici et de vous tenir prisonnier jusqu'au coucher du soleil. » Cette captivité dura quatre heures et me fut plus douce que la liberté même; durant tout ce temps-là, je pensai avoir vécu dans la compagnie des hommes de ce siècle les plus fameux par leur esprit et leur politesse.

Peu de temps après, à la demande de Bossuet, Géraud de Cordemoy fut attaché à la maison du Dauphin avec le titre de lecteur. C'était un habitué des conciliabules des cartésiens, et il s'était cru assez pénétré de leurs principes pour pouvoir les enseigner lui-même. Il avait donc entrepris d'exposer quelques-uns des points principaux de cette doctrine[20], et il s'en était acquitté comme s'il eût été de son office de la défendre et de la propager en publiant des opuscules infectés de ce mauvais levain. C'est par là qu'il fut connu de Bossuet qui lui-même favorisait cette philosophie et qui avait chez lui, à certains jours, des réunions de cartésiens. Mais depuis qu'il fut attaché à l'éducation du Dauphin, Cordemoy résolut d'écrire

---

[20] *Dissertations physiques*, 3°éd. (1ère éd. 1666), sous un titre différent), Paris, Vve de D. Nion, 1689-1690, in-12 [R.13657-13658].

l'histoire de Charlemagne qu'il voulait proposer au jeune prince comme le modèle des vertus royales. Il continua même son histoire jusqu'aux règnes suivants[21].

J'appris alors par une lettre venue de Caen la mort de Jacques de Guerville, mon compatriote, mon camarade d'étude et mon ami. D'une piété singulière, ou pour mieux dire un saint, né noble, riche et destiné par sa famille aux plus hauts emplois, il préféra « être le dernier dans la maison du Seigneur », et l'humilité du Christ au vain éclat du monde[22]. Il eut d'abord le gouvernement spirituel d'une petite paroisse à la campagne; il eut ensuite celui d'une église de Caen, où il passa toute sa vie à prendre soin de son troupeau et à soulager les pauvres, en quoi il était fort libéral.

J'appris par la même voie la mort d'André Graindorge, un de mes vieux amis dont j'ai voulu consacrer la mémoire, en lui dédiant mon livre de l'Interprétation. Il touchait à peine à la vieillesse et sa santé lui promettait de longs jours lorsqu'il fut attaqué d'une maladie d'un genre tout nouveau. Il parlait haut en dormant et dans cet état tenait à part soi des discours sans fin. Eveillés par ce bruit, ses domestiques accouraient avec des lumières et lui demandaient ce qu'il voulait. Lui, ouvrant les yeux et souriant mais non éveillé, leur faisait une foule de questions et répondait assez bien aux leurs. On découvrit par là qu'il avait une fièvre latente dans les entrailles, laquelle augmenta peu à peu, se fit jour au dehors, et finit par l'emporter.

Un jour que le Dauphin était au lit, à cause d'une légère indisposition, et que nous autres qui lui tenions compagnie, tâchions de l'égayer par nos propos, la conversation tomba sur ce personnage qui s'était vanté, dit-on, d'écrire l'*Iliade* en caractères si menus, qu'il avait pu la renfermer dans une coque de noix. Cela parut incroyable à plusieurs personnes de la compagnie. Quant à moi, je soutins non seulement que c'était possible mais encore que je l'exécuterais moi-même. Alors, l'étonnement fut général. Il fallut, sous peine de passer pour un présomptueux, justifier ma proposition par le fait. Je pris un quart de feuille de papier ordinaire et, sur sa largeur, j'écrivis une seule ligne en si petits caractères qu'elle contenait vingt vers de l'*Iliade*. Cent vingt lignes de cette étendue pouvaient facilement tenir sur chacune des surfaces de la page et conséquemment la page elle-même deux mille quatre cents vers d'Homère; et, comme la feuille ainsi divisé donnerait huit pages, il y aurait place pour plus de dix-neuf mille vers, et le nombre de ceux de l'*Iliade* ne dépasse pas dix-sept mille cent. Ainsi par une seule ligne ma proposition se trouva démontrée.

Il y avait déjà longtemps que Georges Grævius avait un nom fameux dans les Lettres, tant à cause de sa rare érudition qu'à cause de ses éditions d'auteurs anciens qui appartenaient plus spécialement à la classe des Belles-Lettres. Je fus

[21] *Histoire de France*, (continuée et publiée par son frère L.-G. de Cordemoy), Paris, J.-B. Coignard, 1685-1689, 2 vol. in-fol. [L^{35}.116].

[22] Il publie des *Vérités de la religion chrestienne*, 3e éd., Caen, Ve C. Le Blanc, 1672, in-12 [D.36990].

donc très heureux et considérai comme un très grand honneur qu'il voulût bien m'écrire une lettre savante et courtoise où il m'invitait avec bonté à entrer en commerce avec lui et à être son ami. J'acceptai cette agréable proposition avec reconnaissance, et ne manquai jamais jusqu'à sa mort qui arriva peu d'années après, de la lui témoigner. Je n'ai pas non plus, depuis lors, oublié un moment cet excellent homme et je ne l'oublierai jamais tant que je vivrai.

Dans le fort de mon travail à ma *Demonstratio euangelica*, je n'avais pas cessé de lire l'*Ecriture* sainte. Les réflexions que m'avait suggérées cette lecture, rallumèrent en moi plus vivement un goût dont j'avais senti pour la première fois dans mon adolescence les brûlantes atteintes, c'est à savoir le goût pour l'état ecclésiastique. Il me fallut enfin obéir à ces appels réitérés de Dieu qui m'attirait à lui avec tant de constance et de bonté. Je ne voulais pourtant pas encore entrer dans les ordres, ne me sentant pas assez mûr pour cela, mais je voulais que ma conduite extérieure portât le témoignage de ma résolution. Le seul changement dans mes habits me paraissait devoir être l'objet d'une sérieuse délibération car Bossuet, qui n'ignorait rien des moindres choses qui appartiennent à l'Eglise et auquel j'en référai, me conseilla de quitter momentanément la Cour et le monde, comme pour vaquer à quelques exercices spirituels. Pendant ce temps-là lui, le duc de Montausier et quelques autres de mes amis, répandraient la nouvelle que je me destinais à l'Eglise, et que j'avais disparu à cet effet pour reparaître bientôt sous le costume consacré. Je pensais au contraire qu'il ne fallait pas changer brusquement mais par degrés de manière d'être, raccourcir chaque jour mes cheveux et mettre peu à peu plus de modestie dans le reste de ma toilette. Bossuet ayant à la fin partagé cet avis, je procédai si bien à l'exécution que, encore que je ne me fusse montré jusqu'alors qu'en habit de cour et presque de guerre, ma métamorphose s'opéra sans que, pour ainsi dire, personne s'en aperçût.

Ce n'était pas seulement l'extérieur mais encore l'intérieur que je m'appliquais à réformer selon les prescriptions de l'Eglise. Je fus alors attaqué au fondement d'un mal très douloureux. Comme, pour le guérir, il fallait pratiquer une opération, qui ne pouvait avoir lieu sans périls et sans de cruelles souffrances, je préférai m'adresser à un chirurgien obscur qui se vantai de guérir ces affections au moyen d'un onguent très salutaire, disait-il, et très efficace. Il est vrai que la cure fut longue et que c'était toujours de nouvelles douleurs quand il était besoin de sonder les plaies mais enfin, après quatre mois de tortures, la violence du mal cessa, grâce à Dieu, et fut suivie de mon rétablissement. Ma santé toutefois ne recouvra jamais tellement son ancienne vigueur, que des constipations opiniâtres, fruit d'une vie sédentaire ne me causassent de temps en temps de nouvelles douleurs et de légers accès de fièvre. Comme je cherchais un remède à cela, le premier médecin du Dauphin me conseilla de prendre chaque jour avant le repas un peu de cette casse que les pharmaciens nomment *fistulaire* et qu'on tire de la silice d'Egypte. Je suivis scrupuleusement ce conseil, et ma santé et toute ma constitution s'en trouvèrent si bien que, durant plusieurs années, je ne me rappelle

pas avoir gardé le lit un seul jour pour cause d'indisposition. Mais depuis je tombai si gravement malade, que pendant quelques jours je fus abandonné des médecins et tenu pour mort. C'est un vrai miracle que j'en sois revenu.

J'eus alors recours à un autre moyen pour assurer la conservation de ma santé. J'avais la digestion lente; l'usage fréquent des boissons de toutes sortes que les médecins prescrivent aux malades, avait achevé de le débiliter. A la fin, les fibres de cet organe s'étaient tellement relâchées qu'il digérait à peine les aliments et, comme à cela se joignait souvent une fluxion d'yeux, je me plaignais d'avoir à moi seul les deux infirmités que se partageaient Virgile et Horace, dont le premier était *lippus* et le second *crudus.* Mais je me souvenais d'avoir lu dans Alexandre de Rhodes de la compagnie de Jésus, dans le récit de son voyage au Tonquin, que les feuilles de thé étaient excellentes pour aider à la digestion[23]. Le nom et l'usage de cette plante ne faisaient que commencer d'être connus en France; il y en avait peu chez les marchands et elle se vendait au poids de l'or; de plus je ne savais pas bien la manière de la préparer. A quelque prix que ce fût je résolus néanmoins d'y chercher quelque soulagement; cela me réussit parfaitement. Mon estomac me parut s'être entièrement renouvelé, et je n'eus pas depuis une seule indigestion. Aussi le cas que je faisais de cette plante était-il considérable, et je ne passais pas un jour sans m'en régaler. J'en recueillis cet avantage que mon cerveau se nettoyait en quelque sorte à la vapeur bienfaisante de ces feuilles salutaires; aussi est-ce avec raison que je les appelais le balai de l'intelligence. En reconnaissance du bien qu'elles me faisaient, je résolus de les chanter en vers[24].

L'Académie française était alors à l'apogée de sa gloire, depuis surtout que Louis le Grand avait accepté le titre de *protecteur* de cet établissement, après la mort du chancelier Séguier qui l'avait porté et à qui Richelieu, le fondateur de l'Académie, l'avait transmis. Personne n'en était membre dont le roi n'eût confirmé l'élection. Elle comptait un grand nombre de personnages illustres par leurs charges ou fameux par leur esprit, qui étaient mes amis et qui m'engageaient à être de leur compagnie, en faisant la remarque que là où il y avait communauté d'affections, il devait y avoir communauté de travaux. J'en convenais volontiers et de plus qu'il me serait très glorieux de faire partie d'une assemblée de gens si dignes de toutes sortes de louanges. Mais j'étais absorbé par ma *Demonstratio euangelica*, et il ne m'était pas permis de me détacher de cette grave étude pour perdre mon temps en visites de cérémonies, assister aux séances et prononcer souvent des discours en public. Je sentais que de pareilles obligations bouleverseraient tout le plan de ma vie. Cependant des motifs si justes et si

---

[23] Le jésuite Alexandre de Rhodes évangélisa le Tonquin et la Cochinchine. Auteur, à cet effet, d'un *Dictionarium annamiticum, lusitanum et latinum* (Romæ, typis S. Congregatione de propaganda fide, 1651, in-4° [X.3044(1)]) et d'un intéressant *Catechismus* (Romæ, typis S. Congregatione de propaganda fide, 1651, in-4° [D.5147]) et de célèbres *Voyages* (Paris, S. Cramoisy, 1653, in-4° [Rés.O²n.49]).

[24] *Thea*, s.l.n.d., in-8° [Yc.10982].

raisonnables ne touchèrent pas mes amis; ils ourdirent contre moi une véritable conspiration et résolurent de me faire entrer à l'Académie malgré moi. Et quoiqu'il fût de règle de n'y admettre personne qui ne l'eût solicité et que ses démarches ne fussent attestées par un témoin véridique, les conjurés passèrent sans hésiter un moment par-dessus la règle, sûrs que mon respect pour eux s'opposerait à ce que je les démentisse. A la tête de ce parti se trouvaient Bossuet, Pellisson-Fontanier, Courcillon de Dangeau, Fléchier, Mézeray et plusieurs autres que M. de Montausier s'efforçait par tous les moyens de confirmer dans leur dessein. Le résultat fut que j'entrai dans cette compagnie, malgré moi et à mon corps défendant (1674). Je sentis bien alors, ainsi que je l'avais prévu, les inconvénients d'un fardeau si lourd, et qu'en toute autre circonstance j'aurais regardé comme une simple charge honorifique. Une fois élu, je me trouvai le collègue de quelques hommes excellents, tels que Valentin Conrart, secrétaire du roi et aussi secrétaire de l'Académie, qui passait pour bien parler et bien écrire le français, soit en vers, soit en prose, qui était de moeurs extrêmement polies, mais dépourvu de toute science; François de Mézeray, écrivain distingué de l'histoire de France; Pierre Corneille, le premier sans contredit des poètes de ce siècle et Jean Racine qui marchait sur ses traces; Roger de Bussy-Rabutin, fameux par son *Histoire amoureuse des Gaules*, pleine d'esprit et de charme mais trop méchante et pour laquelle il encourut la disgrâce du roi qui le jugea digne pour ce méfait de passer quelques mois à la Bastille. Il fut moins applaudi d'ailleurs pour ses autres écrits, principalement pour ses *Mémoires*[25] où il semble s'être proposé uniquement de faire son propre éloge, et de se déclarer supérieur en tout et à tous. Cette prétention lui réussit fort mal car, après avoir manqué la gloire qu'il avait ambitionnée, il compromit celle dont il était déjà en possession. Je nommerai encore Isaac Benserade, vraie source d'esprit et de grâces, et dont on ne pouvait entendre la parole sans être captivé; Charles Perrault; Philippe Quinault, poète alors en vogue, et enfin Jean Galloys qui, le premier chez nous écrivit avec pureté et avec politesse dans le *Journal des savants*[26]. Ajoutez tous ceux dont j'ai déjà fait l'éloge ailleurs, Jean Desmarets de Saint-Sorlin, célèbre par son poème épique et par d'autres poésies ingénieuses; Paul Pellisson-Fontanier, le même dont j'ai parlé ci-dessus, maître des requêtes; François-Séraphin Régnier-Desmarais, fort instruit non seulement dans la littérature latine, mais dans l'espagnole et l'italienne, et membre de l'Académie *della Crusca*, 169[27]; enfin Esprit Fléchier, depuis évêque de Nîmes, personnage d'une grande éloquence. Il était directeur de l'Académie, le jour de ma réception. Quand j'eus débité en présence d'un nombreux auditoire le discours d'usage[28], il me fit une réponse éloquente où il me loua beaucoup. Ce même jour, Desmarets de Saint-Sorlin lut une pièce de vers excellente, mais dont

[25] Paraissent en 1696.

[26] Qu'il dirige de 1666 à 1674, période lors de laquelle le *Journal* paraît avec une relative régularité.

[27] Relire l'*Epistola* (Parisiis, typis J.-B. Coignard, 1712, in-8° [Rés.p.Yc.1243(7)]) qu'il offre à Huet.

[28] Voir Livre IV, n.1.

le sujet était mal choisi, son but ayant été de rabaisser Homère et Virgile. Rempli d'amour-propre et d'admiration de soi, Desmarets de Saint-Sorlin, s'était flatté, encore qu'il n'osât pas se déclarer supérieur à eux, de paraître tel en effet à force de les ravaler. Jaloux de tant d'audace et encore plus emporté, plus violent que lui, Perrault ne craignit pas, à la honte éternelle de son nom, de soutenir dans un écrit que notre siècle avait vaincu l'Antiquité dans tout art et toute science que ce fussent, et détourné sur soi toute la gloire qui revient au génie. Comme il me demandait ce que je pensais de sa thèse, je lui en démontrai si parfaitement la sottise, qu'il parut depuis revenir à des sentiments plus raisonnables car il ne répondit point à une dissertation assez longue que je lui adressai à ce sujet, et il ne s'opiniâtra point à soutenir par de nouveaux écrits son système insensé. Il cacha d'ailleurs avec tant de soin ma dissertation, qu'on ne la trouva par hasard dans ses papiers qu'après sa mort. Mais j'ai déjà dit ailleurs quelque chose de cela[29].

Avant de quitter l'Académie, un mot sur P. Corneille. Il avait acquis une réputation considérable et méritée, et il régnait au théâtre lorsque, oublieux de sa dignité, il s'abaissa à de petites compositions tout à fait indignes de son génie. S'il paraissait quelque poème ayant du succès dans les écoles, il s'en faisait l'interprète, lui qui eût à peine dû souffrir un interprète de ses propres oeuvres. De plus, lorsqu'il préparait une édition de ses poésies et qu'il les revoyait alors dans l'intention de les corriger, il les gâtait souvent en dépit des remontrances de Thomas, son frère, qui était bon juge en pareille matière. Mais, ce qui était extraordinaire dans un si grand homme, il jugeait de poèmes et des poètes avec peu d'équité et peu de bon sens. Parfois je frémissais d'horreur lorsqu'il me confessait ingénument, quoique avec une sorte de honte, qu'il préférait Lucain à Virgile. Passionné pour les applaudissements de la foule, et préoccupé uniquement des moyens de les conquérir, il avait un goût particulier pour les maximes pompeuses qui sont les plus propres à exciter l'émotion des masses. D'ailleurs indifférent à toutes les qualités de la poésie qui consistent dans une invention prudente et judicieuse, dans l'heureuse construction d'un plan, dans l'égale division et dans l'enchaînement des parties, dans les beautés du style répandues sur ces mêmes parties en général et sur chacune en particulier, il n'avait de complaisance que pour les règles qu'il s'était faites, méprisant toutes les autres et ne les comprenant même pas. Tant il est vrai, ce que j'ai osé affirmer ailleurs, contrairement à l'opinion commune, qu'on trouvera plus de poètes excellents, lesquels sont cependant très rares, que d'appréciateurs habiles et équitables de la poésie. Mais j'estime Corneille digne des plus grands éloges pour avoir fait de son talent un meilleur emploi, en célébrant dans ses vers les louanges de Dieu après s'être enfin dégoûté des applaudissements vulgaires qu'il obtenait au théâtre.

---

[29] Il s'agit de la *Lettre à Perrault sur le Parallèle des Anciens et des Modernes*, *in*: *Dissertations*, éd. Tilladet.

Environ ce même temps, je reçus la visite d'un Anglais nommé Edward Bernard, dont peu de gens égalaient alors l'érudition et presque personne la modestie[30]. J'en excepte pourtant Thomas Gale, Anglais aussi, supérieur en science et en modestie, non seulement à Bernard, mais à tout autre que j'aie connu[31]. Quoique je ne l'eusse jamais vu, il gagna mon amitié pour toutes sortes de prévenances et de bons offices, et les bienfaits que j'ai reçus de lui sont tels que, à moins d'être le dernier des ingrats, je ne saurais jamais l'oublier.

J'eus le bonheur, cette même année, de voir s'accroître encore le nombre de mes amis. Jean de La Fontaine, le spirituel, le délicieux, le malin fabuliste, avait su que je voulais voir une traduction italienne de Quintilien, faite par Orazio Toscanella[32]; non seulement il me l'apporta et m'en fit présent, mais il y joignit son *Epître* en vers à mon adresse, où il se moquait des gens qui opposent et préfèrent même notre siècle à l'Antiquité. En quoi il donnait une preuve de sa candeur car, encore qu'il fût au premier rang de nos meilleurs écrivains, il aimait mieux plaider en quelque sorte contre soi-même que de frustrer les Anciens de l'honneur qui leur appartient.

J'eus l'obligation cette même année de me procurer l'amitié de deux illustres ducs et pairs, ou plutôt de m'en confirmer la possession : je parle de M. de La Rochefoucauld et de M. de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan. Le premier se fit un grand nom dans les lettres par ses *Mémoires* sur les affaires de France, après la mort de Louis XIII, écrits avec une grande finesse de jugement et dans un beau style qui a toute la noblesse du personnage qui tenait la plume. Mais dans ses *Maximes* où il a peint les moeurs des hommes, je ne trouve pas grand chose à louer sans réserve car ce n'est pas aux bonnes moeurs mais aux moeurs corrompues qu'il en a emprunté le sujet. Ce qu'il a appelé du nom général de «maximes», comme si elles étaient également applicables à tous les hommes, ne convient ainsi, à vrai dire, qu'aux hommes vicieux. Comme je le voyais absolument inoccupé et rechercher d'ailleurs avec passion la compagnie des savants, je souhaitais vivement de le faire entrer à l'Académie française; j'en avais même parlé à Madame de Lafayette qui était l'objet de ses soins particuliers, qu'il avait coutume de consulter et chez laquelle j'avais le plaisir de le rencontrer souvent. Elle approuva mon dessein mais elle ajouta que quelque chose empêcherait le duc de l'approuver, à savoir, la loi imposée aux académiciens de faire, à la cérémonie de leur inauguration, une harangue en présence de l'assemblée et d'une foule de savants personnages qui y assistent ce jour-là comme

---

[30] Commentateur de Flavius Josèphe et d'Aristée, bibliographe, linguiste, épigraphiste et mathématicien d'Oxford: *De mensuris et ponderibus antiquis*, Oxoniæ, e theatro Sheldoniano, 1688, in-8° [V.32032].

[31] Il compose son *Historiae anglicanae scriptores*, 1687, Oxoniæ, e theatro Sheldoniano, in-fol. [Fol.Na.57], édite Hérodote, Lactance et un recueil de *Rhetores selecti*, Oxonii, 1676, in-8° [Rés.X.2166].

[32] *L'institutioni oratorie*, in Vinigia, appresso G. Giglito de' Ferrari, 1566, in-4° [X.3143].

spectateurs; que le duc était si timide, si effrayé d'avoir à parler en public, si peu accoutumé à faire des discours dans le but de captiver les oreilles d'autrui, que s'il voyait seulement six ou sept personnes réunies pour l'entendre, il courrait risque de se trouver mal. Pour M. de Saint-Aignan, que j'ai dit ailleurs m'avoir demandé une place dans l'Académie domestique que j'avais fondée à Caen et qui était depuis longtemps de l'Académie française, il avait donné maintes preuves de son talent en vers comme en prose. Une fois, ayant su que le jour consacré à l'immaculée conception de la sainte Vierge était chanté, tous les ans, sur un théâtre, à l'université de Caen, par des poètes qu'on y conviait de toutes parts et qu'on encourageait par des récompenses, il voulut aussi prendre part à cette lutte, et il remporta le prix de poésie lyrique, aux applaudissements unanimes de ses concurrents. Depuis lors, il ne manqua jamais une occasion de me témoigner sa bienveillance.

Je fréquentais beaucoup alors Melchisédec Thévenot[33] et j'avais un plaisir extrême à feuilleter sa collection d'anciens traités sur la géographie que, à l'exemple de G. Ramusio, il avait rassemblés de toutes parts avec soin[34]. Ces traités, cependant, eussent été plus avantageux aux Lettres si, au lieu de les publier pour ainsi dire au hasard et confusément, on eût appliqué une méthode régulière, uniforme à cette opération. Comme plusieurs de ces traités semblaient avoir été traduits en français de langues étrangères et principalement de l'arabe, Thévenot - en étant l'éditeur passait pour en être aussi le traducteur et comme très habile dans la connaissance de ces langues. Aussi, Paul Colomiès lui donne-t-il une place dans sa *Gallia orientalis*[35]. Cependant Thévenot ne les savait que très superficiellement et les traductions avaient été faites pour lui par des personnes plus habiles que lui. Lorsqu'il avait été nommé garde de la Bibliothèque royale, il avait formé le projet de réunir en un seul corps tous les auteurs qui ont écrit sur l'art militaire; projet qu'avait eu également Casaubon lorsqu'il occupait la même place. Il voulut alors que je lui communiquasse les *Tactiques* d'Asclépiodote que j'avais copiées autrefois dans la bibliothèque de la reine Christine à Stockholm et un autre traité, aussi écrit en grec sur le même sujet et qu'on attribuait à Africanus, le temps en ayant détruit le titre; Jacques Le Paulmier me l'avait donné autrefois. Mais une mort inopinée coupa court aux desseins de Thévenot et mon commentaire d'Africanus suivit le sort de sa bibliothèque qui fut dispersée.

[33] Outre ses fameuses *Relations de divers voyages*, Paris, A. Cramoisy, 1672 (1[ère] éd. 1666), 5 vol. in-fol. (exemplaire de Huet) [Rés.G.473-476], il est l'auteur d'un *Art de nager* (Paris, T. Moette, 1696, in-12 [Rés.V.2595]) et d'un *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de... Seguier*, Paris, F. Le Cointe et D. Horthemels, 1688, in-12 [Δ.3601].

[34] *Navigationi et viaggi*, nouv.éd. (1[ère] éd. 1563), Venetia, i Giunti, 1605, 3 vol. in-fol. [G.1445-1447].

[35] *Gallia orientalis*, Hagæ comitis, typis A. Vlacq, 1665, in-4° [Ln[9].83]. Colomiès est aussi l'auteur d'*Opuscula...ad historiam uirorum doctorum XVI et XVII saeculorum pertinentia*, Amstelodami, H. et Nidua T. Boom, 1700, in-12 [Z.3181] et d'une *Bibliothèque choisie*, La Rochelle, P. Savouret, 1682, in-8° [Z.46024].

La littérature orientale était alors également cultivée, et avec succès, par Barthélemy d'Herbelot, chez qui je n'allais jamais que je n'en revinsse plus savant. Il sortait rarement, et était très avare de son temps, tout comme je suis peu prodigue du mien. Tout le fruit de ses travaux consiste dans ce copieux échantillon de sa science auquel il donna le titre de *Bibliothèque orientale*, et ce titre est bien fondé car toute la matière répandue dans ce nombre infini d'ouvrages qui nous viennent de l'Orient, il l'a rangée avec soin et suivant une méthode claire dans cette *Bibliothèque*[36].

J'eus aussi pour ami un homme qui l'était de tous les gens d'étude, Vion d'Hérouval, ayant lui-même quelque teinture des Lettres, et tout entier d'ailleurs au service de la littérature. Des poussiéreuses archives de la Chambre des Comptes que sa charge lui avait permis de fouiller souvent et avec passion, il communiquait généralement des pièces très précieuses pour la connaissance des anciens temps à ceux qui lui en faisaient la demande.

Je ne dois pas non plus passer sous silence Adrien Auzout, personnage d'une littérature variée et étendue, très versé dans les arts libéraux et particulièrement dans les mathématiques. Il publia peu de chose mais le peu qui sortit de sa plume témoigne de sa diligence et de son rare esprit. Telle est cette courte dissertation où il entreprend de décrire et de marquer d'avance la marche de la comète de 1664[37]. Et, parce que j'avais essayé quelque chose de semblable à Caen, lorsque je marquais avec un fil, sur ma sphère céleste, les endroits que l'astre devait parcourir, que je les avais indiqués à mes amis et que mes calculs s'étaient trouvés justes, mon premier soin, dès que je fus de retour à Paris, fut d'aller voir Auzout et de comparer mes observations avec les siennes qu'il m'avait envoyées. Elles s'accordèrent parfaitement.

J'avais vu et connu autrefois à Caen, Hiob Ludolf, le père des études éthiopiques[38], lorsqu'il était l'hôte de Bochart auquel il enseignait les éléments de cette langue. Cette connaissance que le laps des temps avait effacée, Ludolf la renouvela lui-même plusieurs années plus tard lorsque, quand, déjà célèbre par ses savants et nombreux ouvrages, il fit un voyage à Paris. Je reçus avec plaisir sa visite qui m'était faite au nom et en souvenir de nos anciennes relations.

Le temps était venu alors d'initier le Dauphin à la connaissance des mathématiques, de celles principalement qui s'appliquent à la fortification. Ce soin fut confié à François Blondel, professeur royal de mathématiques, savant d'ailleurs et lettré, comme le prouvent quelques bons écrits qu'il a publiés. Il m'en voulait, et il ne s'en cachait pas devant moi, de ce que j'eusse attenté, dans ma *Demonstratio*

---

[36] *Bibliothèque orientale*, Paris, Compagnie des Libraires, 1697, in-fol. [Fol.O².254].

[37] *L'éphéméride du comète*, s.l.n.d., in-4° [V.7882 bis].

[38] Huet possédait sa *Sciagraphia historiae aethiopicae siue regni Abessinorum*, Jenæ, ex. officina orientali S. Krebsii, 1676, in-4° [4°O³c.26(1)].

euangelica, à l'honneur et à la dignité de la géométrie. Mais il lui fut plus facile de mépriser mon opinion que de la combattre par de solides arguments.

En 1677, j'appris la triste nouvelle de la mort d'Antoine Halley, jadis mon précepteur; j'en fus d'autant plus cruellement affligé que je sus qu'il s'était souvenu de moi dans son agonie et qu'il m'avait envoyé un dernier adieu dans les termes les plus affectueux. Je l'ai déjà dit plus haut, et il m'est agréable de le répéter. Il m'avait envoyé, quelques mois auparavant une copie de ses *Miscellanea*, adressée au Dauphin, avec prière que je les présente et les recommande en son nom à Son Altesse Royale. J'étais alors à Paris, gravement malade, hors d'état de sortir et de faire la commission d'Halley autrement que par lettre. J'envoyai donc le présent au Dauphin avec une lettre où je louais fort la vertu et la science de mon ami[39]. La réponse de cet excellent prince fut pleine de bonté, et ce ne sera pas m'écarter de mon sujet que de la rapporter ici, avec la lettre qui y a donné lieu. Je m'exprimais ainsi :

> « Antoine Halley, autrefois mon précepteur, était dans ce temps-là célèbre par l'étendue de ses connaissances, singulièrement par son talent poétique. Pour moi, j'étais si bien formé à sa discipline que j'adoptais, autant qu'il m'était permis, toutes les idées de ce docte et excellent homme et que je l'écoutais avec une attention scrupuleuse me lire ses charmantes et spirituelles poésies. J'en étais parfois si pénétré qu'à peine arrivées à mon oreille, elles se fixaient dans ma mémoire et qu'elles triomphaient de ma lenteur et de ma paresse habituelle à étudier. Aujourd'hui l'auteur, accablé par l'âge et forcé de suspendre son travail littéraire, jouit du souvenir d'une vie passée dans la culture des sciences les plus agréables et de la gloire qu'il y a acquise,
>
> Sicut fortis equus, spatio qui saepe supremo
> Vicit Olympia, nunc senio confectu quiescit.
>
> Sa vieillesse n'est pourtant pas sans honneur et sa muse tout à fait sans voix car, tandis que, pour l'amusement de son esprit, il relisait ses poésies, vaincu par mes prières et par celles de ses amis, il résolut enfin de les rassembler et de les publier. Je n'eusse point obtenu cela de lui, tant il est modeste, s'il n'y eût introduit comme un témoignage éternel de son profond respect pour vous, ces vers adressés à Votre Altesse Royale. Je vous supplie donc de recevoir ces poésies que je vous offre en son nom, avec cette bonté, cette grâce qui vous sont propres et de l'admettre lui-même comme un hôte dans nos commentaires. Si vous le permettez, j'espère que vous tirerez autant de profit de cet homme sous la discipline duquel je fus, que moi-même, et c'est là mon souhait le plus cher. »

Le Dauphin me répondit en ces termes:

[39] Cet exemplaire des *Opuscula miscellanea*, Cadomi, apud J. Clavelier, 1675, in-8° se trouve à la cote [Rés.p.Yc.1053].

Paris, le 28 mars 1675.

« En m'envoyant les poésies d'Antoine Halley, votre ancien précepteur, vous m'avez fait le plus grand plaisir car j'ai un goût particulier pour la lecture des ouvrages des personnes savantes. Je ne doute nullement de l'excellence de la poésie d'un homme à la suite duquel vous êtes arrivé au haut du Parnasse. Je veux que vous le remerciiez de ma part du beau présent qu'il me fait et que vous lui mandiez que tous les loisirs dont mes études me permettent de disposer seront consacrés avec empressement à la lecture de ses poésies. Ayez soin de votre santé, vous ne sauriez rien faire qui me soit plus agréable. Sachez que personne ne m'est plus cher que vous, et vous me le serez encore davantage si je vois que vous m'aimez. »

J'avais quarante-six ans lorsque je pensai qu'il était temps enfin d'obéir à la volonté de Dieu et, pour ne pas y rester sourd plus longtemps, je me décidai non seulement à prendre l'habit ecclésiastique, ainsi que je le faisais déjà depuis quelques années, mais encore à présenter ma tête au saint joug et à prononcer mes voeux. Et comme, dans toutes les affaires, dans celles surtout qui regardent la conduite de la vie, lesquelles sont de la plus haute importance, j'ai toujours eu pour principe de délibérer longtemps et d'exécuter sans délai ce que j'ai résolu, je pris le parti, après une délibération de tant d'années, de réaliser enfin mon dessein. Il y avait longtemps déjà que j'avais reçu la tonsure des mains de François de Harlay, archevêque de Rouen, et quelque temps après les ordres mineurs des mains de François de Nesmond, évêque de Bayeux, diocèse où Caen ressortit. J'obtins une dispense du Pape, en vertu de laquelle je pus recevoir les autres ordres, sans passer par les délais que l'Eglise prescrit pour leur collation successive. Après les exercices de piété préparatoires, les ordres me furent conférés en trois jours par Claude Auvry, évêque de Coutances. Je passai ensuite un mois à apprendre le pratique des offices, et quand je crus y être suffisamment exercé, je dis ma première messe dans la crypte de Sainte-Geneviève, au tombeau de cette sainte qui est particulièrement révérée des Parisiens. J'avais l'espoir que, sous ce patronage, le sacerdoce dont j'étais revêtu tournerait à la gloire de Dieu et à mon propre salut. Depuis longtemps j'avais voué à cette sainte un culte plein de ferveur; désormais, il ne s'écoula pas une année sans qu'au jour de sa fête, je n'allasse, tant que la santé me le permit, prier à son autel. Mais, lorsqu'une maladie grave d'abord, et ensuite les infirmités de la vieillesse, eussent fort affaibli ma santé, je dus, dans ces dernières années, m'abstenir de ce devoir. Que si Dieu a permis que je vécusse jusqu'à présent et que j'échappasse à la maladie mortelle qui m'avait fait, peu d'années auparavant, condamner et abandonner des médecins, je me reconnais redevable de ce bienfait, uniquement à mon excellente patronne; j'avais humblement imploré sa protection à l'heure du danger, et je l'avais obtenue sans l'avoir aucunement méritée.

Vers ce temps-là, un juif nommé Saluce, un habile commerçant en médailles, m'apporta quelques médailles anciennes d'or et d'argent, parfaitement conservées. Il les vendait le plus cher possible, et non sans motif, ce commerce étant son unique moyen d'existence. Comme dans sa contenance, ses regards et ses discours, il y avait un air de candeur singulière, je crus qu'il n'était pas très loin du royaume de Dieu, et j'espérai vivement que les ténèbres du judaïsme étant dissipées, il ouvrirait les yeux à la lumière. Mon espoir ne fut pas trompé car, encore que cet homme eût commencé par opposer de la résistance à mes conseils et par repousser mes arguments, il devint peu à peu plus docile, et finit par accepter le joug du Christ. Il reçut ensuite le baptême de mes mains, et le duc de Montausier, qui fut son parrain, lui donna son nom.

Toute l'Europe étant alors engagée dans une guerre implacable, je fis en l'honneur de sainte Geneviève une ode, où je la suppliais d'implorer de Dieu le rétablissement de la paix et un prompt remède aux afflictions du monde chrétien :

Prodeas summo, Genovefa, coelo

Aulnai, noble cité, est à douze milles au sud de Caen. Près de là est une abbaye de l'ordre de Cîteaux qui eut pour abbés deux hommes fameux par leur esprit, leurs écrits et leur piété; Jean Bertaud et Jean-Pierre Camus, le premier, évêque de Séez, le second, évêque de Belley. Vacante alors (1678) par la mort de Charles Furnes, cette abbaye me fut gracieusement offerte par Sa Majesté. Ce ne fut cependant que longtemps après qu'il me fut possible d'aller en prendre possession, c'est-à-dire lorsque l'éducation du Dauphin fut terminée et qu'on parla de son mariage. Après avoir passé dix ans à la cour, et obtenu la permission d'aller revoir mon pays natal, j'allai d'abord à Caen et, de là, à Aulnai. Je fus si enchanté à l'aspect de ces délicieuses campagnes, que je ne me souviens pas d'avoir rien vu de plus agréable et de plus frais. Telle est la varité des collines, des vallées, des bois, des prés, des champs, des fontaines, des rivières, des jardins, la magnificence de la végétation, le calme des lieux et l'air sain qu'on y respire, que si Dieu m'eût permis de choisir une retraite à ma fantaisie, je ne l'eusse pas imaginée autre que celle que j'avais sous les yeux. Aussi n'est-ce point par une licence poétique, mais pour rendre hommage à la réalité, que j'ai célébré cette vallée de Tempé dans les vers suivants[40] :

Tibi grates, Zephyris hospita tellus.

La nouveauté de la mesure de ces vers, négligée ou peut-être redoutée des poètes modernes, à cause de la difficulté, et dont Horace offre un seul exemple, trouva une foule d'imitateurs qui se repentirent presque tous de s'y être exercés sans fruit. Mais un conseiller du parlement de Dijon, Lantin, qui était savant en musique, y adapta un air si doux que mes vers s'en embellirent considérablement et que j'en fus moi-même charmé. Je me hasarde à donner ici une autre pièce dans laquelle,

---

[40] *Ad Tempe Alnetana ode*, s.l.n.d., in-4° [Rés.m.Yc.923(35)].

m'adressant à Nicolas Heinsius, digne fils de l'illustre Daniel, je peins les agréments de ce séjour et les beautés de l'Odon, pure et fraîche rivière qui l'arrose:

Ergo ne aeternis agitemur, Heinsi.

Je tâchais de témoigner par ces vers ma reconnaissance à Nicolas Heinsius pour le présent qu'il m'avait d'un Virgile réédité par lui avec de nouvelles notes, élégamment imprimé et accompagné d'une lettre des plus aimables[41]. Comme j'avais entrevu, à la lecture de cette lettre, l'espoir d'acquérir l'amitié de cet excellent homme, je me gardai bien de dédaigner, lorsqu'elle s'offrait à moi spontanément, une bonne fortune au-devant de laquelle j'aurais dû courir moi-même.

Quand j'avais savouré à loisir les délices d'Aulnai, et que l'approche de l'hiver me forçait de partir, chaque année au retour de l'hirondelle et aux premiers chants du rossignol, j'y revenais avec un plaisir infini. J'y passais tous les étés dans un repos plein de charmes, occupé nuit et jour à méditer sur les points de la science les plus difficiles. Rien n'y était plus propre et ne m'aidait plus à les résoudre que cette ravissante et paisible retraite. C'est là que prirent naissance mes *Alnetanae quaestiones*, où j'ai entrepris d'examiner la question épineuse de la concordance de la raison avec la foi, quel est le rôle de la première dans l'adoption de la seconde, et jusqu'où celle-ci doit étendre sur celle-là son empire[42]. J'y montre aussi avec la dernière évidence que, soit à l'égard de la croyance, soit à l'égard de la pratique, il n'y a rien de tellement opposé au sens commun dans ce qui nous est commandé par notre sainte religion, que les nations les plus policées n'aient également cru ou n'aient pratiqué, qu'il ne reste donc aux impies aucun prétexte pour les répudier. Là encore j'ai composé ma *Censura philosophiae cartesianae*[43], où la vanité du cartésianisme est démontrée par des preuves si certaines, que, lorsque le dernier champion de cette secte, Pierre-Sylvain Régis, essaya de me réfuter, il ne put se tirer d'affaire autrement qu'en donnant une fausse interprétation à celles de mes paroles qu'il avait citées; de telle sorte que, en ayant l'air d'opposer une réponse à mes argumentations, c'était à lui-même qu'il répondait méchamment et frauduleusement[44].

Ces deux traités, et sur l'accord de la foi avec la raison, et contre la philosophie de Descartes, étaient des parties d'un plus grand ouvrage que j'avais le dessein d'écrire, et dont il n'est pas superflu de donner ici une esquisse.

---

[41] L'édition des *Opera*, Amstelodami, ex. officina Elzeuiriana, 1676, in-12 (avec une dédicace manuscrite de Nicolas Heinsius au Dauphin) [Rés.p.Yc.432].

[42] *Alnetanae quaestiones de concordia rationis et fidei*, Cadomi, apud D. Cavelier, 1690, in-4° (exemplaire de Huet) [Rés. D.5702].

[43] *Censura philosophiae cartesianae*, Lutetiæ Parisiorum, apud D. Horthemels, 1689, in-12 (exemplaire de Huet) [Rés.R.1963].

[44] *Réponse au livre qui a pour titre...Censura philosophiae cartesianae*, Paris, J. Cusson, 1691, in-12 (exemplaire de Huet) [R.13607].

L'éducation que j'avais reçue dans mon enfance aux écoles, m'avait pénétré d'un amour si violent, d'une estime si profonde pour la philosophie ancienne, que la littérature n'était à mes yeux que la très humble servante de cette science. C'est cette passion qui me fit connaître les sectes de tous ces philosophes dont Diogène Laërce a écrit les vies. Il est vrai que le livre dont elles font partie est confus et d'une négligence indigne d'une matière si relevée; je m'en servais cependant comme d'un dépôt où je pourrais puiser de précieux renseignements lorsque l'occasion s'en présenterait. Ménage l'avait illustré d'un commentaire qu'il avait désiré que je revisse et dont il m'avait envoyé les feuilles par la poste, au fur et à mesure qu'elles s'imprimaient[45]. En lisant ses notes avec soin et en les collationnant avec celles d'autres commentateurs, j'avais acquis une connaissance intime de l'histoire de la philosophie. Depuis lors, je ne fis pas un voyage, je n'eus pas un instant de loisir, je ne formai pas un plan d'étude, que je ne prisse avec moi Diogène Laërce, et que je ne fisse de la philosophie un des objets particuliers de mes travaux. Et comme cette science n'a point de bornes et qu'elle s'étend même dans l'immensité au delà de celles du temps et de la création, qu'au contraire l'esprit humain renfermé dans des bornes étroites, ne quittant point la terre, et environné de ténèbres épaisses, essaie avec le secours de la raison de s'élancer vers la lumière et de toucher aux sommets ardus de la vérité, je résolus de chercher jusqu'à quelle hauteur il pourrait s'élever par ses propres forces et quel appui il devait emprunter à la foi. Cet exercice fut long et ne fut pas sans charmes, et mon ouvrage se développait, grossissait chaque jour davantage, lorsque je crus qu'il serait plus utile et que je m'accommoderais mieux à l'intelligence du commun des lecteurs, si je le divisais en parties et en chapitres. Telle est l'origine des *Alnetanae quaestiones* et de la *Censura philosophiae cartesianae.* Cependant ces deux traités eussent fait plus de profit, si alors le goût des bonnes lettres n'eût été à son déclin et si on n'eût accordé plus de crédit aux préjugés détestables de l'ignorance qu'à la pure vérité.

Aulnai vit aussi naître mon traité sur la *situation du paradis terrestre*[46], dont je ne devais la découverte, ainsi que je l'ai déclaré, ni à moi-même, ni à Bochart, mais aux écrivains de la plus haute Antiquité; un autre, *De nauigationibus Salomonis*[47], question torturée par les disputes sans fin des commentateurs; mes *Notae ad Anthologiam*[48], notes improvisées, à la prière de Grævius, lequel préparait une édition de l'*Anthologie* et avait su par Emeric Bigot que j'avais écrit

---

[45] *Laertii Diogenis de uitis dogmatis et apophtegmatis eorum qui in philosophia clauerunt libri X,* Londini, impensis O. Pulleyn, 1664, in fol. [R.853].

[46] *Traité de la situation du paradis terrestre*, Paris, J. Anisson, 1691, in-12 (exemplaire de Huet) [Rés.A.6700].

[47] Voir son *Histoire du commerce et de la navigation des Anciens*, Paris, F. Fourrier, 1716, in-12 [V.41843]. Le *Commentarius de nauigationibus Salomonis* paraît à la suite de la version latine du *De situ paradisi*, Amstelædami, H. et Vid. T. Boom, 1692, in-8° (exemplaire de Huet) [Rés.A.6704].

[48] A la suite de l'édition des *Poemata.* Voir ci-dessus, Livre III, n. 24.

quelques remarques qui n'étaient point à dédaigner, sur les marges de mon exemplaire; enfin mes *Origines de Caen*[49], sujet traité sans succès par beaucoup de gens, et négligé par d'autres, qui me servit à varier mes occupations, et qui m'arracha même à mes études les plus habituelles et les plus chères pour me plonger dans la poussière des archives et des documents rédigés en style barbare. Le hasard fut l'occasion de ce livre: Jean Blois du Quesnay, dont j'ai parlé précédemment, avait vu dans les *Capitulaires* de Charles le Chauve et dans la *Vie* d'Aldric, évêque du Mans, publiée par Baluze[50], que, parmi les *pagi* de la Basse Normandie, dans le comté de Bayeux, il était fait mention d'*Ottinga saxonia*, entre les *pagi* Bagisin et Oxmise. De la position des lieux, il conjectura que la ville de Caen était désignée sous ce nom. Il en fit part à Segrais qui, au lieu d'accepter cette opinion telle que Blois la lui offrait, c'est-à-dire comme une simple conjecture, la prit pour une certitude incontestable et m'écrivit que la véritable origine de notre commune patrie était enfin découverte. Je n'en crus rien mais, ayant examiné le fait avec attention, je reconnus que le mot *pagus* ne répondait pas ici au mot *ville* mais à ceux de *district* et de *canton*. De là vint que Blois et moi nous nous demandâmes quelle pouvait être l'origine de Caen et, comme je le savais diligent et soigneux, je le poussai vivement à faire cette recherche. Mais il avait quatre-vingt-quatre ans et s'excusait sur son âge. Pour moi, je lui opposais l'exemple de Caton qui, précisément au même âge, écrivit ses *Antiquités romaines*. Blois cependant ne céda pas, il me promit seulement que, si j'entreprenais ce travail, il me servirait de bonne grâce, de son crédit, de ses études et de ses conseils, soit pour compléter, soit pour orner mon ouvrage. Il fit comme il l'avait dit. Il inspectait, comme s'il en avait eu la charge officielle, les lieux, les ruines, les archives, il consultait les vieillards sur les choses de l'ancien temps et avait soin de me transmettre tous leurs renseignements. Nicolas Monstier, maire de Caen, ne fit par défaut dans cette circonstance à notre vieille amitié. Il m'envoya à Aulnai deux énormes et précieux volumes d'actes de la ville. Quoique ces *actes* ne fussent pas très anciens, ils contenaient cependant ceux que, après la destruction que le feu et les Anglais en avaient faite, le zèle des citoyens avait pu recouvrer. On m'envoya aussi un recueil d'actes de l'université de Caen, qui remontaient à deux cents ans, et qui avaient été rassemblés et mis en ordre par Pierre Le Monnier de l'Enauderie, personnage qui a bien mérité de notre université. Plusieurs de nos compatriotes s'intéressèrent aussi à mon travail, et me fournirent de vieux contrats, de vieilles chartes que je ne me fatiguai pas moins à compulser que je ne l'aurais fait à tourner la meule d'un moulin.

Des sources d'Aulnai jaillirent encore d'autres de mes poésies, non pas tant le fruit d'une inspiration spontanée irrésistible, que de la contemplation des sites ravissants dont j'étais environné. Aussi, parmi les incommodités de ma triste

[49] 1702. Voir Livre III, n. 27.

[50] Etienne Baluze, *Capitularia regum Francorum*, Parisiis, 1677, 2 vol. in-fol. [F.1829-1830].

vieillesse, je mets en première ligne celle qui m'ôte la force et le courage de tenter les fatigues d'un voyage dans ce pays-là; de sorte que je ne puis sans douleur m'en rappeler les délices ni penser qu'elles sont à jamais perdues pour moi.

Malgré ces diverses occupations à Aulnai, je ne laissais pas de cultiver d'autres études dont le vaste champ des cieux et le sein de la nature bienfaisante étaient l'objet. Ainsi, lorsqu'il y avait éclipse de soleil ou de lune, je l'observais attentivement au moyen des instruments astronomiques fabriqués autrefois dans ce but par Gilles Macé. Grâce à eux, je trouvai qu'à Aulnai l'élévation du pôle est de 48°58'20", laquelle, au témoignage de Gilles Macé, était à Caen de 49°58'20". Je m'étais procuré un instrument nouvellement inventé au moyen duquel on éprouve la pesanteur de l'air par le mercure et que, à cause de cela, on appellerait à juste titre un pèse-air; puis un autre pour faire la même expérience sur la chaleur : le premier était un baromètre et le second un thermomètre. Je m'étais proposé aussi de rechercher, s'il était possible, quelle était la quantité d'humidité dans l'atmosphère, afin de connaître exactement la somme totale de la température. Quelques religieux d'Aulnai s'étant appliqués à la mécanique avaient, de concert avec moi, imaginé divers engins propres à établir des *hygromètres* exacts (car c'est le nom que je crois pouvoir leur donner). De ces instruments, dont il est inutile de faire ici la description, deux inventés par moi pour un autre usage me paraissent seuls dignes d'une mention particulière, tant à cause de la nouveauté de l'invention que de son utilité. L'un, d'une construction très simple et d'une application facile, rendait capable toute personne, même un enfant, de tracer aisément un cadran solaire sur une surface, si inégale et raboteuse qu'elle fût. L'autre était fait de la manière suivante : comme le lieu où nous étions était très découvert et exposé à tous les vents, qui nous ne cessions de nous demander les uns les autres si la force du vent avait été plus grande ou moins grande hier ou avant-hier qu'aujourd'hui, je crus qu'il valait la peine d'observer et de rechercher par quel moyen ses variations pourraient être calculées et mesurées. Après y avoir longtemps réfléchi, il me parut que j'étais enfin sur la voie de cette découverte. Il s'était, depuis quelque temps, établi à Paris un Anglais nommé Hubin, artisan ingénieux et habile dans la construction des instruments de ce genre. J'allai le voir et, à peine lui eus-je fait part de mon idée de mesurer et de peser le vent avec exactitude, qu'il partit d'un éclat de rire et pensa qu'on se moquait de lui. Je lui fis voir alors le plan d'une machine avec laquelle la force du vent pouvait être pesée aussi facilement que dans une balance et à laquelle on pouvait donner le nom d'*anémomètre*. L'Anglais l'examina avec attention, l'approuva et me quitta dans le dessein de l'exécuter aussitôt. Il se mit à l'oeuvre en effet, et il l'eût achevée si la mort ne l'eût prévenu[51].

Il s'éleva tout à coup vers le même temps une controverse entre moi et Pierre Poussines, savant jésuite qui confessait son respect pour moi à tous égards

[51] Se reporter à l'ouvrage de Lux, cité plus haut.

mais qui, dans un écrit sur l'origine d'Hérode le Grand, l'Ascalonite, n'avait pas cessé de me critiquer[52]. Je l'avais su et m'en étais plaint à Fermat, conseiller au parlement de Toulouse, notre ami commun. Poussines s'excusa auprès de moi dans une lettre où il m'exprimait si prolixement et si fermement son bon vouloir, que cette petite altercation devint une occasion de resserrer notre amitié. Et parce que le détail de cette controverse se lit dans nos lettres qui ont été rendues publiques, je n'en dirai rien de plus.

Mais avant de quitter l'histoire de mes écrits, l'ordre de ces *Mémoires* veut que je parle de quelques autres qui m'ont aussi donné beaucoup de peine. Il y avait longtemps déjà que j'avais commencé un ouvrage sur un sujet nouveau pour moi, quoiqu'on s'en occupât beaucoup ailleurs et qui regardait le commerce et la navigation des Anciens. J'avais dans mes heures de loisir, recueilli là-dessus beaucoup de faits dignes de remarque et qui n'avaient point été encore observés. Ce n'était, il est vrai, qu'une masse informe de matériaux, et le tout était écrit en français, mais en arrangeant tout cela et en le classant, on pouvait en faire un livre utile et nullement à mépriser. Il fallait pour cela que je fusse débarrassé de ces études plus graves dont le jour fournit la matière. Dieu m'a depuis accordé ce bienfait[53].

Lorsque ma pensée se tourna pour la première fois de ce côté, j'avais déjà formé un projet beaucoup plus élevé auquel je rapportais particulièrement toutes mes méditations et toutes mes études; il s'agissait d'interpréter et d'éclaircir les saintes *Ecritures.* Car, dès mon adolescence, j'avais un tel respect pour ce livre à cause de sa source divine, et j'en faisais un tel cas à cause de ses beautés singulières que, même si mon intelligence juvénile, passionnément éprise des mathématiques et des belles-lettres, s'adressait tout entière à ces deux études, elle revenait toujours volontiers au saint livre, comme si, étant ailleurs, elle eût été en pays étranger, et là seulement dans sa vraie demeure. Pourtant je n'avais pas alors la moindre connaissance de l'hébreu, et toute mon habileté n'allait pas au delà de l'explication de la Vulgate. Mais après que j'eus franchi cette barrière et puisé aux sources primitives, je sentis une saveur tout autre à ce divin breuvage, et crus contempler sans voiles les célestes mystères. Par la lecture que je fis continuellement de ces livres et par la parfaite intelligence que j'en acquis à la longue, je reconnus que, encore qu'ils manquassent à certains égards de cette divinité que nous croyons fermement et que nous sentons y être contenue, toutefois ou à cause de leur antiquité, ou à cause de l'abondance des faits

---

[52] Voir les *Dissertationes* de Huet d'une part et d'autre part, du P. Pierre Poussines, sa *Par dissertationum in Matthaeum*, Tolosae, apud G. Box, 1682, in-8° (exemplaire de Huet) [A.7080]. Continuateur de l'*Historia Societatis Jesu* du P. Francesco Sacchino, Romæ, ex. typogr. Varesii, 1661, in-fol. [H.1753].

[53] Voir n. 47 en y ajoutant le *Grand trésor historique et politique du florissant commerce des Hollandais*, Rouen, Ruault, 1712, in-12 [M.200091] (exemplaire de Huet, 1714 [V.40635]).

merveilleux qu'on y trouve et qu'on ne trouve que là, ils durent nécessairement captiver mon attention et faire naître en moi le désir de les méditer continuellement.

Reprenons maintenant l'ordre des temps. Charles de La Rue, de la Société de Jésus, mon ami de longue date, prêchait alors à Alençon. Il m'écrivit à Aulnai qu'une dispute s'était élevée entre lui et Benoist, ministre calviniste, au sujet d'un passage de *Néhémie* (VIII, 8), que lui, La Rue, affirmait avoir été altéré et changé dans la traduction de la *Bible* de Genève. Benoist qui était d'ailleurs savant et subtil, avait pensé qu'il était de son devoir de justifier ses coreligionnaires du crime de falsification, et il avait écrit à La Rue une longue lettre, à laquelle celui-ci avait solidement répondu. La Rue m'envoya ces deux lettres, me pria de les lire avec attention et de lui donner mon avis et sur le fond de la dispute, et sur les arguments employés de part et d'autre. J'accédai à sa demande, et y examinai la question dans une dissertation soignée et qui a été rendue publique[54].

Peu de temps après, c'est-à-dire en 1684, je reçus à Aulnai une lettre de François Mascareñas, comte de Coculin, gentilhomme portugais de la première qualité. Elle fut remise à Lisbonne au marquis de Torcy lequel la transmit à J.-B. du Hamel qui me l'envoya. Le comte me faisant savoir dans cette lettre, qu'il avait composé en vers un éloge de Louis le Grand, où il y avait quelque chose d'honorable pour moi, que, afin que je ne l'ignorasse pas, il avait eu soin que son poème me fut envoyé, qu'enfin il désirait vivement et me suppliait de lui accorder mon amitié. Il ajoutait ceci (je préfère donner ici ses propres paroles): « Un jour, un habitant de Cadix, plein d'enthousiasme pour Tite-Live, fit, dit-on, le voyage de Rome, exprès pour le voir. Quant à moi, je veux que cet éloge qui me précède auprès de vous, soit un témoignage de mes sentiments pour vous, et je viendrai bientôt moi-même si vous me jugez digne de votre amitié. » Ce désir toutefois n'eut pas d'effet, le comte n'étant jamais venu en France.

Cette année vit la mort de Jean Eudes, simple prêtre, frère de François de Mézeray, qui avait passé quatre-vingts ans. Je l'aimais et je l'admirais depuis longtemps à cause de sa vertu singulière et de sa piété ardente. Ce serait en vain que je ferais l'éloge d'un homme que les peines infinies qu'il se donna pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et ses très pieux et très utiles écrits ont rendu également cher et vénérable à l'Eglise. J'ai toujours eu pour ce saint personnage un respect profond tant qu'il vécut, et, soit que je conversasse avec lui, soit que je l'entendisse prêcher, je sentais se dissiper ma léthargie et mon coeur se pénétrer du feu de l'amour divin. Je me rappelle que, un jour de la Passion de Notre Seigneur, je fus si touché de ses remontrances, que mon attendrissement se manifesta par les vers suivants :

Quis opacam nouus horror tenet aetheram?

---

[54] Se reporter aux *Dissertations*. Charles de La Rue a laissé une importante oeuvre oratoire et théâtrale.

Lorsque l'Assemblée du clergé fut, suivant l'usage, convoquée à Saint-Germain en 1695, j'y fus délégué (car j'étais alors évêque) par la province de Rouen, avec Mathurin Savary, évêque de Séez. François de Harlay, archevêque de Paris, présidait cette assemblée. Il mourut subitement trois mois après qu'elle se fut dissoute.

Libre des entraves de la Cour et maître de régler mes études à ma fantaisie, j'avais repris avec ardeur celle de l'hébreu, que j'avais depuis longtemps interrompue; j'y joignis celle du syriaque et de l'arabe, que j'avais déjà cultivée étant jeune avec soin et sans le secours d'aucun maître. Et comme je savais que ce n'était qu'à force de persévérance qu'on apprenait les langues, de 1681 à 1712, c'est-à-dire pendant trente et un ans, je ne laissai pas passer un seul jour sans m'appliquer deux ou trois heures à l'étude des langues orientales; les voyages, les affaires, les maladies même ne furent pas capables de m'en empêcher. Comprenant bien, d'ailleurs, que l'hébreu était la langue mère des deux autres et de quelques-unes aussi qu'on parlait en différents pays de l'Orient, qu'il n'y avait pas de voie plus sûre pour me conduire à l'intelligence des livres sacrés, mon principal objet, que la connaissance de ses tours et de ses finesses, laquelle connaissance ne s'obtenait que par l'étude du texte hébreu, je résolus de mettre tout en oeuvre pour l'acquérir, et y persévérai avec une telle constance que je lus l'*Ecriture* sainte dans l'original vingt-quatre fois depuis le commencement jusqu'à la fin. Nulle lecture n'est plus en état que celle-ci de nous apprendre à connaître l'histoire sainte et à nous inspirer le goût des Lettres humaines et ne nous est plus agréable.

J'y étais tout entier lorsque je devins l'objet des bontés particulières de John Pearson, que son savoir et ses vertus élevèrent au siège épiscopal de Chester[55]. Par ses soins, les variétés de lectures des anciens manuscrits de Stockholm et de Venise, manuscrits qui contenaient quelques ouvrages d'Origène, furent copiées et me furent, de sa part, envoyées par Thomas Belk, personnage lui-même d'une grande érudition. J'avais espéré aussi obtenir, par leur moyen, une copie de cette anthologie de Vettius Valens, l'astronome d'Antioche, qui avait appartenue à Selden, afin de remplir les lacunes de celle que, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, j'avais faite au Danemark. Mais je ne pouvais leur envoyer en sûreté ma copie, ni leur demander qu'ils exposent la leur aux hasards de la mer et des grands chemins pour me la communiquer. De plus, il n'y avait personne à qui je pusse ou je voulusse imposer la tâche de conférer les deux copies. Cette affaire n'eut donc pas de suite.

François Combéfis, dominicain, me fournit pour mon travail actuel les mêmes secours qu'il m'avait promis longtemps auparavant pour mon édition d'Origène. Savant en grec et dans les antiquités romaines, il s'était fait un nom en éditant plusieurs Pères et en les traduisant avec fidélité. Malheureusement, telles

[55] Il publie en 1698 dans ses importantes *Critici Sacri* (2e éd.) le De *Nauigationibus Salomonis* de Huet (Amstelædami, in-fol. vol. 8 <4.f.10>).

étaient la négligence et la rudesse de son style, que j'étais souvent obligé, en le lisant, de recourir aux originaux grecs pour le mieux comprendre et de consulter ces auteurs comme interprètes de leur interprète[56]. Il s'était informé des lieux où il y avait des manuscrits d'Origène, me les avait indiqués et m'avait éclairé de ses conseils. Lorsque, parmi le recueil qu'on appelle *catenae*, et qui consiste en extraits d'ouvrages des Pères raccordés entre eux, je me fus proposé de choisir tous ceux qui étaient d'Origène et que j'en eus mis de côté un grand nombre, j'y trouvai une si grande confusion dans les choses, dans les mots et dans les noms des auteurs, si peu de fidélité dans leur arrangement, que je jetai là ce recueil et renonçai à mon entreprise. Mais ces difficultés ne rebutèrent point Combéfis, et il exécuta mon dessein. De là naquit un énorme volume des extraits d'Origène que je conserve comme un monument irrécusable de la diligence de Combéfis et de son amitié pour moi.

Ma modestie n'aura point à souffrir de rappeler ici un service que je rendis dans ce temps-là au collège des Jésuites de Caen, où j'avais été élève. Quoique les cours de ce collège fussent suivis par des jeunes gens de qualité et que les professeurs y fussent excellents, l'enceinte de la maison était cependant si étroite qu'il y avait place à peine pour le jardin. L'église en avait été récemment ornée et décorée d'une manière splendide mais la situation de ce bâtiment était si incommode qu'il empêchait d'établir un jardin dans un terrain d'ailleurs envahi par des dépendances de toutes sortes. Je fis remarquer aux bons pères, qui étaient peu sensibles à ces inconvénients, qu'au delà de leurs murs était un rempart ouvert au public, qui ne servait à rien sauf de lieu de promenade aux oisifs de la populace et que, s'ils mettaient ce rempart dans leur clôture, ils ajouteraient considérablement à la commodité et à l'embellissement de leur maison. A cela ils objectèrent la honte de demander et la difficulté d'obtenir. Je me moquai de cette sotte honte et pris sur moi le succès de l'affaire. Aussi, tout ce que j'avais de crédit (et il n'était pas médiocre) dans le conseil de la ville et auprès du commandant de la place et de la citadelle, je le mis en usage et fus assez heureux pour obtenir cette concession importante. Elle agrandissait de plus de moitié le siège de ma première éducation; elle ouvrait aux pères une vue délicieuse sur les campagnes et les prairies que baigne la rivière d'Orne; elle faisait enfin du jardin le plus agréable lieu du monde. Je pensai alors avoir payé à mes anciens maîtres le salaire de mon éducation.

Il y avait déjà quatre ans que j'avais publié ma *Demonstratio euangelica* lorsque Boileau fit paraître une seconde de sa traduction du traité *Du sublime* par Longin. Il avait écrit des satires qui étaient à la vérité très spirituelles et dont la versification enchantait l'oreille, même si elles étaient pleines de médisance,

[56] On lui doit une édition complète de Basile (Parisiis, typis R. J. B. de La Caille, 1679, 2 vol. in-8° [Rés.C.2610]) ainsi que les *Historiae byzantinae scriptores post Theophanem*, Parisiis, 1685, in-fol [Rés.C.770].

infectées du venin de la plus noire méchanceté, et diffamaient et déchiraient horriblement la plupart des gens de mérite et de bien. Il s'était fait par là une réputation immense dans le public, très médisant lui-même, et aimant avec passion la médisance. Dans un chapitre de l'ouvrage où je m'étais proposé de démontrer l'antiquité des livres de Moïse, j'avais donné une liste des auteurs qui, depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, avaient fait dans leurs écrits l'éloge du législateur des Juifs, et, parmi eux, j'avais cité Longin; j'ajoutais cependant cette remarque, que le passage de Moïse rapporté par lui n'offrait pas trace de sublime, mais que les termes en eux-mêmes étaient simples et tout à fait dépourvus d'ornements, que, pour cela, il me paraissait vraisemblable que Longin avait pris sa citation, non dans Moïse lui-même, mais dans quelques versions d'écrivains plus récents. Boileau, ayant cru que mes remarques étaient une grave atteinte à la réputation et à la dignité de Longin, vengea, dans une nouvelle édition de ses *Satires*, l'injure fait à Longin, en m'insultant moi-même, selon sa coutume. Informé de ce fait par le duc de Montausier, qui haïssait la médisance de Boileau, j'écrivis au satirique une lettre où je maintenais mon opinion sur le passage en question et où je réprimais son insolence. Je n'avais pas l'intention de la publier, loin de là. Mais vingt-trois ans après, j'appris qu'elle était sortie de l'endroit où je l'avais cachée dans ma bibliothèque, pour tomber entre les mains de Jean Le Clerc, à Amsterdam, sans que je sache par qui, ni comment, mais assurément contre mon gré. Le judicieux critique était complètement de mon avis. Il inséra ma lettre dans sa *Bibliothèque choisie*[57], et il en fortifia les raisons par d'autres pleines d'esprit et de solidité. Le prince des poètes médisants, indigné qu'on osât différer de sentiment avec lui, l'arbitre de la gloire et de la honte des gens de lettres, laissa, en mourant, à ses amis, le soin de répandre sur Le Clerc tout le venin qu'il avait préparé à cet effet; en quoi il fut si bien obéi, que cette faction insolente renchérit encore sur les outrages du maître, comme si elle eût regretté qu'il eût été trop modéré. Toute la bile, toute la méchanceté, toutes les noirceurs dont le poète, selon eux, avait été trop avare, ils les tirèrent de leur propre fonds et, dans la dernière édition de ses ouvrages, ils m'accablèrent de toutes ces ordures, dans le moment même où, atteint d'une maladie mortelle, j'étais presque expirant.

Au commencement de cette querelle, après six mois passés à Aulnai, je revins à Paris, pendant que la Cour était à Fontainebleau. J'y reçus une lettre du duc de Montausier où il m'informait que j'étais destiné par Sa Majesté à l'évêché de Soissons. Convaincu de mon impuissance à porter un fardeau qui serait redoutable même pour des épaules d'ange, je ne laissai pas de croire qu'il me fallait l'accepter avec d'autant plus de reconnaissance, qu'il m'avait été donné sans que j'y pensasse et sans que je l'espérasse, et que cette circonstance devait être expliquée comme un effet de la volonté de Dieu qui gouvernait à son gré les

[57] Sur toute cette querelle voir, par exemple, l'édition des *OEuvres* de Boileau (Pléiade) et les *Actes* du colloque de Caen, 1993 (en préparation, Biblio 17).

affaires humaines, le coeur du roi et principalement son Eglise. Oubliant donc un moment toutes mes autres occupations, et laissant même de côté mes plus chères études, je tournai toutes mes pensées vers le pieux et fidèle accomplissement des nouveaux devoirs que me prescrivait la Providence. J'allai donc à Soissons, au commencement du printemps, pour voir de près et à fond mon diocèse et le lieu où j'étais appelé à exercer mon ministère, pour connaître mes brebis, ainsi qu'il est du devoir d'un bon pasteur, et pour en être connu. Il existait alors entre les Cours de Rome et de France de graves dissentiments dont il est inutile de parler ici. Ils eurent pour effet d'arrêter entre elles le cours de presque toutes les affaires. Pendant sept ans, à partir de ma nomination au siège de Soissons, que tout correspondance cessa, que tout accord fut repoussé de la part de Rome, je gardais un titre vide et je n'eus pas le droit de remplir mes fonctions. Pendant ce temps le plus grand désordre régnait dans les affaires de l'Eglise, les fidèles manquant en maints diocèses de direction spirituelle et la succession des évêques étant interrompue. Quoique cet état de choses me pénétrait de douleur ainsi que toute l'Eglise de France, j'y gagnai pourtant cet avantage que l'ajournement de mes bulles me rendit plus supportables les dépenses excessives qu'entraînait ma prise de possession. Car alors je sentis tous les inconvénients de la gêne où j'étais tombé, et qu'il me faudrait cependant faire des dépenses énormes, pour peu que je voulusse administrer mon diocèse avec honneur et sans une économie honteuse. Avant tout, il importait que je reçusse les bulles apostoliques, et les banquiers de la Cour de Rome ne les cédaient qu'à prix d'or. Celui que j'avais chargé de l'exécution de cette affaire se joua de ma bonne foi et me rançonna d'une manière odieuse. Et d'abord, il fit en sorte que plusieurs évêques de la plus haute qualité, mais désignés tout récemment et qui lui étaient recommandés, reçussent leurs bulles avant moi qui avais le même titre depuis plusieurs années, ce qui, leur consécration ayant eu lieu avant la mienne, leur donnait sur moi un droit de préséance. A cette injure capitale il en ajouta une autre. Comme j'avais pensé qu'il était de mon devoir d'offrir au pape ma *Demonstratio euangelica*, j'en avais fait relier magnifiquement un exemplaire, et j'avais chargé ce drôle du soin de le présenter. Mais il garda le livre pour soi et me frustra ainsi de l'approbation et des grâces du Saint Père, que je m'étais flatté d'obtenir[58].

Un jeune homme, nommé Anselme Baudot, appartenant à la confrérie dite des pénitents, et assez savant dans les Lettres grecques et latines, vint me voir à cette même époque. Il avait fini son cours de philosophie et se préparait, selon l'usage, à soutenir sa thèse, non pas seulement en latin, dont il ne faisait pas assez de cas pour s'en servir exclusivement, mais aussi en grec. Et comme il y a

[58] C'est l'époque où, parallèllement à la dispute du Sublime, Huet prépare de nouvelles éditions de son ouvrage - un « best seller » de la République des Lettres : *Demonstratio euangelica*, editio altera emendatior, Amstelodami, apud Janssonio-Wæsbergios, 1690, 2 vol. in-8° [D.21365] et *Demonstratio euangelica*, 4ª editio ab auctore castigata, Lipsiæ, apud J. T. Fritsch, 1694, in-4° (exemplaire de Huet) [Rés.D.5698].

ordinairement un juge de ces luttes littéraires, il souhaita d'en avoir un qui fût habile en grec et de plus évêque, et il me choisit à cet effet. Il soutint sa thèse en présence d'une assemblée brillante et nombreuse et aux applaudissements unanimes. Ses amis avaient conçu de lui de magnifiques espérances, lorsqu'il fit en Italie un voyage qui fut d'abord fatal à sa liberté, ensuite à sa vie même; car ayant été pris par des pirates, il fut conduit à Tunis, jeté en prison et mourut de la peste.

Il y avait déjà quatre ans que j'étais évêque nommé de Soissons, suivant la coutume reçue parmi nous de prendre le titre, sans attendre le sacre, lorsque l'illustre abbé Brûlart de Sillery, promu au siège épiscopal d'Avranches, me fit prier plusieurs fois par nos amis de demander au roi la faveur d'échanger son évêché contre le mien. Il donnait pour motif qu'Avranches était voisin de Caen, mon pays, et Soissons voisin de Sillery, le sien. Afin de me persuader davantage, il vint à Aulnai. Là, à force d'arguments subtils et par l'intervention de mes amis, de Segrais notamment qui, pour bien des raisons, était très attaché à sa famille, et qu'il avait mandé à Aulnai dans ce but, ensuite du père de La Rue, jésuite, qui passait alors chez moi le temps de la campagne, il triompha de ma résistance et m'arracha mon consentement (1689). Brûlart prit sur lui d'obtenir les rescrits royaux, et l'affaire ayant été conclue suivant ses voeux, je partis immédiatement pour Avranches où, examen fait de l'état des choses, je vis que j'aurais infiniment plus de besogne qu'à Soissons. Je fus obligé d'y faire de fréquents voyages pendant trois ans, à l'issue desquels les différends entre la France et Rome étant accommodés, je reçus mes bulles en 1692 et fus sacré évêque d'Avranches. Brûlart observa pendant trois ans les conventions passées entre nous. Il commença alors à chercher des motifs pour ne plus se soumettre aux conditions qu'il s'était imposées volontairement à lui-même. Ses réclamations et les miennes allaient même être portées au parlement, lorsque les illustres prélats de Reims, de Meaux et de Troyes arrangèrent l'affaire. J'administrai mon diocèse pendant près de dix ans et n'eus rien de plus à coeur que de restaurer la discipline qui s'y était fort relâchée durant tout le temps de la vacance du siége. C'est pourquoi, après avoir mûrement examiné les règlements des anciens évêques, appelés communément *Statuts synodaux*[59], et après en avoir recueilli d'autres de différents côtés, j'en fis de nouveaux et les promulguai dans la forme prescrite. Et comme j'apprenais de jour en jour dans les assemblées diocésaines qui étaient annuellement convoquées, à mieux connaître mon clergé et ses besoins, je parvins à la faveur de mes nouveaux règlements à étouffer les désordres dans leurs racines. Mais, à la longue et par ma propre expérience, je reconnus que des travaux infinis et presque supérieurs aux forces humaines étaient le lot de quiconque entendait exercer dignement l'épiscopat, veiller au salut des âmes, extirper les germes des vices, ranimer le zèle

[59] Huet publie les *Statuts synodaux* du diocèse d'Avranches en 1693, 1695, 1696 et 1698. Il remanie le *Breuiarum Abrincense* (voir J. Travers, "Le bréviaire de P.-D. Huet", *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1860, pp. 121-129).

pour la vertu, défendre le pureté de la religion, et se faire à soi-même des moeurs qui servissent de modèle à tout le troupeau.

N'y ayant pas un point où je ne portasse mes regards, pour être au courant de toutes les affaires concernant l'Eglise d'Avranches, je découvris que Saint-Evremond appartenait à mon diocèse. Il était depuis longtemps exilé en Angleterre, à l'abri du ressentiment de la Cour de France et non sans en avoir redouté quelque chose de pis, pour n'avoir pas su retenir sa langue. Pour moi, me rappelant qu'il était du devoir d'un bon pasteur de courir à la recherche de la brebis égarée et de la rapporter au bercail sur ses épaules, j'écrivis à Henri Justel, notre ami commun, qui alors était à Londres, pour le prier d'aller voir Saint-Evremond de ma part, de réveiller en lui le désir de voir son pays et d'ajouter que, avec le concours de mes amis, j'obtiendrais peut-être pour lui la permission de revoir sa famille. Mais notre homme avait si bien pris racine en Angleterre qu'il semblait avoir tout à fait oublié la France. Il alléguait de plus les infirmités de l'âge, et qu'il voulait mourir et être enterré en Angleterre.

J'étais alors résolu à mourir dans ma charge d'évêque, si l'inclémence du climat, si la crudité d'une eau qui filtrait à travers des rochers silicieux et dont l'usage avait été suivi pour moi de cruelles douleurs d'entrailles, ne m'eussent chassé de mon poste. Tel avait été l'effet de cette eau, que je dus m'en abstenir tout à fait les deux dernières années. Informé de cette circonstance, notre excellent roi me permit non seulement de résigner mes fonctions d'évêque, mais encore me donna l'abbaye de Fontenay, pour que ma considération personnelle n'ait pas à souffrir de la médiocrité qui eût été mon partage sans ce dédommagement. Il me sembla dès lors que j'étais déjà de retour dans mon pays car Fontenay, situé sur l'Orne, n'est qu'à deux milles de Caen. J'espérais donc enfin avoir trouvé un port pour ma vieillesse. Dans ma jeunesse, j'avais fait souvent d'agréables excursions à Fontenay, sur les instances réitérées de son digne abbé, Guillaume Boivin. Je m'appliquai en conséquence à réparer, à embellir la maison abbatiale, à la meubler convenablement, à faire cultiver les jardins : en quoi je n'épargnai ni les peines, ni la dépense. Mais je compris trop tard qu'autre chose est de jouir de la vue d'un séjour quelconque, autre chose est de l'habiter. D'anciens amis à moi, des parents même qui cultivaient les terres à l'entour de l'abbaye, et du voisinage desquels j'espérais tirer parti pour me créer une société et des distractions, devinrent au contraire mes plus grands ennemis. Telle est la méchanceté des hommes, que la personne qu'ils aiment ou affectent d'aimer le plus, lorsqu'elle est absente, présente est l'objet de leur haine déclarée. Des procès infinis me vinrent de tous côtés, soit de la part de ceux qui exigeaient que je réparasse les bâtiments de l'évêché d'Avranches, que je venais de quitter, soit de la part de ceux auxquels j'adressais la même requête au sujet des bâtiments que je venais d'occuper. A cette occasion j'éprouvai (pourquoi ne le dirais-je pas?) tout le mauvais vouloir du père de La Chaise, confesseur du roi. Comme en considération de notre ancienne amitié et de l'autorité que je lui reconnaissais sur moi-même, je l'avais établi juge de ces

différends, il me traita avec une rigueur telle que mes affaires ne souffrirent jamais de plus grand dommage que ceux qui résultèrent de ses fâcheuses dispositions pour moi. Mon successeur à Avranches se montra surtout difficile. On eût dit qu'il se croyait non pas mon successeur mais mon héritier, tant il mit d'âpreté et d'opiniâtreté à revendiquer tout ce qui m'appartenait. Brûlart ajoutait à cette persécution, en essayant de revenir, s'il était possible, sur nos anciennes conventions. Mais l'un et l'autre y perdirent leur peine. Tout cela encore ne fut rien en comparaison des querelles que me suscitèrent mes fermiers pendant dix années entières. Ce n'a été qu'à force d'arrêts des tribunaux et à force de patience que je me suis tiré de tous ces embarras.

Mais, suivant un ancien adage, en fuyant la fumée je tombai dans le feu. L'homme que j'avais employé pour me préserver de ces misères, à qui j'avais confié le soin de mon patrimoine, mon parent, mon obligé, je le pensais du moins, depuis plusieurs années, travailla lui-même à me dépouiller par tant de manèges occultes que, si je n'eusse découvert à temps sa fourberie, si je ne l'eusse dénoncé aux tribunaux, qui en firent bonne justice, j'étais ruiné de fond en comble.

Je me rappelle ici avec plaisir Judith-Barbe Tilliac, femme remarquable et digne de toutes sortes d'éloges, tant à cause de son excellent caractère et de la pureté de ses moeurs qu'à cause de ses connaissances en hébreu et dans les antiquités sacrées, qu'elle mettait une modestie singulière à dissimuler. Quoique nous fussions intimement liés depuis l'enfance, le voisinage ayant été l'origine de nos premiers rapports, cependant elle m'avait si bien caché ses études que je ne soupçonnai jamais qu'elle dût savoir autre chose que ce que sait le commun des femmes. Elle ne me révéla son secret que, lorsque réfugiée en Hollande pour cause de religion, elle se trahit elle-même en me consultant par lettres sur plusieurs passages obscurs des livres sacrés. Le souvenir de tant de vertu et d'une amitié si sincère vit encore en moi et y vivra aussi longtemps que moi-même.

Lorsque je fus installé à Fontenay, Jean Mabillon, bénédictin, vint m'y trouver, non pas tant pour me voir que pour fouiller les archives et les anciennes chartes de l'abbaye et y trouver des matériaux pour l'histoire de l'ordre de saint Benoît, qu'il s'était proposé d'écrire. J'aurais bien voulu garder quelques jours ce moine, que je connaissais intimement depuis plusieurs années, si savant dans l'histoire ecclésiastique, et que ses longues études de la diplomatique et des vieux parchemins avaient rendu le plus habile critique de son siècle. Mais il ne voulut pas demeurer plus longtemps, les affaires de son ordre le rappelant en toute hâte à Paris.

J'avais été très lié dans ma jeunesse avec Ezéchiel Spanheim[60]. Nous cultivions les mêmes études et je m'étais efforcé, par toutes sortes de bons offices, de mériter de plus en plus les bontés de cet excellent homme. Aussi ni le temps, ni

---

[60] Editeur de Julien l'Apostat, diplomate et auteur d'études de numismatique ancienne.

l'éloignement, ni la différence radicale de nos occupations, ne troublèrent cette pure et sincère union de nos coeurs, que rompit seule la mort de Spanheim.

LIVRE VI

Après que les différends qui existaient depuis si longtemps entre le Saint-Siège et l'Eglise de France, furent vidés et que j'eus enfin l'espoir d'obtenir, pour l'évêché d'Avranches, les bulles que j'avais payées si cher, j'écrivis à quelques cardinaux et même au pape pour qu'on me fît la remise ou de la somme entière, ou du moins d'une partie. De ceux-là était Joseph Saenz, cardinal d'Aguirre, Espagnol de naissance, théologien capable, qui avait bien mérité de l'Eglise et s'était fait un grand nom en Espagne par ses excellents écrits[1]. Il me répondit sans délai (1703), que ma lettre lui avait fait un plaisir singulier. Il comptait, ajoutait-il, qu'elle serait le point de départ d'un commerce d'amitié et de littérature entre nous. Il le désirait vivement depuis plusieurs années et il avait exprimé ce désir, en même temps que son opinion sincère sur moi-même, dans des livres qu'il avait autrefois publiés en Espagne. Si ses voeux étaient exaucés, il espérait venir m'embrasser un jour. Lui-même, et quelques-uns de ses collègues et compatriotes, faisaient tout leur possible pour que je fusse admis au partage de leur dignité, ce qu'ils avaient déjà proposé au pape. Sa Sainteté n'y répugnait pas mais elle redoutait la jalousie, les remontrances et les oppositions des étrangers; ni lui, ni ses collègues ne se décourageraient pour cela; au contraire, ils importuneraient tellement le pape que, fût-il de pierre ou de bronze (je cite textuellement), il souffrirait qu'on lui arrachât son consentement. Au surplus, l'issue de cette affaire devait être laissée à la volonté de Dieu. Pour moi, j'avoue et je prends Dieu à témoin que, dans toute cette affaire, je ne considérai, avec le bon vouloir des cardinaux espagnols à l'égard de moi Français, c'est-à-dire d'une nation ennemie de la leur, que le zèle d'Aguirre, sa bienveillance et ses préjugés honorables en ma faveur mais je ne fus pas ébloui un instant par l'éclat de leur dignité, quelque brillante qu'elle fût. Ayant donc adressé de vifs remercîments

[1] De cet opposant farouche à l'Eglise gallicane, citons l'*Auctoritas infallibilis et summa cathedrae S. Petri...aduersus declarationem...cleri gallicani editam Parisiis die xix martii* MDCLXXXII, Salmanticæ, apud L. Perez, 1683, in-fol. [D.2401].

d'abord à celui qui avait eu l'idée de cette négociation, ensuite à ceux qui y avaient participé, je m'en reposai sur Dieu pour le reste. Le succès paraissait probable, tant Aguirre y mettait de feu mais une maladie grave rendit vains ses efforts. Etant allé à Naples, sur l'avis des médecins, pour se guérir, il tomba dans un état de langueur chronique et mourut sans avoir achevé son ouvrage.

J'eus moi-même, à cette époque, une maladie qui était plutôt de l'abattement et de la faiblesse qu'autre chose. J'en dirai la cause, afin que ceux qui me liront en fassent leur profit. Je souffrais tellement dans mon enfance du froid aux pieds en hiver, que si je ne les réchauffais par des moyens artificiels, je passais des nuits entières sans dormir. Pour me procurer cette chaleur, je me servais d'un vase d'étain en forme de gourde, comme on en voit beaucoup chez les marchands et qui sont destinés à l'usage que je voulais en faire. L'ayant rempli d'eau bouillante, je le mettais dans mon lit où il entretenait une chaleur qui me pénétrait doucement le corps et qui tenait chauds mes membres glacés, pendant toute la nuit. Il y avait déjà plusieurs hivers que j'employais cette chaleur artificielle lorsque les muscles de mes jambes en furent affectés. Chaque fois que je recommençais mes promenades du printemps à Aulnai, mes genoux fléchissaient et supportaient à peine mon corps. Enfin, ma jambe gauche fut si gravement endommagée que les deux os dont ce membre est formé n'étaient plus à leur place, que le petit focile se détachait souvent du tibia, non sans me causer d'atroces douleurs, et que j'étais obligé, en marchant, de m'arrêter tout à coup comme si mes pieds eussent pris racine. Cet accident m'arriva dans le temps même où j'étais désigné pour l'épiscopat, dont je sentais qu'il me rendrait incapable de remplir les fonctions. La cause en fut adroitement découverte par Antoine Menjot, très habile médecin et mon ami, qui se trouvait un jour chez moi au moment où on portait le vase d'eau bouillante dans mon lit. Il me déclara que le moyen de guérison le plus sûr était les eaux de Bourbon. Je suivis ce sage et judicieux conseil et allai à Bourbon. Je me saturai de ces eaux salutaires; je les pris en boissons, en lavements, et non seulement mes jambes recouvrèrent leur ancienne vigueur mais ma santé générale se rétablit même au delà de ce que j'avais espéré. Une quantité considérable de bile s'était accumulée dans mes intestins par suite de ma vie sédentaire; les vapeurs putrides qui s'en échappaient, affectant également le coeur et le cerveau, me donnaient assez souvent des accès de fièvre; la force pénétrante des eaux expulsa toute cette ordure. Je me rappelai que la même chose était arrivée à Juste Lipse. Après cette première épreuve de la salubrité des eaux de Bourbon, je résolus d'avoir souvent recours à elles, comme remède contre les maladies de l'âge avancé car les médecins sont d'avis qu'un premier usage de ces eaux ne suffit pas pour guérir immédiatement, et qu'il faut y revenir une seconde et même une troisième fois. Aussi ce ne fut plus pour fortifier mes jambes mais ma santé en général que j'allai à Bourbon sept fois dans l'espace de dix-sept ans. Dès qu'on arrivait là, les médecins vous prescrivaient un régime sévère, une abstinence complète de fruits et de livres. Si je leur eusse obéi, j'eusse quitté Bourbon non pas .

plus vigoureux sans doute, mais assurément beaucoup plus triste que je n'y étais venu. Je ne changeai donc rien à ma vie habituelle, rien à mes études, rien à ma nourriture, et je ne m'en trouvai pas plus mal. Convaincus par mon exemple et mieux avisés, les malades, mes compagnons, s'affranchirent peu à peu des injonctions sévères de la Faculté.

Il y avait alors à Bourbon une belle et modeste jeune fille que j'ai célébrée dans mes vers[2], Marie-Elisabeth de Rochechouart. Elle y avait accompagné l'abbesse de Fontevrault, sa tante. J'en citerai un trait qui donnera la mesure de son mérite. Je la trouvai un jour seule dans un coin de son appartement, tandis que ses compagnes ou jouaient, ou causaient entre elles. Elle lisait attentivement un livre qu'elle cacha soudain, dès qu'elle me vit entrer. Je lui déclarai que je voulais voir ce livre, et qu'au besoin, j'y emploierais la force. Après avoir longtemps résisté, elle céda enfin en rougissant beaucoup. Elle me montra le livre qui était un recueil de quelques opuscules de Platon, de l'édition grecque de Bâle[3]. Elle me supplia de ne pas la trahir et, puisque le hasard m'avait conduit là, de lire avec elle jusqu'à la fin le *Criton*, dont elle avait déjà lu le commencement. C'est ce que nous fîmes en effet. Mais tout le temps de la lecture je demeurai dans un étonnement profond, causé par la découverte que je faisais alors de tant d'érudition jointe à tant de modestie dans un sexe et dans un âge si tendres. Ce n'était là pourtant que la moindre des qualités de Mademoiselle de Rochechouart.

En quittant Bourbon, je passai par Bourges où vinrent me saluer les professeurs de droit, étude qui y était florissante depuis plusieurs années. Nous dîmes bien des choses à ce sujet, et nous parlâmes de Cujas, l'éternel honneur de cette université. J'exprimai ma surprise qu'une si grande et si noble ville laissât périr la mémoire de l'excellent homme qui avait porté si loin la gloire de Bourges et que, sur son tombeau que j'avais visité, on ne vît ni son buste, ni d'épitaphe, ni même d'inscription. Je les exhortai donc vivement à payer ce tribut à la mémoire d'un homme qui avait si bien mérité des Lettres, de la jurisprudence, de cette université, de toute la ville enfin; j'ajoutai qu'encore que la chose me regardât fort peu, je ne laisserais pas de contribuer avec plaisir à la dépense, pour peu qu'ils voulussent prendre sur eux de fournir le reste et d'avoir soin de l'exécution. Il parurent agréer mes propositions et j'espérais que la suite en serait heureuse; mais depuis je n'en ai plus entendu parler.

Avant de regagner Aulnai, cet agréable centre de mes études, je résolus de visiter la célèbre abbaye de Fontevrault, dont l'abbesse et supérieure de tout l'ordre qui porte ce nom était Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart. J'ai déjà parlé d'elle et loué sa piété singulière, son esprit remarquable, son savoir-vivre exquis et toutes ses autres qualités. Avec une érudition au-dessus de son âge et de son sexe, elle avait autant de soin de l'envelopper sous le voile de la modestie que si elle eût

[2] Il s'agit du *Mimus siue Speculum [ecloga viii]*, s.l.n.d, in-12 [Yc.10980].

[3] Soit l'édition de 1534 (apud J. Valderum) [R.59] soit celle de 1556 (apud H. Petri) [R.60].

eu honte d'être savante. Je la connaissais depuis son enfance, et j'avais religieusement entretenu mes rapports avec elle par toute sorte de bons offices et par un commerce de lettres. J'étais venu à Bourbon avec elle; mais elle avait été rappelée à Fontevrault pour des affaires urgentes quelques jours avant mon départ, et il avait été convenue entre nous que j'irais la voir, en retournant en Normandie. J'y allai donc, en passant par Bourges et par Tours. Arrivé à Chinon, sur la Vienne, je m'aperçus, étant à l'auberge, que je logeais dans la maison même où était né François Rabelais, cet insigne bouffon, si fameux par son esprit et sa causticité. J'admirai le hasard qui, de la maison d'un personnage dont toute la vie avait été consacrée à célébrer les joies du cabaret et à s'y abandonner, avait fait un cabaret.

Au retour de mes excursions, j'avais coutume de me reposer à Aulnai et d'y faire de temps en temps, comme je l'ai déjà dit, de pieuses retraites, afin de rappeler à la contemplation de Dieu et du Ciel mon esprit distrait par les voyages et toutes sortes de pensées. Je m'adressais alors à Urbain Mangot, jésuite, mon vieil ami, le plus habile que je connusse dans les choses qui regardent la sainteté de la vie et le salut de l'âme. Mon esprit, libre alors des soucis du monde et ayant rompu tout commerce avec les hommes, se pliait plus facilement aux pratiques religieuses; ce qui avait lieu toutes les fois que je faisais venir Mangot à Aulnai.

Ma solitude ma portait aussi à reprendre l'étude de la philosophie, cette mère de toute science, que j'avais cultivée à l'aurore de ma jeunesse et n'avais jamais entièrement négligée, tant j'étais charmé de la grandeur des choses qui en sont l'objet! Cependant je voyais avec stupeur le triomphe de la philosophie ou plutôt de la corruption cartésienne. Elle avait séduit ce siècle déjà plongé dans l'indifférence et le mépris de la saine littérature; elle l'avait séduit par cet air de nouveauté qui plaît surtout aux hommes étrangers à l'ancienne philosophie, encore que celle de Descartes ne leur offrît presque rien de nouveau. Mais sa popularité grandissait énormément, à la faveur des divisions qui régnaient parmi ses adversaires. Les uns défendaient la philosophie péripatétique reçue dans les écoles depuis plusieurs siècles; les autres voulaient l'anéantir, et étaient persuadés qu'ils entraîneraient dans leur sentiment ses patrons et ses défenseurs. Mais quoique la philosophie d'Aristote ait aussi bien des défauts qu'il y aurait de l'impudence ou de l'ignorance à méconnaître, quiconque voudra l'étudier avec soin avouera qu'en beaucoup de parties elle l'emporte sur les rêveries de Descartes.

Je m'étais donc proposé, dans l'ouvrage dont j'ai parlé au livre précédent, de combattre par des arguments sérieux la philosophie de Descartes lorsque j'appris, à Aulnai, qu'un groupe de cartésiens s'était soulevé contre ma dissertation. Ce parti est remuant et ne peut souffrir la contradiction. L'un d'eux, Johannes Schotanus, professeur à Franeker, avait embrassé la défense de cette cause avec une passion si féroce qu'il semblait être d'avis que c'est vigoureusement et supérieurement philosopher que d'aboyer comme un chien et de disputer en débitant d'atroces calomnies[4]. Cependant les curateurs mêmes de cette université m'avaient assuré que les propres élèves de cet homme désapprouvaient hautement sa grossièreté ou

plutôt sa fureur. Pierre Cally, dont j'ai aussi parlé plus haut, autrefois mon ami et mon obligé, qui avait enseigné longtemps la philosophie à Caen, alors que celle de Descartes ne l'avait point encore gâté, ne se conduisit pas avec plus de modération. M'ayant entendu plusieurs fois combattre ce système, lorsqu'il assistait aux conférences philosophiques tenues dans ma maison, il en avait sondé aussi les mystères et s'était enflammé pour lui à tel point qu'il avait abjuré publiquement les principes et les doctrines dont il faisait profession depuis tant d'années, et que, dans ses cours et dans la conversation, il ne parlait que de Descartes[5]. En quoi il agit si inconsidérément et porta si loin la licence que, même en traitant des sujets sacrés, il ne pouvait s'empêcher de les corrompre et d'y introduire ses opinions cartésiennes. Cette conduite, à la fin, lui causa quelque dommage et ne lui fit point honneur. Lorsqu'il vit que j'étais décidément contraire à cette philosophie, il rompit si bien cette amitié qui nous unissait depuis tant d'années, que non seulement tous rapports cessèrent entre nous mais que, donnant carrière à l'intempérance de sa langue, il déblatéra contre ma personne d'une manière indigne de lui et de moi.

Johann Eberhard Schweling, professeur à Brême, qui était dans les mêmes idées, me combattit avec plus de civilité[6]. Il eût été facile de le réfuter, lui et plusieurs autres petits philosophes du même acabit qui partageaient ses illusions. Mais quand eût fini la dispute?

Les deux piliers du parti, Jacques Rohault et Claude Clerselier[7] (celui-ci m'avait témoigné quelque amitié), souffrirent volontiers qu'on ne fût pas de leur avis. Pour ma part, ayant coutume de recueillir de la philosophie d'autres fruits que l'art de disputer à grand renfort d'injures et de médisances, je n'eus pas de peine à mépriser les sarcasmes lancés contre moi. Je ne m'en vengeai que par le silence, et dédaignai absolument de répondre à de vaines et futiles argumentations ramassées dans la poussière de l'école.

Il y avait déjà longtemps que Bossuet, alors évêque de Condom, puis de Meaux, avait embrassé lui-même le cartésianisme. S'il dissimulait assez adroitement, en public, son goût à cet égard, en privé nous eûmes l'un et l'autre, sur quelques doctrines de cette philosophie, plusieurs discussions vives et qui toutefois ne cessèrent point d'être amicales. Je lui envoyai mon traité contre les

---

[4] Citons en particulier l'*Exetasis censurae, qua Petrus Daniel Huetius...philosophiam cartesianam inique uexauit*, Franequerae, typis J. Gyselaar, 1691, in-8° [R.13601].

[5] *Uniuersae philosophiae institutio*, Cadomi, apud J. Cavelier, 1695, 2 vol. in-4° [R.2018-2021].

[6] *Exercitationes cathedrariae in Petri Danielis Huetii...censuram philosophiae cartesianae*, Bremæ, typis H. Braueri, 1690, in-8° [R.13600].

[7] Les *Entretiens* de Rohault paraissent en 1671 et en 1682 Clerselier, son beau-père fait imprimer ses *OEuvres posthumes*. Huet possédait le tome I de l'édition de 1663 des *Lettres de M. Descartes*, traduites par Clerselier (1ère éd. 1657) [R.3520], ainsi que l'édition de 1650 des *Méditations (1ère éd. 1641)* [R.3499] dont Clerselier traduira les objections et reverra, en 1661, la traduction même donnée en 1647 par le duc de Luynes.

chimères de Descartes, accompagné d'une lettre écrite dans des sentiments conformes à notre amitié. Je lui disais que je doutais qu'il eût pour agréable un ouvrage si contraire à ses opinions, qu'avant tout, cependant, il était de mon devoir de considérer les obligations dues à l'amitié et que j'espérais que la nôtre ne souffrirait pas de la diversité de nos vues. Il me répondit et, autant qu'il me parut, avec un peu d'aigreur, qu'il ne supportait pas aisément que je lui imputasse d'approuver la philosophie cartésienne lorsque, dans mon livre, j'assurais qu'elle était contraire à la foi. Je répliquai aussitôt, par une autre lettre, que j'étais parfaitement convaincu de la pureté de son orthodoxie, de laquelle il protestait, depuis tant d'années, et par ses paroles et par ses écrits mais que, en le taxant de partialité pour Descartes, je n'avais eu ni la volonté ni le pouvoir d'ôter quelque chose à son orthodoxie, de même qu'on n'ôte rien à celle de saint Thomas d'Aquin, en l'accusant d'être du parti d'Aristote, ou à celle des anciens Pères de l'Eglise, en parlant de leur goût pour Platon.

J'avais les yeux très malades, et ne pouvais absolument lire ni écrire. Pour faire diversion à mes souffrances, j'inventai une espèce de roman burlesque que je dictai à mon secrétaire et dans lequel j'exposai à la risée des lecteurs raisonnables les folies de la secte cartésienne et de Descartes lui-même. Je l'intitulai: *Nouveaux mémoires pour servir à l'histoire du cartésianisme*[8]. Il y avait de quoi puiser pour quiconque eût voulu se donner la peine d'écrire cette histoire. Mais comme je pensais qu'il ne convenait ni à mon caractère ni à ma dignité de faire rire le petit monde des Lettres par des plaisanteries de bouffon, j'eus bien soin de n'y pas mettre mon nom. Et comme les éditeurs eux-mêmes ne le connaissaient pas, ils en fabriquèrent un à leur guise, lequel n'étant désigné que par des initiales et mal compris par d'autres éditeurs, subit diverses métamorphoses et fut appliqué tantôt à un auteur, tantôt à un autre.

Quelques années auparavant, de Thou, descendant de l'illustre famille à qui les Lettres sont si fort redevables, était revenu de Hollande, où il avait rempli avec beaucoup d'éclat la charge d'ambassadeur du roi très chrétien, et énergiquement défendu la dignité du nom français contre la morgue insolente de l'ambassadeur d'Espagne. Comme sa libéralité et sa magnificence avaient fait une brèche considérable à sa fortune, et qu'il s'était même à peu près ruiné, il résolut de vendre sa bibliothèque. C'était celle-là même que Jacques-Auguste de Thou, dans son testament, dit avoir formée à grands frais et avec des peines infinies, durant plus de quarante ans, et qu'il estimait d'une si haute importance non seulement pour sa famille mais encore pour les Lettres en général, qu'il avait défendu qu'elle fût partagée, vendue ou dissipée. Dans l'opinion des jurisconsultes, elle n'était possédée qu'à titre de fidéicommis. Mais il fallait obéir à la nécessité. J'étais en bons termes avec de Thou depuis quelques années. Il vint chez moi, l'air triste et

[8] Paraissent, rappelons-le, en 1692. Huet possédait un exemplaire d'Amsterdam, H. Desbordes, 1698, in-12 [R.13597].

se plaignant fort de la difficulté du temps. Bref, il me demanda si je croyais pouvoir persuader le roi d'acheter sa bibliothèque pour le Dauphin. « Elle n'est pas, me dit-il, absolument indigne de cette haute destination, soit à cause du choix des livres, soit à cause de leur nombre et de leur beauté. » Je lui promis que la proposition en serait faite au roi et à Colbert. Ce qui eut lieu, mais sans succès. Le roi répondit qu'il avait une bibliothèque assez considérable dont le Dauphin pouvait faire usage. De Thou, frustré de son espoir, chercha d'autres acheteurs mais il les trouva froids ou marchandeurs, et sa bibliothèque resta invendue jusqu'à sa mort. Alors (je le dis à la honte de la littérature), elle fut offerte par les héritiers à si bas prix, que les ouvrages qui la composaient et dont la reliure seule, ainsi que de Thou me l'avait affirmé, avait coûté cent mille livres, ne furent pas même vendus le tiers de cette somme. J'en achetai quelques-uns qui font aujourd'hui l'ornement principal de ma bibliothèque. Je n'en déplore pas moins la dispersion d'un si magnifique trésor littéraire et l'insuffisance des précautions qu'avait prises Jacques de Thou pour la conserver.

J'appris par là quel serait à coup sûr le sort de ma bibliothèque, si je ne me mettais aussitôt en mesure de le prévenir (1691). Cette pensée étant l'objet de ma préoccupation constante, il me parut que le meilleur moyen de la conserver à toujours dans son intégrité était de la donner à quelque solide établissement religieux où les Lettres fussent particulièrement cultivées, d'abord afin d'en pouvoir jouir ma vie durant, et afin qu'aussi après ma mort elle ne soit ni divisée, ni confondue avec d'autres, ni échangée en partie, ni transportée ailleurs que là où elle était, sous prétexte d'en rendre l'accès plus facile à ceux qui lisent et qui étudient, ou pour tout autre motif. S'il en était autrement, la donation serait nulle et mes héritiers ou leurs descendants rentreraient dans leurs droits. Et pour perpétuer la mémoire de ces conditions, je les fis graver en lettres capitales sur une tablette de marbre qui, placée dans un endroit élevé et bien apparent de la bibliothèque, attirait immédiatement les regards. Elles furent acceptées par les jésuites de la maison professe de Paris, à qui je la donnai, et par le révérend père général[9]. L'acte en fut passé devant notaire.

L'année 1691 fut fatale au duc de Montausier, alors âgé de près de quatre-vingts ans. Ses vertus, ses talents à la guerre comme dans les Lettres, sont si bien connus de l'Europe savante, qu'il est superflu de les rappeler ici. Mais ses bontés pour moi et les excellents rapports que j'entretins avec lui pendant tant d'années sont profondément gravés dans mon souvenir. Et, encore que je n'aie cessé de les rappeler par mes paroles et dans mes écrits, ce souvenir même, qui est de tous les jours et de tous les instants, ne répond pas suffisamment à la vivacité de ma reconnaissance.

---

[9] Doit-on rappeler que le Lycée Charlemagne y est installé et que Huet est enterré dans l'Eglise Saint-Paul, sous le bras droit du transept, ce dont une plaque de marbre nous marque, lapidairement, le souvenir.

Je partis bientôt après pour Avranches, où de nouveaux tracas m'attendaient. Il me fallut rassembler et soumettre à un examen scrupuleux différents rapports concernant des sorciers et des sorcières, dont les impiétés avaient pour théâtre tout le diocèse, scandalisaient une foule de personnes et avaient même troublé quelques esprits. Parmi les acteurs de ces criminelles extravagances, une femme, qu'on disait vouée au diable depuis quelques années, fut saisie et amenée en ma présence par un pieux ecclésiastique. Elle portait au front une cicatrice qui était comme le signe certain du pacte qu'elle avait fait avec le démon. Pour le prouver, le bon prêtre piqua la cicatrice avec une aiguille, sans que le sang coulât ni que la femme témoignât la moindre douleur. Le parlement de Rouen évoqua l'affaire et, comme elle paraissait obscure et pleine de mystères, je fus requis, par cette compagnie, de lui faire connaître mon avis d'après l'examen que j'en avais fait sur les lieux mêmes. Je répondis ingénument qu'on avait abusé de la crédulité et la pudeur de quelques femmes simples et nullement criminelles d'ailleurs, et que je suppliais les magistrats d'user de clémence envers une populace ignorante. Ce à quoi ils souscrivirent avec bonté.

Pendant que je remplissais les devoirs de mon ministère à Avranches, un malheur inattendu fondit sur ma bibliothèque et par conséquent sur moi-même. Je l'avais laissée tout entière à Paris et, pensais-je, en lieu de sûreté. Mais la maison que j'avais louée et que j'habitais dans cette ville, étant bâtie avec de mauvais matériaux, s'écroula une nuit, ensevelissant sous ses décombres et laissant exposés au pillage de la populace non seulement mes livres mais tous mes papiers, mes manuscrits, fruit du travail de plusieurs années, et une partie assez considérable de mon mobilier. A cette nouvelle, les jésuites, qu'elle intéressait comme moi-même (car je leur avais déjà cédé tous mes droits), dépêchèrent aussitôt quelqu'un pour arrêter cette canaille, tirer des ruines tout ce qu'on pourrait de livres, de papiers, et faire transporter le tout à la maison professe. La dernière fois que j'avais quitté Paris, il avait été convenue entre nous qu'ils me prépareraient un appartement dans cette maison et que je l'occuperais quand mes affaires m'appelleraient à Paris. Je me retirai là en effet et je n'eus pas d'autre demeure dans cette ville, même après que j'eus résigné le siège d'Avranches.

En 1692, j'eus plus de chagrin qu'on ne saurait l'imaginer de la mort de Ménage, non seulement mon ami depuis ma jeunesse mais mon ami le plus intime, le plus cher associé de toutes mes études. Nous en avons donné l'un et l'autre des marques sans équivoque. Longtemps avant que je me fixasse à Paris et lorsque, habitant du pays qui m'a vu naître, je n'étais qu'un simple provincial, nous entretenions continuellement un commerce littéraire pendant lequel il me communiqua entre autres et par parties tout son commentaire sur Diogène Laërce. De mon côté, je lui envoyais mon commentaire sur Origène et nous nous prêtions ainsi mutuellement aide et assistance dans la composition de nos ouvrages. Quand j'eus perdu ce juge et ce compagnon de mes études, je ne trouvai plus personne que je pusse consulter sur des points douteux ou à qui je pusse franchement ouvrir

mon coeur. Parlerai-je de sa politesse, de son urbanité, de l'agrément de son esprit et du sel de sa conversation? Aussi, quand je pense au plaisir que j'ai goûté pendant plusieurs années dans sa société, plus le souvenir m'en est délicieux, plus la perte m'en est amère. Ce fut une sorte de consolation pour moi qu'il eût suivi mon exemple en laissant, comme moi, sa bibliothèque à la maison professe des jésuites même s'il avait paru d'abord ne pas approuver mon dessein. Au reste, si on excepte les livres du savant François Guyon, qui contiennent des notes marginales écrites de sa main, et que Ménage avait achetés à ses héritiers, la bibliothèque de Ménage était peu de chose.

Peu de temps auparavant, Edelinck, artiste d'un grand talent, avait gravé mon portrait sur cuivre et en avait tiré plusieurs exemplaires. L'un d'eux étant tombé dans les mains de Petrus Francius, professeur d'Amsterdam, fameux par ses poésies, il en prit l'occasion de faire à ma louange des vers en grec et en latin[10]. Il me les envoya avec une lettre très aimable, où il se félicitait d'être de mes amis, et m'engageait à cultiver mes facultés poétiques. Depuis ce jour et aussi longtemps qu'il vécut, il me fit toujours part de ses productions.

Sur ces entrefaites, je reçus plusieurs lettres de Jean-Frédéric Mayer, docte personnage, qui me suppliait de lui donner mon avis et mes conseils au sujet d'une nouvelle édition qu'il voulait faire de ma *Demonstratio euangelica* et me demandait, si j'avais quelques corrections ou additions à faire à cet ouvrage, que je voulusse bien les lui envoyer sans délai. Il m'exprimait en outre un grand désir, comme c'est la coutume des Allemands, d'avoir mon portrait. J'aurais accédé volontiers à sa prière, si Jean-Thomas Fritsch, libraire à Leipzig, ne m'eût écrit peu après qu'il avait fait à Leipzig ce que Mayer voulait faire à Hambourg; à savoir qu'il avait réimprimé mon livre et mis à la tête mon portrait. Ayant vu depuis ce portrait, je trouvai que l'air n'en était pas, comme on aime généralement à l'avoir, celui d'un honnête homme mais celui d'un personnage laid et commun, plus celui d'un ânier ou d'un portefaix. On avait joint à ce livre mon *Traité du paradis terrestre*, traduit en latin, mais sans le nom du traducteur[11]. Fritsch avertissait en outre le lecteur qu'il avait sous presse une seconde édition de mes poésies, selon celle d'Utrecht, publiée peu de mois auparavant par Grævius. Je n'en ai jamais eu un exemplaire[12].

---

[10] *Poemata*, 2e éd. (1ère éd. 1687), Amstelædami,, apud H. Wetstenium, 1697, in-12 [Yc.9311]. Non sans avoir offert des vers à Ménage, *Petrus Francis poemata sua mittit Ægidio Menagio*, s.l.n.d., in-4° [Rés.m.Yc.923(40)].

[11] Sans la 4e édition de la *Demonstratio euangelica*, Lipsiæ, apud J.T. Fritsch, 1694, in-4° (exemplaire de Huet?) [Rés.D.5698].

[12] En 1700 paraissent les *Poemata*, 4e éd. (1ère éd. 1694), éd. par Grævius, Ultrajecti, ex. off. J. Broedelet, 1700, in-12 (exemplaire de Huet) [Rés.p.Yc.1055]. Impossible d'identifier en effet l'édition de Fritsch. Il faut citer l'édition conjointe des *Carmina* de Huet et de Claude-François Fraguier, procurée par l'abbé J. d'Olivet, avec la préface de Grævius, Parisiis, apud Fr. Didot, 1729, in-12 (les poèmes de Huet, pp. 32-186) [Yc.8292]. L'oeuvre poétique de Huet se compose donc de X *Eglogae*, III *Idyllia*, III *Epistolae*, IV *Elegiae*, XIII *Epigrammata*, X *Odae* et V *Miscellanea*.

J'appris en 1703 la triste nouvelle de la mort de Daniel Macé, mon cousin, jadis mon tuteur, et alors un des plus sages conseillers au présidial de Caen. Quoique engagé dans une autre carrière que moi, qu'il aimât les plaisirs, entre autres l'équitation et la chasse, et qu'il eût horreur de la science, je ne laissai pas, dès mon enfance, de le révérer comme un père et de l'aimer comme un frère, à cause de l'agrément de son caractère et de sa constante bonté pour moi.

Débarrassé du fardeau de l'épiscopat, j'avais quitté Avranches et m'étais retiré dans ma solitude chez les jésuites de Paris, quand je fus atteint d'un mal avec qui je n'avais point encore fait connaissance, c'est-à-dire la goutte. J'en souffris cruellement pendant tout un mois, ne pouvant ni marcher, ni dormir, ni reposer même durant le jour. J'en eus une légère attaque l'année suivante; mais à la longue, elle disparut et je ne m'en suis plus ressenti.

A ces maux purement physiques, succéda la douleur morale et autrement vive que me causa en 1704 la mort de ma soeur aînée, la plus sage et le plus pieuse des femmes. Ayant perdu son mari dans la fleur de l'âge, et trouvé ses affaires domestiques dans le plus grand désordre et près de la ruine, elle les avait réparées par sa prudence, et avait très bien élevé ses enfants dont elle était la tutrice. Elle avait eu soin que ses deux fils eussent des moeurs pures et les connaissances propres à former l'esprit des enfants, et elle avait mariée ses deux filles à deux hommes distingués par le rang et par la fortune. Mais sa principale étude avait été de développer les sentiments de piété dans ses enfants. Elle avait un souverain mépris des vanités et des délices du monde, une assiduité infatigable à la prière, une vie pleine d'austérité et de mortifications. On la voyait rarement en ville; elle se tenait, ou renfermée chez elle, ou retirée dans quelque coin obscur de l'église. On eût pu lui appliquer ces vers que mon ami Halley fit un jour sur une dame noble, pieuse, et toujours occupée dans l'intérieur du logis :

Præbuit hæc vobis exemplum nobile, matres;
Nam fuit in templo Magdala, Martha domi.

Elle était sujette depuis longtemps à des attaques d'épilepsie, qui étaient pour elle autant d'avertissements de régler toutes choses et de se préparer à la mort. Elle mourut toutefois subitement. La nouvelle m'en vint à Bourbon; j'en fus si profondément affligé que je fus presque forcé d'interrompre mon traitement, de peur que mon corps, se ressentant des peines de mon esprit, ne fût hors d'état de supporter l'influence active et pénétrante des eaux.

J'étais à peine remis de cette affliction que j'en éprouvai une toute semblable de la mort de mon autre soeur, aussi plus âgée que moi. Elle était d'un esprit et d'un caractère bien différents de l'autre qui était sérieuse et mélancolique. Celle-ci était gaie, rieuse, amie des divertissements et des plaisirs chers à la

jeunesse. Elle était belle en outre et avait un port magnifique, ce qui lui valut bien des amis et même des galants. Mais mariée à un militaire qui avait quelque piété, entraînée d'ailleurs par l'exemple et les exhortations de sa soeur, elle vécut saintement. Devenue veuve et maîtresse d'elle-même, elle rompit avec le monde et ses distractions tumultueuses, et se retira à la campagne. Elle se proposait d'y passer le reste de ses jours dans la solitude, de s'y donner toute à Dieu et de préparer son salut par la prière et les bonnes oeuvres. Mais ayant compris que dans cette solitude même elle ne serait pas à l'abri des visites, et que le repos auquel elle aspirait y serait troublé sans cesse, elle fit ses voeux dans le couvent de la Visitation de la Sainte Vierge, à Salésian. Vingt ans avant sa mort, une humeur dangereuse qui coulait de son cerveau commença d'attaquer ses muscles, ses nerfs, ses articulations; son corps fut bientôt affecté d'un tremblement universel, enfin elle ne put plus marcher qu'à l'aide d'un bâton. Le mal s'étant aggravé, les mains et les pieds ne firent plus leur office; la langue elle-même s'amollit et ma soeur perdit la parole. Elle sentait des douleurs atroces quand l'humeur, s'échappant du cerveau, excitait les membranes du corps et les enflammait par son âcreté. Au milieu de tous ces maux, la patience de ma soeur était admirable; nuls gémissements, nulles plaintes; son front, quoique presque toujours contracté par la douleur, avait souvent de la sérénité, comme si elle se fût réjouie intérieurement de participer aux souffrances de Jésus-Christ. Vaincue enfin par tant d'épreuves, elle mourut avec calme, ayant passé quatre-vingts ans.

Un cruel événement vint ensuite mettre le comble à mes chagrins, je veux dire la mort de Bourdaloue, de la Société de Jésus, le plus grand des prédicateurs de son temps, et l'homme qui me fut le plus cher, tant à cause de son extrême bienveillance pour moi, qu'à cause de la candeur de son âme, au fond de laquelle on lisait, tant elle était transparente et pure! Nul n'était plus aimable, d'un esprit plus charmant, d'une gaîté plus sympathique. Depuis plusieurs années, je le voyais presque tous les jours chez moi où il venait le soir et où il me racontait complaisamment et avec amitié tout ce qu'il avait appris de nouveau.

A cette même époque, je voyais aussi très souvent et régulièrement Jean-Pierre Moret de Bourchenu, marquis de Valbonnais, premier président de la Chambre des Comptes de Grenoble, personnage de beaucoup de politesse et, ce qui est à peine croyable, d'une rare érudition bien qu'il fût presque aveugle[13]. Comme il arrivait chez moi aux mêmes heures que quelques autres savants et honnêtes personnages qui passaient agréablement les après-midis à converser sur des matières d'érudition, il fut convenu entre eux qu'ils se réuniraient ainsi chez moi deux fois par semaine. Je n'aurais pas osé souhaiter cette faveur, bien loin de la solliciter ou même de l'espérer. Ils furent si exacts à ces réunions qu'ils formèrent dans ma maison une espèce d'académie nouvelle et assez respectable.

---

[13] Ainsi ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Dauphiné*, s.l.n.d. [1709], in-fol. [Fol.Lk^2.644].

Je reçus, vers ce temps-là, une lettre d'Henricus Sikius d'Utrecht, où il m'annonçait l'envoi d'un livre arabe intitulé : l'*Evangile de l'enfance* ou, suivant Gélase, le *Livre de l'enfance du Sauveur* (si toutefois il s'agit du même livre), traduit en annoté par lui[14]. Il me rendait compte ensuite de ses études avec beaucoup de confiance, d'une traduction du *Coran*, prête à paraître, avec les scholies des deux Jalal al Din, et d'une autre des actes du moine Sergius, le maître et le guide de Mahomet en impiété[15]. Mais à voir de près ce dernier écrit, on pouvait douter qu'il ne fût pas faux ou du moins plus récent qu'on ne le supposait.

On avait réimprimé plusieurs fois ma réponse à une lettre où Gisbert Cuper me demandait mon avis sur les dieux béræens, Malbach et Sélaman. Il s'était adressé à d'autres savants dans le même but[16], et entre autres à Jacob Rhenferd qui l'était beaucoup[17]. Ce dernier, ayant remarqué dans les copies prises sur les marbres béræens la forme des anciens caractères syriaques, espéra qu'il pourrait en rétablir la série entière. Passant alors de l'écriture palmyrénienne à l'écriture punique, et de plus en plus satisfait de ses découvertes, il m'écrivit de Franeker, pour me les communiquer, sachant l'intérêt que je prenais à l'accroissement des richesses de la littérature. Il ajoutait qu'il avait trouvé trois alphabets phéniciens entièrement différents, celui des Syriens, celui des Africains ou Siciliens et celui des Espagnols. Il me pressait vivement de seconder ses efforts et de lui obtenir, soit par moi-même, si j'avais ce pouvoir, soit par d'autres qui l'auraient en effet, communication de quelques anciennes médailles relatives à son sujet, qu'on pourrait trouver en France.

Jacques Estienne, imprimeur de Paris, actif et passionné pour son art, fit dans ce même temps une cinquième édition de mes poésies[18]. Elles avaient été déjà éditées à mon insu en Hollande par Gozewijn Hogers, un bon et savant jeune homme dont j'ai déjà parlé et qui, lorsqu'il parcourait l'Europe, suivant la coutume

---

[14] *Euangelium infantiae*, Trajecti ad Rhenum, 1697, in-8° [A.6547].

[15] Sur ce point précis de l'inspiration sacrée du *Coran*, une controverse soulevée par le peuple de La Mecque sur la question de savoir si le Prophète s'était fait aider (*Coran*,XVI) de main humaine, en particulier par le moine nestorien Sergius. Huet a certainement lu l'ouvrage de Juan Andrés, *Confusio sectae Mahometanae liber*, trad. latine de J. Lauterbach (1ère éd. espagnole, 1515 <G.11724>), Lipsiæ, exc. A. Lamberg, 1600, in-8° [J.11891] ou la traduction française par Guy Le Fèvre de La Boderie (Paris, Le Jeune, 1574, in-8° [D.23412]). Huet a pu posséder la réédition de la traduction de Lauterbach procurée par Gijsbert Voetius en 1656 <696.a.7(2)>. Il avait de celui-ci les *Disputationes*, Ultrajecti, diff. éditeurs, 1648-1669, 5 vol. in-4° [D²2738]. Rappelons enfin qu'en 1698 paraît l'important *Alcorani textus uniuersus* de Lodovico Marracci, le confesseur d'Innocent XI (Patauii, ex. tip. Seminarii, 1698, 2 vol. in-fol [Fol.o²g.126]). La traduction française de du Ryer avait paru en 1647.

[16] Se reporter à G. Cuper, *Lettres de critique*, Amsterdam, J. Wetstein, 1743, in-4° [Z.7207] et aux *Lettres inédites à P. Daniel Huet et à divers correspondants (1683-1716)*, Caen, H. Delesques, 1905, in-8° [8°Z.5589].

[17] *Periculum Palmyrenum siue literaturae ueteris, Palmyrenae...specimen*, Franequeræ, apud F. Halman, 1704, in-4° [J.4340(1)].

[18] *Carmina*, préface de Grævius, 1709, in-12 (exemplaire de Huet) [Rés.p.Yc.1059].

de sa nation, arrivé à Caen, avait été si charmé de la politesse et de l'érudition des habitants qu'il y était demeuré un temps considérable. A son retour dans son pays, comme il considérait les richesses littéraires qu'il avait rapportées, il joignit plusieurs de mes poésies aux siennes et les publia[19]. D'autre part Grævius, qui était alors le plus actif promoteur de ma réputation, ne permettait pas que le moindre écrit sorti de ma plume tombât dans l'oubli et, comme nous nous écrivions souvent, nous nous envoyions réciproquement les nouveaux fruits de notre industrie. Il refit donc à Utrecht l'édition d'Hogers[20] augmentée d'une quantité de pièces que je lui envoyais de temps à autre, et il m'en fit passer un exemplaire. D'autres éditions parurent ensuite, faites d'après celle-là, jusqu'à ce qu'Estienne publiât cette dernière où il a déployé toute la science de sa profession. J'eus le très vif plaisir de voir quelques-unes de mes églogues si bien goûtées de nos poètes éminents, qu'ils les traduisirent en vers français avec une grâce et une délicatesse qui n'ajoutèrent pas médiocrement au mérite de l'original. Celle qui a pour titre *Vitis*[21], composée par moi lorsque j'étais encore adolescent, fut traduite par Chanavarin, maître des comptes au parlement de Rouen; *Iris*, par le marquis de La Fare, capitaine des gardes du duc d'Orléans; *Lampyris*[22], par Paul Tallemant, de l'Académie française. Un autre de la même compagnie, Séraphin Régnier-Desmarais, écrivit une spirituelle épître en vers latins, au sujet de *Melissa*[23]. Quant à Chanavarin que je connaissais à peine de nom, je me rappelle l'avoir remercié par une épigramme de quatre vers des ornements qu'il avait ajoutés à ma pièce, et de l'envoi qu'il m'en avait fait.

Je ne négligeai pas non plus la muse française; je la visitai souvent au contraire, et quoique mes visites fussent courtes et fort irrégulières, je ne laissai pas d'écrire presque autant de vers français que j'en ai écrit de latins. J'avoue pourtant que je ne fis jamais grande attention à elle. Si je la cultivai, ce fut en me jouant comme un homme qui fait ce qui n'est pas de son office et qui s'égare sur le terrain d'autrui, le plus souvent enfin en voiture et dans les rues de Paris. J'attachais si peu d'importance à mes oeuvres de ce genre, qu'il y en a peu ou qu'il n'y en a presque pas dans mon portefeuille, et elles eussent toutes péri si mon illustre ami Foucault, intendant des finances, en Normandie, n'eût pensé que ces poésies n'étaient pas sans mérite, et ne les eût rassemblées et mises à l'abri de la destruction.

Puisque je parle ici de mes vers, je ferai une confession qui devra s'appliquer à tous généralement : c'est qu'étant en grande partie des productions de

---

[19] Voir *supra*.

[20] Il s'agit ici de l'édition de 1694 des *Poemata*, Trajecti ad Rhenum, ex off. G. Broedelet, 1694, in-8° (exemplaire de Huet) [Rés.p.Yc.1054].

[21] *Vitis*, Cadomi, apud A. Cavelier, 1653, in-4° [Yc.3157].

[22] Cité au Livre IV, n.23.

[23] *Melissa...ad Franciscum Seraphinum Regnerium. F. S. Regnerii...Epistola*, Parisiis, ex. typ. J.-B. Coignard, 1712, in-8° [Rés.p.Yc.1243(7)].

ma jeunesse, ils en ont le défaut qui est de renfermer beaucoup trop de choses qui ont trait à l'amour et à ses vanités.

Enfin je me suis efforcé de faire entrer dans une épigramme grecque de six vers le nom de mon pays, mes goûts, mes études, et ma profession.

On m'apporta de Hollande l'horrible et abominable livre de John Toland qui porte le titre barbare d'*Adeisidaemon*[24]. Je dis horrible tant cause de l'infamie de l'auteur qui est, dit-on, un vilain bâtard, que du fait que son nom a été flétri en justice dans son pays, pour avoir fait profession ouverte d'impiété. On ajoute même qu'il eût été puni du dernier supplice, s'il ne se fût hâté de prendre la fuite. Je dis encore abominable, parce que ce misérable auteur semble y avoir déclaré la guerre à Dieu même. Quant à moi qu'il a pris pour but de ses outrages, je regarde comme un honneur, comme une gloire singulière d'être aussi indignement traité pour la cause de Dieu, et de partager avec lui les injures qui lui sont adressées. Que Dieu donc qui vengera sa propre cause défende aussi la mienne! quoique, à vrai dire, il se soit trouvé un homme de coeur pour entreprendre cette tâche. En effet, à peine cet odieux livre fut publié que le pieux et docte Jacques de La Faye[25] tailla sa plume pour combattre l'impiété naissante et qui déjà grandissait et, comme il châtia l'insolence du blasphémateur, il vengea mon honneur en même temps. J'aurais pu me contenter de ces représailles, tant la répression de l'orgueilleux sectaire avait été efficace et je m'en fusse tenu là vraisemblablement, si la bonne foi avec laquelle je citais les témoignages des Anciens pour confirmer les preuves de ma *Demonstratio euangelica*, n'eût été mise en doute. Comme d'ailleurs je ne croyais pas qu'il fût de ma dignité de tremper mes mains dans cette fange, je publiai ma réponse sous un autre nom que le mien.

Mais l'illustre abbé Jean-Marie de La Marque de Tilladet m'ôta mon masque; autant par considération pour moi-même que par amour pour les Lettres, il rassembla et revit quelques dissertations[26], partie religieuses, partie philosophiques, que j'avais publiées à différentes époques, et résolut de les tirer de l'oubli, et de les publier de nouveau toutes ensemble. Je souffris sans peine que les enfants que j'avais négligés et pour ainsi dire exposés, qui erraient dans les rues comme des vagabonds, fussent réintégrés dans la maison paternelle, réunis les uns aux autres, et prêts à reparaître au jour sous des dehors plus convenables et plus dignes. Tilladet, se souvenant de l'ancienne maxime qui veut que tout ouvrage livré à la publicité se recommande tout d'abord par quelque chose d'attrayant, mit à ce recueil de dissertations une préface élégante qui portait la marque de son érudition singulière, de son respect, de son amitié pour moi, et dans laquelle il

---

[24] *Adeisidaemon sine Titus Livius a superstitione uindicatus*, Hagæ Comitis, apud T. Johnsen, 1709, in-8° [J.22326]. Huet pssédait son *Oratio philippice ad excitandos contro galliam Britannos*, Amstelædomi, ex officina Wetsteriana, 1709, in-8° [8°Nc.1746].

[25] *Defensio idigionis*, Uetrajecti, apud J.Broedelet, 1709, in-8° [D².7658].

[26] Il s'agit des *Dissertations*, (1712) (voir références *supra*). Une nouvelle édition sort en 1720, à La Haye.

exposait savamment et clairement le sujet de chaque pièce. Quiconque prendra la peine de parcourir ce recueil, y trouvera beaucoup de choses déjà connues, soit que je les aie écrites familièrement à des amis, soit que je les aie réservées pour mon usage personnel. Mais si j'avais été consulté, je les eusse toutes supprimées. Il introduisit en outre dans ce fatras plusieurs lettres aux principaux personnages littéraires du temps, que j'écrivis jadis peut-être sans beaucoup de réflexion, ayant à peine l'âge d'homme. Si j'avais voulu acquérir de la gloire par ce genre de compositions, cela m'eût été facile, comme il me le serait certainement encore aujourd'hui de tirer de mon magasin littéraire des charretées d'écrits de la même nature et de lettres ayant trait à des matières de doctrine. Il se pourrait même (s'il m'est permis de le dire sans exciter l'envie) qu'il fût de quelque intérêt pour la littérature de ne pas laisser périr tout cela.

Ce recueil était à peine imprimé et le public n'en avait pas encore dit ce qu'il en pensait, lorsque je tombai gravement malade (1712). Le huitième jour, j'étais condamné et abandonné des médecins. Ma raison s'en était allée, je n'avais plus sentiment de rien. Déjà même j'avais reçu l'extrême-onction et j'étais recommandé à Dieu comme un homme perdu, sans ressource lorsque, par la grâce de ce Dieu et par un suprême effort de la nature, une sueur salutaire sortit en abondance de toutes les parties de mon corps, entraînant avec soi tout le virus de la maladie, et me sauva de la mort. Je n'étais pourtant pas encore tout à fait guéri; je souffris longtemps de si vives douleurs qu'il me semblait que mes membres brûlaient. Aussi mes domestiques m'entendaient-ils souvent invoquer la mort et souhaiter, au milieu des gémissements et des soupirs, d'être enfin réuni à Jésus-Christ. J'étais si faible que je ne pouvais pas même porter ma main à ma bouche et que je demeurai plusieurs jours comme une masse inerte. Mes oreilles et mes yeux se ressentirent particulièrement de la violence du mal, et je crus d'abord que je serais sourd et aveugle tout le reste de ma vie. S'il n'en fut pas ainsi, je ne recouvrai jamais, même quand ma santé fut revenue, le plein usage des unes et des autres; je restai un peu sourd et je n'y vois facilement qu'au grand jour. Il résulte de là que depuis cette époque et après m'être servi précédemment par habitude des yeux d'autrui et d'un secrétaire pour me faire la lecture, je m'en sers aujourd'hui par nécessité.

Après avoir rendu grâce à Dieu de mon retour à la santé ou plutôt à la vie, je pus me convaincre en voyant la nouvelle édition de Boileau dont j'ai parlé plus haut, de la violence, de la brutalité sauvage avec laquelle le parti qui survivait à cet homme, en agissait envers moi moribond. J'aurais souffert volontiers qu'ils triomphassent de leur impertinence, si par leurs suppositions, leurs falsifications, jointes à toutes les médisances qui sont accumulées dans les oeuvres de leur poète, ils n'eussent altéré la vérité de faits qui m'étaient parfaitement connus. Guidés par une intention malveillante et perverse, ils supprimèrent ceci, dissimulèrent cela, ou feignirent impudemment ce qui n'était pas. Ils eurent soin surtout de ne rien omettre de ce qui pouvait, quoique étranger au sujet, porter quelque atteinte à ma

considération. Je puis mépriser les aboiements des roquets tant qu'ils ne vont pas jusqu'à mordre. Mais quand ils montrent les dents, je les chasse avec un bâton. Dans une courte mais modeste réponse, je repoussai la calomnie, et fis tous mes efforts pour détourner le soupçon d'orgueil, et mettre mon caractère à l'abri. Cet écrit tomba entre les mains de Jean Le Clerc, comme cet autre dont j'ai fait mention plus haut. Le Clerc a plusieurs correspondants à Paris qui sont toujours à la quête de nouveautés. Il inséra ma défense dans la *Bibliothèque choisie*, et y joignit la sienne propre, où il se défendait lui-même fermement, mais modestement, contre les attaques désordonnées de Boileau et de sa clique.

Parmi les plus cruelles calamités de ma vie, je dois compter la mort du cardinal d'Estrées, arrivée à cette époque. J'étais très lié avec lui dès le temps de mon adolescence, nous avions du goût pour les mêmes études, et nous nous entendions à merveille en toute autre chose. Nous nous voyions de plus très souvent, lorsqu'une maladie terrible l'emporta en quelques heures et, avec lui, la meilleure partie de moi-même, mon appui dans les circonstances critiques, ma consolation dans mes afflictions.

C'est alors que je songeai à écrire ces *Mémoires*, pour les motifs que j'ai exposés en commençant. Ceux qui les prendront en mauvaise part et les supposeront écrits dans un but de vaine popularité, se repentiront peut-être de leur jugement, lorsqu'ils sauront que des personnes graves, remarquables par leurs talents et par leur savoir, et mes intimes amis, m'ont poursuivi de leurs instances pendant plusieurs années, et m'ont arraché la publication de ce travail, quelque résistance que je leur opposasse. Mais je n'ai pas tellement d'amour-propre, que je suppose qu'ils n'aient considéré que moi-même en cette occasion. Qu'y a-t-il en moi ou dans ma vie qui intéresse ce siècle et la postérité? Les érudits s'inquiètent bien, vraiment, de mes pensées, de mes études, de mes écrits, enfin si je suis blanc ou noir. Mais comme mes amis m'avaient entendu souvent raconter des anecdotes relatives aux savants illustres du siècle précédent, que j'ai connus, craignant que la mémoire n'en fût perdue, ils me prièrent de les consigner dans un écrit qu'on ne pouvait attendre d'aucun autre que de moi, puisqu'il ne restait presque plus de contemporains de ces personnages. Un motif plus puissant encore me détermina, à savoir que, revoyant en la présence de Dieu les actes de ma vie passée, et sentant combien il était nécessaire que je me corrige, je profiterais de cette circonstance pour me débarrasser de leurs souillures par une pénitence salutaire.

S'il m'est permis de justifier ma résolution, non par des arguments, mais par des exemples, j'en produirai une foule et des plus illustres, tant chez les Anciens que chez les Modernes. Que le lecteur daigne seulement, par égard pour moi et pour ces *Mémoires*, souffrir encore quelques mots. Je vais passer en revue plusieurs de ceux qui se sont principalement fait connaître par ce genre d'écrit, afin de parer au reproche de nouveauté ou de singularité. En premier lieu, je citerai plusieurs rois et empereurs fameux, lesquels, ayant eu conscience de leur mérite, de leur gloire et de leurs grandes actions, estimèrent que ce serait être

injuste envers leur postérité que de les passer sous silence, et par là de priver leurs successeurs du bénéfice de tous ces avantages qui leur appartiennent par une sorte de droit héréditaire. De là viennent les *Commentaires* d'Alexandre loués par Plutarque et ceux de César; de là les treize livres où Auguste raconte les événements de sa vie, ceux de Tibère, écrits sommairement sur le même objet, et les huit de Claude. Que dirai-je des mémoires de Vespasien, de Trajan, de Hadrien, de Sévère et d'Aurélien? Il faut prendre garde toutefois de ne pas confondre les mémoires des empereurs, relatifs aux affaires publiques et à leur gouvernement, avec ceux qui ont rapport à leurs affaires privées. Dans les premiers temps de la république romaine, Emilius Scaurus, qui fut consul en 639, écrivit trois livres de sa vie, qu'il dédia à Lucius Fufidius; Rutilius Rufus, consul dix ans après, fit de même. Cicéron dit que Q. Lutatius Catulus, qui fut consul avec Marius en 651, écrivit l'histoire de sa carrière dans la manière délicate de Xénophon, et l'adressa au poète Furius, son ami. Cicéron lui-même, le meilleur maître du genre et le meilleur précepteur de morale, craignant de ne pouvoir obtenir de son ami Lucius, historien éminent, qu'il transmît à la postérité, dans un ouvrage spécial, l'histoire de son consulat, dit : « Je serai peut-être forcé de faire ce qui est répréhensible aux yeux de quelques-uns, mais qui est autorisé par l'exemple de plusieurs illustres personnages, c'est-à-dire d'écrire ma propre histoire. » Il ne nie pas cependant qu'il n'y ait de graves inconvénients dans ce genre d'écrits comme par exemple que l'auteur parle trop modestement de lui-même s'il a fait des actions louables et, s'il en a commis de répréhensibles, les passe sous silence : toutes choses qui diminuent d'autant le crédit et l'autorité des mémoires. Mais Tacite[27] excuse le sentiment des personnes qui laissent des mémoires de leur vie, dans un passage qui est applicable à ma défense et que, à cause de cela même, je transcrirai : « Autrefois qu'on était porté davantage à faire des actions dignes de mémoire, et que les occasions en étaient plus fréquentes, un homme de génie ne cédait ni à la vanité, ni à l'intérêt, en livrant ses actes au jugement de la postérité; il ne considérait que le bon témoignange de sa conscience. C'est pourquoi la plupart estimèrent que l'action d'être son propre biographe, était plutôt une preuve du sentiment qu'on a de ses prouesses, qu'une preuve d'arrogance. Rutilius et Scaurus, qui sont à l'abri du reproche d'infidélité à cet égard, en sont des exemples. » A tous ces noms je pourrais ajouter celui du grand et modeste philosophe Marc-Aurèle, suivant l'opinion de ceux qui regardent le livre qu'il a laissé comme l'histoire de sa propre vie. Mais on reconnaîtra facilement qu'il n'en est rien, si on juge ce livre selon ses impressions et non d'après celles d'autrui. En effet, dès le premier coup d'oeil, on verra que Marc-Aurèle n'a pas raconté ses actions mais exposé les règles suivant lesquelles il faut se conduire, et cela sans ordre, tout temps, en tout lieu, comme un homme d'action et qui juge de la convenance des règles, soit après qu'il les a méditées, soit

---

[27] *Vie d'Agricola*,1.

lorsqu'il les a mises en pratique. Mais quelle plus imposante autorité pourrais-je invoquer que celle de Flavius Josèphe, historien si respectable à tant de titres, lequel, en écrivant sa propre vie comme un abrégé de l'ancienne histoire de sa nation, composée par lui en vingt livres, a montré manifestement qu'il ne voulait pas tant alors pourvoir à sa réputation personnelle qu'être utile à ses concitoyens?

Si les exemples tirés des Modernes ont plus de poids à nos yeux, je citerai Jérôme Cardan[28] qui semble avoir pris tant de plaisir à écrire l'histoire de sa vie et de ses études, qu'il put à peine y observer quelque mesure et pensa qu'il importait à la postérité de savoir quel grand homme il était; Erasme, qui se proposa la même chose, quoique sous une autre forme et avec des déguisements; les deux Scaliger : Jules César qui, dans ses *Epistolae*[29] à ses amis, est le héraut si bruyant de sa renommée qu'on dirait qu'il a craint que le monde inconsidéré ne rabattît quelque chose de la haute opinion qu'il avait de son mérite; Joseph Juste, son fils, qui écrivit sa vie et celle de son père dans son *Epistola*[30], là et dans ses autres ouvrages chante ses propres louanges avec une insupportable présomption, et fait presque le procès à son siècle de ce qu'on ne lui a pas élevé des autels. Georges Buchanan est plus modeste dans le récit de sa vie; son style est également plus concis et sa candeur si dépouillée de voiles qu'il ne dissimule pas assez ce qu'il pensait des détestables nouveautés religieuses qui, de son temps, infectaient presque toutes les âmes[31]. Mais personne en ce genre, n'a surpassé Jacques-Auguste de Thou, la beauté mâle de ses *Mémoires*, la variété des faits et l'élégance même du style qui ne laisse pas d'être cependant ni assez châtié ni assez pur[32].

Maintenant, si je voulais parler de ceux qui ont écrit leurs mémoires en leur langue naturelle, le jour finirait avant que je les aie comptés tous. Plusieurs mémoires de ce genre appartiennent aux Italiens, aux Allemands, à d'autres peuples de l'Europe, et principalement aux Anglais. Mais nos Français l'emportent de beaucoup sur eux tous à cet égard, et c'est leur exemple qui m'a surtout encouragé. Je n'ai pas cru qu'on pouvait justement me reprocher d'avoir fait ce qu'ont fait tant d'hommes remarquables parmi nos compatriotes : Olivier de La Marche[33], Philippe de Commines[34], les deux du Bellay (Guillaume et Martin)[35],

---

[28] *De Propria uita liber*, Parisiis, apud J. Villery, 1643, in-8° [K.10293].

[29] *Epistolae et orationes*, éd. F. Dousa, Lugduni Batauorum, ex. off. plantiniana, 1600, in-8° [Z.13690].

[30] *Epistola de uetustate et splendore gentis scaligerae et Jul. Caes. Scaligeri uita*, Lugduni Batauorum, ex.officina plantiniana, 1594, in-4° [Z.3206]. (Huet possédait une édition différente, 1627, [Rés.Z.2233]).

[31] *Vita ab ipso scripta*, juxta exempla excusum Francofordii ad Moenum, anno 1598, 1608, in-12 [Nx.284].

[32] Huet possédait l'*Historiarum sui temporis... Accedunt commentariorum de uita sua*, apud P. de La Rovière, 1620, 4 vol. in-fol. [Fol.La[20].8]. Huet fait ici référence aux *Commentaires*.

[33] Nous renvoyons pour une édition moderne de la plupart des Mémoires qui suivent à la *Collection* de Petitot et à la *Nouvelle collection* de Michaud & Poujoulat. Les *Mémoires* de La Marche parurent en 1562. La 4° édition date de 1645.

[34] Le Dauphin possédait l'édition de l'Imprimerie Royale, de 1649 [Rés.La[16].10].

Blaise de Montluc[36], Gaspard de Coligny[37], Philippe Hurault de Cheverny[38] , la reine Marguerite de Valois[39], esprit plein de grâce, Henri IV lui-même qui, au témoignage de Casaubon, avait commencé ses mémoires; Michel de Montaigne, dont l'ouvrage intitulé *Essais* est dans les mains de tout le monde, et où l'auteur, ayant fort bonne opinion de soi, semble s'être proposé de s'offrir en exemple à l'univers et de se louer sans vergogne; Maximilien de Béthune[40], Louis de Gonzague, duc de Nevers[41], Nicolas de Villeroy[42], les deux de La Tour, Henri et Frédéric-Maurice[43], père et fils; Henri de Rohan[44], le cardinal de Richelieu[45], François de Bassompierre[46], le duc d'Angoulême[47], François de La Rochefoucauld, Henri de Lorraine, duc de Guise[48], Pontis[49] , Tavannes[50],Terlon[51], César de Choiseul[52] , Philippe de Navailles[53], Gabriel de Beauvau[54], Roger de Rabutin, Gaspard de Chavagnac[55], Marolles[56] et beaucoup d'autres. Bien que ces exemples, s'ils ne justifient pas mon dessein, l'excusent du moins aux yeux de juges impartiaux, ils en ont aussi retardé l'éxécution par la crainte que les actes de ma vie ne leur soient inférieurs. Laissant donc de côté tous autres exemples, à la hauteur desquels je ne puis ni ne dois m'élever, je m'appuie, ainsi que je l'ai fait au

---

[35] Les *Mémoires* de Guillaume et ceux de Martin du Bellay parurent en 1569 et ne furent par réédités au XVII[e] siècle.

[36] Les *Commentaires* sortent des presses en 1592 et sont souvent réimprimés au XVII[e].

[37] Ces *Mémoires* apocryphes datent de 1596.

[38] *Mémoires d'Estat*, 1636.

[39] Ses *Mémoires* sont publiés par Mauléon de Granier en 1628 et connaissent de nombreuses réimpressions au XVII[e]

[40] Ce sont les *Mémoires des sages et royales oeconomies d'Estat* de Sully (1638?).

[41] Gomberville publie son *Recueil des Mémoires* en 1665.

[42] Ses *Mémoires d'Estat* paraissent en 1622 (exemplaire de Huet) [8°La[23].2].

[43] Il s'agit des *Mémoires* de Turenne (Henri de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon), 1666.

[44] *Mémoires du duc de Rohan*, Leyde, J. Vieltmank, 1644, in-12 [8°Lb[36].26]. Souvent réédités.

[45] Huet peut faire allusion aux *Mémoires* de Richelieu, qui paraissent en 1650, au *Mémoire politique* (1689), ou au *Testament politique* dont il possédait l'édition originale (Amsterdam, H. Desbordes, 1688, in-12) [Rés.Lb[36].336.A]. Tous ces textes sont apocryphes.

[46] Ses *Mémoires* paraissent en 1665.

[47] Les *Mémoires très particuliers* de Charles de Valois, duc d'Angoulême, sortent en 1667.

[48] Les *Mémoires de feu M. le duc de Guise* paraissent en 1668.

[49] Les *Mémoires* de Louis de Pontis, rédigés par Pierre Thomas du Fossé, sortent en 1676.

[50] Guillaume de Saulx-Tavannes, *Mémoires...guerres civiles*, 1650.

[51] Hugues de Terlon, *Mémoires*, Paris, L. Billaine, 1681, in-12 (exemplaire de Huet) [8°Lg[4].23.B].

[52] Ses *Mémoires* paraissent en 1676.

[53] Ses *Mémoires* sortent en 1701.

[54] Ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles IV duc de Lorraine et de Bar*, datent de 1686 ou 1698.

[55] Ses *Mémoires* sont attribués à G.Sandraz de Courtilz, 1699.

[56] Les *Mémoires* de Michel de Marolles paraissent en 1656-1657 (exemplaire de Saumaise) [Dépt. des Est.].

commencement, sur celui-là seul que m'a donné saint Augustin. Sur lui seul je me suis réglé, principalement lorsque saint Augustin, sondant les abîmes de son coeur, déroule en présence de Dieu les fautes de sa vie, et en fait ensuite l'aveu en présence des hommes. Daigne ce Dieu, dans sa bonté inépuisable, laisser tomber quelque chose de sa faveur céleste sur ce modeste ouvrage et sur l'intention qui l'a dicté!

INDEX

ABRAHAM : p.73.
ABULFARAGE (Aboul Faradj) : p.11.
ACTUARIUS : p.11.
ADAM : p.73.
AFRICANUS : p.120.
ALBINOVANUS, Caius Pedo : p.41.
ALEXANDRE : p.155.
ALEXANDRE DE RHODES : p.116.
ÆETIUS D'AMIDA : p.10.
ALDRIC : p.127.
ANGENNES, Angélique d' : p.84.
ANGENNES, Julie d' : p.84,112-113.
ANNE D'AUTRICHE : p.99.
ANTONIN : p.49.
AQUIN, Thomas d' : p.71,84,144.
ARISTOTE : p.41,63,90,142,144.
ARTEMIDORE : p.60.
ASCLEPIODOTE : p.120.
AUGEE, Alain : p.6.
AUGUSTE : p.155.
AUGUSTIN : p.3,9,27,82,158.
AUGUSTIN, Dom : p.93.
AULU-GELLE : p.28,60,110.
AURELIEN : p.155.
AURELIUS VICTOR : p.112.
AUVRY, Claude : p.123.
AUZOUT, Adrien : p.121.
AVESNES, Adélaïde d' : p.57.
AVESNES, Jean d' : p.57.

BALLACHEE, Jean : p.72-73.
BALUZE, Etienne : p.127.
BASSOMPIERRE, François de : p.157.
BAUDOT, Anselme : p.134.
BAUDOUIN DE FLANDRE, Comte : p.11.
BAUTRU, Guillaume : p.85,94.
BEAUVAU, Gabriel de : p.71,157.
BEAUVILLIERS, duc de : p.90,119-120.
BELK, Thomas : p.131.
BELLAY, Guillaume du : p.156.
BELLAY, Martin du : p.156-157.
BELLEFONT, Bernardin Gigault de : p.11.
BELLEFONT, Laurence Gigault de : p.93.
BENSERADE, Isaac : p.117.
BERNARD, Edward : p.119.
BERNIER, François : p.69,87.
BERNIER, Jean : p.83-84.
BERNIER, Jordane : p.84.
BERTAUD, Jean : p.124.
BERTAUD, Pierre : p.99.
BERTAUD DE FREAUVILLE, François : p.99.
BIGNON, Jérôme : p.69.
BIGOT, Emeric : p.61,126.
BILLE, Erard : p.15.
BLONDEL, David : p.56.
BLONDEL, François : p.121.
BOCHART, Samuel : p.13,16-20,31-32,34,43-44,46-47,59-62,94-95,121,126.
BOECE : p.73,90.
BOILEAU, Nicholas : p.132-133,153-154.
BOIVIN, Guillaume : p.136.
BOSSUET, Jacques Bénigne : p.104,108-109,113,115,117,143.
BOUETTE DE BLEMUR, Eustache : p.76.
BOUETTE DE BLEMUR, Jacqueline : p.75-76.
BOUHOURS, Dominique : p.81,93.
BOULLIAU, Ismaël : p.27.
BOURBON, Louis de : p.22,105.
BOURDALOUE, Louis : p.149.
BOURDELOT, Jean : p.42-43.
BOURDELOT, Pierre : p.42-43.
BOXHORNIUS, Marcus Zuerius : p.52.
BREBEUF, Georges de : p.11.
BRAHE, Pierre : p.35.

BRAHE, Tycho : p.34-39,88.
BRODEAU, Jean : p.60.
BUCHANAN, Georges : p.156.
BUSSY-RABUTIN, Roger de : p.117,157.
CAHAIGNES, Etienne de : p.19-20,46.
CAHAIGNES, Jacques de : p.19.
CAHAIGNES DE FIERVILLE, Pierre de : p.46.
CALLIERES, Jacques de : p.58.
CALLIMAQUE : p.112.
CALLY, Pierre : p.90,92,143.
CALOMIES, Paul : p.120.
CALVIN : p.26,95.
CAMERARIUS, Joachim : p.49-50.
CAMUS, Jean-Pierre : p.10,124.
CANGE, Charles Dufresne du : p.97.
CARDAN, Jérôme : p.156.
CASAUBON, Isaac : p.120,157.
CATON : p.127.
CATULLE : p.46,110.
CATULUS, Q. Lutatius : p.155.
CEDRENUS, Georges : p.49.
CESAR, Jules : p.155.
CHALVET, Hyacinthe de : p.84.
CHALVET, Matthieu de : p.84.
CHANUT, Pierre : p.45.
CHAPELAIN, Jean : p.33,66-67,85,91-92,113.
CHARLEMAGNE : p.114.
CHARLES LE CHAUVE : p.127.
CHARLEVAL, Faucon de : p.77.
CHARPENTIER, François : p.94.
CHAVAGNAC, Gaspard de : p.157.
CHEVERNY, Philippe Hurault de : p.157.
CHEVREAU, Urbain : p.69.
CHIFFLET, Jean-Jacques : p.56.
CHILDEBERT : p.11.
CHOISEUL, César duc de : p.157.
CHRISTINE DE SUEDE : p.19,31,42-46,53,83,86-87,120.
CHRISTIAN IV DE DANEMARK : p.34-35,38.
CICERON : p.10,25,90,155.
CLAUDE : p.155.
CLAUDIEN : p.12,92.
CLERSELIER, Claude : p.143.

COLBERT, Jean-Baptiste : p.74,90-91,96,102-103,145.
COLIGNY, Gaspard de : p.157.
COMBEFIS, François : p.131-132.
COMMINES, Philippe de : p.156.
COMMIRE, Jean : p.25-26.
CONRART, Valentin : p.66,79,117.
CONSTANTIN : p.10.
CORDEMOY, Géraud de : p.113.
CORMIS, Louis de : p.90.
CORNEILLE, Pierre : p.12,117-118.
CORNEILLE, Thomas : p.118.
COSSART, Gabriel : p.25-26,94.100.
COTELIER, Jean-Baptiste : p.63.
COURCILLON DE DANGEAU, Louis de : p.117
COVARRUBIAS Y LEYVA, Diego : p.95.
CROIXMARE DE LASSON, Nicolas : p.90.
CRUSSOL, François duc d'Uzès : p.113.
CUJAS, Jacques : p.20,141.
CUPER, Gisbert : p.150.
DACIER, André : p.112.
DALECHAMPS, Jacques : p.20.
DAUZEE, Charles : p.35.
DAVID : p.56,75.
DECHAMPS, Etienne-Agard : p.26.
DELAIE, Michel : p.102.
DEMOCRITE : p.26.
DENIS LE PERIEGETE : p.73.
DESCARTES, René : p.16,31,33,45,67,85,90,97,125,142-144.
DESMARETS DE SAINT-SORLIN, Jean : p.79,113,117-118.
DICTYS DE CRETE : p.112.
DIOGENE LAERCE : p.126,146.
DOMINIQUE : p.74.
DOUJAT, Jean : p.102.
DOUZA, Johann : p.17.
ELMACIN (Makin Djirdjis Ibn al'Amid Aboul Yasir) : p.11.
EPICURE : p.67.
ERASME : p.156.
ERYTHRAEUS, Nicolas : p.110.
ESTIENNE, Henri : p.60.
ESTIENNE, Jacques : p.150-151.
ESTREES, César cardinal d' : p.154.
FERMAT, Pierre de : p.85,129.

FERRAND, Louis : p.108.
FEUQUIERES, Antoine marquis de : p.109.
FLECHIER, Esprit : p.92,117.
FLORUS : p.112.
FORTIN DE LA HOGUETTE, Philippe (dit Pierre) : p.69.
FOURNIER, Georges : p.15-16.
FRANÇOIS (évêque d'Arde) : p.78.
FRANCIUS, Petrus : p.147.
FRASSEN, Claude : p.108.
FREDERIC II DE DANEMARK : p.35-37.
FREDERIC DE HOLSTEIN : p.49.
FRITSCH, Jean-Thomas : p.147.
FUFIDIUS, Lucius : p.155.
FURNES, Charles : p.124.
GALE, Thomas : p.119.
GALLOYS, Jean : p.117.
GARNIER, Jean : p.26.
GASSENDI, Pierre : p.38,66-67.
GAURICO, Luco : p.50.
GAUTRUCHE, Pierre : p.16.
GEER, Louis : p.39.
GELASE : p.150.
GESNER, Conrad : p.50.
GLYCAS, Michel : p.49.
GOLIUS, Jacob : p.51,54.
GONTIER, Jean : p.4.
GONZAGUE, Louis de (duc de Nevers) : p.157.
GOSSELIN, Antoine : p.13.
GRÆVIUS, Georges : p.61,73,94,114,126,147,150-151.
GRAINDORGE DE PREMONT, André : p.22,87,114.
GRAINDORGE DE PREMONT, Jacques de : p.22-23,58,83.
GREGOIRE DE TOURS : p.11.
GRIGNAN, Comte de : p.84.
GRONOVIUS, J. Frédéric : p.56.
GROTIUS, Hugo : p.61.
GRUTER : p.64.
GUDE, Marquard (Gudius) : p.71-72.
GUERVILLE, Jacques de : p.114.
GUSTAVE-ADOLPHE XI DE SUEDE : p.41,43-44.
GUYET, François : p.27.
GUYON, François : p.147.
HABERT DE MONTMOR, Henri-Louis : p.67.

HADRIEN : p.10,49,155.
HALLEY, Antoine : p.12-13,58,62,92,102,122,148.
HALLEY, Pierre : p.102.
HAMEL, Jean-Baptiste du : p.85,130.
HARDI, Claude : p.67.
HARLAY, François de : p.106,108,123,131.
HEINSIUS, Daniel : p.20,52,125.
HEINSIUS, Nicolas : p.25.
HERBELOT, Barthélémy d' : p.121.
HERODE LE GRAND : p.129.
HEROUVAL, Vion d' : p.121.
HOGERS, Theophilus ou Gozewijn : p.93,150-151.
HOLSTENIUS, Lucas : p.28.
HOMERE : p.17,60,79,110,114,118.
HORACE : p.9,79,110,116,124.
HUET, Daniel : p.4.
HUET, Gillette : p.4,74.
HUET, Marie Suzanne : p.4,148.
HUYGENS, Christiaan : p.80.
ISAURICUS, Servilius : p.10.
JALAL AL DIN : p.150.
JANSENIUS : p.26.
JEAN EUDES : p.130.
JEROME : p.62.
JONSSON, Arngrim : p.42.
JOSEPHE, Flavius : p.156.
JUSTEL, Christophe : p.80.
JUSTEL, Henri : p.80,136.
JUSTE LIPSE : p.57,140.
JUSTINIEN : p.6.
JUVENAL : p.16,68,111.
KIRCHER, Athanasius : p.64.
LABADIE, Jean : p.51.
LABBE, Philippe : p.25-26.
LA CHAISE, François d'Aix, (dit Père de) : p.136.
LA FARE, Marquis de : p.151.
LA FAYE, Jacques de : p.152.
LA FAYE, Michel de : p.111-112.
LAFAYETTE, Madame de : p.81-82,99-100,119.
LA FONTAINE, Jean de : p.119.
LAIR, Jacques de : p.92.
LA LUZERNE, Antoine Garabi de : p.58.

LAMBECK, Peter (Lambecius) : p.28,50.
LA MARCHE, Olivier de : p.156.
LA MARE, Philibert : p.105.
LAMOIGNON, Guillaume de : p.97.
LANGE, Joseph : p.110.
LA PEYRERE, Guillaume de : p.34.
LA RIVIERE, Louis de : p.98.
LA ROCHEFOUCAULD, François duc de : p.119,157.
LA ROQUE, Gilles-André de : p.58.
LA RUE, Charles de : p.130,135.
LA TOUR D'AUVERGNE, Frédéric-Maurice de : p.157.
LA VIGNE, Anne de : p.81.
LE BRUN, Charles : p.94.
LE CLERC, Jean : p.133,154.
LE COINTE, Charles : p.82.
LE FEVRE, Anne (Madame Dacier) : p.112.
LE FEVRE, Tanneguy : p.64,97,112.
LE MOYNE, Etienne : p.20,72-73,92.
LE MONNIER DE L'ENAUDERIE, Pierre : p.127.
LEON X : p.81.
LEONIDAS D'ALEXANDRIE : p.60.
LE PAULMIER, Jacques : p.21.
LE PAULMIER DE GRENTEMESNIL, Jacques : p.20-21,58,60-61,120.
LINDENBROG, Frédéric : p.50.
LONGIN : p.132-133.
LONGUEVILLE, duc de : p.93.
LONGUS : p.17,100.
LORRAINE, Claude de (duc de Chevreuse) : p.103.
LORRAINE, Henri de (duc de Guise) : p.157.
LOUGUEIL, Christophe : p.50.
LOUIS XIII : p.119.
LOUIS XIV : p.68-69,116,130.
LUCAIN : p.11,118.
LUCIUS : p.155.
LUCRECE : p.59,110.
LUDOLF, Hiob : P.121.
MABILLON, Jean : p.137.
MACE, Daniel : p.7,148.
MACE, Gilles : p.6-7,36,78,88,96,128.
MADELENET, Gabriel : p.67-68.
MAGNUS, Olaus : p.40-41.
MALHERBE, François de : p.12,67,84.

MAMBRUN, Pierre : p.13-16,70-71.
MANASSE ben Joseph ben Israël : p.55.
MANGOT, Urbain : p.142.
MANILIUS : p.111-112.
MARC-AURELE : p.155.
MARIUS D'AVENCHES : p.11.
MAROLLES, Michel de : p.157.
MARSHAM, John : p.64.
MARTIAL : p.110
MATTHIEU : p.44.
MAYER, Jean-Frédéric : p.147.
MECENE : p.41.
MEDICIS, Ferdinand-Léopold cardinal de : p.105.
MEIBOM, Marc : p.44.
MENAGE, Gilles : p.23,57,67,81,85,92,94,104,126,146-147.
MENJOT, Antoine : p.140.
MERCATOR, Marius : p.27.
MERCIER, Josias : p.53.
MERIDAT, Pierre : p.70.
MEYRAT, Louis : p.71.
MEZERAY, François de : p.117,130.
MOISANT DE BRIEUX, Jacques : p.13,58-59,87,92.
MOISE : p.133.
MONTAIGNE, Michel de : p.157.
MONTLUC, Blaise de : p.157.
MONTAUSIER, Charles duc de : p.22,66,84-85,92,103-104,109-110,112-113,117, 124,133,145.
MORET DE BOURCHENU, Jean-Pierre : p.149.
MORIN, Etienne : p.72-73.
MORIN, Jean-Baptiste : p.69.
MORUS, Alexander : p.52-53,55-56,59.
MOTTEVILLE, Françoise de : p.98-99.
MURET, Marc-Antoine : p.22.
MUSEE : p.110.
NAUDE, Gabriel : p.26,45.
NAVAILLES, Philippe de : p.157.
NESMOND, François de : p.123.
NESTORIUS : p.27.
NEURE, Michel : p.69.
OLDENBURG, Henry : p.87.
OELSCHLAEGER, Adam (Olearius) : p.49.
ORANGE, princesse d' : p.20.

ORIGENE : p.19,27,44,46,61-62,65,68,83,92,95-96,106,131-132.
ORLEANS, Anne-Marie-Louise d' (Mademoiselle de Montpensier) : p.76-77.
ORLEANS, Gaston d' : p.71,76,98,105.
ORLEANS, Henri d' : p.73.
OVIDE : p.9,42,111.
OXENSTIERN, Axel : p.44.
PAREUS, Daniel : p.110.
PARVILLIERS, Adrien : p.94-95.
PASQUALINI, Pompeio : p.111.
PLUNKET,Patrick : p.78.
PATRIS : p.98.
PATRIX, Pierre : p.71.
PAUL LE SILENTIAIRE : p.59.
PAUSANIAS : p.43.
PEARSON, John : p.131.
PELAGE : p.27.
PELLISSON-FONTANIER, Paul : p.79,117.
PEREFIXE, Hardouin de : p.69,106.
PERIER, Charles du : p.76,80-81.
PERRAULT, Charles : p,79,117-118.
PERRIN, Picart : p.103.
PERRON, Jacques Davy cardinal du : P.107
PERSE : p.68,111.
PETAU, Denis : p.17,25,44,80.
PETIT DE VACOGNE, François : p.65.
PETIT, Pierre : p.80.
PEYRAREDE, Jean de : p.68.
PILLON, Catherine : p.5,7.
PILLON, Gillette : p.6,12.
PILLON DE BERTHOVILLE, Isabelle : p.4.
PINDARE : p.79.
PLATON : p.13,141,144.
PLESSIS-MORNAY, Philippe du : p.107.
PLUTARQUE : p.86,155.
POLITIEN, Ange : p.79.
PONTIS, Louis de : p.157.
POREE, Charles : p.88-89.
POUSSINES, Pierre : p.128-129.
PRE, Marie du : p.81-82.
PROPERCE : p.110.
PTOLEMEE, Philadelphe : p.28,80.
PUFFENDORF, Samuel : p.109.

PUY, Jacques du : p.27,74.
PUY, Pierre du : p.27,56,74,80.
PYRON, Guillaume : p.12,92.
PYTHAGORE : p.73.
QUERNO, Camillo : p.81.
QUESNAY, Jean Blois du : p.72,127.
QUINAULT, Philippe : p.117.
QUINTILIEN : p.10,16,119.
RABELAIS, François : p.142.
RACINE, Jean : p.117.
RACAN, Honorat de Beuil : p.67.
RAMBOUILLET, Marquis de : p.84.
RAMUSIO, G. : p.120.
RAPIN, René : p.25-26,94,97.
REDI, Francesco : p.105.
REGIS, Pierre-Sylvain : p.125.
REGIUS, Henricus : p.32.
REGNAULT DE MADELAINE, Georges : p.83.
REGNIER-DESMARAIS, François-Séraphin : p.117,151.
RHENFERD, Jacob : p.150.
RICARD, Antoine : p.26.
RICHELIEU, Cardinal de : p.68,79,116,157.
ROBERVAL, Gilles de : p.86,90,97.
ROCHECHOUART, Marie-Elisabeth de : p.141.
ROCHECHOUART, Marie-Madeleine-Gabrielle de : p.141.
ROHAN, Henri de : p.157
ROHAN, Louis de (prince de Gueménée) : p.94.
ROHAN, Marie-Eléonore de : p.75,78,99,103.
ROHAULT, Jacques : p.143.
RUFUS, Rutilius : p.155.
SAENZ, Joseph (cardinal d'Aguirre) : p.139.
SAINT-EVREMOND, Charles de : p.136.
SAINTE-MAURE, Marie de : p.113.
SALOMON : p.75.
SALUCE : p.124.
SANTEUIL, Jean-Baptiste de : p.80-81.
SARRASIN, Jean-François : p.12.
SARRAU, Claude : p.56,65.
SAUMAISE, : p.31-32,39,42-43,51-53,73,105-106.
SAULX-TAVANNES, Guillaume de : p.157.
SAVARY, Jacques : p.58.
SAVARY, Mathurin : p.131.

SCALIGER, Joseph : p.17, 19-20,22,31,50,52,54,112,156.
SCALIGER, Jules César : p.156.
SCARRON, Paul : p.86.
SCAURUS, Emilius : p.155.
SAINTE-MARTHE, Scévole de : p.84.
SCHOTANUS, Johannes : p.142.
SCHWELING, Johann Eberhard : p.143.
SCUDERY, Georges de : p.87.
SCUDERY, Madeleine de : p.86-87.
SEBER, Wolfgang : p.110.
SEGRAIS, Jean Regnault de : p.58,76,81,83,85,92,99-102,127.
SEGUIER, Pierre : p.116,135.
SELDEN, Jean : p.50.131.
SENEQUE : p.73,84.
SERGIUS : p.150.
SEVERE : p.155.
SEXTUS EMPIRICUS : p.91.
SIKIUS, Henricus : p.141,150.
SILLERY, François Brûlart de : p.135,137.
SIMON, Richard : p.108-109.
SIRMOND, Jacques : p.18,25.
SORENSEN, Christian (Longomontanus) : p.34.
SPANHEIM, Ezechiel : p.51,137-138.
SPARRE, Mademoiselle de : p.53.
SPIRINX, Arnold : p.42.
STACE : p.12,68.
STANIHURST : p.78.
SUDRE DE PETITVILLE, Philippe : p.58.
SULLY, Maximilien de Béthune, duc de : p.157.
SULPICIUS, Servius : p.102.
SYLLA : p.52.
TACITE : p.155.
TALLEMANT, Paul : p.86,151.
TALLEMANT DES REAUX, François : p.86.
TAVERNIER, Jean-Baptiste : p.98.
TERLON, Hugues de : p.157.
TERENCE : p.68,99.
THEOCRITE : p.58.
THEVENOT, Melchisédec : p.120.
THOMASSIN, Louis : p.82.
THOU, Jacques-Auguste de : p.28,144-145,156.
THOUROUDE, Louis : p.20-22,58.

THUCYDIDE : p.17,25.
TIBERE : p.155.
TIBULLE : p.110.
TILLIAC, Judith-Barbe : p.137.
TILLADET, Jean-Marie de La Marque de : p.109,152.
TITE-LIVE : p.80,130.
TOLAND, John : p.152.
TORCY, Marquis de : p.130.
TOSCANELLA, Orazi : p.110,119.
TOTT, Comte de : p.91.
TRAJAN : p.155.
TRETER, Thomas : p.110.
TRICHET DU FRESNE, Raphaël : p.45.
TURENNE, Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de : p.157.
ULRIQUE-ELEONORE DE SUÈDE : p.109.
URFE, Honoré d' : p.79,100.
VALERE ANDRE : p.57.
VALOIS, Adrien : p.79-80.
VALOIS, Henri : p.79-80,157.
VALOIS, Marguerite de : p. 157.
VAN SCHURMAN, Anna-Maria : p.51,86-87.
VARILLAS, Antoine de : p.68.
VARRON : p.6.
VAVASSEUR, François : p.25-26.
VERVILLE, Béroalde de : p.53.
VESPASIEN : p.155.
VETTIUS VALENS : p.10,49,131.
VIGNIER, Jérôme : p.82.
VILLEROY, Nicolas duc de : p.157.
VILLON, Jean-Gosselin : p.89.
VIRGILE : p.9,12,27,58,68,79,98,101,110,116,118,125.
VIVONNE, Catherine de : p.84-85,91.
VOITURE, Vincent : p.98.
VOSSIUS, Isaac : p.31,39,43,55,57.
VOSSIUS, Jean-Gérard : p.19,44.
WALCHANDORP, Christophe : p.38.
WORMIUS, Olaus : p.34.
XÉNOPHON : p.155.

Littératures Classiques

(ISSN : 0992-5279)

- n° 11, 1989 La Littérature et le Réel (dir. G. Forestier)
- suppl. 1989 Corneille, *Le Cid*, *Othon*, *Suréna* (dir. P. Ronzeaud)
- n° 12, 13 1990 La Voix (dir. P. Dandrey), La Traduction (S. Guellouz)
- suppl. 1990 Mme de La Fayette (dir. R. Duchêne et P. Ronzeaud)
- n° 14, 15 1991 L'Enfance (A. Mansau), Les Romanciers (J. Serroy)
- suppl. 1991 La Bruyère, *Caractères* (dir. R. Duchêne et P. Ronzeaud)
- n° 16, 17 1992 La Tragédie (J. Morel), L'idée de Nature (Chr. Biet)
- suppl. 1992 La Fontaine, *Fables* VII-XII (dir. P. Ronzeaud)
- n° 18, 19 1993 L'Epître (J.P. Chauveau), Le Classicisme (A. Viala)
- suppl. 1993 Molière, Des *Fourberies* au *Malade* (dir. P. Ronzeaud)
- suppl. 1994 (n° 20) Pascal, *Pensées* (dir. P. Ronzeaud)
- n° 21, 22 1994 Théâtre et Musique (dir. Ch. Mazouer), la Notion de Monde (dir. B. Beugnot)

Le numéro 110 F, le supplément 70 F

Collection de Rééditions de textes du XVIIe siècle

(ISSN : 1152-1678, ISBN : 2-9087-28)

- P. de Cazeneuve, *La Caritée*, roman, éd. G. Molinié
- *Recueil de tragédies à machines sous Louis XIV*, éd. C. Delmas
- *Aspects du théâtre dans le théâtre : recueil de pièces*, éd. G. Forestier
- Huet, *Mémoires*, éd. Ph. J. Salazar

chaque ouvrage 160 F

- Poullain de La Barre, *De l'éducation des dames*, éd. B. Magné
- Louis Herland, *Horace ou la naissance de l'homme* (1ère éd. 1952)
- Courtilz de Sandras, *Les Apparences trompeuses ou les Amours du duc de Nemours et de la Marquise de Poyanne*, éd. F. Gevrey
- *L'esthétique galante* : Pellisson, *Discours sur les Œuvres de Sarasin* et autres textes, éd. critique par A. Viala et alii.
- Antoine du Périer, *Lettres amoureuses* (1602), éd. critique par A.M Clin-Lalande.
- Oudin de Préfontaine, *L'Orphelin infortuné* (1660), éd. critique par Fr. Assaf.
- *Didon à la scène : les* Didon *de Scudéry et de Boisrobert*, éd. critique par C. Delmas

chaque ouvrage 120 F.

Diffusion : Librairie Klincksieck, 8 rue de la Sorbonne, 75005 Paris

---

Directeur de la publication : Christian Delmas
Imprimerie de l'Université de Toulouse-le-Mirail, octobre 1993
Dépôt légal : 4ème trimestre 1993

TABLE DES MATIERES

Repères chronologiques..... ix

Préface: L'autobiographie d'un savant..... xi

Mémoires de Pierre-Daniel Huet..... 1

Livre I..... 3

Livre II..... 31

Livre III..... 49

Livre IV..... 79

Livre V..... 105

Livre VI..... 139

Index..... 159

Pierre-Daniel Huet (1630-1721) resta longtemps un des rares érudits du XVII[e] siècle à jouir de la faveur des amateurs du Classicisme, ainsi Voltaire qui comprit que Huet aurait été son vrai rival s'ils avaient été contemporains ou Sainte-Beuve qui discerna chez l'évêque d'Avranches un esprit frère.

Huet incarne l'*homme de lettres* tel que l'Age Classique, encore humaniste, le concevait : un lecteur critique qui sait savourer et faire partager à ses amis les monuments de la littérature, qu'elle soit grecque, scandinave ou syriaque; un savant pour qui les frontières, que contribua à dresser Descartes, entre les sciences et les lettres et, à leur intérieur même, entre les sciences de l'homme et celles de la nature, entre la création et la critique, n'existent pas. Huet nous a laissé par exemple la première véritable théorie du genre romanesque, un des premiers grands textes sur la traduction, des travaux d'apologétique et ces *Mémoires*.

Car, sous la monarchie absolue, Huet sut aussi conduire à son terme une carrière exemplaire : courtisan (en Suède et à Versailles), académicien, "consultant" de toute l'Europe savante, précepteur royal, prince de l'Eglise il agit en stratège consommé, et triomphe. C'est cette aventure de l'intelligence que racontent ces *Mémoires*, document essentiel à une meilleure compréhension du statut de l'écrivain au XVII[e] siècle.

Philippe-Joseph Salazar, Doyen de la Faculté des Lettres à l'Université de Cape Town, a publié de nombreux articles sur la culture rhétorique de la Renaissance et du Classicisme. Editeur du Projet d'Eloquence Royale *d'Amyot* (1992), *il prépare un ouvrage sur* Les théories de la voix au XVIIe siècle.